DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12793 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 16-LUNDI 17 MARS 1986

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET RÉGIONALES DU 16 MARS

Sous la menace

« Tout peut arriver ; nous nous attendons au pire. » Le climat était plus que tendu, à la veille des élections, aussi bien au Quai d'Orsay qu'à l'Elysée. Paradoxalement, les résultats de la consultation de dimanche préoccupaient moins les responsables présents que l'imagination diabolique des preneurs d'otages et de leurs maîtres. *« Que vont-ils encore inventer ? »*, se demandaient des hommes tendus et épuisés par des nuits sans sommeil, passées à étudier telle ou telle proclamation du Djihad, tel ou tel rapport d'un émissaire ou d'un gouvernement...

Samedi matin, aucun responsable français ne se hasardait à espérer un prompt dénouement de la crise au lendemain des élections. Pourquoi ? Parce qu'au fil des jours il apparaît clairement que le but des ravisseurs n'est plus tellement d'obtenir satisfaction sur un ou plusieurs points précis – comme on l'avait cru au début du mois de janvier dernier – mais d'humilier et de paralyser la France au point de la faire renoncer à toute présence au Liban.

Qu'on en juge : en dépit des assurances aussi optimistes que vagues du docteur Raad quant à la conclusion d'un accord de principe sur la libération des otages, il semble bien que l'émissaire « agréé » au départ par le Djihad islamique n'ait pas rencontré les ravisseurs. Tout juste des intermédiaires, qui lui auraient remis certains papiers ayant appartenu à Michel Seurat.

Autre indice inquiétant : aucun des trois otages capturés l'an dernier – Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann – ne fait état, dans les déclarations enregistrées par le Djihad, de demandes précises des ravisseurs. C'est la politique générale de la France au Proche-Orient qu'ils critiquent dans des textes préparés à l'avance et bien évidemment contrôlés, sinon dictés, par les ravisseurs.

Dernier « signal » allant dans le même sens : le texte de l'« Organisation de la justice révolutionnaire », revendiquant, vendredi soir, l'enlèvement de l'équipe d'Antenne 2, ne contient lui aussi aucune revendication précise mais stigmatise, pratiquement dans les mêmes termes que ceux employés par le Djihad, la politique française.

L'« Organisation de la justice révolutionnaire » n'est-elle qu'un prête-nom du Djihad islamique, lui-même « bras séculier » du Hezbollah ? La question s'impose d'autant plus que c'est un communiqué signé Djihad islamique qui avait revendiqué, dimanche dernier, l'enlèvement des collaborateurs d'Antenne 2. S'il est impossible pour l'instant de répondre avec certitude à l'interrogation, remarquons cependant que l'apparition d'une nouvelle organisation terroriste interdit d'espérer la libération de tous les otages, même si un accord pouvait être conclu à propos du sort de MM. Carton, Fontaine et Kauffmann. Les « stocks » ont été reconstitués avant même d'être épuisés...

Comment, dès lors, nier que nous sommes en pleine guerre psychologique ? Guerre exacerbée par la volonté des ravisseurs d'utiliser la période électorale pour dramatiser au maximum leur « message » de haine et leur rejet de l'Occident, mais une guerre qui se poursuivra bien au-delà du 16 mars ; tout gouvernement français y sera confronté, à commencer par un éventuel gouvernement Chirac, le chef du RPR passant pour un partisan beaucoup plus convaincu de l'Irak que M. Mitterrand. M. Chirac a bien conscience de la pérennité du danger puisqu'il vient de s'interroger publiquement sur l'utilité pour les médias français de continuer à envoyer des journalistes au Liban.

Gageons que, une fois passées les élections, un débat de fond sur la présence française dans le chaudron libanais ne pourra pas être évité. Il existe déjà, même s'il s'est déroulé jusqu'à présent à huis clos, aux plus hauts niveaux de l'Etat.

JACQUES AMALRIC.

(Lire nos informations page 4.)

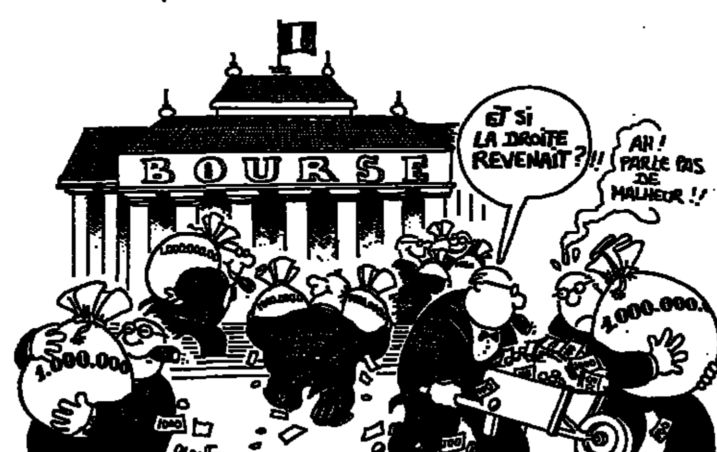
Au seuil de la cohabitation

Près de 7 000 candidats aux élections législatives, et 13 900 aux élections régionales devaient se disputer les suffrages de quelque 37 millions et demi d'électeurs appelés à élire, dimanche 16 mars, 577 députés (dont 555 en métropole) et 1 840 conseillers régionaux à l'occasion d'un seul tour de scrutin.

Dès lundi 17 mars, le gouvernement de M. Fabius expédiera les affaires courantes. Un conseil des ministres est, comme à l'habitude, inscrit sur l'agenda du président de la République pour le mercredi matin (19 mars).

La nouvelle Assemblée ne pourra se réunir de plein droit que le 2 avril. M. Mitterrand et les dirigeants de la majorité parlementaire disposeront donc de plus de deux semaines pour parvenir à un accord sur le choix du premier ministre et la composition du gouvernement.

« Morne », la campagne électorale qui s'achève ? On l'a beaucoup dit ; peut-être à tort. La dernière semaine, en tout cas, a été écrasée, étouffée par une nécessité plus urgente, plus immédiate : le sort des otages français au Liban. Du coup, les socialistes n'ont pu conclure, alors qu'ils avaient misé, précisément, sur cette dernière semaine pour provoquer, autour du président, le sursaut salvateur. Tous les ingrédients y étaient, pourtant : une impressionnante batterie d'indices économiques, tous au « vert », cette fois, un brin de dramatisation, suscitée par les confidences présidentielles sur son éventuel retrait, une mobilisation sans précédent d'artistes, d'intellectuels français et étrangers... De la belle ouvrage, à n'en pas douter. Mais le cœur n'y était pas. Si l'affaire des otages a influencé la campagne, ce n'est pas en suscitant la division (la plupart des responsables politiques y ont résisté), mais bien en privant le pouvoir de cette dernière course...



La droite, elle, n'a pas eu ce handicap. Elle ne s'est privée d'aucune ficelle : M. Lecanuet, président de l'une de ses deux composantes, n'a-t-il pas cédé à la facilité, en se servant de triste manière de l'affaire des otages ? *Le Figaro*, lui, va jusqu'à se transformer en ultime instrument de propagande ; en forme de *« pronostic » (Voir l'encadré page 7).*

Pesante, plutôt que morne, cette campagne le fut aussi parce qu'elle a paru se perdre dans un débat pour initiés, celui de la cohabitation.

Cohabitation hypothétique, dont les contours, par nature, ne peuvent être déterminés à l'avance.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 7.)

Et après... LE MONDE AUJOURD'HUI

L'OPEP en réunion à Genève

Comment arrêter la guerre des prix du pétrole ?

PAGE 16

Les nouvelles procédures d'expulsion

A la suite de la « faute administrative » qui a conduit à l'expulsion vers Bagdad de deux Irakiens, le ministre de l'intérieur a renforcé la réglementation

PAGE 20

Le Monde ÉCONOMIE

Industrie 1981-1986 : les dossiers en suspens

Pages 13 et 14

DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Un roi de France n'abdique pas

Les journalistes étrangers sont des ingrats. Nos élections leur offrent l'occasion de notes de frais parisiennes et de voyages dans des provinces où, étrangement, le Périgord gastronomique et le Lyonnais aux bonnes tables sont régulièrement choisis comme politiquement significatifs et révélateurs. Pourtant, les envoyés spéciaux de la presse internationale ont trouvé la campagne plutôt ennuyeuse. Sans doute attendaient-ils que droite et gauche s'étripent allègrement, ce qui n'est pas le cas.

Comme titre *la Repubblica* (Rome) : « Paris oublie droite et gauche et, en cette année anniversaire du Front popu, le duel se livre sur un ton de bonne éducation. » Bernardo Valli, qui connaît bien la France, en tire la conclusion que 1936 *« est aussi éloigné que le Moyen Age »*. *« Ah*, soupire le *Sunday Telegraph* de Londres, *que cette campagne a donc été grise ! Il n'y a vraiment pas d'enjeu brûlant. Les respectables partis de droite de MM. Chirac et Giscard ont glissé en direction de M. Mitterrand, et la France paraît prête à une période de consensus. »*

A l'opposé l'envoyé spécial de l'*Observer*, qui sait, lui, appâter le grand public découvre en caractères d'affiche « Le rendez-vous de Mitterrand avec la peur ». Il évoque *« l'anxiété parfois diffuse et parfois aiguë des Français »*, surprenante pour les observateurs, qui, *« par comparaison avec le reste du monde, trouvent que les choses ici ne vont pas si mal que ça »*.

Telles sont les impressions – de l'ennui à l'angoisse – de visiteurs peut-être tout simplement découragés par l'ampleur de leur tâche. *Le Soir* de Bruxelles s'effare du nombre de livres politiques publiés récemment : *« Non moins de deux cents ont paru pour éclairer le jugement des Français au moment où ils s'apprêtent à passer aux urnes. Or chacun sait que les Français lisent peu – moins que les Belges, soit dit en passant, – et il est peu probable qu'avant de se prononcer sur le choix de leurs élus ils feuillettent les soixante mille pages mises sur le marché. »* En la matière, le journaliste a fait ce qu'il a pu et il attribue cette marée éditoriale au fait que M. Mitterrand est *« un président-écrivain, féru d'écriture et de lecture »*.

S'il n'était que cela ! Le personnage ondoyant et divers qui préside la République inspire, déroute ou décourage nos confrères étrangers. Le voici vu par le quotidien conservateur libéral suédois *Svenska Dagbladet* : *« Lisse comme une anguille, rusé et terriblement expérimenté, professionnel de la politique depuis quatre décennies. »*

P.-J. FRANCESCHINI.

(Lire la suite page 7.)

L'EMBELLIE DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Equilibre du commerce extérieur

C'est un résultat plutôt décevant qu'a enregistré la France avec son commerce extérieur de février. Certes, celui-ci a été équilibré – et le gouvernement s'est empressé de publier ce troisième indice positif de la semaine, – mais l'étroitesse de la marge dégagée (85 millions de francs pour des échanges atteignant mensuellement 150 milliards de francs) est peu satisfaisante, compte tenu de l'aubaine que représente la réduction de la facture énergétique.

Sur les trois derniers mois (décembre 1985, janvier et février 1986), l'excédent commercial n'est que de 1 milliard de francs. C'est bien peu alors que nos voisins allemands dégagent chaque mois des surplus considérables. Une fois de plus est posé le problème de notre compétitivité, le solde positif de nos échanges industriels s'étant réduit le mois dernier. Il avait déjà diminué de 12,2 milliards en 1985.

Le commerce extérieur en février a ainsi été déficitaire de 1,98 milliard de francs en données brutes, mais excédentaire de 85 millions de francs après correction des variations saisonnières.

En janvier, la balance commerciale avait été déficitaire de 1,8 milliard de francs en données brutes, mais excédentaire de 3,5 milliards de francs en données corrigées. Ainsi, sur les deux premiers mois de 1986, nos échanges commerciaux sont excédentaires de 3,58 milliards de francs si l'on prend en compte les seules données corrigées des variations saisonnières, méthode qui permet de dégager une tendance. Sur la même période de deux mois de 1985, le commerce extérieur avait été déficitaire de 10,4 milliards de francs. Mais la baisse de notre facture « énergie » en février (1 milliard) aurait permis d'attendre un meilleur résultat global.

En données brutes, les exportations totales ont atteint 72,5 milliards de francs et les importations 74,5 milliards de francs. Après correction des variations saisonnières, les ventes montent à 73,9 milliards de francs (– 2,9 % par rapport à février 1985) et les importations à 73,8 milliards de francs (– 8,5 % en un an).

WASHINGTON DÉNONCE « LA TYRANNIE DE GAUCHE COMME DE DROITE »

La nouvelle doctrine Reagan

De notre correspondant

Washington. – A l'appui de sa demande de crédits d'assistance militaire en faveur des contras anti-sandinistes, M. Reagan a adressé vendredi 14 mars au Congrès un long document justifiant cette requête par la nécessité pour les Etats-Unis de soutenir la *« révolution démocratique »* qui, selon lui, secoue les continents à l'aube du troisième millénaire. Exposé global de la vision du monde sur laquelle s'appuie aujourd'hui la politique étrangère de la Maison Blanche, ce texte confirme partiellement une évolution de l'attitude américaine vis-à-vis des dictatures de droite, tout en réaffirmant à l'égard de Moscou une fermeté que n'a décidément pas entamée *« l'esprit de Genève »*.

La grande nouveauté par rapport aux premières années du reaganisme est introduite par une courte phrase : *« Le peuple américain croit dans les droits de l'homme et s'oppose, quelle que soit sa forme, à la tyrannie de gauche comme de droite. »* Il s'agit là d'une évolution profonde puisque la théorie qui prévalait auparavant, après avoir été développée par l'ancienne ambassadrice à l'ONU, Mme Kirkpatrick, était que les régimes *« autoritaires »* étaient intrinsèquement moins pervers que les régimes totalitaires, car plus susceptibles d'érosion et sans hostilité à l'égard des Etats-Unis.

On peut d'autant moins sous-estimer cette évolution que, après avoir facilité les transitions vers la démocratie aux Philippines et en Haïti, Washington vient maintenant de hausser le ton *(le Monde* du 14 mars) contre les gouvernements du Chili et d'Afrique du Sud. Au moins parce que M. Reagan a beaucoup apprécié d'être tant applaudi après les départs pacifiques de MM. Duvalier et Marcos, il est à peu près certain maintenant que les Etats-Unis auront beaucoup moins d'hésitation que par le passé à laisser chasser du pouvoir des dictateurs considérés autrefois comme d'indispensables remparts contre le communisme.

La lecture du document présidentiel titré : « Liberté, sécurité régionale et paix globale » montre cependant les limites du changement, car, à l'exception de l'Afrique du Sud, il n'est fait mention d'aucun pays pro-occidental dans lequel la *« révolution démocratique »* devrait être aidée.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

RENDEZ-VOUS

Dimanche 16 mars

– *Suisse* : Référendum sur l'ONU.

– *Genève* : Conférence de l'OPEP.

– Suite de la tournée de M. Philip Habib en Amérique centrale.

Vendredi 21 mars

– M. George Shultz à Paris.

Samedi 22 mars

– *Bangladesh* : Grève générale.

– M. Shultz en Turquie.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A VINGT ANS, LE RETRAIT DE LA FRANCE DE L'ORGANISATION MILITAIRE DE L'OTAN

De Gaulle : « Si je ne l'avais pas fait, personne ne l'aurait osé après moi »

Il y a vingt ans, à la mi-mars 1966, le général de Gaulle décidait que la France devait quitter l'organisation militaire de l'OTAN tout en restant membre de l'alliance. M. Hervé Alphand était à l'époque secrétaire général du Quai d'Orsay.

Au lendemain de la dernière guerre, la volonté de maintenir la grande alliance qui avait eu raison de l'Allemagne hitlérienne inspirait la diplomatie des Etats occidentaux. La France, en particulier, cherchait et proposait des solutions d'entente en essayant de ne se lier exclusivement ni aux Russes ni aux Anglo-Saxons.

Le sort de l'Allemagne donnait lieu à d'interminables palabres entre Américains, Soviétiques, Britanniques et Français, palabres au demeurant sans conclusion. Notre rêve, entretenu jusqu'à sa mort par Roosevelt et partagé par nos alliés occidentaux, restait toujours de maintenir les relations du temps de guerre. Je me rappelle l'échange de toasts entendu à Londres en mai 1946 à la fin d'un dîner : « *La France*, disait notre ministre des affaires étrangères, Georges Bidault, *souhaite que ne se forment pas dans le monde d'aujourd'hui de nouveaux blocs comme ceux qui existaient avant la guerre.* » A quoi son collègue soviétique Molotov répondait déjà : « *Nous considérons qu'il existe certains blocs parfaitement utiles et souhaitables.* »

Peu à peu, cependant, il nous fallait revenir sur nos illusions. Les vraies questions, celle du retrait de toutes les forces sur leurs frontières, celle d'élections libres dans toute l'Europe, demeuraient sans réponse. Autrement dit, les principes clairement énoncés dans la déclaration de Yalta n'étaient pas appliqués.

Devant la faiblesse de l'Occident, le pacte de l'Atlantique nord signé en 1949, simple alliance, ne nous paraissait pas suffisant. Il fallait y superposer une véritable organisation de la défense occidentale. Le Conseil atlantique, au rang des suppléants des ministres des affaires étrangères, en était chargé. Tout était à faire : il n'existait aucun plan pour l'établissement d'une force unifiée, aucun programme pour le financement de ses armements, aucune direction pour sa composition, son commandement, aucune disposition pour la politique à mener dans tous ces domaines : diplomatique, militaire, stratégique, économique.

La réunion de Londres

Le 25 juillet 1950, nous nous réunissions donc à Londres. Pour la première fois, sur la base de *memoranda* établis par la délégation française, et suivant les directives de René Pleven, un programme d'ensemble est établi, tenant compte de la nécessité de défendre l'Europe entre le Rhin et l'Elbe, le plus loin possible à l'Est. De même sont décidés nos programmes d'armement, le renforcement de la présence américaine et britannique sur le continent, la nomination du général Eisenhower comme commandant en chef, le principe de l'association de la République fédérale d'Allemagne à l'effort commun. Voilà où nous conduisaient les menaces de l'hégémonie stalinienne, la bombe atomique soviétique et la guerre de Corée.

Qui pourrait dire que cet ensemble de mesures n'ait pas contribué, au moins par ses effets de dissuasion, au maintien de la paix dans les années 50 ?

Dix ans plus tard, le décor international s'est profondément modifié. Le général de Gaulle est au pouvoir et, dès 1961, il exprimait dans ses conversations privées sa volonté de voir la France se retirer de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord.

Entre les « mastodontes »

Sans doute admettait-il que l'OTAN avait été justifiée au moment où elle fut conçue et avait rendu un service réel. Mais, le temps ayant passé, la pensée du général allait jusqu'à dénoncer le pacte atlantique pour le remplacer par des accords bilatéraux entre la France et ses alliés. Couve de Murville, son ministre des affaires étrangères, le persuada qu'il était possible d'atteindre ses buts sans renoncer à l'alliance. Sa rédaction est telle en effet que nous pouvons lui rester fidèles et nous contenter d'écarter sa superstructure militaire, établie par simples accords entre gouvernements, non soumise à ratification des Parlements, et donc révocable.

Les Américains étaient évidemment très hostiles à cette démarche. Pour eux, une organisation intégrée était nécessaire afin d'assurer dès le temps de paix la cohésion des forces alliées qui a fait si cruellement défaut en 1914 et en 1939. Ils soulignaient qu'il faut accepter un degré d'intégration pour « enchaîner » l'Allemagne à l'Occident. Leurs cris, leurs menaces, leurs plaintes, laissent de Gaulle entièrement froid. Il voit plus loin : il pense à une France qui, entre les « mastodontes », établirait en Europe un havre de paix, de civilisation, de sagesse, une France dont les voies s'ouvriraient aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est, en Afrique qu'en Chine, et dont l'action éviterait au monde les horreurs d'une guerre nouvelle. Il prépare aussi son voyage à Moscou.

Staline est mort. La menace soviétique sur l'Europe s'estompe. Le temps de la détente approche. Et puis la guerre, si elle devait éclater, ne prendrait pas la forme de 1914 ou 1940, alors que des unités immenses d'hommes et de machines franchissaient des frontières pour s'affronter. La guerre mondiale – à laquelle il est difficile de croire – serait celle des fusées et des armes atomiques dépendant principalement de Washington et de Moscou.

A ces raisons techniques d'un retrait de la France de l'OTAN, s'ajoute chez de Gaulle un « sentiment » qui découle de cette fameuse « idée de la France ». Sentimentalement, il a horreur de la présence physique de forces étrangères (elles comprennent vingt-six mille hommes) sur notre territoire. Il n'admet pas que, sauf circonstances exceptionnelles (qui, en 1966, ont disparu), nous soyons soumis à une autorité militaire qui ne soit pas la nôtre. Au surplus, nous ne renouvelons pas les fautes des deux derniers conflits mondiaux puisque nous maintenons l'alliance complétée par certains accords bilatéraux.

Les Etats-Unis furieux

Je suis donc chargé d'expliquer à nos alliés que la France se retire de l'organisation militaire, tout en restant fidèle à l'alliance, parce que les circonstances de 1966 ne sont plus celles de 1950. Nous ne participerons donc plus au commandement de Centre-Europe (comme déjà nous avons dégagé notre flotte de la Méditerranée), ni au groupe permanent de Washington, ni au comité militaire. Cela entraînera le déménagement hors de France des états-majors atlantiques de Rocquencourt et de Fontainebleau, notre remplacement dans les différents commandements de l'OTAN ; mais nous désirons que des liens s'établissent par des moyens appropriés entre états-majors nationaux et états-majors atlantiques. Tout en liquidant à l'amiable nos accords concernant les voies de communication, aérodromes, etc., nous offrons à nos alliés d'établir par voie d'accords bilatéraux des facilités dans nos ports, dans notre espace aérien, sur nos routes pour le temps de guerre. Nous supporterons notre part des charges résultant de ces transferts. Nos forces stationnées en Allemagne dépendront désormais, non du commandement de l'OTAN, mais uniquement et directement de nous-mêmes. Nous réglerons leur statut en accord avec le gouvernement allemand et fixerons par des ententes d'états-majors leurs contacts avec les autres forces de l'alliance, l'emploi des moyens de transmission et de communication, etc. Sur le plan politique, nous continuons à participer au Conseil prévu à l'article 9 du pacte et assurons toutes nos obligations d'entraide, y compris celles de l'article 5.

L'accueil réservé à nos démarches fut évidemment mitigé : les petites nations semblaient indifférentes, les Etats-Unis furieux, la Grande-Bretagne apitoyée, l'Allemagne soucieuse de maintenir de bonnes relations avec nous et la présence de nos forces sur son territoire et à Berlin.

Quelques mois plus tard, tout était rentré dans l'ordre et notre décision acceptée. « *Si je ne l'avais pas fait*, me dit de Gaulle, *personne n'aurait osé prendre cette décision après moi.* »

Aujourd'hui, l'immense majorité des Français, quelle que soit leur tendance politique, approuvent notre appartenance à l'alliance, « *fondement de la sécurité en Europe* », et le retrait de l'OTAN tel que l'a voulu il y a vingt ans le général de Gaulle.

HERVÉ ALPHAND,
ambassadeur de France.

IL Y A TRENTE ANS

L'indépendance de la Tunisie

20 mars 1956. MM. Christian Pineau, ministre français des affaires étrangères, et Tahar Ben Ammar, chef du gouvernement de la régence tunisienne, signent à Paris le protocole d'accord qui met fin au protectorat instauré soixante-quinze ans plus tôt par le traité du Bardo. Le texte porte : « *En conséquence, la France reconnaît solennellement l'indépendance de la Tunisie. Il en découle : a) que le traité conclu entre la France et la Tunisie le 12 mai 1881 ne peut plus régir les rapports franco-tunisiens ; b) que celles des dispositions des conventions du 3 juin 1955* (sur l'autonomie interne) *qui seraient en contradiction avec le nouveau statut de la Tunisie, Etat indépendant et souverain, seront modifiées ou abrogées.* »

Ainsi la Tunisie accède-t-elle à l'indépendance dix-huit jours après le Maroc de Mohamed V, alors que s'intensifie la guerre d'Algérie, déclenchée le 1er novembre 1954. Pour Habib Bourguiba, c'est la consécration de la lutte de libération qu'il mène à la tête du Néo-Destour, parti qu'il a fondé le 2 mars 1934. Cette victoire n'était pas acquise, car, lorsque la question avait été soumise à Guy Mollet, président du conseil, sa première réaction avait été d'hostilité : « *Encore une indépendance, mais c'est la curée !* »

Tunis en état de siège

Seule une poignée de Français clairvoyants avait agi à bon escient, notamment Pierre Mendès France, qui avait renversé le cours de l'histoire en se rendant le 31 juillet 1954 au palais de Carthage pour promettre l'autonomie interne, le résident général Louis Perillier et Edgar Faure, au rôle déterminant.

Lorsque Bourguiba avait regagné la Tunisie, le 1er janvier 1955, après avoir passé une dizaine d'années en prison ou en exil, son retour triomphal avait persuadé les Tunisiens que l'indépendance, inéluctable, serait facilement acquise. C'était méconnaître la complexité des situations des deux côtés de la Méditerranée et le poids des ultras dans les deux camps, comme le prouvent les premières négociations entamées à Paris par le Combattant suprême dans les tout premiers jours de février 1956.

Bourguiba se présente comme le seul interlocuteur valable par rapport à Lamine Bey, qui n'a plus guère de poids, et à son principal rival, Salah Ben Youssef, secrétaire général du parti, qui s'est réfugié en Libye. Bourguiba et Mohamed V avaient besoin de l'indépendance pour mettre un terme aux actions des armées populaires qui risquaient de les déstabiliser et souhaitaient, dans le même temps, amorcer le développement économique en coopération avec la France. Indépendance et développement impliquaient cependant la nationalisation des biens des colons, mesure qui provoquait des tensions avec Paris. La capitulation de Guy Mollet devant les Français d'Algérie durant la « journée des tomates », le 6 février, n'échappe pas aux fellaghas tunisiens. Le 11, un tract signé de Tahar Lassoued, « *commandant général de l'armée de libération nationale tunisienne* » et partisan de Ben Youssef, appelle à « *combattre (...) ceux qui ont trahi la mission sacrée de la patrie* », à savoir les membres du bureau politique du Néo-Destour accusés de compromission avec le colonialisme. On assiste à une recrudescence du terrorisme en Tunisie : les attentats se multiplient.

Dans ce contexte, les entretiens entre Guy Mollet et Bourguiba ne peuvent être qu'orageux, chacun menaçant de rompre. L'action de M. Savary permet cependant de relancer les négociations, qui reprennent le 17 février et aboutissent finalement le 20 : on a pris conscience, à Paris, qu'un embrasement général du Maghreb ne faciliterait pas la « pacification », déjà difficile, de l'Algérie. Mais le climat est lourd. Bourguiba décolle de Villacoublay à bord d'un avion militaire spécial pour regagner Tunis, qui est pratiquement en état de siège, les forces françaises ayant déployé leurs chars dans la capitale.

Le triomphe du Combattant suprême

Au cours d'un meeting au stade municipal, Bourguiba déclare : « *Je ne dormirai pas tant que coulera le sang de nos frères algériens* », et exalte l'indépendance acquise officiellement ce 20 mars. Pourtant, la fête nationale, la Fête de la victoire, demeurera fixée au 1er juin en souvenir de ce jour de 1955 où le peuple en liesse avait eu vraiment le sentiment d'être redevenu maître de son destin.

Bourguiba veut aller vite pour bâtir la Tunisie moderne. Le 25 mars, pour la première fois de leur histoire, les Tunisiens élisent une Assemblée constituante au suffrage universel. Le 8 avril, le Combattant suprême en est élu président par acclamations. Le bey, qui avait assisté à la première séance, se retire discrètement et ne reviendra pas : il s'est sans doute rendu compte que les jours de la régence sont comptés.

Le 18 juin, Bourguiba, président du conseil, proclame à Tataouine : « *L'indépendance contient en puissance l'évacuation des troupes étrangères, exactement comme l'autonomie contenait en puissance l'indépendance. Cette évacuation se réalisera au fur et à mesure de la constitution de notre armée nationale.* » Alors que les coups d'Etat militaires fleurissent dans le tiers-monde, il affirme la prééminence du pouvoir civil sur l'armée et brisera dans l'œuf une tentative de putsch. Le 13 août, il promulgue le code de la famille, texte révolutionnaire à l'échelle du monde islamique, puisqu'il invoque l'esprit du Coran pour interdire la répudiation et la polygamie. De nombreux projets sont mis en chantier, notamment dans les domaines de l'éducation et du développement. Puis, le 25 juillet 1957, l'Assemblée constituante, comme si elle procédait à une simple formalité, abolit la monarchie et proclame la République. Le 8 novembre, Habib Bourguiba en devient le premier président.



ROUIL.

La double indépendance du Maroc et de la Tunisie avait suscité chez les plus lucides l'espoir d'un règlement rapide du conflit algérien. On sait que les espoirs et les efforts de paix de Bourguiba furent compromis par l'interception de l'avion de Ben Bella et l'expédition de Suez.

La guerre d'Algérie devait se poursuivre jusqu'en 1962, permettant aux éléments radicaux d'écarter, au fur et à mesure, les modérés.

PAUL BALTA.

...ON MILITAIRE...
s fait,
noi »

Étranger

SOUS L'ACCUSATION D'ESPIONNAGE

L'URSS expulse un diplomate américain

De notre correspondant

Moscou. – L'URSS a riposté à sa manière à la décision du président Reagan de réduire d'autorité les effectifs des différentes missions soviétiques auprès de l'ONU. La Maison Blanche avait décrété le 7 mars que les effectifs des délégations de l'URSS, de l'Ukraine et de la Biélorussie aux Nations unies devraient diminuer de 38 %. La forme de cette décision est sans appel puisqu'il s'agit d'un *« ordre exécutif »* du président...

La *Pravda* de samedi 15 mars publie en dernière page l'entrefilet suivant : *« Michael Sellers, deuxième secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, a été appréhendé le 10 mars en flagrant délit lors d'une rencontre secrète avec un citoyen soviétique recruté par les services de renseignement américains (...). Michael Sellers a été déclaré* persona non grata *pour ses actes d'espionnage contraires à la loi. »* La *Pravda* précise que le citoyen soviétique a été *« arrêté »* et qu'une *« instruction »* a été ouverte contre lui.

Les formules utilisées dans ce texte très court, qui émane directement du KGB, laissent penser que le Soviétique en question risque la peine de mort, s'il ne l'a déjà subie. Le diplomate américain, pour sa part, devrait regagner incessamment les Etats-Unis. L'ambassade américaine se refusait ce samedi 15 mars à tout commentaire et même, d'ailleurs, à toute information à ce sujet.

Le lien entre l'*« ordre exécutif »* du président Reagan et l'expulsion de M. Sellers n'apparaît nulle part dans les médias soviétiques. L'agacement des officiels devant la décision unilatérale américaine de faire passer de 275 à 170, d'ici le 1er avril 1988, les effectifs des diverses missions soviétiques auprès de l'ONU est cependant déjà une indication. Tass a d'ailleurs publié ces derniers jours un nombre respectable de dépêches critiquant cette mesure.

Le puzzle des relations soviéto-américaines se complique encore un peu plus avec la nomination, annoncée vendredi soir, de M. Youri Doubinine comme représentant permanent de l'URSS à l'ONU. Né en 1930, M. Doubinine est entré dans la carrière diplomatique en 1955 et a été notamment en poste à Paris de 1964 à 1968. Il était ambassadeur en Espagne depuis 1970.

M. Doubinine remplace à New-York M. Oleg Troyanovsky qui a été *« affecté à d'autres fonctions »*, non précisées. M. Troyanovsky était membre suppléant du comité central lors du vingt-septième congrès. Il est difficile de savoir quelle direction va prendre désormais sa carrière.

Un mouvement de personnel sans précédent a secoué l'« establishment » diplomatique soviétique chargé des relations avec les Etats-Unis. M. Dobrynine, éternel ambassadeur soviétique à Washington, est rentré récemment à Moscou, où il occupe désormais un siège au secrétariat du parti en tant que spécialiste des affaires étrangères. Nul ne sait qui va lui succéder à Washington.

Ces rumeurs font état d'une possible nomination de M. Vorontsov, actuellement ambassadeur à Paris. D'autres informations, à mettre tout autant au conditionnel, mais qui semblent plus anciennes, mettaient en avant le nom de M. Victor Komplektov, vice-ministre des affaires étrangères. L'intéressé donnait vendredi un briefing. Il a relevé avec humour que ce n'était déjà pas si mal d'être vice-ministre des affaires étrangères et qu'il conserverait cette fonction au moins pendant la durée de ce briefing...

DOMINIQUE DHOMBRES.

Malaisie

Tension croissante au Sabah

De nouveaux incidents ont éclaté, jeudi 13 mars, dans l'Etat malaisien du Sabah, sur la côte nord de l'île de Bornéo, où deux femmes ont été brûlées vives dans un incendie criminel, et au moins trois bombes ont explosé, tandis que la tension s'accroissait entre les communautés chrétienne et musulmane. Les explosions, dont une dans la banlieue de la capitale de l'Etat, Kota-Kinabalu, n'ont pas fait de victimes, a indiqué la police. Mercredi déjà, quatre personnes avaient été blessées dans cette ville, lors de l'explosion de treize bombes (*le Monde* du 14 mars).

L'incendie qui a coûté la vie aux deux femmes a également détruit dix-huit boutiques dans la ville de Tawau, sur la côte sud-est de l'Etat, où, selon la police, des incendiaires ont tenté de mettre le feu à deux autres bâtiments. Plusieurs centaines de musulmans ont, par ailleurs, manifesté devant la principale mosquée de Kota-Kinabalu après la découverte de croix peintes sur le mur de l'édifice. Selon l'agence nationale Bernama, les manifestants portaient des banderoles, mais aucun incident n'a été enregistré. – (*AFP.*)

Une série de revers pour M. Mahathir

Cette tension intervient après la dissolution, le 26 février, de l'Assemblée de l'Etat. Le premier ministre régional, M. Kitingan, catholique et vainqueur contesté des élections d'avril 1985, avait perdu la majorité au sein de l'Assemblée à la suite de la défection d'une dizaine de députés, certains lui reprochant l'aggravation de la situation économique et l'accroissement de tensions raciales et religieuses au sein d'un Etat où les musulmans forment près de la moitié de la population (*le Monde* du 28 février).

Pour M. Mahathir Mohamad, premier ministre de Malaisie depuis 1981 et qui doit faire face à une nouvelle échéance électorale en 1987 au plus tard, le Sabah constitue un échec supplémentaire. La crise est en effet ouverte entre lui et son ancien second, M. Musa Hitam, forte personnalité, qui a démissionné, le 27 février, de ses fonctions de vice-premier ministre et ministre de l'intérieur, sa *« loyauté »* ayant été mise en cause par le chef du gouvernement fédéral (*le Monde* daté 3 mars).

En outre, la coalition gouvernementale est affaiblie par l'implication de l'un de ses principaux dirigeants, M. Tan Koon Swan – chef du principal parti chinois de Malaisie – dans un scandale financier (*le Monde* du 24 janvier). La couverture offerte par la plus importante banque nationalisée de Malaisie, la banque Bumiputra, aux activités douteuses de M. Tan, risque, enfin, d'éclabousser plusieurs dirigeants du pays. Le gouvernement s'est senti obligé de publier un Livre blanc, remis au Parlement fédéral le 11 mars, pour démentir toute implication du premier ministre et de ses principaux collaborateurs dans cette affaire.

J.-C. P.

Afghanistan

● *Huit morts dans un attentat.* – Huit civils afghans ont été tués et neuf autres blessés par l'explosion d'une bombe à bord d'un autobus dans la province d'Herat (*ouest du pays*), a rapporté vendredi 14 mars Radio-Kaboul. La bombe avait été déposée mercredi à bord de ce bus par des *« contre-révolutionnaires »*, a déclaré la radio officielle. – (*AFP.*)

CENT TRENTE GOUVERNEMENTS REPRÉSENTÉS A STOCKHOLM

Les obsèques d'Olof Palme devaient être l'occasion de divers entretiens diplomatiques

Les obsèques du premier ministre suédois, Olof Palme, assassiné le 28 février, devaient être marquées, ce samedi 15 mars, par plusieurs rencontres diplomatiques entre les nombreux dirigeants étrangers – dont le président Mitterrand – présents à cette occasion à Stockholm.

Un entretien était notamment prévu entre le président du conseil des ministres d'URSS, M. Ryjkov, et le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz. Il s'agit de la première rencontre soviéto-américaine de haut niveau depuis le sommet de Genève au mois de novembre dernier. Elle intervient alors que Moscou et Washington ne parviennent pas à se mettre d'accord sur la date d'un nouveau sommet cette année, aux Etats-Unis, et au moment où le président Reagan vient d'adresser à M. Gorbatchev une nouvelle proposition concernant le contrôle des essais nucléaires.

Moscou, de son côté, a proposé aux Etats-Unis d'entamer, dès le mois d'avril prochain, des conversations bilatérales en vue de l'interdiction totale de ces essais.

De notre correspondant

Stockholm. – La capitale suédoise, qui n'a sans doute jamais connu de tels embouteillages en raison de mesures de sécurité exceptionnelles, s'apprêtait samedi 15 mars à vivre des cérémonies qui devaient être tout à la fois un hommage au premier ministre disparu, Olof Palme, une manifestation des responsables politiques du monde entier contre la violence et un imposant rassemblement de la gauche internationale. Les gouvernements de cent trente pays devaient être représentés, souvent à un niveau élevé ; seuls l'Afrique du Sud, le Chili et le Paraguay n'ont pas été invités (1).

MM. Papandréou, premier ministre grec, Felipe Gonzalez, président du gouvernement espagnol, et Bettino Craxi, premier ministre italien, ont été parmi les premiers à venir déposer des bouquets de roses à l'endroit où M. Palme a été abattu d'un coup de revolver dans le dos le 28 février.

La cérémonie civile, en présence de la famille royale, de mille cinq cents invités et autant de gardes du corps devait avoir lieu à l'hôtel de ville de Stockholm, transformé en forteresse pour la circonstance. MM. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, Rajiv Gandhi au nom de l'Initiative des cinq continents pour le désarmement, Kalevi Sorsan, chef du gouvernement finlandais, et Willy Brandt pour l'Internationale socialiste, sont les quatre personnalités étrangères qui devaient prendre la parole dans la Salle dorée décorée par les drapeaux rouges des deux cent quatre-vingt-quatre communes ouvrières de Suède. Après quoi, le catafalque, tiré par six jeunes gens, devait traverser les rues principales de Stockholm, jusqu'au cimetière de l'église Adolf-Fredrik, où repose déjà Hjalmar Branting, l'un des quatre chefs du Parti social-démocrate suédois depuis sa création, en 1889.

Plusieurs centaines de milliers de personnes, venant de toutes les régions de Suède, sont arrivées, vendredi et samedi, à Stockholm pour suivre le cortège funèbre. Pour des raisons de sécurité aisément compréhensibles, aucune personnalité politique étrangère n'a été autorisée à y participer. Les invités de marque restent à l'hôtel de ville, et deux heures sont prévues dans les différents salons pour des entretiens politiques.

Les funérailles d'un homme d'Etat donnent lieu souvent à un « ballet diplomatique ». Plus de vingt présidents ou premiers ministres ainsi qu'une trentaine de ministres des affaires étrangères étaient à Stockholm depuis samedi matin 15 mars. Le secrétaire d'Etat américain, George Shultz, et le chef du gouvernement soviétique, M. Nicolai Ryjkov, étaient déjà convenus de se rencontrer dans la journée.

ALAIN DEBOVE.

(1) Parmi les personnalités invitées « à titre privé » par la famille et le PS suédois figuraient notamment MM. Régis Debray, Michel Rocard, Alberto Moravia et Helmut Schmidt.

M. Reagan propose à Moscou une nouvelle méthode de contrôle des essais nucléaires

Washington (AFP). – Dans une déclaration publiée vendredi 14 mars par la Maison Blanche, le président Reagan annonce qu'il a adressé au numéro un soviétique, M. Gortbatchev, une lettre lui présentant *« une proposition nouvelle, très précise et importante, concernant la limitation des essais nucléaires, une proposition qui pourrait être mise en application immédiatement »*.

Il s'agit, poursuit le président, d'une *« nouvelle méthode technique spécifique, connue sous le nom de CORRTEX, qui doit permettre aux Etats-Unis et à l'URSS d'améliorer la vérification et de s'assurer du respect des traités »* sur la limitation des explosions nucléaires souterraines à usage militaire et pacifique, signés en 1974 et 1976 mais jamais ratifiés par les Etats-Unis.

M. Reagan indique qu'il a invité Moscou à envoyer des experts au centre d'essais nucléaires du Nevada pour assister à une explosion atomique dans la troisième semaine d'avril et *« discuter des méthodes de vérification pour ouvrir la voie à la résolution des graves préoccupations qui ont été soulevées dans ce domaine »*.

Le président américain ajoute qu'il s'est engagé auprès de M. Gorbatchev à œuvrer en faveur de la ratification par le Sénat des deux traités sur la limitation des essais nucléaires si un accord pouvait être obtenu avec Moscou sur *« l'utilisation d'un système efficace de vérification incorporant une telle méthode »* de mesure.

La méthode CORRTEX proposée est une technique de mesure hydrodynamique de la propagation souterraine des ondes de choc provenant d'une explosion nucléaire, indique le président Reagan, en précisant qu'il avait fourni au dirigeant soviétique une description technique de ce procédé.

« Dans cette nouvelle initiative, ajoute-t-il, *j'appelle l'Union soviétique à se joindre à nous sans délais dans des discussions bilatérales en vue de parvenir à un accord sur des améliorations essentielles de la vérification des traités. »*

Le numéro un soviétique a proposé depuis l'été dernier aux Etats-Unis de se joindre à l'URSS en adoptant un moratoire sur les essais nucléaires, et il vient d'affirmer qu'il était prêt à proroger ce moratoire unilatéral (qui arrive à expiration à la fin de mois) tant que les Etats-Unis ne procéderont pas à une explosion atomique.

● *Nouveau négociateur américain à Genève.* – Le président Reagan a confié, vendredi 14 mars, à M. Ronald Lehman le dossier des armements stratégiques aux négociations américano-soviétiques de Genève sur le désarmement nucléaire et spatial, en remplacement de M. John Tower, qui a démissionné récemment.

M. Lehman, quarante ans, adjoint de M. Tower à Genève, était également depuis janvier 1985 chargé des questions de défense et de désarmement au sein du conseil national de sécurité de la Maison Blanche.

Spécialiste des questions de défense, le nouveau négociateur américain avait auparavant été sous-secrétaire d'Etat adjoint à la défense pour les questions relatives aux armes nucléaires et au désarmement.

Originaire de Californie, il a également participé aux discussions américano-soviétiques sur la non-prolifération nucléaire et sur l'amélioration des communications entre Washington et Moscou. – (*AFP.*)

Quatre nominations d'ambassadeurs

Au tour extérieur : M. Michel de La Fournière à Port-au-Prince

Une nouvelle nomination d'ambassadeur au tour extérieur a été annoncée, vendredi 14 mars, par le Quai d'Orsay : celle de M. Michel de La Fournière, ancien secrétaire national du Parti socialiste, nommé ambassadeur de France en Haïti, en remplacement de M. François-Claude Michel.

[Né en 1933, agrégé d'histoire, M. de La Fournière a été, de 1965 à 1968, professeur à l'Ecole normale d'instituteurs d'Orléans, puis, de 1968 à 1981, professeur de classes préparatoires aux grandes écoles au lycée Pothier dans la même ville. Issu de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) et de l'Union des étudiants de France (UNEF), il s'est lié à M. Michel Rocard au PSU. M. de La Fournière a ensuite suivi le même itinéraire que M. Rocard en adhérant au Parti socialiste en 1974. Il est devenu membre du secrétariat national du PS, chargé des droits de l'homme et des libertés en octobre 1981, au lendemain du congrès de Valence. Ses activités lui avaient valu, à l'époque, une longue polémique avec M. Pierre Joxe. De 1981 à 1983, il a assumé les fonctions de conseiller technique auprès de M. J.-P. Cot, ministre de la coopération et du développement. Il était conseiller culturel, scientifique et de coopération technique à Alger depuis 1983.]

∴

Le ministère des relations extérieures a annoncé trois autres nominations d'ambassadeurs :

M. Jean Gory en Nouvelle-Zélande

[Né en 1925, diplômé de l'Ecole des langues orientales, M. Jean Gory est un spécialiste de l'Asie, où il a accompli l'essentiel de sa carrière, à l'exception d'un séjour à Washington (1966-1969). Il a été ainsi en poste à Hongkong, à Pékin, à Saigon, à Tokyo et à Bombay. Sous-directeur à l'administration centrale (Asie-Océanie) de 1978 à 1981, il avait été nommé en 1982 ambassadeur à Islamabad.]

Mme Christiane Malitchenko en Hongrie

[Mme Christiane Malitchenko, née en 1924, est diplômée de l'Ecole des langues orientales. Outre plusieurs séjours à l'administration centrale – à la direction d'Europe notamment, – elle a été en poste à Belgrade, à Varsovie et à Washington. Ambassadeur à Sofia de 1975 à 1980, elle avait été nommée à Oslo au mois de novembre 1981.]

M. Henri Ourmet en Finlande

[Né en 1928, M. Henri Ourmet est un ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Après avoir servi dans les années 50 à l'administration centrale puis auprès du ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, il a été plus tard en poste à Washington, à Bonn, de nouveau à Paris puis à Alger et à Milan, où il fut consul général de 1981 à 1984. Il était depuis un an ambassadeur auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg, où il a laissé sa place à M. Jacques Huyghes des Etages, médecin et député de la Nièvre, qui n'était pas en position éligible sur la liste socialiste de ce département pour les élections du 16 mars.]

A travers le monde

COLOMBIE

La mort du chef du mouvement de guérilla M-19 est confirmée

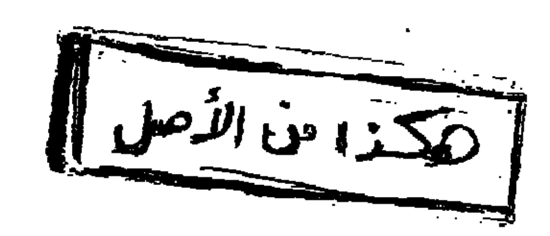
Bogota. – *Les autorités colombiennes ont confirmé, vendredi* 14 mars, que le chef du mouvement de guérilla M-19 (extrême gauche), Alvaro Fayad Delgado, avait été tué jeudi au cours d'une opération menée par la police dans la capitale. Le chef guérillero *était armé et a tenté de résister aux forces de l'ordre. Selon* certaines sources, une femme a été également tuée dans la fusillade. Il s'agirait de Vera Grabe, militante connue et porte-parole du M-19, d'ascendance allemande.

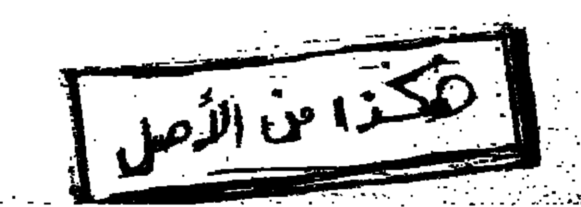
Né à Cali, en 1950, à l'ouest du pays, Alvaro Fayad Delgado, qui avait fait des études de droit, était considéré comme le stratège de la ligne dure du M-19, dont il était devenu le chef en février 1985 après la destitution d'Ivan Marino Ospina, un ancien militaire. En octobre 1983, les deux hommes avaient rencontré, pour la première fois, à Madrid, M. Belisario Betancur, actuel président de la République. Cette recherche d'une solution pacifique au problème *de la guérilla avait toutefois échoué. L'occupation du palais de jus*tice de Bogota en novembre dernier a été attribuée au chef du M-19. Le bilan de cette action, à laquelle le gouvernement devait mettre fin par la force, est officiellement de cent quinze morts. – (*AFP.*)

MAROC

Nomination d'un vice-premier ministre

M. Azzedine Laraki, ministre de l'éducation nationale, a été nommé au poste de vice-premier ministre. Le roi a pris cette décision annoncée le vendredi 14 mars, en raison de l'état de santé du premier ministre, M. Karim Lamrani, *« qui a besoin de quelques soins et de repos »,* précise-t-on de source officielle. *Aucune* indication n'a été donnée sur la maladie de M. Lamrani ni sur la durée de son « repos ». Agé de cinquante-quatre ans, M. Laraki continuera d'assumer les fonctions de ministre de l'éducation nationale, auxquelles il avait été nommé en 1977. – (*AFP., AP.*)





Étranger

Equateur

L'armée a mis fin à la rébellion du général Vargas

Quito (*AFP*). — L'armée équatorienne a mis fin, vendredi 14 mars, à la rébellion du général Vargas en investissant la base aérienne de la capitale, dont il s'était emparé depuis la veille avec l'appui de quelques dizaines de partisans, quatre personnes ont été tuées au cours de la fusillade, dont deux civils. Le général rebelle, qui avait pu s'échapper du camp militaire au moment de l'assaut, a été arrêté quelques heures plus tard, alors qu'il se cachait dans un supermarché. A Washington, le département d'Etat a condamné le soulèvement militaire, estimant qu'il aurait pu mener à une *« situation dangereuse »* pour le gouvernement démocratiquement élu de ce pays.

C'est peu avant midi (heure locale) que des troupes spéciales de l'armée ont commencé à investir la base aérienne de Quito en état d'insoumission depuis la veille, le général Vargas ayant appelé la population à se soulever contre le pouvoir. L'ancien chef de l'aviation avait auparavant rejeté un ultimatum des autorités lui intimant l'ordre de se rendre afin d'éviter toute effusion de sang. Quelques instants avant l'attaque, le mutin avait déclaré à des journalistes, dont l'envoyé spécial de l'AFP, que *« le seul accord possible était la démission du président de la République et la formation d'un gouvernement civil et militaire »*, ajoutant : *« Quand on commence quelque chose, il faut aller jusqu'au bout. »* Confirmant en quelque sorte l'accusation de *« conspiration politique »* lancée par le président Febres contre l'action du général Vargas, ce dernier avait indiqué que son geste ne s'apparentait pas seulement à une *« insubordination militaire »*, mais avait aussi des motifs « politiques ».

Eviter un affrontement sanglant

Il n'a pas fallu plus d'une heure aux commandos de l'armée pour se rendre maîtres de la base rebelle au milieu d'une fusillade nourrie. Appuyées par des blindés légers, les troupes gouvernementales ont progressé méthodiquement pour ne pas provoquer un bain de sang, compte tenu du grand nombre de civils accourus sur les lieux. Plusieurs centaines d'étudiants étaient, en effet, venus apporter leur soutien au général Vargas et, au moment de l'assaut, ils se sont précipités sur les véhicules blindés, montant parfois sur les engins.

Les soldats ont tiré en l'air pour les en dissuader et les contraindre à s'écarter du champ de bataille. Malgré ces précautions, conformes à la volonté du gouvernement d'éviter un affrontement sanglant et fratricide, deux civils ont été tués, par balles, ainsi que deux soldats loyalistes. Il y aurait neuf blessés.

Pendant que se déroulaient ces événements, qui ont amené les autorités à interrompre momentanément le trafic aérien sur l'aéroport civil proche, des étudiants manifestaient leur soutien au général Vargas dans les rues du centre universitaire de Quito, brûlant des pneus et établissant des barrages. Toutefois, en début d'après-midi, le calme était revenu dans la capitale. On a pu même voir des officiers et des soldats mutins de l'armée de l'air circuler librement.

L' « affaire Vargas » avait commencé une semaine auparavant, l'ancien commandant en chef de l'aviation étant entré en rébellion contre le ministre de la défense et le chef de l'armée qu'il accusait de corruption. La satisfaction du gouvernement d'avoir mis un terme à cette insubordination sans trop de dégâts est tempérée néanmoins par les conséquences politiques possibles de cette affaire.

Le gouvernement pourrait maintenant procéder à une vague de purges dans l'armée et durcir son attitude envers une opposition, ces derniers temps de plus en plus critique.

La nouvelle doctrine Reagan

(Suite de la première page.)

Et même pour ce qui est de l'Afrique du Sud, la formulation reste beaucoup plus prudente que dans les récentes déclarations du département d'Etat, puisque l'apartheid et la violence contre l'apartheid sont implicitement mises sur le même plan.

Signé par M. Reagan, ce texte prend en fait surtout prétexte d'une évolution — beaucoup plus favorisée par le département d'Etat que par la Maison Blanche — afin de mieux défendre la volonté d'engagement aux côtés des guérillas anticommunistes. Particulièrement évident à quelques jours des votes du Congrès sur l'aide aux contras, cet aspect tactique n'ôte pour autant rien de sa signification au tournant pris et que M. Reagan, aujourd'hui, théorise ainsi : *« Nous usons de notre influence pour encourager ces changements démocratiques avec une prudence respectant les réalités politiques des autres pays, ainsi que les menaces contre leur sécurité, auxquelles beaucoup d'entre eux font face de la part des forces extérieures et intérieures du totalitarisme. »* Ces forces sont, bien sûr, celles du Kremlin et de ses alliés — Etats ou mouvements, — et M. Reagan définit en quelques mots son objectif vis-à-vis de Moscou : *« Notre but est en bref* — dit-il — *de convaincre l'Union soviétique que les politiques dans lesquelles elle s'est engagée dans les années 70 ne peuvent pas marcher. »*

Sécurité régionale et paix globale

Il s'agit donc de lier les questions de sécurité régionale à celles de la paix en général, de leur donner ainsi *« une place de premier plan sur l'agenda des relations soviéto-américaines »* et de revenir sur les percées faites par l'URSS après la guerre du Vietnam, de les circonvenir à tout le moins (l'ambiguïté est entretenue) par des négociations que la puissance militaire américaine et le soutien aux *« combattants de la liberté »* doivent encourager.

On voit que l'*« esprit de Genève »* n'est pas, pour les dirigeants américains, la même chose que la détente politique. En pleine orthodoxie reaganienne, la définition des conditions de la paix doit précéder ou accompagner la conclusion d'accords sur la réduction des armements auxquels il n'est fait, significativement, qu'une rapide allusion au passage.

Les ratés actuels dans la reprise du dialogue avec Moscou ne tiennent pas seulement, est-il ainsi donné à comprendre, aux désaccords persistants sur le fond des dossiers du désarmement, mais aussi à la teneur de l'approche américaine qui, élargie, assouplie et sophistiquée, n'en continue pas moins à vouloir remettre en cause l'élargissement de l'influence soviétique de par le monde.

« Certains — écrit M. Reagan — *voient* [là] *des risques de confrontation avec l'URSS* [et] *d'autres ne croient pas que les Soviétiques puissent jamais revenir sur le soutien à leurs clients. » « Mais ces deux craintes*, répond le texte présidentiel, *sont injustifiées, car l'objectif est de réduire les conflits régionaux pour éviter les risques de confrontation soviéto-américaine, et l'URSS, surtout, n'est pas immunisée par nature contre les revers. »*

« L'arrogante doctrine Brejnev selon laquelle les acquis soviétiques sont irréversibles, poursuit le président, *n'a aucune valeur politique ou morale* [et] *il n'y a pas de base historique évidente à l'idée que les régimes léninistes soient les seuls qui puissent indéfiniment ne pas connaître d'insurrections armées ou la désintégration de leur propre base politique. »*

Dans l'esprit de M. Reagan, l'aide des Etats-Unis aux *« mouvements de résistance »* d'Afghanistan, d'Angola, du Cambodge, d'Ethiopie et du Nicaragua n'est pas seulement destinée à damer le pion à l'URSS. L'un des rares terrains d'unanimité de l'équipe dirigeante américaine est que le vent souffle dans l'ensemble du monde du côté de la liberté, de la libre entreprise et des Etats-Unis. Outre la *« banqueroute du modèle léniniste »*, M. Reagan en donne pour explication que *« notre époque est un temps de gigantesques changements sociaux et économiques et que chaque pays découvre que le progrès sans le pluralisme et sans la liberté ne peut être réalisé »*. Cette *« révolution démocratique »* ne peut, selon M. Reagan, passer inaperçue à Moscou.

BERNARD GUETTA.

A la commission des droits de l'homme de l'ONU

LES ÉTATS-UNIS S'ASSOCIENT A UNE SÉVÈRE RÉSOLUTION SUR LE CHILI

(De notre correspondante.)

Genève. — La commission des droits de l'homme des Nations unies a adopté, le 14 mars, par consensus — c'est-à-dire avec l'accord des Etats-Unis — une résolution sur le Chili. L'accord s'est fait après une journée de laborieuses tractations sur les différents projets qui avaient été déposés.

La commission se félicite que le gouvernement de Santiago ait autorisé un rapporteur spécial, qu'elle avait désigné, à se rendre sur place. Cette possibilité n'a été accordée ni par l'Iran, ni par aucun pays de l'Est, ni par l'Afghanistan. Mais le reste du texte est d'un tout autre ton. La commission exprime notamment son inquiétude face à *« la persistance des graves violations des droits de l'homme au Chili »*, dénonçant *« des disparitions, des tortures et des exactions de la part des forces de sécurité, le climat d'insécurité, l'interdiction faite à plusieurs milliers d'exilés chiliens de retourner dans leur pays et la suppression des droits fondamentaux et des libertés moyennant le maintien de pouvoirs exécutifs arbitraires »*.

La commission souhaite l'avènement, au Chili, d'un régime issue d'un dialogue national *« constructif »* et représentant la volonté du peuple, par la voie d'élections libres. Elle déplore l'impuissance du gouvernement et de la justice à empêcher les exactions commises par l'armée et les diverses forces de police. Elle préconise une série de mesures tendant à rétablir les règles démocratiques, notamment une réorganisation de la police et l'ouverture d'enquêtes administratives et judiciaires sur les crimes commis, suivies de sanctions.

Etant donnée la sévérité de ce texte, on se demande, à Genève, si Washington ne souhaiterait pas voir le général Pinochet suivre la voie déjà tracée par MM. Duvalier et Marcos.

ISABELLE VICHNIAC.

Des membres du Congrès américain se rendent au Nicaragua

Un membre influent de l'Assemblée nationale du Nicaragua, M. Ray Hooker, président de la commission des affaires étrangères, a déclaré, vendredi 14 mars à Washington, que le gouvernement sandiniste était prêt à *« signer une garantie selon laquelle le Nicaragua ne deviendra jamais une menace pour les Etats-Unis »*. M. Hooker a précisé qu'une telle garantie comporterait l'assurance que le territoire nicaraguayen ne deviendrait pas *« une base militaire pour l'une des super puissances »*. *« Nous sommes absolument résolus à cela »*, a-t-il affirmé.

Le responsable sandiniste a indiqué que Managua ne posait aucune condition à des négociations avec les Etats-Unis et que l'envoyé spécial américain en Amérique centrale, M. Habib, était libre, s'il le souhaitait, de se rendre au Nicaragua. Ce dernier, après des entretiens au Salvador, au Honduras et au Guatemala, a fait vendredi un bref détour-surprise au Costa-Rica, où il a rencontré le président sortant, M. Monge. A la suite de cette entrevue, M. Habib a assuré que le président Reagan voulait entamer en Amérique centrale un processus qui amène *« la paix, la démocratie et la stabilité »*.

De façon tout aussi impromptue, une dizaine de parlementaires américains, tous républicains, ont quitté Washington vendredi pour le Nicaragua. La plupart des membres de cette délégation sont favorables au projet gouvernemental de fournir une aide aux « contras » de 100 millions de dollars. M. Reagan devait prononcer, dimanche, à l'intention de l'opinion publique américaine, un discours à ce sujet.

« Cela ne peut pas faire de mal de s'informer », a déclaré avant son départ un des membres du Congrès. Cette délégation avait été précédée dans la capitale nicaraguayenne, pour une mission similaire, par deux représentants démocrates. — *(AFP.)*

LE SORT DES OTAGES AU LIBAN

Une « Organisation de la justice révolutionnaire » revendique, preuve à l'appui, l'enlèvement de l'équipe d'Antenne 2

Comme pour brouiller les pistes une dernière fois avant le scrutin en France, une organisation inconnue sur la scène libanaise a revendiqué, vendredi 14 mars, l'enlèvement le samedi précédent à Beyrouth de l'équipe d'Antenne 2. A titre de preuve, cette « Organisation de la justice révolutionnaire » a fourni des photocopies de la carte de presse du cameraman, Georges Hansen, et du permis de conduire de l'assistant, Jean-Louis Normandin.

L'enlèvement des deux hommes et de leurs camarades Philippe Rochot et Aurel Cornea avait été revendiqué, dès le dimanche 9 mars, par un interlocuteur assurant parler au nom du Djihad islamique. Il assurait que les ravisseurs voulaient seulement *« enquêter sur les activités suspectes des journalistes »*. Le lendemain, un autre communiqué du Djihad, rédigé dans le style habituel de l'organisation, accusait d'*« opportunisme »* ceux qui avaient fait usage de son nom et rejetait toute responsabilité dans l'enlèvement de l'équipe d'Antenne 2.

Un « coup de semonce »

Dans son communiqué, l' « Organisation de la justice révolutionnaire » ne formule aucune revendication, ne se justifie pas d'avoir usurpé le nom du Djihad islamique et dénonce violemment le *« colonialisme français »* au Liban.

Elle estime que les principales manifestations en sont la présence des quelque 80 militaires français observateurs du cessez-le-feu à Beyrouth et des 1 400 hommes servant dans les rangs de la FINUL au Liban du Sud.

Mercredi dernier, un des observateurs, le capitaine Marc-Antoine Corvée, a été assassiné par un tireur isolé, alors qu'il se trouvait dans l'enceinte de la résidence des Pins, quartier général de ce corps.

Le communiqué de l' « Organisation de la justice révolutionnaire » affirme notamment : *« Nous annonçons avoir enlevé les quatre journalistes français pour donner un coup de semonce au gouvernement français et afin que le peuple français prenne conscience et agisse pour mettre un terme à toutes les pratiques de la France au Liban et à son intervention militaire ou politique. Victoire aux opprimés ! »*

Le docteur Reza Raad, qui avait affirmé tard dans la nuit de jeudi, à Damas, qu'il rentrerait le lendemain à Paris, se trouvait encore vendredi soir dans la capitale syrienne. Le médecin français « agréé » comme interlocuteur par le Djihad s'est rendu, le même jour, au Liban, dans la plaine de la Bekaa. Dans une interview à l'AFP, il a indiqué, vendredi, que si, un accord intervenait, la libération des otages pourrait avoir lieu avant les élections de dimanche.

M. Eric Rouleau à Téhéran

Il a souligné que ses interlocuteurs avaient été très ambigus au sujet du sort du chercheur Michel Seurat, dont le Djihad a annoncé *« l'exécution »*. *« Une partie des gens que j'ai rencontrés là-bas disaient qu'il était mort, une autre qu'il n'était pas mort »*, a-t-il dit, précisant qu'on lui avait donné *« des lettres et des photos »* qui étaient en possession de Michel Seurat. Interrogé sur le sort des autres otages — MM. Jean-Paul Kauffmann, Marcel Carton et Marcel Fontaine, — il a affirmé qu'ils étaient *« en bonne santé »* et a jugé que la *« situation évoluait favorablement »*. *« Je rentre avec des propositions d'accord »*, a-t-il dit.

D'autre part, M. Rouleau, ambassadeur de France en Tunisie, a été dépêché à Téhéran, au début de la semaine, semble-t-il. Le gouvernement français avait vainement demandé il y a quelques jours aux autorités iraniennes de recevoir M. Marc Bonnefous, directeur du département Afrique du Nord et Moyen-Orient au Quai d'Orsay, qui n'avait pu obtenir de visa. Tout en déclarant vendredi, à Paris, à Europe 1, *« qu'il fallait éviter de se rendre au Liban »*, M. Fabius a été beaucoup plus réservé, sur l'éventualité d'une évacuation des Français résidant dans ce pays, déclarant notamment : *« Nous avons bien sûr envisagé toutes les éventualités, mais il faut aussi comprendre que ce que certains voudraient que nous fassions, c'est nous retirer complètement du Liban. »* Il a rappelé que la présence des observateurs militaires français au Liban *« avait évité beaucoup de massacres »*. Il a enfin estimé que l'expulsion des deux opposants irakiens avait *« à tous le moins relevé d'un mauvais fonctionnement à un niveau administratif »*.

M. Jacques Chirac a suggéré, de son côté, que les journalistes français actuellement au Liban regagnent la France. Ils représentent, selon le président du RPR, *« des proies toutes désignées pour des ravisseurs »*.

● A Stockholm, où il assiste, ce samedi, aux obsèques d'Olof Palme, le vice-premier ministre iranien, M. Ali Reza Moayeri, a assuré que son pays n'avait rien à voir avec les rapts des Français à Beyrouth. Il a indiqué qu'il était disposé à avoir un entretien avec M. Mitterrand dans la capitale suédoise.

● *Manifestation pour Michel Seurat.* — Près d'un millier de scientifiques, amis et proches de Michel Seurat, ont manifesté, vendredi, à Paris, au siège du CNRS, leur sympathie à leur collègue et défendu sa mémoire, rappelant son intégrité professionnelle et la qualité de ses travaux. Ils ont appelé à la libération de tous les otages détenus au Liban. — *(AFP).*

Selon le « New York Times »

LA FRANCE A REFUSÉ D'APPRÉHENDER UN TERRORISTE A PARIS

Les Etats-Unis avaient signalé à Paris, à la fin de l'an passé, l'arrivée en France de l'organisateur présumé du détournement sur Beyrouth du Boeing de la TWA en juin dernier, a rapporté, le vendredi 14 mars, le *New York Times*. Le quotidien, qui cite des responsables officiels américains, explique que l'intéressé, M. Imad Mughniyah, avait été repéré par les services français qui ne l'ont pas arrêté, sans doute pour ne pas compromettre des efforts en cours pour la libération des otages de Beyrouth. Washington, en revanche, avait expressément demandé que l'homme, un chiite libanais, soit arrêté et interrogé. Le département d'Etat s'est refusé à commenter les informations du *New York Times*. — *(AFP.)*

[Les informations du *New York Times* avaient déjà été diffusées par la presse française, notamment *France-Soir* et *le Figaro*. Selon *France-Soir*, Imad Mughniyah serait le chef du groupe action du Hezbollah libanais et le responsable du double attentat contre le Drakkar et contre le PC des « marines » américains, à Beyrouth, le 23 octobre 1983. Il aurait, de plus, organisé l'enlèvement de quatre diplomates soviétiques, dont l'un avait été tué, en septembre 1985. *Le Figaro* pour sa part le désignait comme l'organisateur du détournement du Boeing de la TWA.

Les deux quotidiens assuraient que Paris avait été alerté de sa présence, à la fin de l'année dernière, par Washington qui avait promis, après son interpellation, l'arrivée d'une demande d'extradition présentée par la justice américaine.

Le 26 février, le ministre de l'intérieur avait diffusé un communiqué démentant *« catégoriquement »* qu'aucun service de police, à aucun moment, ait disposé d'informations permettant l'arrestation des auteurs de l'attentat contre le Drakkar (...). *« La diffusion d'informations mensongères dans ce domaine déshonore ceux qui la pratiquent »*, ajoutait M. Pierre Joxe. En fait, ce démenti ne démentait pas la présence et le départ de France, en décembre 1985, d'un terroriste recherché par les Etats-Unis.]

● *Reprise des affrontements à Beyrouth.* — Le relatif apaisement des fronts durant les six jours qu'a duré la mission de l'émissaire papal Mgr Silvestrini, une nette recrudescence des combats, qui ont fait deux morts, a été enregistrée à Beyrouth dès son départ. En outre, dans le conflit opposant la milice chiite Amal aux Palestiniens des camps de Beyrouth, des affrontements vendredi soir ont fait un mort et quinze blessés. — *(Corresp.)*

LA GUERRE DU GOLFE

Une mission de l'ONU conclut « sans aucun doute » à l'emploi d'armes chimiques par l'Irak

L'Irak a utilisé, cette année, à de *« nombreuses occasions »* des armes chimiques contre l'Iran, indique un rapport des Nations unies rendu public vendredi 14 mars. Au terme d'une mission d'enquête, quatre experts internationaux ont conclu que l'Irak a continué à larguer sur des positions iraniennes des bombes chimiques qui ont fait aussi des victimes parmi les Irakiens.

Les spécialistes envoyés par le secrétaire général de l'ONU ont inspecté les alentours d'Abadan (sud de l'Iran), pratiqué des examens et recueilli des témoignages de personnes évacuées de la zone de Fao. Ils ont constaté chez les victimes des lésions oculaires allant jusqu'à la conjonctivite chronique, des lésions cutanées diverses, ainsi que des troubles respiratoires, et certaines souffraient d'une réduction anormale des leucocytes.

« Il ne fait aucun doute que toutes les lésions observées ont été causées par l'ypérite », affirment les experts. L'ypérite était l'agent chimique utilisé par l'Irak en 1984, selon l'enquête menée par ces mêmes experts. Dans certains cas, ceux-ci ont aussi noté le recours à des gaz neurotoxiques. Les quatre spécialistes indiquent avoir eu l'impression que *« les armes chimiques ont été plus largement utilisées en 1986 qu'en 1984 »*. Ils ont interrogé des victimes irakiennes à Téhéran, qui ont confirmé que leurs blessures avaient été provoquées par des bombes chimiques larguées par des avions irakiens lors d'attaques contre des positions iraniennes. La mission a séjourné en Iran du 26 février au 3 mars dernier et adopté ses conclusions à l'unanimité. Elle était composée de quatre spécialistes : MM. Gustav Andersson (Suède), Manuel Dominguez (Espagne), Peter Dunn (Australie) et Ulrich Imoberteg (Suisse), et est intervenue à la demande de l'Iran.

D'autre part, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, devait s'entretenir, samedi 15 mars, avec les représentants de l'Iran et de l'Irak, à Stockholm, en marge des obsèques du premier ministre Olof Palme.

Enfin, des centaines de milliers d'Iraniens se sont rassemblés, vendredi, à Téhéran et dans les grandes villes du pays pour marquer le deux millième jour de la guerre. Convergeant vers les lieux de célébration de la prière hebdomadaire, les manifestants scandaient : *« Guerre, guerre jusqu'à la victoire finale. »* — *(AFP-Reuter.)*

● *Nouvelles manœuvres américaines au large de la Libye.* — Les Etats-Unis ont repris vendredi 14 mars, pour deux jours, des manœuvres aéronavales dans ce secteur. Ce sont les troisièmes depuis le début de l'année. Un seul porte-avions américain, le *Coral-Sea*, devait conduire ces manœuvres organisées dans le but avoué de faire pression sur Tripoli, accusé par Washington de soutenir le terrorisme et d'avoir joué un rôle dans les attentats aux aéroports de Rome et de Vienne en décembre dernier. — *(AFP.)*

LE MOUVEMENT ISLAMIQUE AU LIBAN

Les différences entre « traditionalistes » et « maximalistes » s'estompent

Alors qu'un peu partout, de la Tunisie à la Syrie, en passant par l'Egypte, *les régimes arabes s'efforcent* de contrôler le mouvement islamiste, il peut se développer et s'exprimer pratiquement sans frein, au Liban, dans la rue, les mosquées, la presse ou l'édition.

Dans l'anarchie libanaise, le mouvement islamiste en *ses différentes* composantes et sous-composantes s'épanouit d'autant plus rapidement qu'ayant émergé avec retard (1983-1984) par rapport aux autres pays du Proche-Orient; il met, en quelque *sorte*, les bouchées doubles. La concurrence politique entre chiites et sunnites, qui ne se retrouve nulle part avec la *même intensité dans* la région (sauf peut-être en Irak), achève d'attiser le phénomène en cours.

Les différentes interventions étrangères ont également donné un coup de fouet au développement de l'intégrisme au Liban. Se rappelant peut-être les sympathies de sa période égyptienne, Yasser Arafat, chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), avait contribué, avant d'abandonner Tripoli, en 1983, à y mettre en selle le cheikh maximaliste Chaabane, aujourd'hui affaibli par les milices prosyriennes de la ville. Le régime à dominante alaouite (communauté dérivée du chiisme) de Damas a combattu sans merci les Frères musulmans (sunnites) sur son propre sol mais n'a pas hésité à permettre l'implantation au Liban, *notamment* à Baalbek, d'islamistes chiites pro-iraniens. Enfin, l'occupation israélienne a *fourni l'occasion aux divers* dirigeants intégristes libanais de galvaniser leurs troupes par des slogans qui ont parfois abouti à des *violences* (assassinats, enlèvements, vols) contre les derniers juifs libanais.

Les différents courants du mouvement islamiste au Liban, comme d'ailleurs dans les pays voisins, ont un but commun : « *Rétablir le juste règne du Coran et de la loi islamique qui sont la seule Constitution des vrais musulmans.* » Du prédicateur de quartier aux slogans sur les murs, du tract remis au voyageur qui débarque à l'aéroport de Beyrouth au discours politique de tel cheikh islamiste, sunnite ou chiite, on retrouve les mêmes phrases simples, la même croyance absolue en un effet presque *magique* de l'islamisation.

« Un Etat antiaméricain et antisioniste »

« *Convertis-toi à l'islam et tout ira bien !* », lance, en toute bonne foi, le cheikh Chaabane, aussi bien au président Gemayel qu'à la religieuse à laquelle il a, quand même, confié l'éducation de sa fille. « *Si vous voulez être des citoyens à part entière, faites-vous musulmans !* », déclare en écho Hussein Moussaoui, le jeune chef chiite khoméiniste de Baalbek, à ses compatriotes chrétiens. La « *déconfessionnalisation* » réclamée par les dirigeants fondamentalistes signifierait l'établissement d'un « *pouvoir islamique* » à la place du système islamo-chrétien actuel, et l'*islamisation de la société libanaise* – ce qui ne voudrait pas dire conversion forcée des non-musulmans mais imposition à ceux-ci du *statut de dhimmis* (citoyens aux droits réduits).

Bien que la situation soit très *fluctuante*, voici une *liste des principales* formations des courants islamiques libanais.

I. – MOUVEMENTS CHIITES

● Amal

Dirigé par l'avocat de tendance moderniste Nabih Berri (*quarante-cinq ans*), ministre chargé notamment de la justice et du Liban du Sud, Amal (*en arabe à la fois* « espoir » et contraction de « détachements de la résistance libanaise ») est en même temps un parti et une milice. Il est issu du mouvement fondé en 1974 par l'imam d'origine iranienne Moussa Sadr, « *disparu* » en Libye en 1978. La mieux armée (y compris avec de l'armement lourd soviétique fourni par Damas) et la moins mal structurée des organisations chiites libanaises, a pris son véritable essor politique après avoir chassé l'armée nationale de Beyrouth-Ouest en février 1984. Ses rapports avec les formations intégristes restent ambigus, et il existe sans doute toute une frange de miliciens qui vont d'Amal à d'autres mouvements et vice versa. Quant aux rapports d'Amal avec la quatrième brigade chiite de l'armée *éclatée, ils sont* ceux d'un maître à l'égard de son subordonné.

● Amal islamique

Né d'une scission au sein d'Amal, provoquée en 1982 par l'*instituteur* libanais khomeiniste Hussein Moussaoui, Amal islamique est essentiellement implanté à Baalbek, ville à dominante chiite de la Békaa où il a bénéficié de renforts iraniens (sept cents hommes en août 1985) et établi un « mini-Etat islamique » sous surveillance syrienne.

● Hezbollah

Le « Parti de Dieu » est l'une des plus insaisissables formations islamistes *libanaises et l'une des plus* radicales. Elle est très liée à Amal islamique, au point que nombre des membres de celui-ci se regroupent automatiquement sous la bannière des *hezbollahis* (*les « partisans de Dieu »*) dès qu'ils sont hors de Baalbek. Dans le « collectif destructuré » qui conduirait Hezbollah, on cite d'ailleurs souvent le nom d'Hussein Moussaoui à côté de ceux du cheikh Sobbi Toufaili « *conseiller de la révolution islamique au Liban* » et du cheikh Hassan Nasrallah et les Gardiens de la révolution iranienne détachés à Baalbek. Hezbollah ne se veut pas un parti mais « *un regroupement des musulmans luttant pour un Etat islamique mondial anti-américain et antisioniste* ». On lui doit, ainsi qu'à Amal islamique, de nombreuses exactions antichrétiennes et sans doute plusieurs attentats anti-occidentaux. Nombreuses sont les *sources informées*, à Beyrouth, estimant que le label *Djihad islami* (« guerre sainte islamique ») – désormais tristement célèbre – est utilisé par certains éléments d'Amal islamique ou du Hezbollah.

● Courant du cheikh Hussein Fadlallah

Né en 1925 à Najef, l'une des villes saintes chiites de l'Irak, ce cheikh sud-libanais est revenu au Liban en 1966 où il est considéré aujourd'hui comme « le pape du militantisme chiite pur et dur » sans pour autant animer un mouvement précis. Lui-même admet seulement être l'un des « *inspirateurs* » du Hezbollah, mais il se défend d'en être l'un des chefs. Installé dans la banlieue sud chiite de Beyrouth (Bir-Abed), il exerce son influence sur une bonne partie de la communauté chiite du pays et également sur certains sunnites auxquels il a plusieurs fois tendu la main. Selon lui, « *les chrétiens ne peuvent pas refuser l'islam comme code social, puisque leur religion est dépourvue d'un tel cadre* »...

● Mouvement islamique libanais

Plutôt une tendance qu'une organisation, ce « mouvement », très mal connu, auquel est souvent associé le *nom du cheikh* Seddik Moussaoui, affirme s'adresser à « *tous les musulmans sincèrement désireux de bâtir un Etat islamique au Liban* » et professe un anticommunisme particulièrement virulent.

● Rassemblement des oulémas musulmans

Vestige de l'« union sacrée » sunnito-chiite durant le siège de Beyrouth par Israël, en 1982, ce « rassemblement » qui continue plus ou moins à fonctionner avec pour porte-parole le cheikh sunnite Maher Hamoud et de réunir quelquefois ensemble des jeunes théologiens *oulémas* du chiisme et du sunnisme, *paraît aujourd'hui de plus en* plus aligné sur les thèses radicales du cheikh Fadlallah.

Il faut citer encore le Conseil supérieur chiite, principale institution religieuse officielle du chiisme libanais, dont le responsable est le *cheikh* Mehdi Chamseddine « *pro-iranien modéré* », qui a rallié autour de lui nombre de mécontents issus d'autres *courants, dont* Amal ; la Résistance civile totale réunissant des imams et de nombreux villageois du *Sud* ; le groupe du *mufti* Abdelamir Kabbalane, qui a peu de partisans dans la rue mais des amis au sein de la hiérarchie de la plupart des autres courants chiites ; le groupe d'El-Amine, cadi (juge) de Saïda, que les Israéliens rendirent fameux en 1984 en l'expulsant *manu militari* de sa ville ; l'Association des oulémas de la religion du *cheikh* Chaouki El-Amine ; la *Fédération* des étudiants musulmans au Liban, qui a des ramifications à l'étranger et dont la revue *El-Mountalik* (« Le point de départ ») exprime les opinions, souvent proches de celles de Téhéran, etc.

II. – MOUVEMENTS SUNNITES

● Le Tauhid Liban du Nord (Mouvement de l'unification islamique)

Le MUI ou Tauhid a été formé en 1982 à Tripoli, chef-lieu du Liban du Nord, par le regroupement, autour du cheikh intégriste sunniste Saïd Chaabane, de diverses formations sunnites armées : les jeunes Joundallahs (« Soldats de Dieu » propalestiniens du cheikh Faouaz Hussein Agà), la résistance populaire de Kha Akaoui et Bilal Matar, le Mouvement du Liban arabe d'Ismet Mourad, les Jeunes Sunnites de Tabana, quartier populaire de Tripoli. Le cheikh Chaabane, qui a soutenu Yasser Arafat avant de se rapprocher par *nécessité de la Syrie*, est le chef incontesté du Tauhid. Né en 1930 dans la région, il a fait le tour du monde arabe (Egypte, Maroc, Irak) avant de revenir enseigner la littérature arabe à Tripoli en 1964. Son programme politique proclame : « *Le Liban n'existe pas ! Seul compte l'islam qui résout tous les problèmes et libère l'homme même s'il n'admet pas le pluralisme.* »

La Résistance populaire, beaucoup *moins* « *islamique* », et les Joundallahs, qui ont des rapports avec les communistes, bêtes noires du cheikh Chaabane, ont, par la *suite*, pris leurs distances avec le Tauhid qui reste de loin la principale organisation sunnite armée du pays.

Divers autres groupuscules sunnites continuent aussi d'exister à Tripoli : le Jamaa (*groupement*) el-Islamiya, fondé en 1964 et qui a un « chef militaire » (Abdallah Babeti) et des « *succursales* », notamment à Saïda; le Jamaa Ibad el-Rahmane, créé en 1950 à but surtout socio-culturel et d'où est issu le précédent; le Front islamique de salut de Mohamed Danaoui qui a des liens avec Abdallah Babeti, etc.

● *Fédération des oulémas*

Formé en 1980 et dirigé par le cheikh Abdelaziz Kassem, prédicateur préféré des Mourabitouns (milice sunnite longtemps financée par les Palestiniens), ce « rassemblement de théologiens » dispose depuis 1984 d'un « conseil militaire » qui se manifeste parfois sous le nom de Front de la résistance islamique.

● Fédération des associations islamiques

Dans ce cadre se retrouvent vingt-six cercles et groupements sunnites beyrouthins de tendance « traditionaliste », sous la houlette de Saadeddine Houmaydi Sakr qui a succédé au cheikh Chafik Yamout, chantre de l'anticommunisme, assassiné à Beyrouth en 1982.

● Makasseds

Sous ce terme qu'on pourrait transcrire par « *les* [gens] *bien intentionnés* », fonctionne *tout un* réseau d'écoles, de centres sociaux, un hôpital et même un embryon d'université, *le* tout sous le patronage d'une grande famille sunnite de Beyrouth, les Salam. Saeb Salam, ancien président du Conseil, a dirigé le « complexe Makassed » durant un quart de siècle, avant de s'effacer derrière son fils Tamam. Les anciens des Makasseds ont été considérés un temps (1975-1976) comme « l'aile militante » de l'*ensemble, qui constitue sans doute* le plus important réseau sunnite de solidarité sociopolitique au Liban. L'Arabie saoudite l'aide énormément.

● Rencontre islamique

Ce « forum » où auraient dû, en principe, *se retrouver* (comme d'ailleurs au sein du déclinant Conseil islamique de l'ancien premier ministre sunnite *Chafic Wazzan*) des chiites et des sunnites « modérés », est devenu la structure propre du cheikh *Hassan Khaled*, sunnite, et seule personnalité musulmane à porter au Liban le titre de « mufti de la République ». Ce cheikh est également le « patron » de Dar-el-Fatoua, « la maison des avis », référence spirituelle sunnite suprême au Liban.

● *Courant du cheikh Ali Jouzou*

Autour du volubile mufti du Mont-Liban, se sont regroupés les adversaires les plus décidés du « maronitisme politique » qui réclament un Etat islamique « *où les libertés n'auraient pour limite que la loi islamique* ».

● Parti de la libération islamique

Ce mouvement précurseur, fondé *en 1952 en Jordanie par le cheikh* palestinien Takieddine Nabbahi (mort à Beyrouth en 1977) et dirigé aujourd'hui *par le cheikh* Abdelkader Zaloum, Kurde venu de Palestine, fonctionne sur la base de « cellules » de cinq ou dix membres *dont* l'activité reste mal connue et est probablement très limitée. Ce parti réclame « *un Etat islamique dirigé par un calife et au sein duquel Syrie et Liban seraient unis* », mais n'est « *pas d'accord avec la Constitution islamique d'Iran* ».

● Congrès populaire des forces libanaises islamiques nationales

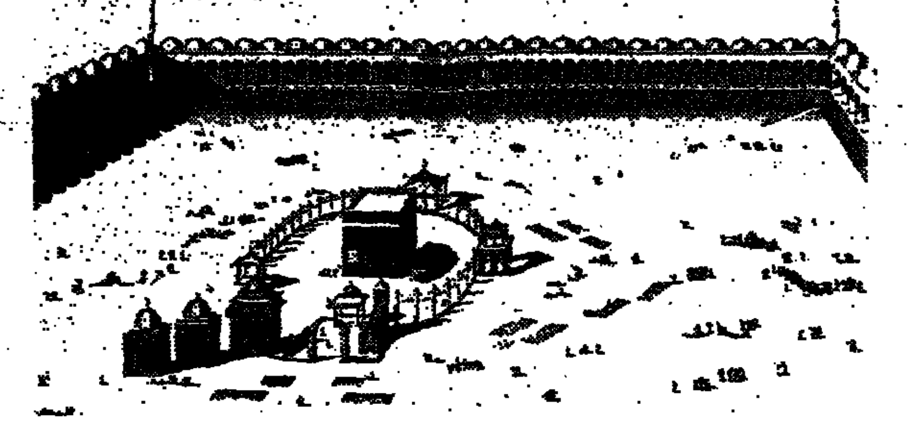
Créé en 1981 par Kamal Chatila, *étoile* pâlie du sunnisme politique beyrouthin, ce mouvement, dirigé par les nassériens de l'Union des *forces du peuple travailleur*, essaie sans grand succès pour l'instant, sous une étiquette religieuse, de tirer parti de l'*engouement actuel pour* l'islam « militant ».

Il faudrait encore citer le Conseil islamique de la ville de Saïda, membre du Front d'unité nationale créé en 1985 a Chtaura sous l'égide syrienne, le groupe Imam-Ali qui, malgré son *intitulé* chiite, se présente comme relevant des Forces nationales de Beyrouth, groupuscule sunnite armé qui a signé en 1985 ses premiers attentats antichiites à Beyrouth, etc.

***

Nous n'avons pas mentionné les mouvements druzes et alaouites, *tour à tour alliés ou rivaux politiques* ou militaires des différentes organisations sunnites ou chiites. L'« intégrisme » ne touche pas à proprement parler ces minorités religieuses issues, il y a mille ans, de l'islam chiite, mais qui, canoniquement, ne *sont pas reconnues comme vraiment* musulmanes tant par les théologiens sunnites que chiites.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.



Gravure ancienne de La Mecque

BELGIQUE

Les « navetteurs » du Paris-Bruxelles

C'est un tout petit voyage, et pourtant... Le Paris-Bruxelles a ses secrets avant que le « métro » du futur TGV en fasse une légende.

De notre correspondant

Bruxelles. – Samedi 13 juin 1846 : Trois trains pavoisés aux couleurs de la France et de la Belgique emportent de l'embarcadère Saint-Lazare tout ce qui à Paris a « un nom, des loisirs ou de la puissance ». Le soir, ils sont à Lille. Le lendemain, à Bruxelles. Le duc de Nemours pour la France et le roi Léopold pour la Belgique célèbrent le premier grand chemin de fer international ouvert à la circulation. « *Evénement capital dans l'histoire des chemins de fer* », note un journaliste français. « *Ce train place la France et la Belgique entre deux parenthèses* », renchérit un autre. Un troisième n'hésite pas à écrire : « *C'est aujourd'hui que l'ancien Royaume des Pays-Bas a cessé d'exister.* » La Belgique en effet n'est indépendante de la *Hollande que depuis* 1830.

Cent quarante ans plus tard, onze trains « font » chaque jour Paris–Bruxelles ; An total : 2,6 millions de voyageurs par an, le record européen *dans* les liaisons internationales. Le voyage dure moins de trois heures. Fini le temps où, ironisant sur l'extrême lenteur des trains belges, un chroniqueur écrivait : « *Les Belges sont d'un naturel calme et posé ; je suppose qu'ils aiment à laisser croire que leur pays est plus vaste qu'il ne l'est réellement...* »

« *Voilà dix ans que je fais le voyage chaque semaine*, confie aujourd'hui un diplomate, *et chaque fois je suis frappé par la différence des ambiances au départ et à l'arrivée.* »

Bruxelles, 7 h 10 du matin : déjà l'odeur un peu écœurante des chocolats Côte-d'Or – l'usine est tout près – enveloppe la gare du Midi, et l'effigie de Tintin – c'est de là que le célèbre reporter partait « *pour de nouvelles aventures* » – semble souhaiter bon vent aux voyageurs. Cartables à la main, qui contient des « *tartines* » pour le déjeuner, quelques provinciaux venus de Namur, Hasselt ou Gand, se pressent... doucement vers l'autobus ou le tramway qui les conduira à leurs administrations. Deux heures vingt minutes plus tard, gare du Nord : voilà que par l'étrange vertu du mimétisme, le Bruxellois qui débarque se met lui aussi à s'agiter. Le p'tit noir et le croissant avalé sur le zinc – plaisir inconnu en Belgique – le journal acheté à la volée, le taxi conquis de haute lutte – si votre itinéraire agrée au chauffeur... Ou bien le métro – changement Barbès. L'odeur du Côte-d'Or *est déjà un lointain souvenir*. Beaucoup reviennent par le train de 18 h 40. A 8 heures du soir, la gare du Midi est encore plus grise, encore plus triste, encore plus calme.

Fonctionnaires ou experts

Ils sont nombreux, ces Bruxello-Parisiens ou ces *Parisiano-Bruxellois qui*, depuis des années, une ou plusieurs fois par semaine, font cet aller-retour entre les deux villes.

Fonctionnaires du Marché *commun ou experts des ministères* français, diplomates, attachés militaires de l'OTAN, mais aussi commerçants ou artistes. Pour participer à une réunion à *Bruxelles sur* l'harmonisation des normes des moteurs ou signer un contrat à Paris avec un producteur, admirer Bonnard à Beaubourg ou Goya au *Palais* des beaux arts, entendre Higelin à Bercy ou Paul Personne aux halles de Schaerbeek, acheter au Salon des arts ménagers porte de Versailles, *ou* vendre aux antiquaires des Sablons.

Une famille s'est ainsi créée, avec ses rites et ses tics, ses affinités et ses exclusions. La plupart de ces « *navetteurs* » prennent le Trans-Europ-Express, rapide, luxueux et cher. « *De toute manière, ce sont toujours les sociétés qui payent* », *commente*, pas dupe, un contrôleur. Sitôt assis confortablement, le premier geste est d'ouvrir l'attaché-case de rigueur et de consulter solennellement quelques dossiers... Mais, regardez-les biens : dans moins d'un quart d'heure, la plupart se seront assoupis. Quelques-uns, plus discrètement cette fois, auront ouvert *Lui* ou *Play Boy*. Sans savoir, même s'ils construisent l'Europe de demain, qu'ils risquent une amende à la frontière. En dépit du Marché commun, de la libre circulation des produits, les lois sur la moralité publique sont encore bien différentes d'un pays à l'autre. Il est interdit de faire entrer en Belgique des photos de sexe. Le bout des seins, non plus, « *ne saurait se voir* ». Les douaniers, heureusement, ferment les yeux. « *Sinon, explique l'un d'entre eux, nous n'en finirions pas.* » Leur principal souci porte sur la drogue. Souvent, en effet, le Paris-Bruxelles file ensuite directement sur Amsterdam, paradis mythique des « junkies ». L'alerte a été chaude le jour où l'un d'entre eux, ayant abusé de LSD, voulut se jeter par la fenêtre. Alerte plus amusante, ce matin où un homme d'affaires japonais tira le signal d'alarme croyant qu'il servait à fermer la porte de son compartiment. Il paya 200 francs belges d'amende (30 FF)... le train ayant été immobilisé moins de dix minutes. Au-delà, sa distraction lui aurait coûté 20 FB (3 FF) par minute d'arrêt supplémentaire.

Vingt ans de week-ends

La famille du Paris-Bruxelles compte d'autres originaux. *Ce fonctionnaire de la Commission* européenne, par exemple. Son épouse parisienne n'ayant pu s'installer à Bruxelles, voilà vingt ans que tous les vendredis soir, il prend le train pour Paris. Retour le lundi matin. Bientôt il fêtera son millième voyage. Sa performance – outre sa fidélité conjugale – est d'*avoir réusssi* à payer un nombre minime de billets. « *Depuis le temps*, raconte-t-il, *je connais exactement le parcours des contrôleurs, les trains les plus remplis... Alors c'est un jeu d'enfant de ne pas payer.* » Pourquoi cet étrange manège ? « *Par jeu, uniquement par jeu. Au lieu de m'ennuyer, chaque voyage devient une petite aventure.* »

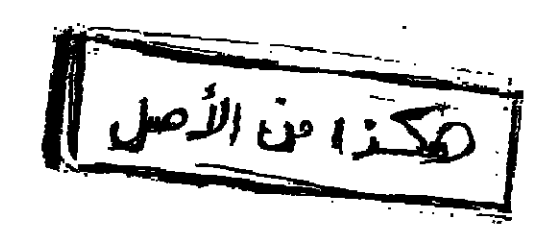
Petite aventure aussi pour cette femme – « *une grande artiste* », mais le contrôleur ne veut pas dévoiler son identité, – qui cachait ses deux petits chiens sous sa robe, pour ne pas acquitter le prix de leur place. Las, un jappement inattendu a mis un jour fin à la combine. Le contrôleur *en rit* encore !

Aventure encore pour tous les distraits qui ne consultent pas les horaires avec suffisamment d'attention et qui, montés dans le train à Paris avant minuit, arriveront, fourbus, à Bruxelles aux petites *heures du matin. Ils ont* pris le train postal, qui s'arrête à chaque gare !

Aventure, enfin, pour ceux qui – par ignorance ou ennui – affrontent le restaurant du TEE. La grandiloquence des menus n'ayant d'*égal que la pauvreté* des mets et l'hypertrophie des additions. Privilégiées, les trois cents personnes qui, cinq fois par saison, prennent le dimanche matin un TEE spécial pour assister aux opéras du Théâtre de la Monnaie. Repas de qualité garantis – le service est assuré par la brigade de l'Orient-Express – et possibilité, dans un wagon « audiovisuel », de tout savoir sur le spectacle de l'après-midi.

Bientôt, dans moins de dix ans, le TGV sera là. Paris-Bruxelles ne durera alors qu'une heure vingt-cinq au maximum et, selon les prévisions, 6 millions de voyageurs feront chaque année le trajet. « *Le métro en quelque sorte* », laisse tomber une Bruxello-Parisienne avec une pointe de condescendance et, déjà, une grosse bouffée de mélancolie.

JOSÉ-ALAIN FRALON.



France

AU « GRAND-JURY SPÉCIAL RTL - *LE MONDE* »

M. Jacques Chirac : le futur premier ministre devra être un rassembleur

Invité vendredi 14 mars du dernier « Grand Jury spécial RTL-*le Monde* », M. Jacques Chirac a tout d'abord été interrogé sur l'affaire des otages du Liban, disant que *« pour être efficaces »* les actions menées *« au gouvernement et ailleurs également doivent être aussi discrètes que possible ». « Il est un peu dangereux de trop parler, de trop manifester dans un domaine de cette nature et, par voie de conséquence, de donner l'impression à ces fanatiques qui les détiennent qu'ils ont la possibilité, en quelque sorte, de mobiliser l'ensemble de la France au point de la mettre à genoux. Cela ne fait que confirmer et conforter leur détermination, leurs exigences, leur dureté. »*

Il propose que *« l'ensemble des journalistes français au Liban, qui sont des proies toutes désignées à l'enlèvement, reviennent dans notre pays ».*

M. Chirac poursuit : *« Cela n'exclut pas, chez moi, un sentiment de grande sévérité à l'égard d'une certaine incohérence qui a été celle, depuis quelques semaines, dans ce domaine comme dans d'autres, de la politique gouvernementale. Cette affaire de vente d'armes, comme d'ailleurs l'expulsion des deux ressortissants irakiens — affaire heureusement bien terminée mais qui a failli très mal tourner, — ne donnaient pas une impression de cohérence et de sérieux qui s'imposent en matière de politique étrangère lorsqu'un gouvernement est responsable. Un autre gouvernement ne devrait pas faire une politique en zigzag. »*

A propos de l'affaire Greenpeace il note : *« J'imagine mal, ayant eu quelque expérience des affaires, lorsque j'étais premier ministre, qu'une action extérieure menée par nos services spécialisés ait pu être conçue et déclenchée sans que les plus hautes autorités de l'Etat en soient informées, ou alors c'est véritablement qu'il y a quelque chose de très profondément dégradé dans l'Etat. Je n'imagine pas qu'une action extérieure ait pu être déclenchée sous les précédents présidents de la République sans que les premiers ministres et les présidents aient été informés. »* Il a ajouté : *« La Nouvelle-Zélande doit savoir, elle devra choisir son camp vis-à-vis de la France : est-elle un allié ? Alors, il convient de trouver une solution rapide à ce problème, laquelle ne peut passer que par le droit de grâce exercé à l'égard de nos deux officiers prisonniers qui ne sont pas, eux, des terroristes. Ou, pour des raisons qui lui appartiennent, la Nouvelle-Zélande ne veut pas de ce droit de grâce et, à ce moment-là, elle devient un adversaire de la France. »*

Interrogé sur l'importance souhaitée de la future majorité, M. Chirac répond : *« Ce n'est pas une question de marge : s'il y a une majorité, il y a une majorité. Ce qui est important, c'est que celle-ci soit tout à fait déterminée à respecter les engagements pris pendant toute la campagne, c'est-à-dire d'appliquer sans compromis et sans concession, la plate-forme de gouvernement de l'opposition parlementaire. Cela exigera naturellement une certaine harmonie — au sens authentique du terme — entre les pouvoirs publics, c'est-à-dire le président de la République, le gouvernement, le Parlement : Assemblée nationale et Sénat. Cette harmonie exigera que les hommes soient raisonnables, bien entendu, et surtout que chacun respecte la loi de la République, c'est-à-dire la Constitution, qui est souple et qui permet toutes les adaptations nécessaires. C'est ainsi que l'ont voulue ceux qui l'ont rédigée, et, d'abord, le général de Gaulle.*

» Cela exigera également de respecter les lois de la démocratie, c'est-à-dire le verdict populaire, et que personne ne se mette en situation de la contester ; en d'autres termes, de contester au gouvernement le droit d'appliquer la politique sur laquelle la majorité qui le soutient s'est engagée aux élections. C'est pourquoi Jacques Chaban-Delmas, à Bordeaux, disait : « Malheur à celui ou à ceux qui ne respecteraient pas la Constitution ou le verdict populaire ! » (...)

» Le premier ministre devra être rassembleur de la majorité d'abord et, plus largement, rassembleur du plus grand nombre possible de Français, ce qui exclut toute espèce d'esprit de revanche, toute espèce d'idée selon laquelle on aurait obtenu la victoire d'une partie des Français contre l'autre, toute espèce de politique impliquant la lutte des riches contre les pauvres. Tout ce qui rassemble devra être privilégié. Une page est tournée. Dans l'hypothèse où il y a une nouvelle majorité, l'expérience socialiste est une page tournée et il convient de n'en conserver ni amertume, ni aigreur, ni a fortiori *désir de revanche. »*

M. Chirac précise que le Front national n'a jamais fait partie de l'opposition parlementaire et *« n'est pas reconnu comme un élément d'une éventuelle future majorité ».* Il ajoute : *« La vie publique française ne se traite pas en termes de copinage. Il est tout de même possible de penser que, s'agissant de problèmes d'intérêt national dans le cadre d'une Constitution qui donne tous les moyens pour faire fonctionner nos institutions normalement, les hommes ne vont pas se mettre à être déraisonnables. C'est le moins qu'on puisse espérer de gens qui prétendent assumer les responsabilités de la France que d'avoir un minimum de raison. »*

Pas de manifestation dimanche soir

M. Chirac indique alors : *« Je souhaite ardemment, et je le dis très clairement — au sein de notre mouvement, nous avons d'ailleurs donné à cet égard des instructions formelles, — qu'il n'y ait aucune espèce de manifestation d'aucune sorte dimanche soir. Non seulement ce ne serait pas convenable, mais ce serait inutile et dangereux. Je veux dire dangereux par rapport à ce que j'exprimais tout à l'heure sur la nécessité, demain, de rassembler le maximum de Français. »*

M. Chirac énumère alors les actions prioritaires que devrait conduire un nouveau gouvernement, après avoir établi un bilan, disant : *« La clé de voûte est d'engager immédiatement une autre politique susceptible de lutter contre le chômage, notamment des jeunes. »* Il énumère la diminution des charges pesant sur les entreprises et sur les travailleurs. *« Cette politique suppose une diminution de l'ordre de 2 % des dépenses publiques. »* Il cite la suppression des réglementations et des contrôles. Il pense qu'il pourra y avoir *« une toute petite poussée sur les prix »* en raison de la réévaluation de certains tarifs publics, mais précise que cela n'a pas d'importance dans un climat mondial de baisse des prix. Il affirme que les socialistes ne sont *« pour pas grand-chose »* dans la baisse de l'indice des prix, et que la baisse de l'indice du chômage *« n'a aucune valeur et est une plaisanterie de mauvais goût lorsque l'on voit les chiffres de créations et de disparitions d'emplois ».*

Il ajoute : *« Notre ambition n'est pas de remettre en cause les acquis sociaux — Dieu sait que depuis 1981 ils ont été modestes et qu'ils ont coûté cher ! — mais de les conserver en les finançant correctement. »* Il cite également *« le domaine de la sécurité, où il faut immédiatement prendre un certain nombre de mesures pour rétablir les conditions de la sécurité des personnes et des biens, qui est la première des libertés ; dans le domaine de notre identité culturelle, comme on dit aujourd'hui, c'est-à-dire en accord avec les Etats concernés pour régler les crispations qui existent aujourd'hui en raison des excès de travailleurs immigrés dans notre pays, généralement clandestins et parfois délinquants ».*

Il précise enfin qu'il n'y aura pas *« de chasse aux sorcières »* dans la fonction publique, et il conclut en lançant un appel au « vote utile », affirmant que *« les électeurs qui souhaitent une nouvelle politique et qui voteraient pour les listes marginales perdraient leur vote au profit des socialistes ».*

M. Barre : pour changer de politique, il faut changer de président

Jusqu'à la dernière minute du grand concert de l'opposition, M. Raymond Barre aura fait entendre sa petite musique particulière. Pour tenir ses ultimes meetings, le député du Rhône n'a pas choisi sa bonne ville de Lyon, mais deux départements où l'UDF est divisée entre ses amis et les autres. Qu'il aille, ainsi, le vendredi 14 mars, dans les Yvelines et dans la Seine-et-Marne n'était probablement pas, pour ses « alliés », une nécessité, mais certainement pas, pour lui, un hasard.

Le témoignage d'*« amitié »* que l'ancien premier ministre a voulu ainsi apporter à Mme Christine Boutin, à Versailles, et à MM. Jean-Jacques Hyest et Jacques Troesch, à Melun, n'était évidemment pas la seule raison de ce choix. Où pouvait-il, mieux que là, faire comprendre qu'il n'avait pas changé et que, au contraire, le déroulement de la campagne électorale l'avait confirmé dans ses opinions ?

La dureté de sa critique des socialistes n'a pas changé, mais sa contestation de certaines opinions des autres responsables de l'opposition se nourrit de nouveaux arguments. Aux membres de ces deux listes ouvertement « barristes » M. Barre fait observer : *« C'est peut-être parce que nous avons choisi la voie de la clarté que nous nous heurtons à tant de pièges, à tant de chausse-trapes ? »*

Il s'étonne qu'on le trouve *« dérangeant »* parce qu'il n'est pas *« candidat à un poste ministériel dans un gouvernement dirigé par M. Mitterrand »,* alors qu'il y a *« tellement de gens qui veulent des postes ».* Il s'inquiète que l'on veuille faire *« une lecture parlementaire »* de la Constitution et que l'on puisse accepter que le premier ministre ne soit plus *« désigné par le président de la République, mais choisi par les partis politiques ».* Il laisse aux *« ratiocineurs »,* aux tenants de la *« politique de l'autruche »* le soin de dire : *« L'essentiel, c'est de gagner le 16 mars, après on verra bien ! »*

Comme M. Mitterrand, en 1981, il pense que, *« pour changer de politique, il faut changer de président ».* Et, même, sur cette nouvelle politique, il fait entendre sa différence : *« Ne remplaçons pas une idéologie par une autre. (...) Le libéralisme, personne ne sait très bien ce que c'est. »* Aussi, s'il reconnaît que *« nous sommes à la veille d'une échéance très importante »,* il ne sait pas *« si elle sera décisive ».* Et s'il faut *« gagner massivement le 16 mars »,* c'est *« pour ne pas perdre après ».*

Pour la suite, M. Barre n'a pas besoin de porte-bonheur. Lors de sa dernière visite dans une ferme, en effet, alors qu'on lui avait offert un trèfle à quatre feuilles, il en a fait cadeau à Mme Boutin.

TH. B.

M. Jospin : une majorité UDF-RPR ne tiendrait pas six mois

M. Lionel Jospin, qui tenait, le vendredi 14 mars, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, son dernier meeting en tant que tête de liste socialiste pour les élections législatives dans la capitale, a déclaré qu'une majorité RPR-UDF à l'Assemblée nationale *« ne tiendrait pas six mois »* et vivrait *« sous la menace de la censure des députés barristes, qui voteraient peut-être la confiance du bout des lèvres, mais qui, ensuite, seraient là, constamment, à faire peser la menace d'une rupture de cette coalition ».*

« Passerons-nous l'été sans qu'ils oublient le service des affaires de l'Etat (...) pour, les uns ou les autres, Giscard, Chirac ou Barre, commencer à se positionner, à se préparer au seul combat qui, pour eux, vaille, c'est-à-dire la perspective de l'élection présidentielle? », s'est demandé M. Jospin.

Selon le premier secrétaire du PS, M. Jean-Marie Le Pen est un *« homme dangereux »,* un homme *« capable de tout ».* M. Jospin a évoqué les thèses développées par le président du Front national à propos de l'assassinat d'un militant socialiste des Yvelines, pour affirmer : *« Comment peut-on descendre à un tel degré d'ignominie, de provocation, de bassesse politique? »*

Tous les candidats socialistes parisiens se sont retrouvés, à la fin de cette réunion, sur la tribune, une rose à la main, avant qu'une soufflerie ne projette une pluie de confettis roses.

J.-L. A.

Propos et débats

M. Fabius : bonne arithmétique

« Arithmétiquement, la droite peut parfaitement être battue » *à l'occasion des législatives, a estimé M. Laurent Fabius, vendredi 14 mars, sur Europe 1. Lançant un ultime appel à l'électorat communiste pour créer un* « phénomène de rassemblement » *comparable à celui de 1981, le premier ministre a affirmé :* « Il y a une soixantaine de départements où l'on peut voter communiste et où, en tout état de cause, il n'y a aucune chance qu'il y ait des députés communistes. » « Dans ces départements, *a-t-il ajouté,* voter communiste, c'est comme garder son bulletin dans sa poche. »

M. Lang : mauvais rêve

« Avant tout examen, on rêve qu'on l'a raté. Et, bonheur, le lendemain, on s'aperçoit que ce n'était qu'un mauvais rêve », *a déclaré M. Jack Lang, vendredi 14 mars, à Nancy, en évoquant la perspective d'une victoire de l'opposition aux législatives du 16 mars. Le ministre de la culture, qui participait à un débat à la faculté des lettres, a estimé que* « la victoire de la droite serait l'arrêt de mort de la politique culturelle que je conduis » *et a confié que, dimanche,* « il y aura une très bonne surprise, le PS connaîtra une nouvelle avancée ».

M. Schwartzenberg : passé et futur

« La plate-forme RPR-UDF n'est pas une rampe vers le futur (...) c'est plutôt un tremplin pour s'élancer vers le passé », *a souligné M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat aux universités, vendredi 14 mars dans le Val-de-Marne. Le président d'honneur du MRG a ajouté que les Français* « préféreront la majorité de progrès, en sachant bien que le progrès ne s'effectue pas en enclenchant la marche arrière ».

M. Chaban-Delmas : avis de recherche

« Je ne suis pas à la recherche d'un poste », *a noté M. Jacques Chaban-Delmas, vendredi 14 mars, au cours d'un entretien à Bordeaux sur Sud-Radio. Pour l'ancien premier ministre, une éventuelle cohabitation devrait reposer* « sur le respect absolu de la Constitution par les différents acteurs, et il n'y a pas d'autre voie ».

M. Marchais : ne pas se faire avoir

« Ne vous laissez pas avoir par ceux qui craignent votre voix », *a déclaré M. Georges Marchais, vendredi 14 mars, lors de son dernier meeting à Choisy-le-Roi, dans le Val-de-Marne. Le secrétaire général du PCF, qui conduit la liste communiste aux législatives dans ce département, a stigmatisé devant environ deux mille personnes l'attitude du PS, qui fait, selon lui, de l'affaiblissement du PCF* « son objectif prioritaire ». *M. Marchais a souligné qu'*« un plus grand poids du PC, c'est la seule chance de créer une situation nouvelle en France ».

BIBLIOGRAPHIE

LE « BRÉVIAIRE DE LA COHABITATION » de Maurice Duverger

La foi et les risques

Maurice Duverger prend des risques. Quelques heures seulement après le décompte des derniers bulletins de vote sortira en librairie son *Bréviaire de la cohabitation.* Afin que nul lecteur ne soit désemparé, l'éminent juriste rappelle en guise d'exergue ce que signifient les mots qu'il associe audacieusement.

Comme le dit si bien l'Académie, un bréviaire est un *« livre dont on fait sa lecture habituelle en raison de la somme d'enseignement qu'on y trouve ».* Comme ne cesse de le ressasser le microcosme politique, la cohabitation est *« l'état d'un président de la République et d'une majorité parlementaire d'orientation différente qui vivent ensemble ».*

Enfin, comme l'on n'est jamais si bien servi que par soi-même, l'auteur tire de son titre la définition suivante : *« Petit livre où sont clairement expliquées les règles que la cohabitation politique impose à ses adversaires comme à ses partisans ».*

Mais la réalité aura-t-elle le bon goût de se conformer aux règles *« clairement expliquées »* par Maurice Duverger ? C'est toute la question.

Qui dit bréviaire dit aussi foi. Celle de Maurice Duverger est intense, au point de prendre parfois des allures de pari dangereux : *« La cohabitation d'un président de gauche et d'une majorité de droite va permettre d'appliquer enfin la Constitution de la Ve République. »* Au sujet du chef de l'Etat : *« Tout l'oblige (...) à remplir son mandat jusqu'au bout. »* A propos de la cohabitation elle-même : *« De toute façon, elle s'impose puisque les citoyens en ont décidé ainsi en refusant d'envoyer à l'Assemblée nationale une majorité conforme à l'orientation du chef de l'Etat. »*

Au-delà des dispositions « techniques » prévues par la Constitution et auxquelles Maurice Duverger consacre une bonne part de son ouvrage, tout, à ses yeux, est simple : *« Un président d'origine socialiste fera contrepoids à un gouvernement et à une Assemblée de droite. Le pouvoir partagé est la forme républicaine du pouvoir neutre. »*

A terme, l'auteur décrit le mouvement vers une *« social-démocratie à la française ».* La cohabitation mènerait à une *« bipolarisation d'un type nouveau, où un grand parti social-démocrate à vocation majoritaire s'opposerait à une droite orientée vers le centre, dans une alternance qui apparaîtrait normale, comme dans les autres nations d'Europe occidentale ».*

Soit. Mais le cheminement de Maurice Duverger emprunte des détours qui laissent perplexe, comme le recours à l'article 16, jugé préférable à une éventuelle et catastrophique, selon Maurice Duverger, démission du chef de l'Etat.

Voilà au moins une raison d'espérer que l'auteur n'aura pas raison en tous points. Pour le reste, patience. Nous saurons rapidement si le grand livre de la réalité et le bréviaire de Maurice Duverger peuvent se lire d'une seule voix.

M. K.

★ Presses universitaires de France, 150 pages, 65 F.

« A DROITE EN SORTANT DE LA GAUCHE ? » de Pierre Briançon

Un collectionneur de paradoxes

La législature qui finit n'a pas manqué de paradoxes, et la période qui s'annonce n'en sera pas privée. C'est à débusquer les paradoxes sous le verbe, les réalités derrière les apparences que s'efforce, avec talent, Pierre Briançon, dans *A droite en sortant de la gauche?* Ainsi voit-on *« les opposants méthodiques de la « cohabitation » proposer une politique semblable à celle de leurs adversaires, alors que ceux qui souhaitent, eux, gouverner avec François Mitterrand affirment si haut et fort qu'ils veulent « rompre » avec la gestion précédente ».* Ou encore s'aperçoit-on qu'*« il fallait le choc de la gauche pour faire naître le capitalisme en France »* et que *« si les nationalisations n'ont pas été un échec, les dénationalisations peuvent être une nécessité ».*

A l'opposé, on peut remarquer que *« la droite la moins libérale du monde »* n'a jamais accordé aux entreprises que *« la permission de minuit, qui n'est jamais qu'une contrainte qui se déguise ».* Et que les pratiques passées ne plaident guère en faveur d'un libéralisme débridé.

Formules

Mi-bilan, mi-évaluation des chances de la législature naissante, *« guide des enjeux économiques de l'alternance »,* ce livre, où les formules brillantes tiennent parfois lieu de réflexion, recense la mort des tabous de gauche sur l'entreprise, les nationalisations, les charges, le chômage et, bientôt, sur la protection sociale. *« Il n'est pas inéluctable que la privatisation d'une partie du risque maladie se traduise par une régression sociale »* et *« entre la poursuite de la hausse des cotisations d'assurance-maladie et cette privatisation partielle, le choix est clair et inéluctable à terme ».*

De là à dire qu'entre la droite et la gauche la différence se fait essentiellement ailleurs que sur l'économie — sur l'immigration ou la sécurité par exemple, — il y a un pas que franchit Pierre Briançon. Comme si la fiscalité, à laquelle il est vrai les socialistes n'ont guère touché, ne pouvait être le lieu de cet affrontement des idées. Ainsi, si les propositions RPR-UDF de supprimer l'impôt sur les grandes fortunes et de réduire la tranche supérieure du barème de l'impôt peuvent se justifier économiquement, elles n'en sont pas moins politiquement et symboliquement lourdes de sens.

Surtout, à prétendre que les marges de manœuvre sont étroites, que toute rupture avec la gestion socialiste *« se heurtera au mur des réalités »,* le collectionneur des paradoxes qu'est Pierre Briançon n'a pas pu souligner celui-ci : la chute du pétrole, amplifiée par l'évolution des cours du dollar, en desserrant l'étreinte extérieure pourrait bien redonner cette marge, qui a manqué aux socialistes entre 1983 et mars 1986 pour donner à leur gestion un peu de couleur. A décharge, ce livre avait été écrit avant les dernières évolutions conjoncturelles. L'analyse économique tient parfois à ces petits décalages dans le temps.

BRUNO DETHOMAS.

★ Editions Grasset, 270 pages, 82 F.

Au seuil de la cohabitation

(Suite de la première page.)

Cette question-là est pourtant essentielle. Des réponses qui lui seront données dépend le règlement des trois grands enjeux du 16 mars : l'avenir des institutions de la Vᵉ République ; l'organisation des rapports des forces politiques ; enfin, le sort de l'économie.

— L'avenir des institutions : M. Mitterrand, qui les avait combattues, s'est coulé dans un moule qui lui sert aujourd'hui de bouclier. Son devoir est, comme il n'a cessé de le répéter, de les respecter et de les défendre. Une éventuelle cohabitation entre lui-même, président de gauche, et une majorité de droite, les mettrait à rude épreuve. Si l'on s'en tient aux termes actuels du débat, M. Mitterrand n'a en effet que trois solutions. Se soumettre, comme le lui demande M. Chirac, et donc accepter sans broncher l'application d'un programme à maints égards contraire à la politique conduite depuis 1981, dont il est *« le premier responsable »*, à moins qu'il ne se replie, comme le lui suggère M. Giscard d'Estaing, sur le château de Rambouillet. Se démettre, comme le lui conseille M. Barre, et du même coup accepter qu'une Assemblée puisse défaire un président. *« Ni se soumettre ni se démettre »*, comme l'y invite M. Jospin, et prendre, alors, le risque de conflits avec celui qui serait non plus « son » premier ministre, mais le chef du gouvernement.

La *« pagaille »*, évidemment, n'est acceptable ni par le président de la République ni par le chef du gouvernement. Ne restent alors que deux solutions : la démission — dont M. Mitterrand n'exclut pas la possibilité, à terme, — ou un minimum d'accord sur une répartition des rôles, qui serait respectueuse de la volonté du peuple, mais éviterait, aussi, l'humiliation du président. Il doit être possible de parvenir à un tel accord, comme M. Chirac a paru l'envisager, vendredi, mais il est difficile d'imaginer qu'un tel système ait un caractère durable.

— Un nouveau paysage politique : celui qui paraît se dessiner est partagé entre deux grands groupes, les « libéraux » et les « sociaux-démocrates », comme le note M. Léotard.

Côté libéral et conservateur, la guerre des chefs ne saurait masquer une plus grande homogénéité électorale et idéologique, qui laisse espérer à la coalition RPR-UDF une majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale.

Côté socialiste, le plus gros serait fait si le PS — qui n'est plus très éloigné de l'hégémonie à gauche — s'approchait de la barre des 30 % ou la franchissait. Cela, dans l'immédiat, ne pourrait se faire qu'aux dépens du PCF, dont le seuil symbolique en deçà duquel il n'y aurait plus de salut est, cette fois, 10 % des suffrages exprimés.

Reste bien sûr l'inconnue que représente une extrême droite divisée, mais qui a su (durablement ?) influencer le débat politique, et parfois les solutions proposées par l'opposition, en matière d'immigration notamment. Gageons que cette minorité-là sera bruyante !

— L'avenir économique et social : la France, c'est vrai, est engagée dans une phase de redressement lourde, et de longue haleine. M. Raymond Barre s'était attelé à la tâche dès 1976. Les socialistes, que l'on n'attendait pas sur ce terrain, ont poursuivi ce redressement et ont, à certains égards, mieux réussi. Il est vrai qu'ils l'avaient eux-mêmes interrompu en 1981-1982, et mis en péril. Mais, aujourd'hui, ni M. Barre ni M. Fabius n'imaginent un instant que le moment soit venu de relâcher l'effort. Tout laxisme, tout « saupoudrage » à des fins électorales, remettraient en cause plusieurs années de rigueur.

Pourtant, la tentation de se saisir de ce fameux pactole pétrolier (né de la baisse du prix du pétrole et de celle du dollar) existe. Le débat devrait rapidement s'ouvrir entre partisans et adversaires d'une rigueur maintenue. Mais la perspective d'une élection présidentielle — anticipée ou non — va aiguiser bien des appétits et mettre à mal bien des prudences.

Car, chacun s'en doute, la campagne pour l'élection présidentielle s'ouvre dès le lundi 17 mars.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LES ÉLECTIONS RÉGIONALES

Un enjeu masqué mais important

Les Français devaient — aussi — élire des conseillers régionaux. Mais la région n'a guère été présente dans les discours, les meetings, ou les tracts des partis.

Le 16 mars marquera pourtant — en tout état de cause — un tournant dans l'histoire politique et administrative française : dans les vingt et une régions continentales, les citoyens vont — pour la première fois — élire directement les hommes et les femmes chargés de gérer leurs intérêts. C'en est fini de cette assemblée de notables ouverte, jusqu'à maintenant, automatiquement aux parlementaires et aux élus locaux bien vus de leurs pairs. La région va pouvoir devenir l'affaire de tous ses habitants, et pas simplement celle de ses maires et de ses conseillers généraux.

Le gouvernement porte une responsabilité dans le brouillard qui a enveloppé la campagne pour les élections régionales. En jumelant celles-ci avec le renouvellement de l'Assemblée, il ne pouvait ignorer que l'enjeu national masquerait l'enjeu régional. Les partis, quels qu'ils soient, ont densifié cette brume. En choisissant, trop souvent, pour mener leurs listes régionales ou pour y figurer, les « recalés » des législatives, ils ont renforcé cette idée que le choix des conseillers régionaux était bien moins important que celui des députés.

Du rapport de forces qui s'établira au Palais-Bourbon dépend, certes, la vie politique de la France dans les années à venir. Mais les Français pourront, lors de l'élection présidentielle — au plus tard dans deux ans, — revenir sur la préférence qu'ils auront manifestée le 16 mars. Les assemblées régionales élues dimanche resteront en place pendant six ans, sauf à ce qu'un gouvernement n'en décide la dissolution. Les choix régionaux qui vont être faits auront ainsi, pendant de longues années, des conséquences d'autant plus importantes que la décentralisation a accru les pouvoirs des élus locaux.

Les Corses et les habitants des départements d'outre-mer ne s'y sont pas trompés. Eux qui ont déjà élu leurs conseils régionaux au suffrage universel direct, dès le mois d'août 1982 pour les premiers et au mois de février 1983 pour les seconds, ont mesuré l'importance de ce changement. Cette fois encore, contrairement aux continentaux, ils ont accordé une grande importance aux élections régionales.

Cet enjeu-là fait cependant l'objet de toutes les attentions des états-majors. Après ses défaites successives aux élections municipales et cantonales, la gauche, plus précisément le PS, ne dirige plus que six des vingt-deux régions françaises de métropole.

Une position forte

Si M. Valéry Giscard d'Estaing se bat avec tant de pugnacité pour enlever l'Auvergne aux socialistes, si M. Dominique Baudis en Midi-Pyrénées et M. Jean-Claude Gaudin en Provence-Alpes-Côte-d'Azur mènent un combat semblable, si M. Pierre Mauroy se donne tant de mal pour conserver le Nord-Pas-de-Calais aux socialistes, c'est bien parce qu'ils ont compris que la présidence d'une région sera une position forte pour un homme politique et pour la région elle-même.

Le passage — ou non — de la gauche à la droite de ces quatre grandes régions n'est pas le seul centre d'intérêt. L'élection, dès le vendredi 21 mars, des présidents des conseils régionaux et la formation des majorités régionales retentiront sur le climat de l'après-16 mars. Où seront les divers gauches ? Que fera la droite parlementaire là où elle aura besoin des élus du Front national ?

Le poids des petites formations devrait logiquement être plus fort régionalement que nationalement. Le phénomène du « vote utile » ne jouera peut-être pas autant dans la première élection que dans la seconde. C'est en tout cas ce qu'espèrent les nombreuses petites listes qui se présentent aux régionales et non pas aux législatives. D'autant que, puisqu'il y a plus de sièges à pourvoir dans le premier cas que dans le second, il y faudra moins de voix pour être élu.

Le danger est grand pour la neuve — donc fragile — institution régionale. Proportionnelle aidant, la dispersion des suffrages peut rendre difficilement gouvernables certains conseils régionaux. Ce fut le cas de la première assemblée de Corse, élue, il est vrai, sans le seuil de 5 % des suffrages exprimés nécessaires pour y siéger, imposé aujourd'hui. Mais sa situation fut telle que le gouvernement dut la dissoudre. Si cette difficulté se renouvelle, les adversaires de l'élection des conseils régionaux au suffrage universel (ils sont nombreux et influents au RPR) n'en profiteront-ils pas pour revenir sur cette avancée ?

THIERRY BRÉHIER.

« Le Figaro », les sondages et les pronostics

Le Figaro publie, ce samedi 15 mars, un « ultime pronostic » *sur le rapport des forces à la* veille du scrutin. Il est vraisemblable que la commission des sondages examinera aussitôt après les élections les problèmes *soulevés par une telle publication*. Elle se trouvera de toute façon placée devant une situation assez embarrassante, puisque le journal de M. Hersant explique à propos de son opération d'*« ultime pronostic »* : *« Ce travail ne doit rien aux sondages. Il a été effectué sur la base des seules données recueillies directement par le* Figaro. *»*

En apparence, un tel processus exclut une quelconque appréciation de la commission si sondage il n'y a pas. D'autre part, la Cour de cassation a jugé en 1984 que des estimations, dont il n'est pas établi qu'elles sont le résultat de sondages, peuvent être publiées sans qu'il y ait violation de l'article 11 de la *loi sur les sondages*. Cet article prévoit que la publication, la diffusion et le commentaire des sondages sont interdits pendant la semaine qui précède le scrutin.

Mais demeure une question : qu'est-ce qui sépare une simulation établie par une rédaction et publiée à la veille d'un scrutin d'une opération de sondage *« sauvage » diffusé hors des* délais prévus par la loi ? S'il n'entre pas dans les compétences de la commission des sondages de répondre précisément à cette question, elle verra du même coup s'ouvrir en dehors d'elle un immense domaine sur lequel elle n'aura pas prise et où risqueront d'être violés les principes qu'elle défend par ailleurs, tant bien que mal. M. Hersant serait-il une fois de plus en avance d'une loi ? — M. K.

● *MM. Barre et Léotard ne soutiennent en aucune manière M. Serge Dassault.* — Le tribunal d'Evry, saisi en audience de référé, a donné raison, le jeudi 13 mars, à MM. Raymond Barre et François Léotard, qui réclamaient l'interdiction de la diffusion d'un tract électoral de M. Christophe Pillay, candidat aux élections régionales dans l'Essonne, sous la bannière de l'Union libérale et indépendante d'opposition de M. Serge Dassault. Sur ce document, M. Pillay, ancien membre du CDS, avait fait figurer des photos le représentant aux côtés de MM. Barre et Léotard, lesquels soutiennent les listes de l'UDF. L'interdiction de diffusion a été assortie d'une astreinte de 500 F par exemplaire en cas d'infraction et d'une mesure de saisie de l'ensemble du stock. — *(Corresp.)*

● *M. Uregei suspendu de son poste de « ministre des relations extérieures » du FLNKS.* — Le bureau politique du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) a décidé, samedi 15 mars à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), de suspendre le fonctionnement du « ministère des relations extérieures du gouvernement de Kanaky » dirigé depuis la fin de 1984 par M. Yann Celene Uregei, secrétaire général du FULKS (Front uni de libération kanak), une des composantes les plus radicales de la coalition gouvernementale. Officiellement motivée par une « restructuration » gouvernementale, cette suspension est à rattacher à la dernière initiative en date de M. Uregei, qui est de se rendre en Libye pour participer à une « conférence des mouvements de libération du monde entier ». Les autres composantes du FLNKS avaient clairement désapprouvé cette initiative.

LES OBSÈQUES DE PHILIPPE BROCARD

Près de cinq cents personnes, parmi lesquelles le premier ministre, M. Laurent Fabius, ont assisté vendredi 14 mars, dans l'église de Croissy-sur-Seine (Yvelines), aux obsèques de Philippe Brocard, le colleur d'affiches du PS tué le 7 mars à Croissy par un militaire de carrière, adhérent du Front national.

Le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Lionel Jospin, le secrétaire général de la CFDT, M. Edmond Maire, M. Michel Rocard, tête de liste du PS dans les Yvelines, et le maire de Saint-Germain-en-Laye, M. Michel Péricard, député et tête de liste du RPR dans ce département, étaient également présents.

L'abbé Gilles François, un jeune prêtre cousin de la victime, qui concélébrait la messe avec le curé de l'église Saint-Léonard de Croissy, a indiqué au cour de l'office, au terme d'une minute de silence : *« Il n'y aura pas de récupération politique. Tous sont d'accord et le conseil municipal a décidé de poser une plaque commémorative à cet endroit. »* Il a aussi invité son auditoire à continuer de fleurir l'endroit où est mort son cousin plutôt que de répondre à la violence.

La famille seule a ensuite inhumé le corps de Philippe Brocard dans le caveau de famille du petit cimetière de Croissy-sur-Seine.

Un roi de France n'abdique pas

(Suite de la première page.)

Sur les photos, on le présente le plus souvent seul, trônant en majesté au-dessus d'une légende du genre de celle de l'*International Herald Tribune* : *« Elusive and complex »*. *« Un combattant riche en feintes, comme au temps de la IVᵉ* — assure le *Spiegel* ouest-allemand, *un homme toujours prêt à vous surprendre »*.

Le *New York Times* ne cache pas son admiration : *« Quoi qu'il arrive en France dans les deux années à venir, M. Mitterrand restera sans doute comme un bon président, non qu'une révolution idéologique ait eu lieu sous sa direction, mais en raison de ses impressionnantes qualités morales et intellectuelles et parce que cet homme de gauche fier de l'être a rapproché la France du reste du monde. »* Fermez le ban ! Le mystère de l'Elysée fascine, car, pour beaucoup, c'est là qu'est la clé du problème politique français. Que veut, que prépare le président ? *Svenska Dagbladet* s'exclame : *« Il n'y a pas si longtemps, on le déclarait politiquement mort, mais il doit avoir neuf vies comme les chats ! »*

L'hebdomadaire américain *Newsweek* résume sa politique étrangère, avec des accents un rien ébahis : *« Mitterrand a vraiment battu un record de fermeté dans ce domaine. En dépit de la présence, au début de son mandat, de quatre communistes, il s'est montré un allié loyal et efficace des Etats-Unis. Il a accordé son soutien au déploiement des euromissiles, envoyé des troupes aux côtés des Américains à Beyrouth, tenté de contrer Kadhafi au Tchad, fait pression sur Gorbatchev en matière de droits de l'homme et de contrôle des armements, établi de solides relations de travail avec ses voisins conservateurs, le chancelier Kohl et Mᵐᵉ Thatcher... »*

Eloge à New-York, donc blâme à Moscou ? Non, les choses ne sont jamais simples dès qu'il s'agit de M. Mitterrand. La *Pravda* le crédite d'une *« certaine indépendance vis-à-vis de Washington, car, « malgré toutes ses contradictions et son ambiguïté, en dépit de quelques résidus de guerre froide et d'antisoviétisme »*, la politique du chef de l'Etat a *« répondu dans son ensemble aux intérêts nationaux de la France »*. Entendez qu'elle n'a pas trop contrarié ceux de l'URSS.

« Dynamique et amusant »

L'homme qui parvient à faire cohabiter — dans un commun hommage à sa personne — Russes et Américains aura-t-il plus de peine, chez lui, à faire bon ménage avec un premier ministre de droite ? Seule la *Stampa* (Turin) a le mauvais goût d'évoquer *« ce Millerand, quasi homonyme, socialiste passé à droite qui en 1924 fut contraint à démissionner de la présidence de la République par une victoire de la gauche »*. Mais c'est pour dire, après cette pique, que la cohabitation marchera probablement et que, *« nous l'espérons, nulle crise de régime ne s'ouvrira en France »*. *La Libre Belgique* va, avec une joie maligne et droitière, exhumer un « Bloc-Notes » de Mauriac de 1960 : *« Un jour, il y aura un président Mitterrand que nous regarderons s'épuiser avec des dossiers sous le bras (...) jusqu'au patatras final sous les risées de l'Europe. »* Mais Mauriac songeait à un retour de la IVᵉ, non à un Mitterrand plus gaullien que le général. Or la presse étrangère unanime voit dans notre président *« le Roi »* (Espresso), *« le Monarque qui monte sur le ring »* *(Die Zeit)*. Selon le *Guardian*, *« il a choisi de se lancer dans la campagne en raison de ses indubitables dons d'orateur et de l'inefficacité de son premier ministre »*. César poignardé aux ides de mars ? Personne n'y croit vraiment.

D'abord, observe l'*Economist*, *« le président a une plus large marge de manœuvre que ne le croient les plus nerveux de ses amis : la représentation proportionnelle a bloqué les espoirs de raz de marée que pouvaient nourrir les conservateurs et l'on assiste avec la droite à une semi-convergence des politiques. »* Et l'hebdomadaire britannique ressert la formule usée en France, mais fait encore de l'effet outre-Manche : *« Il a le don de l'intrigue d'un Florentin. »*

Même vaincu, il se tirera d'affaire puisque, selon l'hebdomadaire américain *Time*, *« sa stratégie tend moins vers la victoire que vers sa survie comme force politique importante en France »*.

Hors frontières, on voit mal, en tout cas, la France, comme sur la caricature publiée le mois dernier par le *Times* de Londres, vouée à un numéro de corde raide pour couple infernal. David Housego, dans le *Financial Times*, explique que, premier ministre probable, M. Chirac cohabitera de son mieux, *« ne serait-ce que pour prévenir une élection présidentielle anticipée que remporterait M. Barre »*.



The Times du 19 février 1986

Un dangereux marécage

Pour le *Corriere della Sera* (Milan), *« Paris vaut bien une cohabitation »*. D'autant qu'un sémillant Maurice Duverger interviewé par le *Spiegel* fournit à l'hebdomadaire allemand l'occasion de titrer : « Ce sera assez dynamique et amusant ! » L'hypothèse du « chaos » ou, plus gentiment, de la *« pagaille »*, comme dit M. Fabius, ne fait pas recette. Certes, l'*Europeo* italien prévoit *« il bordello »*, *« scénario tout à fait vraisemblable »* dans lequel *« la promiscuité du président de gauche et du premier ministre de droite risque de mettre en pièces les institutions »*. Mais c'est là une hypothèse que peu de commentateurs retiennent.

« Malheur à celui qui provoquerait une crise », proclame vertueusement *Die Zeit*. Car *« le 16 mars, les Français rentrent dans un no man's land marécageux et plein de périls. Le président sera-t-il étranglé ? Il a toujours la possibilité d'organiser un référendum sur la réduction à cinq ans de son mandat, puis de se retirer et de se porter à nouveau candidat. »*

Pour nos confrères étrangers, un roi de France n'abdique pas et se fait sacrer à Reims deux fois plutôt qu'une. A ses sujets de s'en accommoder car enfin, comme l'écrit le *Guardian*, s'ils *« préfèrent un gouvernement qui fonctionne efficacement tel que la Constitution le prévoit, ils n'ont qu'à voter socialiste »*.

Pourtant, les prétendants ont droit à une pléthore de portraits. Surtout M. Chirac, *« bronzé et rayonnant »* selon le *Times* qui cite (en français dans le texte) un propos décisif du maire de Paris en campagne : *« Ah ! Marcel, quel plaisir de te revoir ! »* Et bien entendu M. Barre, toujours vu par le *Times* *« jovial défenseur de la tradition, corpulent dans son veston croisé démodé, balançant doucement la tête au rythme mélodieux de sa riche voix de baryton »*. Mais aussi M. Chaban-Delmas que le *Financial Times* qualifie (en français) de *« petit jeune homme »* au *« charme personnel considérable »*. Marie-France Garaud, *« du style lunch en gants blancs plutôt que manif en sueur »* (*Time*). Laurent Fabius, dont *le Journal de Genève* montre la photographie dansant joue contre joue (effet d'optique ?) avec Edith Cresson, *« femme au charme personnel considérable »* selon le *Financial Times*. Et jusqu'aux petits-fils de de Gaulle que le *Times* de Londres est allé interroger sur l'art d'être grand-père...

Un personnel politique aussi varié et attachant, un problème constitutionnel peu banal... Et, dans l'épreuve des stages en fin de campagne, une dignité à laquelle on rend un peu partout hommage. Comment la campagne électorale en France pourrait-elle inspirer l'ennui ? A moins qu'on parte du principe énoncé par *Die Zeit* (mais à propos de l'incidence de la consultation sur les rapports franco-allemands) : *« Peu importe qui règne à Paris, la France restera la France. »*

P.-J. FRANCESCHINI.

● *Protestation de l'Association des magistrats et anciens magistrats de la Cour des comptes.* — Dans un communiqué, cette association proteste contre la nomination au tour extérieur comme conseiller-maître de M. Léo Grezard, actuellement député socialiste de l'Yonne, qui exerçait la profession de chirurgien à l'hôpital d'Avallon. L'association demande une réforme permettant de « prendre en compte les capacités et les mérites des candidats pour leur nomination au tour extérieur ».

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POUR DIFFAMATION EN PÉRIODE ÉLECTORALE ENVERS M. CHARLES PASQUA

M. Jack Lang est condamné à 500 francs d'amende

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Emile Cabié, a rendu, samedi 15 mars, vers 1 heure du matin, un jugement condamnant M. Jack Lang, ministre de la culture, mais pris à titre de simple particulier, à 500 francs d'amende pour avoir diffamé, en période électorale, M. Charles Pasqua, sénateur RPR des Hauts-de-Seine et candidat aux élections dans ce département, que représentait Me Patrick Devedjian.

Cette décision, prononcée devant une salle qui n'avait pour tout public qu'une demi-douzaine de gardes républicains chargés de maintenir un ordre qui ne risquait pas d'être troublé, a été l'aboutissement d'un long et singulier débat. Car M. Pasqua pouvait se plaindre que M. Lang ait dit au micro d'Europe 1 : *« Le sénateur utilise des méthodes qui ne me surprennent pas de la part d'un homme qui naguère a été le promoteur du SAC, ce service de police parallèle, vous vous en souvenez, qui fut lié à des crimes de sang et à des scandales financiers. Il n'y avait pas de trimestre sans qu'il y ait en France, sous l'ancien gouvernement, des scandales financiers. Donc, je dis, entendant M. Pasqua : nous ne voulons pas du retour de la République des voyous. »*

Encore fallait-il savoir si le ministre avait parlé dans l'exercice de sa fonction ou en qualité de simple particulier. Dans le premier cas, selon l'article 68 de la Constitution, il ne pouvait être mis en accusation pour un crime ou un délit que par un vote identique des deux Assemblées parlementaires et relever alors de la seule Haute Cour de justice.

Pas d'ambiguïté

C'est ce que soutenait son avocat, Me Georges Kiejman, en faisant valoir que le tribunal devait, en tout état de cause, se prononcer sur cette question de la compétence par un jugement préalable et distinct de celui sur le fond. Tel était aussi, sur ce point particulier, l'avis du représentant du ministère public, M. Marc Domingo.

Le tribunal, faisant preuve d'une orientation certaine, tourna la difficulté à sa façon après une heure et demie de suspension. Sans rendre de décision, M. Cabié fit savoir oralement qu'il ne pouvait dire s'il était ou non compétent sans avoir examiné le fond de l'affaire. Moyennant quoi, il rendrait ensuite son jugement sur la compétence qui précéderait celui sur le fond, en serait donc distinct, comme le voulait la bonne règle. Ainsi fut fait.

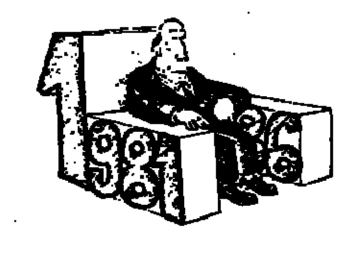
Me Kiejman soutent que le propos incriminé à M. Lang ne pouvait être séparé de son contexte. Le ministre de la culture, s'il avait bien prononcé les propos reprochés, les avait fait précéder d'autres qui répondaient à l'affirmation faite à Caen le 5 mars par M. Pasqua. Le sénateur RPR ayant dit, ce jour-là, que M. Fabius *« élevé au milieu des meubles anciens, des tableaux de maître, s'en était souvenu le jour où il créa l'impôt sur la fortune dont étaient exonérés de tels objets d'art »*, M. Lang avait donc répondu à cela et l'avait fait assurément en sa qualité de ministre de la culture, puisqu'il avait indiqué que ayant *« vécu de très près l'élaboration de la loi sur les grandes fortunes »*, il pouvait dire que M. Fabius avait été hostile à l'exonération des œuvres d'art et que *« c'était le président de la République qui, à l'époque, à ma demande et à celle de tous les artistes français et des galeries d'art, avait imposé cette exonération »*. Après quoi, M. Lang devait effectivement enchaîner sur les propos incriminés par M. Pasqua, mais ceux-ci étaient bel et bien inséparables du reste.

Le tribunal n'en a pas jugé ainsi : *« Quel que soit leur contexte*, a-t-il considéré, *ces propos ne font aucune référence à une fonction ministérielle. »* Il n'y a pas d'ambiguïté non plus, selon le jugement, sur leur contenu qui *« signifie bien que M. Pasqua utilise des méthodes qui sont celles d'un protecteur du SAC »*, ce qui est diffamatoire.

Restait la bonne foi. Me Kiejman avait rappelé que M. Pasqua fut vice-président de cette association de 1965 à 1969. Il s'était aussi référé au rapport de la commission d'enquête parlementaire instituée en 1981, après la tuerie d'Auriol, sur les activités du même service. Mais, pour le tribunal, ces éléments ne permettaient pas de dire que M. Pasqua restait lié à des activités criminelles ou délictueuses de membre de cette organisation relevées par la commission d'enquête.

Ainsi s'est achevé ce procès à n'en plus finir, pâle copie de celui qui, quatre ans plus tôt, en cette même chambre avait opposé à la veille des cantonales de 1982 M. Chirac à M. Defferre, alors ministre de l'intérieur, le maire de Paris ayant gagné la partie.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



De nouveaux droits pour les femmes

« Je ne comprends pas votre langage, Mme Roudy. Vous êtes le ministre de ma mère. Pas le mien », lançait avec la franchise de la jeunesse une étudiante au ministre des droits de la femme, au cours d'une récente émission en direct, sur le plateau de FR 3. *« Périmé »*, le discours *« féministe des années 70 »* tenu par Mme Yvette Roudy ? N'ayant pas connu les grandes luttes du mouvement des femmes, la jeune fille d'aujourd'hui considère ses acquis comme des *« droits »* naturels. Certes, elle critique le mariage, ne se fait pas d'illusion sur le partage des tâches ménagères et sait qu'elle devra se battre pour faire reconnaître ses mérites professionnels. Mais, malgré tout, *« elle pense que l'essentiel a été fait et qu'il faut maintenant se battre individuellement, instaurer un rapport de forces quotidien avec l'homme. Elle ne ressent plus le besoin de s'organiser collectivement pour lutter »*, peut-on lire dans les *Cahiers du féminisme* (no 35).

Quant aux mères, elles n'éprouvent pas plus le besoin de se mobiliser, au désespoir des associations féminines et féministes. Elles s'estiment suffisamment bien représentées au gouvernement par le ministère des droits de la femme.

Voilà bien l'ambiguïté de ce ministère. D'un côté, on s'accorde sur son utilité ; de l'autre, les femmes font peu d'efforts pour faire respecter les mesures prises, comme si leur seule existence était un progrès suffisant.

Il n'y a guère de ministère plus ingrat, où le moindre faux pas suscite autant de dérision. Mme Roudy a dérangé car elle est intervenue sans cesse dans les domaines des autres ministères. Et les actions qu'elle a été amenée à prendre ne pouvaient avoir de retombées immédiates, puisqu'elles cherchaient à faire évoluer les mentalités.

Une cascade de textes

En arrivant au gouvernement en 1981, Mme Yvette Roudy a immédiatement donné le ton en baptisant son ministère « droits de la femme » et en rejetant la notion, plus passéiste, de « condition féminine ». L'essentiel de sa politique fut consacré à l'affirmation de ces droits : droits à la libre disposition de son corps (par la maîtrise de la procréation), à l'autonomie (au travail, au sein de la famille), à l'information... Plus de cent soixante-dix centres d'information sur les droits des femmes ont été ajoutés aux trente qui existaient déjà. Et le succès des guides publiés illustre le vide qui existait avant 1981. Pendant ces cinq années, le ministère a rédigé ou participé à la rédaction d'un nombre impressionnant de lois, décrets ou directives. On retiendra surtout :

● L'amélioration du statut des conjoints d'artisan (loi du 10 juillet 1982), qui définit les droits professionnels et sociaux des femmes en leur permettant de choisir entre les statuts de collaboratrice, associée, salariée du conjoint ou chef d'entreprise.

● Le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse (loi du 31 décembre 1982), considérée comme une mesure égalitaire entre les femmes.

● Le recouvrement des pensions alimentaires impayées par les organismes débiteurs des prestations familiales (loi du 22 décembre 1984).

● La reconnaissance de l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux et pour l'administration des biens des enfants.

● Et, bien sûr, la loi sur l'égalité professionnelle du 13 juillet 1983, qui interdit toute discrimination à raison du sexe dans la vie professionnelle des salariés, et précise qu'en cas de litige, le juge chargé de l'affaire peut, avant de décider une sanction pénale, obliger l'employeur à prendre des mesures visant à faire disparaître les inégalités.

La plupart des très nombreux projets que Mme Yvette Roudy avait annoncés à son arrivée au gouvernement ont été réalisés. D'autres, plus ambitieux, comme celui sur la création des « droits propres » liés à la personne, indépendamment de son état matrimonial, ont été abandonnés pour des raisons économiques et politiques.

Mais on ne peut légiférer indéfiniment. Après une intense activité parlementaire, le ministère de Mme Roudy a semblé chercher un second souffle en 1984. Cela aurait pu être l'occasion de revoir sa politique et d'élargir son domaine pour mieux répondre au désir des femmes de concilier vie professionnelle et vie familiale. Mais le ministre a estimé que ses attributions étaient autres. Elle a largement utilisé la tribune européenne et préparé intensément la conférence de Nairobi (Kenya), qui a clos en juillet 1985 la décennie de la femme. Ce fut l'occasion de montrer qu'elle était capable de rassembler autour d'elle des associations féminines et féministes qui autrefois ne se sont pas toujours entendues.

C'est cependant l'emploi et l'insertion des femmes dans le monde du travail qui ont formé la colonne vertébrale de sa politique. *« Un bon métier est une assurance pour l'avenir des filles »*, n'a-t-elle cessé de rappeler. Elle a lancé des campagnes sur l'orientation scolaire afin de les inciter à s'engager dans les filières d'avenir, et a encouragé les « classes passerelles » dans l'enseignement secondaire pour les lycéennes mal orientées.

S'il est une critique que l'on ne peut faire à ce ministère des droits de la femme, c'est d'être resté inactif. Il a péché plutôt par excès, ce qui lui a valu le nom de « ministère tous azimuts ». Qui sait que ce dernier a donné un sérieux coup de pouce à la recherche sur les femmes ? En revanche, beaucoup se souviendront des batailles autour de la loi contre les images sexistes ou de la féminisation des mots – de bonnes vieilles revendications féministes. Mais Mme Roudy se soucie peu des polémiques, du moment qu'il *« en sort quelque chose de positif »*.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

LES SUITES DE L'AFFAIRE GREENPEACE

La Nouvelle-Zélande lance des mandats d'arrêt internationaux contre l'équipage de l'« Ouvéa »

Comme elle l'avait annoncé depuis plusieurs semaines, la police néo-zélandaise vient de lancer des mandats d'arrêt internationaux contre les trois sous-officiers de l'armée française qui constituaient, dans l'opération montée contre Greenpeace à Auckland, l'équipage du voilier *Ouvea*. Elle recherche l'adjudant-chef Roland Verge et les adjudants Jean-Michel Bartelo et Gérard Andries, affectés pour la DGSE au Centre d'instruction des nageurs de combat d'Aspretto lors des faits, pour meurtre et attentat à l'explosif.

Selon la police néo-zélandaise, les trois hommes formaient bien la deuxième équipe, chargée de convoyer, à bord du voilier, les explosifs qui ont permis l'attentat, commis par une troisième équipe de la DGSE, la première équipe ayant participé à l'attentat contre le *Rainbow-Warrior* étant celle des faux époux Turenge, condamnés à une peine de dix ans de prison.

Ces mandats d'arrêt impliquent, selon Wellington, que les trois agents de la DGSE peuvent être arrêtés et remis aux autorités néo-zélandaises s'ils voyagent sous leur véritable identité dans un pays du Commonwealth ou tout pays lié à la Nouvelle-Zélande par un accord d'extradition. A cette persévérance policière correspond un nouveau durcissement dans les déclarations officielles.

M. Geoffrey Palmer, vice-premier ministre néo-zélandais, vient en effet de comparer le sabotage du *Rainbow-Warrior* au détournement meurtrier du paquebot italien *Achille Lauro* par un commando palestinien, en octobre 1985. *« Toute manifestation de violence en temps de paix à des fins politiques, mettant en danger des vies innocentes*, a-t-il déclaré, *est du terrorisme, qu'elle soit le fait d'individus agissant à titre privé ou sur ordre de leur gouvernement. »*

Mettant sur le même plan la mort du citoyen américain de l'*Achille Lauro* tué par les Palestiniens et celle du journaliste portugais mort dans l'explosion du navire amiral de Greenpeace, M. Palmer a ajouté que *« les pires formes de terrorisme sont de loin celles qui sont pratiquées par les Etats »*.

De son côté, Me Daniel Soulez-Larivière, l'avocat français du commandant Alain Mafart et du capitaine Dominique Prieur, les faux époux « Turenge », s'est déclaré *« choqué »* par les propos de M. Geoffrey Palmer assimilant ses clients à des terroristes. *« Compte tenu des épreuves que connaît la France actuellement au Liban, les déclarations de M. Palmer sont choquantes*, a déclaré vendredi 14 mars l'avocat. *Elles manifestent aussi une méconnaissance de la réalité, non seulement des affaires dont il parle, mais du monde d'aujourd'hui. En fait, il faudra bien que, dans leur intérêt réciproque, les deux Etats amis et alliés se mettent d'accord très rapidement pour éteindre un contentieux d'Etat dans lequel les deux officiers français que j'ai l'honneur de défendre n'ont pas de responsabilité privée. »*

APRÈS LES INCIDENTS EN GUADELOUPE

Le préfet évoque la « campagne de la peur »

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. – Le vendredi après-midi 14 mars, le préfet de région en Guadeloupe, M. Maurice Saborin, n'a pas hésité à intervenir une nouvelle fois dans la campagne, comme il l'avait fait une semaine auparavant. Dans un communiqué laconique, il a rappelé les dispositions de l'article 109 du code pénal sur les crimes et délits relatifs à l'exercice des droits civiques. *« A l'occasion des élections législatives et régionales du 16 mars, un dispositif de sécurité conséquent a été mis en place »*, a-t-il rappelé. *« Il n'a d'autre objectif que de permettre aux électeurs guadeloupéens d'accomplir leur devoir dans le calme et la sérénité. »*

En effet, outre les deux escadrons de gendarmerie mobile et la compagnie de CRS arrivés en renforts de métropole dans le courant de la semaine, on apprenait qu'aucune permission ne serait accordée jusqu'au 16 mars au soir pour les forces de l'ordre.

Commentant la campagne électorale qui s'achève, M. Maurice Saborin a estimé qu'il s'agissait *« d'une double campagne, celle traditionnelle des élections et celle de la peur que d'aucuns ont voulu instaurer pour conditionner la population et l'empêcher d'exercer une liberté fondamentale de la démocratie »*.

Cette *« campagne de la peur »* s'est poursuivie dans la nuit de vendredi à samedi. Une fois de plus, des barrages routiers ont été dressés, notamment dans le nord de la Grande-Terre, à Moule et Anse-Bertrand. Sur deux de ces barrages au moins, des coups de feu ont été entendus par des témoins.

Mme Lucette Michaux-Chevry, chef de file de l'opposition, soutenue par le RPR, a bénéficié d'un droit de réponse sur les ondes de RFD accordé par la Haute Autorité de l'audiovisuel après les déclarations faites par M. Michel Rocard. La candidate a déclaré : *« Michel Rocard a tenu ici des propos que nous considérons indignes de quelqu'un qui se veut homme d'Etat. L'ex-ministre de l'agriculture du gouvernement socialiste qui a reconnu publiquement tout ignorer des problèmes de la Guadeloupe, même en matière agricole, est venu ici, en définitive, cautionner l'action des terroristes et essayer de permettre aux socialistes de gagner les élections à tout prix, fût-ce au prix du sang et de la cruauté. »*

● *Deux Basques espagnols arrêtés à Biarritz.* – José Rementeria Barruetabena « Patxi » et sa compagne, Carmen de Guizasola Solosabal, deux Basques espagnols, membres présumés de l'ETA militaire, viennent d'être arrêtés à Biarritz par la gendarmerie. Le premier, qui fait l'objet de deux mandats d'arrêt internationaux et d'une demande d'extradition du gouvernement espagnol, a été placé sous écrou extraditionnel à Pau (Pyrénées-Atlantiques). La justice française se prononcera dans un mois.

On indique dans les milieux basques que José Rementeria Barruetabana « Patxi » et sa compagne se seraient réfugiés en France à la suite du démantèlement, en juillet 1985, du commando « Biscage » et qu'ils avaient l'intention de demander l'asile politique.

A Marseille

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE EST CONTRAINT DE DONNER SA DÉMISSION

(De notre correspondant régional.)

Marseille. – A la suite d'une enquête administrative de la chancellerie sur le fonctionnement du tribunal de commerce de Marseille, le président de cette juridiction, M. Jean Di Cara, a été contraint de démissionner de ses fonctions, le jeudi 13 mars. A l'origine de cette affaire, quatorze avocats commercialistes marseillais avaient informé, en décembre 1985, leur bâtonnier, Me Raoul Légier, de « graves anomalies » dans certaines procédures de suspension provisoire des poursuites. Saisi par Me Légier, le parquet de Marseille avait procédé à des vérifications entraînant une inspection générale des services judiciaires. Le 26 février, M. Di Cara avait dû répondre à une « convocation verbale » de la chancellerie.

Le président du tribunal de commerce paraît, en particulier, avoir enfreint un article du code de l'organisation judiciaire qui interdit à tout magistrat de siéger dans une audience où interviendrait l'un de ses parents en qualité d'avocat ou d'avoué. Or le fils de M. Di Cara, Me Gérard Di Cara, avocat au barreau de Marseille, est intervenu très fréquemment et de manière influente dans des affaires jugées par son père. Il a été également reproché au président du tribunal de commerce de Marseille d'avoir fait bénéficier certaines entreprises d'un régime de faveur et d'avoir commis des irrégularités dans la publication de plusieurs jugements. M. Di Cara n'a cessé de se défendre des accusations portées contre lui en soulignant, au contraire, l'efficacité du service de « prévention des entreprises » créé sur son initiative et dès son élection en 1982.

G. P.

A NICE

Des recours sont introduits contre la création d'un établissement de recherche sur les « médecines douces »

De notre correspondant régional

L'affaire de la caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de Nice vient de connaître un nouveau rebondissement avec la décision prise par le centre hospitalier régional (CHR) de Nice et quatre cliniques privées de Cannes d'introduire un recours, pour excès de pouvoir, contre un arrêté de Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, créant, à Cannes, un établissement de santé spécialisé dans l'évaluation des thérapeutiques alternatives.

« Manœuvres »

Selon les requérants, Mme Dufoix aurait commis un détournement de pouvoir en utilisant une procédure administrative – la suspension du conseil d'administration de la CPAM – afin de *« favoriser des intérêts privés »*.

Les recours déposés par le député (RPR) et maire de Nice, M. Jacques Médecin, en sa qualité de président du conseil d'administration du CHR, et les cliniques cannoises visent donc à l'annulation de l'arrêté pris le 13 janvier 1986 par le ministre des affaires sociales, qui prévoit la création, dans les locaux de l'Institut polyclinique de thérapeutiques alternatives (IPOCA), de cinquante lits de médecine et de vingt-cinq lits de chirurgie, représentant une charge de 30 millions de francs, dont 25 millions de francs sont supportés par la CPAM de Nice et 5 millions par la Caisse nationale d'assurance.

Les requérants estiment que la suspension du conseil d'administration de la CPAM a constitué une « manœuvre » pour favoriser un projet que Mme Dufoix souhaitait mettre en œuvre avant le scrutin du 16 mars. Comme l'explique dans un tract le syndicat FO, le conseil d'administration et le directeur intérimaire de la CPAM *« n'auraient ni signé ni fait fonctionner »* la convention qui devait lier cet organisme à la Fondation de recherches sur les thérapeutiques alternatives. *« Il fallait donc immédiatement*, affirme FO, *suspendre le conseil d'administration et nommer un autre directeur avant le 16 mars. »* Ce qui a été fait par Mme Dufoix le 11 février, l'administrateur provisoire, M. Robert Guiral, désignant un nouveau directeur le 25 février, et signant, le 5 mars, une convention homologuée, le lendemain, par le préfet des Alpes-Maritimes, M. Jean-Pierre Pensa.

Bien que suspendu, le conseil d'administration de la CPAM a, de son côté, assigné en justice, pour « forfaiture », MM. Guiral, Molinier, directeur adjoint de la direction régionale de l'action sanitaire et sociale, et Gagneux, directeur de cabinet de Mme Dufoix.

GUY PORTE.

GIOTTO SUR UNE ORBITE DE GARAGE

La sonde européenne Giotto, qui a pris dans la nuit du 13 au 14 mars deux mille images de la comète de Halley et des milliers de mesures, pourrait être réutilisée. Si ses moteurs le lui permettent, elle pourrait être dirigée sur une orbite de parking, à 20 000 kilomètres d'altitude, qu'elle atteindrait en juillet 1990 avant d'être éventuellement dirigée vers un autre objectif (comète ou astéroïde par exemple).

Selon les informations recueillies par Giotto, le noyau comprendrait de l'eau, du carbone, de l'oxygène, de l'hydrogène, du fer, du cuivre, du cobalt, du nickel, du soufre, mais peu de sodium. Il mesure 15 kilomètres de long sur 8 kilomètres de large et, curieusement, il est sans doute très noir, *« du noir le plus noir que l'on puisse imaginer »*, selon la formule d'un responsable de l'Agence spatiale européenne. – *(AFP.)*

M. CLAUDE ALLÈGRE CO-LAURÉAT DU PRIX CRAFOORD

L'Académie royale des sciences de Suède a décerné le prix Crafoord 1986 (140 000 dollars) à Gerald-J. Hasserburg du California Institute of Technology et à Claude Allègre, directeur de l'Institut de physique du globe de Paris, pour leurs travaux sur la genèse du système solaire et de la Terre.

G.-J. Hasserburg et C. Allègre appuient leurs travaux sur le samarium et le néodyme, deux métaux du groupe des terres rares.

Le prix a été fondé en 1980 par Holger Crafoord, l'inventeur suédois d'une machine à dialyse rénale, pour récompenser des réalisations scientifiques qui ne rentrent pas dans les disciplines couvertes par les prix Nobel.

Les deux lauréats recevront leur prix, le 24 septembre, des mains du roi Carl XIV Gustav de Suède.

LE XIXᵉ SOUS LE CHOC DE LA CITÉ DES SCIENCES

Réveil d'un arrondissement-dortoir

« Pour notre arrondissement qui végétait à l'écart de Paris, La Villette est l'équivalent d'un électrochoc. Le traitement va-t-il réveiller le quartier ou le détruire ? » C'est François Delatronchette, trente-deux ans, ingénieur de l'équipement et président d'un collectif de dix associations locales, qui formule ainsi la question. Elle se pose, en effet. Déjà, avec le Zénith et ses spectacles, la grande halle et ses expositions, la géode et son super-écran, La Villette a reçu en 1985 près de trois millions de curieux. Après le théâtre qui vient de rouvrir, la Cité des sciences à explorer et bientôt le parc semé de folies-surprises, on en attend cette année le double. Pour 1990, on parle de douze millions d'entrées.

Le dix-neuvième arrondissement était le plus mal préparé qui soit à recevoir un tel centre d'attraction international. Le gros village de La Villette avait foisonné durant un siècle autour du marché aux bestiaux et des abattoirs, installés là par Napoléon III. Mais l'échec et la fermeture du « marché d'intérêt national », en 1970, avait comme rejeté hors les murs ce bout du monde et ses terrains vagues. Mille emplois perdus, des entreprises qui déménagent, quelques HLM maussades poussant ici et là, des vagues d'immigrants occupant les vieilles maisons sans confort, le secteur n'avait plus ni moteur ni ambition.

Pourtant, le terrain et les locaux, fort bon marché, attiraient du monde. Des travailleurs étrangers (ils sont aujourd'hui trente mille de soixante-neuf nationalités différentes, dont douze mille Maghrébins et autant d'Africains) mais aussi des jeunes cadres préférant cet exil à celui de la banlieue et qui y ont élu domicile.

Entre 1975 et 1982, le dix-neuvième est le seul arrondissement de Paris (avec le treizième) dont la population ait augmenté (dix-huit mille habitants supplémentaires). Conséquences : une natalité record, trente mille enfants à instruire, la moyenne d'âge la plus basse de Paris, des chantiers de construction partout, 20 % d'étrangers, fort peu d'emplois et un sous-équipement généralisé.

Un quartier « colonial »

Il y a ici moins de cabinets médicaux, de pharmacies, de dentistes, de vétérinaires, de notaires, d'avocats, d'agents immobiliers, d'hôtels, de salons de coiffure, de cinémas, de cabines téléphoniques et même de cafés ouverts le soir que dans les autres quartiers de Paris. Géographie révélatrice, les grandes artères, le canal de l'Ourcq et les quatre lignes de métro qui forment la trame du quartier descendent tous vers le centre de la capitale. Vers la vie, en somme.

Le dix-neuvième est devenu un arrondissement-dortoir, hétéroclite, anonyme. Aux élections municipales de 1983 la circonscription, traditionnellement à gauche, a élu une municipalité conservatrice menée par M. Jacques Féron (CNI). Celui-ci, comme plusieurs des nouveaux conseillers, avoue sans difficulté qu'il n'habite pas dans l'arrondissement.

C'est dans ce paysage quasi « colonial » que vient se poser comme un engin spatial le formidable complexe de La Villette. Comme la plupart des grands équipements, il aurait pu engendrer une réaction de rejet. Il n'en a rien été. Dès le départ, les responsables de l'établissement public ont habilement « joué le jeu » avec les associations locales. Un architecte représentant le collectif La Villette était membre du jury sélectionnant le meilleur projet de parc. Lui-même et ses amis ont été sur les marchés présenter aux habitants les différents projets proposés. Heureuse coïncidence, c'est le parc de Bernard Tschumi qui a été jugé le plus séduisant, avant même d'être couronné par le jury.

Les animateurs du collectif ont obtenu que l'une des « folies » soit une maison du voisinage où les gens du quartier pourront se réunir et s'exprimer. De son côté, l'établissement public a organisé des fêtes de quartier, des réunions avec les commerçants, un carnaval pour les enfants des écoles. Une maison de La Villette, qui rappelle à ses habitants et aux visiteurs l'histoire de ce terroir, est déjà en activité.

« Après une longue période de scepticisme, les gens sont à présent satisfaits de voir démarrer La Villette et même fiers qu'une telle réalisation soit chez eux », estime Mme Sultana Cheurfa, présidente d'une association de quartier. Les distractions manquaient : les voilà, même si elles paraissent trop intellectuelles et relativement coûteuses. Mais il y a le parc, gratuit, dont certains coins sont déjà adoptés par des joueurs de pétanque et d'autres annexés par des groupes d'écoliers en sortie. Le dimanche, ce sera la promenade des familles... si les « Parisiens » n'envahissent pas tout.

100 hectares remis à neuf

Côté emploi, on ne se fait guère d'illusion. Sur mille sept cents personnes travaillant pour l'établissement public, cent cinquante seulement habitent dans les environs. La Cité des sciences (huit cents emplois à terme) promet de donner la priorité aux candidats locaux mais, bien sûr, « à valeur égale ». Les entreprises industrielles continuent à partir (Sofralait et BBT tout récemment) et on ne voit pas quels sous-traitants de La Villette pourraient être tentés de les remplacer.

En revanche, les restaurateurs voisins sont aux anges et demandent des concessions à l'intérieur du complexe. Des hôtels vont s'édifier à proximité, une première galerie d'art s'installe porte de Pantin et les marchands d'instruments de musique cherchent des locaux. Comme d'habitude, les petits commerces laisseront place aux boutiques de souvenirs et, comme ailleurs, on les regrettera.

Ce qui donne du souci à M. Jacques Féron, maire de l'arrondissement, c'est la sécurité du parc et de ses abords. Il craint les loubards de banlieue ou le retour des trafiquants de drogue qu'il a eu tant de mal à chasser de la rue de Flandre depuis 1983. On lui promet un commissariat de police porte de Pantin, un gardiennage et peut-être même une clôture isolant La Villette. Mais l'image des dix millions de visiteurs et des fêtes nocturnes le tracassent. Une association de prévention est déjà installée près du Zénith, où elle gère une buvette. Pour une fois, on voit loin.

L'urbanisme du quartier prendra-t-il exemple sur les belles architectures de La Villette ? Tout ce secteur du dix-neuvième est en pleine transformation. Non seulement la Ville de Paris dégage les berges du bassin de La Villette (on y a donné l'automne dernier, les premières joutes nautiques parisiennes depuis trente ans), mais une douzaine d'îlots vont être rajeunis ou reconstruits.

Au total, plus de trois mille logements neufs, 100 000 mètres carrés de commerces, d'activités artisanales et de bureaux sont prévus ou en chantier. A l'architecte Fernand Pouillon, la mairie a commandé un nouveau conservatoire près de la place de Stalingrad. Celle-ci doit être libérée de la gare routière qui l'encombre et livrée aux piétons. Avec le complexe de La Villette, ce sont près de 100 hectares qui vont changer d'aspect, soit le sixième de l'arrondissement. Une remise à neuf comme aucun secteur de Paris n'en a connu depuis Haussmann.

Des occasions manquées

Pourtant, aux environs mêmes de la Cité des sciences et de la grande halle, la Ville, comme paralysée par sa méfiance à l'égard de l'État, reste sans imagination. C'était l'occasion de réaménager complètement deux portes de la capitale, celle de La Villette et celle de Pantin. Occasion manquée, hormis d'indispensables travaux de voirie, et quelques bâtiments de façade. Même absence de projets pour les berges des canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis, qui pourtant longent ou traversent le parc de La Villette. Rien non plus sur l'isolation du périphérique qui déverse partout ses décibels.

Mais c'est, une fois encore, le stationnement et la circulation qui suscitent le plus d'inquiétude. Deux mille cinq cents places de parking sont prévues sur le site de La Villette, alors qu'il en aurait fallu le double. La ville élargit à 50 mètres la rue de Flandre, mais les autres accès au parc — l'avenue Jean-Jaurès et le périphérique déjà embouteillés — resteront ce qu'ils sont. De même que les deux lignes de métro, dont seules les entrées seront modernisées.

Doté maintenant d'un pôle d'attraction international, le dix-neuvième connaîtra le sort des quartiers les plus fréquentés de Paris. Ainsi commence une véritable aventure, dont le ministère de l'environnement compte suivre les étapes en faisant sur plusieurs années *« une étude d'impact en milieu urbain »*. Ce sera, paraît-il, une « première ». Pour savoir si un quartier de Paris a survécu à l'électrochoc d'un grand chantier, rendez-vous dans cinq ans...

MARC AMBROISE-RENDU.

L'INCULPATION DE M. JEAN SCHNAEBELÉ

Tilt pour le roi du flipper lyonnais

Voilà un sérieux accroc dans la carrière de celui que tout le monde appelle à Lyon le « roi du flipper ». M. Jean Schnaebelé, soixante-quatre ans, a été inculpé, dans la soirée du vendredi 14 mars, de recel d'objets volés par M. Patrick Desmure, juge d'instruction au tribunal de Lyon.

Soupçonné — sans preuves — des plus importants trafics, redouté et respecté par le milieu dont il serait l'un des « juges de paix », M. Schnaebelé trébuche aujourd'hui sur une affaire du plus petit acabit. La police semble avoir la preuve qu'un établissement de la société Black et Decker, dans la banlieue lyonnaise, était la victime de vols répétés. Une instruction judiciaire, ouverte il y a plus d'un an, permettrait aujourd'hui de demander des explications au « roi du flipper », interpellé le 13 mars et immédiatement placé en garde à vue (*le Monde* du 15 mars). Trois autres personnes ont été inculpées en même temps que lui. Ses deux fils, Jean-Pierre, trente-quatre ans, et Gérard, trente-trois ans, ont, en revanche, été libérés après avoir été entendus.

M. Schnaebelé est une « personnalité » lyonnaise. Ce sont les policiers et les magistrats qui le disent et ils ont raison. Longtemps bénéficiaire d'appuis politiques (*« j'ai connu le général de Gaulle et puis des tas de gens dans la Résistance*, déclarait-il au *Monde* en 1974. *J'ai gardé des relations »*), il a d'abord fait fortune dans les jeux à Mâcon puis dans le placement et la location de machines à sous (des « billards électriques », selon son expression).

Au fil des années, au gré des soupçons, M. Schnaebelé a toujours fait bonne figure. Les « incidents » se sont cependant succédé. En octobre 1967, de faux gendarmes l'ont ainsi contraint à immobiliser son véhicule sur une route pour lui demander 50 millions de francs, tout en le malmenant sérieusement. Une mésaventure qu'il traite par le dédain : *« Ils m'ont tiré dedans toute la nuit (...) c'est des malheurs qui arrivent »* (1). Plus tard, au milieu de l'année 1971, de vilains bruits lui attribuaient une participation dans le hold-up de la poste centrale de Strasbourg... M. Schnaebelé, faut-il le souligner, ne leur attribue aucun crédit.

Mais ce n'était pas fini. En juin 1973, des rumeurs persistantes et non étayées associeront son nom à la disparition d'un caïd lyonnais, Jean Augé, proprement assassiné sur le quai de la Saône. Un an plus tard, il sera inculpé pour proxénétisme hôtelier. Une inculpation qui, sauf erreur, s'est perdue au plus profond du marais judiciaire depuis fort longtemps.

Reste donc la carrière de l'industriel et du commerçant : confortable et apparemment sereine... jusqu'au dernier pépin.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Propos recueillis par Jean-Marc Théolleyre dans *le Monde* du 31 mai 1974.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4183

HORIZONTALEMENT

I. C'est un véritable cordon-bleu. Demi-jour. — II. « Crème » de beauté. Facteurs de fièvre. — III. A donc certaines prédispositions pour le vol. Invalides ou d'une grande faiblesse. — IV. Notes d'hôtel. Une manière de se rafraîchir ou de brûler. — V. Moyens de communication. Prêtre italien. — VI. Lettres de sang. Fait les gros titres. Connut le succès avec un tube. Chasse les taupes. — VII. Ne pousse pas comme une asperge. Odeur d'essence. Possessif. — VIII. Frontière naturelle entre l'Autriche et l'Allemagne. Laisse un mauvais souvenir aux « mordus » de la mer. Propriétaire de bois. — IX. Au bout du compte. Est souvent compassé dans la marine. A donc beaucoup de souffle. — X. Grand âge. Manière d'être. Peut avoir la vedette sur certains plateaux. — XI. On peut la courtiser en faisant du « pied ». N'aime pas les vers ou fait apprécier les asticots. Note. — XII. Eut donc un geste protecteur ou une conduite agressive. Dans une sonnerie militaire. — XIII. Fait partie du registre d'un greffier. Broussais donc une robe. — XIV. Sans aucun accident. Exprime l'absence. Possessif. Tête de pont. — XV. Tour d'avion. Certains les croquent, d'autres préfèrent les lécher.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	■										■			■	
II					■										
III								■	■						
IV		■		■			■								
V										■					■
VI			■			■				■					
VII						■					■		■		
VIII				■											
IX				■				■							
X				■						■					
XI	■						■						■		
XII		■		■								■	■		
XIII						■									
XIV				■					■			■			■
XV								■							

VERTICALEMENT

1. Tableau de famille. Secoua donc fortement. — 2. Protège la surface du globe. Agent de maîtrise. Nourrit de son lait un dieu du vin. — 3. Crée des liens solides. N'est donc pas bien assis. — 4. Berceau du morse. Nom à particule. — 5. Agent de liaison. — 6. Une manière de débiter un « lieu » commun. Pratiques. Indéfini. Coule en France. — 7. Plus il est grand et plus il est difficile à porter. Écart de langage. Mince. — 8. Le coin des affaires. Chute de pierres. Permettent de mieux voir les étoiles. — 9. Note. Arme à feu. — 10. Un ordre ou une condition. Sauter le pas. Drame en un acte. — 11. Rasoir. Est à conseiller pour les pieds fragiles. — 12. Retour à la terre. Perroquet de mer. — 13. Croisement de canard. Lettre grecque. Fruit rouge. — 14. Transfert de propriété. — 15. Fait un crochet. Peut prendre la forme d'une faveur.

Solution du problème nº 4182

Horizontalement

I. Martienne. — II. Océan. Eon. (Noé). — III. TH. Doit. — IV. Salade. Ré. — V. Clarifier. — VI. Raie. If. — VII. Ont. Pé. Se. — VIII. Idéal. Nom. — IX. Sarbacane. — X. Egout. Inn. — XI. Sens. Anet.

Verticalement

1. Mots croisés. — 2. Achalandage (synonyme de « clientèle »). — 3. Ré. Laiteron. — 4. Tarare. Abus. — 5. In. DI. Plat. — 6. Défie. — 7. Néo. If. Nain. — 8. Noire. Sonne. — 9. Enterrement.

GUY BROUTY.

Décès

— Ceux qui ont connu et aimé

Christine BARD LOT,

sont invités à participer à la messe qui sera célébrée à son intention en l'église Saint-Gabriel, 5, rue des Pyrénées, à Paris-20ᵉ, le mercredi 19 mars 1986, à 10 heures.

De la part de
Hervé Lot,
son mari,
Séverine et Marion,
ses filles,
Claude et Jacques Bard,
ses parents,
Luce Monnot des Angles,
sa grand-mère,
Xavier, Antoine, Denis, Isabelle et Fannie Bard,
ses frères et belles-sœurs.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en Avignon, le 7 mars.

— Le Père provincial de France de la compagnie de Jésus,
Les Pères de la communauté de Nice,
La rédaction des *Etudes*,
Mlle Marguerite Barjon,
sa sœur,
font part du décès du

Père Louis BARJON s. j.,

survenu à Paris, le 9 mars 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 19 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, à Paris-6ᵉ.

— Sœur Marie-Paul Magdeleine, dominicaine de Béthanie,
Le général et Mme Michel Fennebresque,
M. et Mme René Bouvier,
ses enfants,
Mlle Brigitte Fennebresque,
M. et Mme Bernard Fennebresque,
Claire et Cécile,
M. et Mme François Fennebresque,
M. et Mme Bruno Fennebresque,
M. Dominique Fennebresque,
Mlle Marie-Camille Bouvier,
M. et Mme André Bouvier
et Marie-Françoise,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Gaston Tricoire,
sa sœur,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 12 mars 1986, de

Mme André BOUVIER,
née Jeanne Sihon,

dans sa quatre-vingt-douzième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée au Val-de-Grâce, 277 *bis*, rue Saint-Jacques, à Paris-5ᵉ, le mardi 18 mars, à 10 h 30, suivie de l'inhumation à 13 h 15, dans le caveau de famille, à Noisy-sur-Ecole (77).

2, boulevard des Invalides,
75007 Paris.
40, rue La Condamine,
75017 Paris.

— **M. Pierre DEBRAINE,**
ancien élève de l'Ecole supérieure de physique et de chimie,
ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique,
professeur d'informatique à l'INSTN,

a quitté les siens le 2 mars 1986.

Ses amis de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires, de l'Institut national des jeunes aveugles, ses étudiants, ses thésards, tous ceux qui l'ont connu, apprécié, aimé, se souviendront de lui.

Une cérémonie sera organisée ultérieurement en son souvenir.

Direction de l'INSTN, Centre d'études nucléaires de Saclay, 91191 Gif-sur-Yvette Cedex.

— France Mazin-Fernandez,
son épouse,
Sa famille et tous ses amis,

font part du décès de

Jesse FERNANDEZ,
artiste-peintre,

né à La Havane (Cuba), survenu le 13 mars 1986.

Et prient d'assister ou de s'unir d'intention à la cérémonie religieuse qui sera célébrée le mardi 18 mars, à 13 h 30, en l'église Saint-Jacques, 167, boulevard Bineau, à Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, boulevard de la Saussaye,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Nina, Jean-Jacques et Hopi Lebel,
Danièle, Monette et Georges Hibon,
Nicole et François Didio,

annoncent le décès de

Robert LEBEL,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année en son domicile parisien.

La cérémonie des obsèques aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, rue des Rondeaux, à Paris-20ᵉ, le mercredi 19 mars 1986, à 10 h 45.

On entendra *la Flûte enchantée*.

(*Le Monde* du mercredi 5 mars.)

— On nous prie d'annoncer la mort du

professeur Robert MERGER,

survenu le 12 mars 1986 à Paris.

[Né le 31 janvier 1903 à Chaumont-la-Ville (Haute-Marne), Robert Merger fait ses études à la faculté de médecine de Paris. Docteur en médecine, agrégé d'obstétrique, licencié en droit, le professeur Merger est successivement gynécologue, accoucheur des hôpitaux de Paris (1942), du Centre hospitalier Foch (1949), et du Centre hospitalier universitaire de Saint-Antoine (1966). Expert près la cour d'appel de Paris, il est nommé professeur de clinique obstétricale en 1959. Il est élu membre de l'Académie nationale de médecine en 1971.

Spécialiste de renommée internationale, le professeur Merger était notamment l'auteur d'un *Précis d'obstétrique*, véritable livre de référence dans cette discipline. Une part importante de ses travaux a concerné l'accouchement sans douleur. Il s'était élevé à de nombreuses reprises, et notamment dans nos colonnes, contre la fréquence croissante et excessive des césariennes.

Le professeur Merger était commandeur de la Légion d'honneur.]

(*Le Monde* du samedi 15 mars.)

— Mme Yvette Pariente,
M. et Mme Georges Pariente,
Eliane et Muriel,
M. et Mme Claude Pariente,
Stéphane, Nicolas et Frédéric,
Les familles Arous, Fitoussi, Hanouna, Nataf, Gabison, Memmi,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Raoul Raphaël PARIENTE de MATEUR.

Prières au domicile, 43, rue Godot-de-Mauroy, à Paris-9ᵉ, le 16 mars 1986, à 15 h 30.

— Mme J.-D. Scheurer,
son épouse,
M. Eric Scheurer,
Le lieutenant-colonel et Mme Eric Banstert,
Gilles, Marc et Anne,
M. et Mme Nicolas Dagan,
Guillaume, Antoine et Martin,
M. et Mme Jean-Nicolas Scheurer,
Flore, Lucile et Bruno,
ses enfants et petits-enfants,
Mme André Mieg,
sa sœur,
Les familles Scheurer, Bindschedler et Mieg,

ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

M. J.-D. SCHEURER,

survenu le 8 mars 1986.

Le service religieux a eu lieu au temple de Libourne (Gironde), le 12 mars.

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.
(II Timothée-IV, 7.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

Des dons peuvent être adressés à l'église réformée de Libourne. CCP 329109 W Bordeaux, ou au DEFAP, CCP 5289 E Paris.

« Canteloup »,
Baurech, 33880 Cambes.

— M. Jean de Soto,
M. et Mme Jean-Claude Jolain
et leurs enfants,
M. et Mme François de Soto
et leurs enfants,
La baronne Hubert de Bontin,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean de SOTO,
née Beck de Vernet,

pieusement décédée dans sa soixante-douzième année, le 14 mars 1986.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu dans l'intimité le 18 mars, à La Chartre-sur-le-Loir.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, rue Poliveau,
75005 Paris.

Anniversaires

— 16 mars 1972.
16 mars 1986.

Pour le quatorzième anniversaire de la mort du professeur

Georges DUBARBIER,

Mme Dubarbier et son fils René demandent à ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir pour lui, ce jour-là, une pensée fidèle et affectueuse.



Culture

NOTES

CINÉMA

« Agnès de Dieu », de Norman Jewison

Par une nuit de trouble et d'horreur pour un couvent des environs de Montréal, une jeune religieuse, Sœur Agnès (Meg Tilly), accouche clandestinement dans sa cellule d'un bébé que la mère supérieure (Anne Bancroft) trouve étranglé dans une corbeille à papier. Sœur Agnès doit être traduite en justice. Mais, avant le procès, une expertise est ordonnée. Le docteur Martha Livingston, psychiatre (Jane Fonda), est chargé de déterminer dans quelles conditions Agnès a pu être enceinte et si elle est responsable de la mort de son enfant.

La raison contre la foi, le manteau de la religion contre la justice des hommes : tout semble d'abord simple dans cette adaptation d'une pièce de théâtre offrant trois grands rôles pour trois performances d'actrice. Mais l'action, dilatée dans le temps et l'espace, se révèle, passé l'exposition, complexe et mystérieuse. Martha bute sur ses analyses, la Mère supérieure, qui a vécu dans le siècle, en sait plus qu'elle ne le dit, les égarements de Sœur Agnès ressemblent à des illuminations mystiques. Sans atteindre les hauteurs ou les abîmes d'un Bresson ou d'un Bergman, malgré les images « habitées » de son directeur de la photographie Sven Nykvist, Norman Jewison maintient sa mise en scène à la frontière de deux mondes. Une séance d'hypnose tentée sur la jeune nonne ouvre les portes d'un mystère encore plus grand. A chacun sa vérité. A chacune. Jane Fonda tendue et têtue, Anne Bancroft dramatiquement grandiose, Meg Tilly entre ciel et terre s'engagent si fortement dans leur jeu qu'on ne peut les dissocier dans l'émotion, l'admiration. Un miracle.

J. S.

« Rosa la Rose, fille publique », de Paul Vecchiali

Rosa la rose, ou comment la tendresse vient aux filles. Aux filles que l'on dit publiques et qui, dans l'intimité des passes, jouent le théâtre du sexe. Rosa, dernière en date des femmes de Paul Vecchiali, promène son corps radieux le long des rues piétonnes, du côté de Beaubourg. Elle a des clients à fantasmes, un proxénète (Jean Sorel), deux copines plus âgées qu'elle (Evelyne Buyle et Catherine Lachens, épatantes). Elle a vingt ans ce jour-là. Et, ce jour-là, rencontre les yeux bleus d'un jeune maçon (Pierre Cosso). *Rosa la rose,* ou vingt-quatre heures dans la vie d'une petite sœur de Viviane Romance, de Manon Lescaut, de Garance-Arletty, légère comme un refrain d'amour.

Paul Vecchiali s'amuse diaboliquement avec la mémoire, effleure des références, les plie et les replie. Il rassemble dans un désordre bien organisé des bouts d'histoires connues, comme des phrases qui trottent dans la tête et tressent une fable joyeuse bien que la fin en soit tragique, irréaliste bien que le film soit tourné en extérieurs : un mélo plus romanesque que nature. Le naturel, chez Paul Vecchiali, ne peut se recevoir qu'à travers l'artifice. L'artifice insistant des intermèdes faussement hards et des scènes de comédie met en valeur la vérité de l'émotion. Par ce même souci de contraste, peut-être, les hommes sont des potiches parlant faux, et les femmes ont le beau rôle.

Fraîche, douce, forte, lumineuse, Marianne Basler est merveilleuse. Elle est Rosa, héroïne de chair et de rêve, qui personnifie le plaisir. Celui qu'elle donne plus que celui qu'elle vend, et tous veulent faire plaisir à la petite fille gourmande, à l'enfant insouciante qui aperçoit le bonheur, et en meurt.

En souvenir de Rosa, Paul Vecchiali a composé un bouquet de roses rouges, couleur sang.

C. G.

THÉATRE

« L'Homme gris » à Bobigny

Il pleut. La chambre du motel est sinistre. Ils entrent, s'installent. Lui, il bavarde, jovial ; modifie la lumière ; vérifie que la télévision est en couleur. Elle, sa fille, ne regarde rien. Ses lèvres sont pincées. Une barre de désespoir traverse son front. Les cheveux dans la figure, entortillée dans son imperméable, elle ressemble à un oiseau blessé.

Entre ces deux personnages, imaginés par Marie Laberge et mis en scène par Gabriel Garran, s'instaure un dialogue étrange. Claude Piéplu parle seul, les yeux de Christine – Hélène Lapiower – lui répondent. Mais il ne sait pas lire dans les regards. C'est ainsi qu'il tente, malgré le mutisme de sa fille et en buvant beaucoup, de se comporter avec naturel. Il discourt sur le ton de quelqu'un qui croit savoir et donne des leçons. Tout ce qu'il dit est médiocre. C'est un homme gris comme les murailles, dont la crainte essentielle est de ne pas être pareil aux siens. Sa mère – il le raconte – était alcoolique. Il a tout fait pour que personne ne le sache. Sa fille, aujourd'hui, est battue par son mari. Sa santé est fragile ; elle ne parle pas. Ce sont des éléments susceptibles de le distinguer. Pour lui qui rêve d'anonymat, c'est odieux.

L'ambiance de ce spectacle aurait pu être irrespirable. Gabriel Garran l'a désiré simplement pathétique et douloureuse. Il a réussi.

C. de B.

★ Maison de la culture de Bobigny. Jusqu'au 23 mars. 21 heures.

EXPOSITION

AU MUSÉE DES ARTS AFRICAINS ET OCÉANIENS

L'invitation au désert



Une photographie d'Isabelle Estier

Le Musée des arts africains et océaniens, construit pour l'exposition coloniale de 1931 – très remarqué à l'époque pour sa façade ornée d'un immense bas-relief « le plus vaste d'Europe », – accueille le Hoggar dans ses murs. Les dunes du second étage font provisoirement bon ménage avec les pièces des collections permanentes : des masques dogons du premier aux pensionnaires de l'aquarium tropical du sous-sol.

Conçu au départ par trois voyageurs amoureux des oueds et des nomades, le projet finit par être accepté par le conseil général de la Charente qui, grâce à une convention de jumelage avec le département algérien de Tamanrasset, présentait en 1984 à Angoulême cette « invite au désert ».

Deux ans plus tard, Paris renouvelle l'invitation. Se voulant exhaustifs, les organisateurs ont montré tous les aspects de cette terre du Sahara.

De son côté, le Musée de l'homme a prêté les objets du quotidien, sangle de chameau, tapis de selle, piège à gazelle... Pourtant, le regard de l'ethnologue échappe à la froideur de l'observation.

Ainsi est reconstitué l'habitat sous la forme d'une tente grandeur nature qui n'attend que ses occupants. Pour parfaire l'illusion, un système de haut-parleurs restitue l'image sonore des activités journalières tandis qu'un diaporama s'attache à montrer l'environnement de cette tribu du désert.

Heureusement, l'étude du terrain ne se borne pas à recueillir les vestiges d'un âge d'or, elle raconte aussi les bouleversements d'une géographie humaine traditionnellement écartelée entre deux tendances opposées, le nomadisme et la sédentarité.

Evitant les écueils du laboratoire en sciences humaines, cet exotisme terrifiant du spécialiste, la présentation accorde une large place à la régression de la vie pastorale, à l'entrée, finalement, du Hoggar dans l'histoire contemporaine.

« *Du campement au village,* note l'auteur du catalogue, *la femme apprend qu'il existe des murs, des plafonds et des sols en dur ; elle ne marche plus pour l'eau et la bouteille de gaz remplace les charges de bois. Elle raccourcit ses gestes... Ce qui est nouveau pour elle, c'est la présence quotidienne des hommes.* »

BERTRAND RAISON.

★ Hoggar, Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil : jusqu'au 18 mai.

PHOTO

« LA MORT VIVE », de Touhami Ennadre

Le regard de la cruauté

C'est à l'Arc, en 1978, au Musée d'art moderne, puis lors des Rencontres internationales de la photographie d'Arles en 1984, où il était présenté en « off » par Michèle Chomette, que l'on a pu apprécier l'évolution du travail de Touhami Ennadre, mené tel un périple, une quête ou un pèlerinage aux confins des origines et de la mort, entre la maternité, la morgue et l'abattoir.

S'il est prouvé que les photographies ont toutes une histoire, celle de Touhami Ennadre est aussi courageuse et belle qu'incroyable. Né à Casablanca, il débarque en France à l'âge de six ans en compagnie de ses six sœurs et d'un frère, n'ayant pour moyen d'expression et de communication que sa passion du football où il excelle et qu'il pratique sur les terrains vagues bordant les HLM de La Courneuve.

A dix-huit ans, il s'exile pour trois années en Norvège et, passablement déboussolé, y rencontre le photographe de mode Knut Bry. En déclenchant sans regarder dans le viseur, il pressent une possibilité de sortir de lui-même pour rencontrer les autres en les photographiant. Retour en France. A vingt et un ans, sans métier, sans un sou, il est certain de savoir ce qu'il ne veut pas faire. D'hôpitaux en hôpitaux, il se traîne au bras de sa mère atteinte d'un cancer et qui meurt. Travaillant dans une fonderie et devenant aveugle, son père rentre au Maroc, quittant la France où il vivait depuis trente-cinq ans, laissant à Touhami, l'aîné, la charge de sa progéniture.

En 1978, c'est l'escapade en Asie du Sud-Est où, durant quatre ans, en Thaïlande, en Birmanie, en Malaisie ou au Népal, il voyage sans argent, seul ou avec des amis. Il en rapporte, entre autres, la série des mains, troublantes et cramponnées, en qui se lit toute l'expressivité d'un visage.

Avec l'appui de Michel Butor et de son ami François Aubral, il reçoit l'année dernière une bourse de 100000 F du ministère de la culture (CNAC) qu'il investit entièrement dans la réalisation des tirages, les frais de développement et de laboratoire. Le résultat est là, sous forme de seize images grand format (120×160cm), piqués sur fond noir, posés sur leur socle, dans le décor élégant de la galerie Michèle Chomette.

Professant la photographie tel un acte de foi, une mise en lumière des ténèbres de la chair, à l'Hôtel-Dieu ou dans un abattoir de Munich, entre le sanctuaire et l'opéra, Ennadre crée le cérémonial sauvage d'une théâtralité baroque, presque insoutenable, où la viande se dévoile pantelante, sanguinolente et crue, laissant filer des restes de peau, de la gélatine ou les viscères.

Ici, un mort-né gisant, replié sur lui-même, badigeonné de son sang par les soins de l'opérateur, sculpture éteinte extirpée du giron de la terre à l'image des corps pétrifiés d'Herculanum, d'Auschwitz ou du Cambodge ; là, une tête de veau équarrie ou le poitrail dépecé d'une vache qui trace les traits d'un méconnaissable autoportrait ; plus loin, lardé de veinules, l'extraordinaire gros plan d'un placenta évoquant aussi bien une mappemonde en réduction qu'un énorme caillot, la préfiguration d'un œil ou d'un cerveau et, plus curieusement, d'une coupe de football.

Entre l'offrande, la prière et l'holocauste, usant d'un naturalisme exacerbé qui transcende la morbidité des matières, Ennadre donne naissance à des créatures archimboldesques dont il dissèque avec vénération les textures, s'y lovant jusqu'au cœur, déchirant à la loupe la gangue fragile qui libère l'explosion de la vie.

Certes, cette exposition peut choquer, sembler scabreuse ou incompréhensible. Mais elle est admirable de générosité, de désespoir fort, de maîtrise et d'amour fou. Il faut courir la voir pour saluer le parcours sincère d'un artiste farouche, son culte nomade d'une beauté totalement contraire aux esthétismes en vogue. Après cela, comme dit Ennadre, de sa voix traînante, un peu cassée, un sourire enfantin dans les yeux : « *A trente-trois ans, j'espère moi aussi avoir enfin le droit de réaliser le portrait nu d'une jeune fille.* »

PATRICK ROEGIERS.

★ Touhami Ennadre, *la Mort vive,* œuvres récentes, 1980-1985, galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 75003, jusqu'au 22 mars.

Communication

NOUVEAU DIRECTEUR DES PROGRAMMES DE TV6

Blanc-Francard, un enfant du rock

Il aura quarante-quatre ans le 19 mai prochain et il rit comme un étudiant. Un étudiant rangé et élégant, bûcheur et flegmatique. Un golfeur de grande classe, amical, sympathique. Et un fou de musique. De rock, évidemment – c'est même une vieille histoire, – de blues, de jazz, de salsa, de reggae, de chant grégorien et de musique bantoue. Mais que les passionnés se rassurent : sur TV6, dont il devient directeur des programmes, il diffusera du rock. *Rock around the clock.*

Patrice Blanc-Francard, pour beaucoup, reste un nom de radio et synonyme d'Inter : *« Pas de panique »* (1970), *« Souvenirs souvenirs »* (1973), *« Marche ou rêve »* avec Claude Villers (1977), *« Loup-Garou »* (1979)... Un découvreur, un défricheur, un érudit en histoire de musique. Pour les plus jeunes pourtant, c'est plus un nom d'image : celles des *« Enfants du rock »* et de *« Bonsoir les clips »*. Rien de bien étonnant. N'est-il pas depuis 1982 le responsable de l'unité divertissement d'Antenne 2 ? Mais Blanc-Francard a largué les amarres et embarqué sur TV6.

« *Une aventure folle ! La réception de la chaîne est encore difficile, le taux d'équipement des foyers en deux téléviseurs reste minime (15 %), et la télévision thématique une pratique encore inconnue en France... Mais j'ai l'intuition très forte que cette chaîne va marcher. Cet enthousiasme des jeunes téléspectateurs, cette identification immédiate au média et cette soif de se l'approprier... Il se passe bien quelque chose que je n'avais pas observé depuis le boom des radios FM.* »

Blanc-Francard négocie déjà des concerts. « *Il y en aura souvent, mais à condition de savoir les mettre en valeur, les emballer, les monter* ». Il pense à des portraits de stars et de musiciens ; à une émission pointue, fenêtre sur la mode et la culture d'avant-garde ; à des informations aussi, des reportages en France et à l'étranger ; à des films bien sûr, et à des clips avec un coup de pouce sur les clips français. « *C'est formidable un clip. C'est l'élément-ciment du programme au même titre que le disque sur une radio FM ; un enrichissement de l'image et de l'imaginaire, une hypnose par un langage très simple. Comme celui de la pub* ». Loin de le gêner, celle-ci au contraire le ravit. « *Une télévision musicale sans pub, ce serait comme un journal privé de toute ponctuation* ».

Blanc-Francard a eu le coup de foudre pour la 6. « *Dès les premières images, il y a trois semaines, j'ai pris comme un coup de vieux et j'étais épaté. Malgré son programme linéaire, elle avait déjà un ton, un style, une couleur. Et c'est justement ce qu'il y a de plus difficile à créer en matière de télévision.* » Mais il doit partir. Il a rendez-vous avec les responsables de MTV, la chaîne musicale américaine, enviée de par le monde. Rien, encore, n'est conclu, mais les deux chaînes devraient rapidement se mettre d'accord sur un principe d'échanges. MTV proposerait à la France des concerts, des interviews exclusives et des éléments d'émission que présenteraient en français les animateurs-vedettes de la chaîne. TV6, quant à elle, procurerait à MTV des clips français dont le prestige – grâce notamment au réalisateur Mondino – est croissant aux Etats-Unis.

Pas de bouleversement à attendre dans les tout prochains jours, mais le samedi 22 mars devrait être le coup d'envoi d'un nouveau départ de TV6. « *L'idée, enfin, va pouvoir s'incarner* ».

ANNICK COJEAN.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT, Lucernaire (45-44-57-34) sam. à 18 heures.
LES JUSTES, Odéon (43-25-70-32), sam. 20 h 30 ; dim., à 15 heures.
QUEL AMOUR, Petit Odéon (43-25-70-32), sam., dim. 18 h 30.
LE CHAUFFOIR (HOT HOUSE), Atelier (46-06-49-24) sam. 21 heures ; dim., 15 heures.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), sam., 19 h 30 : l'Ecume des jours, opéra d'Edison Denisov, d'après le roman de Boris Vian.
COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), dim., 14 h ; le Menteur ; dim. 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth ; sam. 20 h 30 : le Balcon.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : sam. 19 h 30, dim. 15 h : le Parc ; Théâtre Gémier : sam. 20 h 30 ; dim., 15 h : Madame de Sade.
ODÉON (43-25-70-32) sam. 20 h 30, dim., 15 h : les Justes, d'A. Camus.
PETIT ODÉON (43-25-70-32) sam., dim. 18 h 30 : Quel amour, de M. Boudon.
TEP (43-64-80-80) 20 h 30 ; dim. 15 h : Oncle Vania; Cinéma : dim., 20 h : Campus, de J.W. Horne et B. Keaton ; Brazil, de T. Gilliam (v.o.).
BEAUBOURG (42-77-12-33) Débats-Rencontres : sam., 18 h 30 : la Nuit venne : 1915, aphorismes de K. Kraus (au Café viennois) ; dim., 18 h 30 : la Nuit venne : psychanalyse (au Café viennois) ; Cinéma/Vidéo-Vidéo-Information sam., dim. 13 h : Le roi des singes contre le Palais Céleste, de Wan Lai Ming ; 16 h : Conversation-rencontre avec G. Mendel, de G. Chouchan ; 19 h : La vie a ses débats, de D. Sawyer ; Les trois cerveaux, de G. Thérien ; Vidéo-Musique sam., dim. 13 h : La country music ou la nostalgie de l'Ouest, de R. Manthoulis ; Manon, de J. Massenet ; 19 h : Aïda, de Verdi ; Cinéma du réel (8e Festival international de films ethnographiques et sociologiques) sam., dim. 14 h à 20 h 30 : se renseigner pour la programmation au 42-78-37-29 ; sam., dim. 18 h : Claes Oldenburg ; Concerts/spectacles : sam., 20 h 30 : Quatuor Rosamonde (Schoenberg ; Dutilleux) ; Concert «Paroles/Musique».
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), sam. 16 h + 20 h 30 ; dim. 14 h 30 ; Ballet de l'Opéra de Shanghaï (Les chants du Phénix sur le mont Tchi).
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), sam. 20 h 45 + dim. 14 h 30 : le Dragon ; sam. 18 h 30 : J. Galway.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), sam. 20 h 45 : Terminus Hôpital.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE (43-38-19-70), I : sam. 20 h 30, dim. 17 h : Jokko fête son anniversaire ; II : sam. 21 h, dim. 15 h : Zoo story.
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), dim. 15 h, sam. 17 h 30 + 21 h : le Sexe faible.
ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visites.
ATELIER (46-06-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : Hot House.
ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.
BASTILLE (43-57-42-14), sam. 21 h, dim. 17 h : 40 paysages fixes pour piano ; sam. 23 h, dim. 19 h : Inside Nights.
BATACLAN (47-00-30-12), sam. 21 h, dim. 17 h : Ligue d'improvisation française.
BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), dim. 13 h : le Mahabharata.
BOURVIL (43-73-47-84), sam. 16 h + 20 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 + 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Rififoin dans les labours ; sam. 22 h, dim. 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Passions.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, sam. 20 h 30 : Yes, peut-être ; Galerie, sam. 20 h 30 : La Casa de Bernarda Alba.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Richard Wagner ; sam. 22 h, dim. 17 h : Interviouve.
DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Procès d'intentions.
DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 20 h 30 : la Femme assise ; sam. 22 h : l'Homme de parenthèse.
DIX-HUIT-THÉÂTRE (42-26-47-47), sam. 21 h, dim. 16 h : Un amour inconnu.
ENSATT (48-74-44-30), sam. 14 h 30 + 20 h 30 : Agamemnon.
EPICERIE (42-72-23-41), sam. 20 h 30 : La vie est un songe.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 20 h 30 : French Kiss (dern.).
ESSAÏON (42-78-46-42), sam. 15 h et 19 h, dim. 15 h : Un amour infini.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-49-39-20), sam. 20 h 30 : Mort à crédit.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 20 h 45, dim. 15 h : la Gagne.
GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : The Fantasticks.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), sam. 20 h 30 : Un dessin d'Eurydice (dern.).
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 21 h : Flaque (dern.).
HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Largo Desolato.
LIERRE-THÉÂTRE (45-86-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h 30 : D'amour et d'eau froide.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. : I. 18 h : les Larmes amères de Petra von Kant ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – II. 19 h, sam. : Enfantillages ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : sam. 21 h 30 : Ceux qui vivent sont ceux qui luttent.
MADELEINE (42-65-07-09), sam. 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.
MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.
MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 20 h 30 + dim. 15 h 30 : Souvenirs de soleil ; 18 h 30 : le Président (dern.), sam. 22 h, dim. 17 h 30 : Casse-Pipe.
MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.
MATHURINS (42-65-90-00). Grande Salle, sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : le Résident.
MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.
MOGADOR (47-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-20-89-90). Grande Salle, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face. Petite Salle, sam. 18 h 30 + 21 h, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), sam., dim. 20 h 30 : la Panthère repentie.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.
PETIT PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 22 h 15, dim. 18 h 15 : Etranger dans la nuit.
POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Deux trous rouges au côté droit.
POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 21 h, dim. 15 h : Minnie en quête d'hauteur.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; sam. 20 h 30 : les Chaises.
TEMPLIERS (42-78-91-15), sam. 20 h 30 : Hôtel Azur.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE DE L'ESCALIER D'OR (45-23-15-10), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Assaut ou quarante ans d'absence.
THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 21 h : Les carottes sont cuites (dern.).
TH. 13 (45-88-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Veilleur de nuit (dern.).
TH. DE MÉNILMONTANT, dim. 15 h : la Passion à Ménilmontant.
TH. NOIR (43-46-91-93), sam. 20 h 30 : Beckett de trois côtés.
TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), sam. 21 h : Elles nous parlaient d'amour.
TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), sam. 21 h, dim. 16 h : Finalement, quoi.
TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Soudain l'été dernier.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Cid ; 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – Petite Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Pour un oui ou pour un non ; sam. 18 h 30 : Voyage au bout de la nuit.
TH. DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Electre.
TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h : les Aviateurs.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) sam. 18 h, 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
BOURVIL (43-73-47-84), sam. 18 h 30 : M. Allin.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), sam. 20 h 30 : C. Marin.
DEJAZET TLP (48-87-97-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Talila.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 15 h 30, 20 h 30, dim. 15 h 30 : G. Parking.

Samedi 15 - Dimanche 16 mars

GYMNASE (42-46-79-79), sam. 21 h : Th. Le Luron.
OLYMPIA (47-42-25-49), sam. 20 h 30, dim. 17 h : P. Bachelet (dern).
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) sam. 17 h 30, 21 h, dim. 14 h 15, 17 h 30 : Holiday on Ice.
Salle M.L. KING, sam., dim. 20 h 30 : Chants traditionnels et danses de Madagascar.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), sam. 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del centenario ; sam. 20h 30 : Romero.
ZENITH (42-45-11-22), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Renaud.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), sam., 15 h 30 et 20 h 30, dim., 15 h 30 : le Cœur suspendu (dern.).
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Ballet du XXe siècle (le Concours).
THÉÂTRE-14 J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), sam. 20 h 45, dim. 17 h : Antipodes.

Opérettes
Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89) sam. 16 h, 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), sam. 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

Les concerts

SAMEDI 15 MARS

La Table Verte, 22 h : Quatuor à cordes Sophisticated Ladies (Schubert, Mozart...).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de Cannes Provence-Côte d'Azur, dir. Ph. Bender (Bernstein, Subramanian, Bruck).
Eglise St-Jean - St-François, 21 h : Ensemble baroque de Limoges, dir. J.-M. Hassler Monteverdi).
Th. de la Bastille, 23 h : Inside Night.
Centre culturel canadien, 20 h 30 : P. Vaillancourt (Poulenc, Aperghis).
Eglise St-Merri, 21 h : P. et M. Stinga.
18-Théâtre, 16 h 30 : P. Meneghini (Haydn, Mozart, Beethoven).
Galerie Peinture fraîche, 20 h 30 : A. Da Silva, L. Sabatier.
Centre Bösendorfer, 18 h 30 : E. Moussier, S. Santamaria, D. Vuilleminz (Brahms, Mozart).
Centre Mandapa, 20 h 30 : C. Marin (Albeniz, Falla, Sor...).
Salle Pleyel, 20 h 30 : P.-F. et R. Fontanarosa (Brahms, Schubert, Tchaïkovsky).

DIMANCHE 16 MARS

Eglise St-Merri, 16 h : Ensemble Blue Wave.
Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Concours Rostropovitch.
Th. de la Bastille, 23 h : voir samedi.
Eglise des Billettes, 17 h : J. Aoubakirova (Mozart, Chopin, Prokofiev).
Salle Pleyel, 10 h 30 : Orchestre Colonne (Ravel, Dukas) ; 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. P. Amoyal (Mozart, Brahms, Tchaïkovsky) ; 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Prêtre (Ravel, Fauré, Stravinsky).
Eglise St-Thomas d'Aquin, 17 h : Jungenkantorei Dormagen (Bach, Brahms).
Eglise St-Roch, 17 h : Ensemble polyphonique de Versailles, dir. S. Roger.
Th. du Rond-Point, 11 h : Quatuor Ivaldi (Dvorak).
Conservatoire Rachmaninov, 16 h : Concert de balalaïkas.
Eglise luthérienne St-Pierre, 16 h : Petits Chanteurs du Marais.
Chapelle St-Louis de la Salpêtrière, 17 h : Ensemble orchestral, dir. B. N. Andrieux (Mozart, Corelli, Haëndel...).
Eglise réformée du St-Esprit, 16 h 30 : S. Dieterlin (Vivaldi, Gallon, Lacroix...).
Notre-Dame, 17 h 45 : F.-H. Houbart (Dupré).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 15 MARS

Hommage à A. Pakula : 17 h 15, A cause d'un assassinat ; 21 h, Le souffle de la tempête (Vostf) ; 19 h 15, Panorama du cinéma hollandais : l'Illusionniste, de J. Stelling (Vostf).

DIMANCHE 16 MARS

Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, l'Aventurier, de M. Mariaud et L. Osmont ; 17 h, la Rue sans nom, de P. Chenal ; 19 h, Panorama du cinéma hollandais : le Quatrième Homme, de P. Verhoeven (Vostf) ; 21 h, Hommage à A. J. Pakula : le Choix de Sophie (Vostf).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 15 MARS

Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 21 h, la Tour infernale, de J. Guillermin et L. Allen (Vostf) ; Rencontres cinématographiques d'Epinay-sur-Seine : 17 h + 19 h : (Tél. au Centre pour la programmation).

DIMANCHE 16 MARS

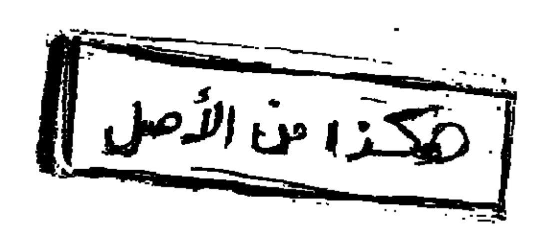
Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 15 h, Yakuza, de S. Pollack (Vostf) ; 21 h, Rencontres cinématographiques d'Epinay-sur-Seine : 17 h 15 + 19 h : (Tél. au Centre pour la programmation).

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (42-22-46-01).
AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
AMERICAN WARRIOR (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
L'ANNÉE DU DRAGON (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) – V.o. : UGC-Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Espace-Gaîté, 14e (43-27-95-40) – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).
LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Parnasse, 6e (43-35-30-40).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
BLACKOUT (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
CANEVAS LA VILLE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
CHRONOS (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76). – V.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).
LES CONDORS NE MEURENT PAS TOUS LES JOURS (Colombien), (v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-89-17).
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap.), (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81).
CUORE (It.), Reflet Logos, 5e (43-54-42-34), (v.o.) : Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
ELENI (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont-Parnasse, 6e (43-35-30-40 ; (v.f.) : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33).
L'ELU (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Reflet-Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassien, 14e (43-35-21-21).
ENEMY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC-Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47.
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM-Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).
LA GITANE (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**) (v.o.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
LINK (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 5e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; (v.f.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-50-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
MACARONI (It. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Parnasse (ex-Paramount), 6e (43-35-30-40).
LA MAIN DANS L'OMBRE (All., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.
MYSTÈRE (It., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).
NATTY GANN (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
PAULETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
RAMBO II (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
RÉVOLUTION (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
ROCKY IV (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-35-52-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-40).
ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Nigth, 2e (42-96-62-56).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LES SUPERFLICS DE MIAMI (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 17e (45-22-46-01).
TURTLE DIARY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).
L'UNIQUE (Fr.) : George V, 5e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (A., v.o.) (*) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LES FILMS NOUVEAUX

AGNÈS DE DIEU, film américain de Norman Jewison (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – (V.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse, Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).
BLEU COMME L'ENFER, film français d'Yves Boisset : Forum 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DEUX ENFOIRÉS A SAINT-TROPEZ, film français de Max Pecas : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
HEARTBREAKERS, film britannique de Boby Roth (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
INSPECTEUR LAVARDIN, film français de Claude Chabrol : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01).
RE-ANIMATOR, (*) film américain de Stuart Gordon (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE, (*) film français de Paul Vecchiali : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LE TRIOMPHE D'UN HOMME NOMMÉ CHEVAL, film américain de John Hough (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90). – (V.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).



Radio-Télévision

Samedi 15 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20 h 35 Téléfilm : Via Mala.
De T. Toelle, d'après le roman de J. Knittel, adapt. de J. Graser, avec M. Adorf, M. Detmers, M. Vukotic...
Deuxième partie. Le vieux Lauretz sort de prison, plein de haine, et recommence à tyranniser sa famille. C'est alors que, dans la tête du fils, commence à germer l'idée d'un parricide.

22 h 15 Droit de réponse : A consommer avant le 16 mars.
Emission de Michel Polac.
A propos de la qualité des produits alimentaires, avec J. Adroit, directeur des services vétérinaires au ministère de l'agriculture ; D. Bergès, du magazine Que choisir ? *; L. L'Allinec, de l'INC ; le professeur E. Beaulieu, de l'Académie des sciences ; J.-M. Besnard, patron de pêche ; R. Frémond, président du Syndicat national des vendeurs de viande en gros ; M. Souffrez, du service de la répression des fraudes ; J.-J. Merillot, consultant agro-alimentaire, spécialiste du froid...*

0 h Journal.

0 h 15 Ouvert la nuit : les Incorruptibles.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Avec Pierre Perret, Philippe Lavil, Alice Dona... Défilé de mode hommes, avec la participation de Louis Féraud, Christian Dior, Pierre Balmain, Paco Rabane, Marité et François Girbaut, Kenzo, Comme des garçons, Claude Montana, Daniel Hechter, Courrège.

21 h 55 Alfred Hitchcock présente : Gigolo.
De T. Carter.

22 h 25 Magazine : Les enfants du rock.
Supertramp : un portrait du groupe et un extrait de son concert de janvier à Paris ; Musicalifornia, avec The Knitters, Hollywood Hillbillys, the Beat Farmers ; à 23 h 45, Concert Top of the Pops.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 5 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... le célèbre feuilleton « Davy Crockett ».



21 h 55 Journal.

22 h 20 Feuilleton : Dynastie.
Suspense : une opération pourrait mettre la vie de Dominique en danger...

23 h 5 Musiclub.
Meurtre en séquence, *opéra en un acte de R. Creuze, d'après le livret de R. Bernier et R. Meridat, par l'orchestre de l'Ensemble instrumental de l'Ecole de Bordeaux, dir. J. Pernoo.*

FR 3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris kiosque ; 18 h 55, Mighty Mouse ; 19 h 5, Informations ; 19 h 30, Ciné PIC, avec Lambert Wilson ; 19 h 45, Ile de Transe (rediff.)

CANAL PLUS

20 h 30, Lace II (2e partie) ; 22 h, Série : Mike Hammer ; 23 h, Boxe ; 0 h, l'Antichrist, film de A. de Martino ; 2 h 5, Boy meets Girl, film de L. Carax ; 3 h 45, le Retour de l'abominable docteur Phibes, film de R. Fuest ; 5 h 15, Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas, film de L. Comencini.

LA « 5 »

20 h 30 Variétés : Cherchez la femme.

22 h 30 Le grand show du sport.

23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

TV 6

De 14 h à 2 h, programme musical.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Orphée », d'E. Rebaudengo. Avec M. Meriko, P. Mazzoti, G. Laurent, C. Sellers...

22 h 10 Démarches : Marc Dachary présente « Bar Nicanor » de Clément Passaers.

22 h 30 Musique : Scénario « Les nouvelles stratégies du mécénat », avec J.-M. Menger et J.-Y. Kaced.

0 h 05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 4 Concert (donné à l'Opéra de Lyon, les 28 janvier et 1er février) : *Halka*, opéra de S. Moniuszko, par les chœurs et l'orchestre de l'Opéra de Lodz, dir. T. Kozlowski, sol. E. Karaskiewicz, B. Rusin...

22 h 30 Les soirées de France-Musique : archives ; à 1 h : voyage à travers la chanson.

Dimanche 16 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

19 h 55 Législatives et régionales 86.
Emission réalisée avec *l'Express* et Europe 1 en direct de Cognacq-Jay.
Cette soirée, de 19 h 55 à 24 h, sera animée par Alain Denvers. Après les premières estimations de la SOFRES à 20 h, les résultats seront présentés tout au long de la soirée par Arlette Chabot et Bruno Cortes, commentés par Pierre-Luc Séguillon et Christian Fauvet et analysés par Jérôme Jaffré et Roland Cayrol. Particularités : deux débats politiques seront diffusés simultanément sur Europe 1, et la soirée sera retransmise, en direct, sur TV 5, la télévision francophone par satellite qui est reçue par 3 millions et demi de foyers européens. Nouveauté : les résultats seront visualisés sur vidéodisque, un procédé d'informatisation réalisé par TFO 1 (filiale informatique de TF 1).

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h Soirée élections.
Emission spéciale de 20 h à 1 h, présentée par Claude Sérillon et Paul Amar. Dans un décor original, la soirée se déroulera en quatre temps : 20 h, *Estimation* des résultats en sièges et pourcentages de voix ; un *sondage*, réalisé à la sortie des urnes, sur les raisons du vote ; *intervention*, en direct, des leaders politiques, à 20 h et à 22 h ; enfin des « tables rondes » avec des personnalités économiques et culturelles. Les résultats seront présentés par Patricia Charnelet, Isabelle Baechler et Philippe Harrouard et commentés par René Remond. Nouveauté, A 2 utilisera les plus récentes techniques de visualisation : images de synthèse en trois dimensions, vidéodisques et un écran tactile permettant aux intervenants de recourir instantanément aux informations. Grande première : un écran géant installé à Harlem permettra aux Français de New-York de suivre cette soirée en direct.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 55 Soirée élections.
En direct des bureaux régionaux d'information de FR 3 et du studio 101 de Radio-France, à Paris.
Soirée animée par Christian Dauriac, avec Geneviève Guicheney et J.-J. Peyraud, avec la participation d'Alain Lancelot et Jean-François Kahn. Après un sondage (FR 3 - Louis Harris - l'Evénement du Jeudi - le Parisien*) effectué à la sortie des urnes, la chaîne de la régionalisation s'appuiera sur ses 25 bureaux régionaux (600 journalistes), grâce à 25 « décrochages » pour enrichir le programme national. La soirée sera, en outre, coupée par une émission d'une heure, « Brel, un cri », consacrée au grand chanteur disparu à l'aide de nombreux documents d'archives et d'interviews. Voici le déroulement de la soirée : 20 h, programme national ; 20 h 35, décrochages régionaux ; 20 h 50, show Brel ; 21 h 45, programme national ; 22 h 15, décrochage ; 23 h, grand débat sur le réseau national.*

CANAL PLUS

20 h 30, Surprises ; 21 h, la Fièvre au corps, film de L. Kasdan ; 22 h 55, Délit de fuite, film de C. Braverman ; 0 h 25, l'Antigang, film de B. Reynolds.

LA « 5 »

20 h 30 Les dimanches du cinéma : le Mâle du siècle.
Film de Claude Berry (1975).

22 h 30 La « 5 » en concert : l'Orchestre philharmonique du Théâtre de la Scala.
Mendelssohn-Bartholdy.

23 h 30 Série : L'homme de l'Atlantide.

0 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

TV 6

De 14 h à 2 h, programme musical.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : « Rien » de Harold Portnoy. Avec A. Aymard, J.-P. Bigeault...

23 h Athènes en hiver, carrefour des traditions populaires (concert enregistré à l'Institut français d'Athènes le 13 décembre 1985).

0 h 10 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 31 août 1985 à Lucerne) : *Symphonie n° 9 en ré mineur*, de Bruckner par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.

23 h Les soirées de France-Musique : élections, résultats, déclarations des leaders, commentaires ; à 23 h 15, Ex Libris.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 15 mars).

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF1	20 h 35, Cinéma : *Ho!* film de R. Enrico ; 22 h 15, Étoiles et toiles ; 23 h 15, Journal ; 23 h 30, C'est à lire.
A2	20 h 35, Les cinq dernières minutes : *la Grande Truanderie ;* 22 h 15, Nombre et lumière ; 23 h 5, Histoires courtes ; 23 h 25, Journal.
FR3	20 h 35, Cinéma : *Laisse aller, c'est une valse*, film d'G. Lautner ; 22 h 20, Journal ; 22 h 45, Boîte aux lettres ; 23 h 40, Prélude à la nuit.

A ÉCOUTER

Deux baroudeurs de l'écrit

Quelle bonne idée, cette histoire de la presse présentée sur France-Culture par Pierre Dumayet et Roger Colombani. Dix émissions au rythme hebdomadaire, pour narrer l'épopée du papier imprimé de 1930 à 1986 ; dix émissions très denses, très documentées, menées par deux journalistes de talent, érudits en histoire et conteurs achevés. Car ils aiment leur sujet, ces deux baroudeurs de l'écrit ; ils savourent les anecdotes, et ils ont tant de souvenirs ! Pour faire revivre le climat de l'époque, ils font parfois appel à quelques autres complices : Frédéric Pottecher pour évoquer *Paris-Soir*, Claude Veillet-Lavallée pour parler de l'affaire Stavisky, ou Georges Séguy à propos de *l'Humanité*.

On lit des extraits des grands articles du siècle et l'on se plonge dans des archives sonores. Et l'on reste songeur sur le rôle des journaux. Quel langage dans les années avant la guerre ! que d'excès dans le verbe, et quelle violence dans les éditoriaux ! Pour un Kessel qui enquêtait, rapportait, racontait — et avec quelle flamme, — combien d'autres rédacteurs qui jouaient de leurs fonctions pour s'emparer de faits divers, soulever les passions sans crainte de diffamer et de montrer du doigt ?

Etrange affaire que celle de Stavisky, qui devint rapidement, par le biais de la presse, événement politique. Sordide histoire que celle de Violette Nozière, incarnation pour les surréalistes de l'« héroïne de la liberté » mais traquée et dénigrée par l'ensemble de la presse, qui se déchaîna. Destin tragique que celui de Salengro, qui ne put supporter la calomnie et les campagnes menées contre lui et qui se suicida.

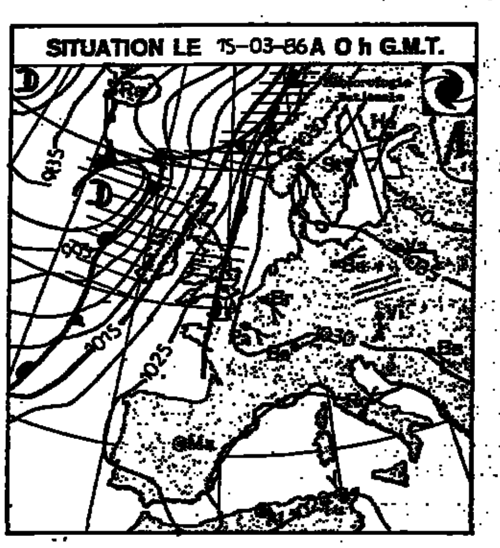
Déplorons tout de même un manque de recherche dans la mise en ondes et la trop faible quantité d'archives de l'époque. Car on bavarde un peu trop autour du micro en se laissant emporter par la narration des événements et des affaires qui ont jalonné l'histoire davantage que par la vie des journaux. Il eût fallu peut-être un cadre un peu plus fixe, un registre de sons et de voix plus divers, un montage plus vif... et davantage d'humour.

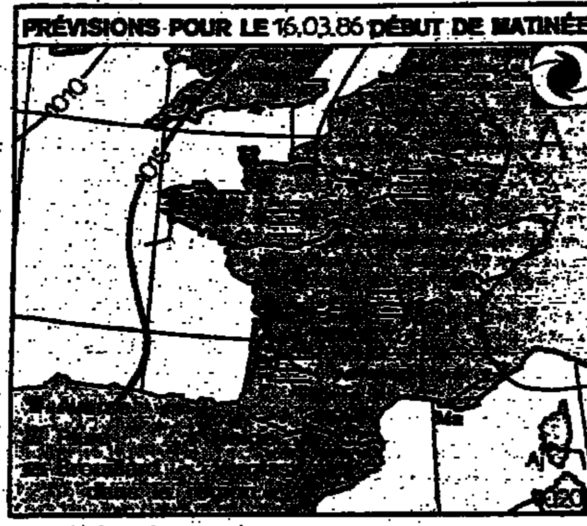
A. Co.

★ « L'histoire de la presse », France-Culture, chaque dimanche, de 11 heures à 12 heures, jusqu'au 21 mai.

France / services

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 15 mars à 0 heure et le dimanche 16 mars à minuit.

Des conditions anticycloniques installées sur le pays se maintiendront demain ; mais une perturbation très atténuée abordera tout de même la pointe de Bretagne.

Dimanche : Des bancs de brouillards pourront se former par endroits en toute région, excepté la Méditerranée et Rhône-Alpes. Ils seront localement givrants, mais se dissiperont assez vite, en première partie de matinée. Un beau temps ensoleillé se généralisera alors sur la France.

Dans l'après-midi, le ciel se voilera sur le nord-ouest du pays, mais ces nuages ne donneront que des bruines éparses, sur le Finistère, dans la nuit.

Côté températures, ce sera encore un peu frais le matin dans l'intérieur, avec des gelées de 0 à – 2 degrés ; localement – 4 degrés. Sur les régions littorales, il fera 5 à 8 degrés. Dans la journée, les températures maximales seront très agréables pour la saison : 10 à 13 degrés sur le nord du pays, 13 à 16 degrés dans le Centre, 15 à 18 degrés sur les régions méridionales.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 14 mars, le second le minimum de la nuit du 14 mars au 15 mars) : Ajaccio, 15 et 7 degrés ; Biarritz, 12 et 4 ; Bordeaux, 15 et 0 ; Bréhat, 12 et 7 ; Brest, 12 et 9 ; Cannes, 15 et 5 ; Cherbourg, 11 et 4 ; Clermont-Ferrand, 14 et – 3 ; Dijon, 9 et – 2 ; Dinard, 13 et 8 ; Embrun, 13 et 0 ; Grenoble-St-M.-H., 15 et – 2 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 15 et – 2 ; La Rochelle, 12 et 4 ; Lille, 10 et – 1 ; Limoges, 12 et 4 ; Lorient, 9 et 8 ; Lyon, 12 et – 1 ; Marseille-Marignane, 15 et 4 ; Nancy, 7 et – 3 ; Nantes, 13 et 5 ; Nice, 14 et 8 ; Paris-Montsouris, 12 et 2 ; Paris-Orly, 12 et 0 ; Pau, 13 et 1 ; Perpignan, 17 et 6 ; Rennes, 12 et 7 ; Rouen, 13 et 1 ; Saint-Etienne, 13 et – 3 ; Strasbourg, 7 et – 2 ; Toulouse, 13 et 0 ; Tours, 14 et 1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 7 ; Genève, 11 et – 1 ; Lisbonne, 17 et 8 ; Londres, 13 et 4 ; Madrid, 12 et 1 ; Rome, 16 et 6 ; Stockholm, 0 et 0.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 16 MARS

« Le Sénat », 14 h 30, angle rues Tournon et Vaugirard ou 15 h, 20 rue de Tournon.

« Les nouvelles salles du Musée des arts décoratifs ; l'art nouveau et l'art déco », 107, rue de Rivoli-Halles (D. Bouchard).

« Versailles : Le potager du Roy et un jardin anglais, le parc de Balbi, 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre.

« Les salons du ministère des finances », 15 heures, 170, rue de Rivoli ; tél. : 42-60-71-62. Après 18 h 30 : tél. : 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, porte principale et « Une heure au « cimetière-musée du Montparnasse », 14 h 30 et 16 heures, 3, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill et « Ateliers d'artistes, jardins secrets de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (M. Ragueneau).

« Les salons du ministère de la marine », 16 heures, 2, rue Royale (S. Rojon).

« La peinture italienne au Louvre de Giotto à Vinci », 10 h 30, porte Jaujard (M.-C. Lasnier).

« Manet et les impressionnistes », 14 h 30, musée Marmottan (Approche de l'art).

« L'abbaye de Saint-Martin-des-Champs au sein des Arts et Métiers : l'église des onzième et douzième siècles, le réfectoire de Pierre de Montreuil », 14 h 30, métro Arts-et-Métiers (M. Banassat).

« L'hôtel de Camondo, les fastes du parc Monceau », 15 heures, 73, rue de Monceau (I. Hauller).

« La paroisse des rois de France », 15 heures, devant portail Saint-Germain-l'Auxerrois et « Plaisirs et drames de la place des Vosges » (Paris et son histoire).

« Musée du jouet », 15 h, enclos de l'Abbaye, Poissy (par Saint-Lazare).

LUNDI 17 MARS

« Napoléon aux Invalides », 14 h 30, entrée Musée de l'armée.

« Les pastels du dix-neuvième siècle », 15 heures, devant pavillon Flore, Louvre, et « Les eaux-fortes de Rembrandt », 15 h 30, hall Petit Palais (Paris Passion).

« La crypte archéologique de Notre-Dame », 14 h 30, et « Le musée Hébert », 15 h 30 ; tél. Clio. : 47-34-25-15.

« La Mosquée : histoire de l'islam », 15 heures, entrée (place du Puits-de-l'Ermite (M. Pohyer).

« Les salons de l'Hôtel-de-Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (AITC).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 16 MARS

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La Thaïlande » ; 16 h 30 : « Le bouddhisme et la Thaïlande » ; 18 h 30 : « Les arts divinatoires et la sorcellerie » (M. Brumfeld).

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures : « Ce qu'on a caché sur le message de Fatima » (M. Jodin) ; « L'avenir de l'Eglise et les prophéties » (Natya).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 17 h : « La cosmogenèse dans la tradition de l'Eglise orientale » (O. Clément).

Salle Pasteur, 60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 15 : « Mexique, soleil aztèque » ; 16 heures : « Brésil, magie blanche à Bahia » (Le Candomblé) ; 17 h 30 : « Japon par les chemins du sacré » (Ch. Cousin).

LUNDI 17 MARS

Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, 19 heures : « Dialogue entre H.K. Berestycky, ENS Paris, et un écrivain sur le thème « Répétition et infini ».

23, quai Conti, 14 h 45 : « Mouvement académique et sociabilité culturelle » (M. D. Roche).

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Introduction au magnétisme » (Kali).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 14 mars :

DES DÉCRETS

● N° 86-355 du 10 mars 1986 relatif à l'exercice du pouvoir de décision sur les demandes ressortissant à la juridiction gracieuse en matière fiscale.

● N° 86-357 du 12 mars 1986 modifiant le décret n° 78-1292 du 29 décembre 1978 relatif au barème du prélèvement supplémentaire progressif sur les gains réalisés au pari mutuel.

● N° 86-358 du 11 mars 1986 modifiant le décret n° 78-262 du 8 mars 1978 modifié portant fixation du tarif des notaires.

● N° 86-364 du 11 mars 1986 portant publication de trois accords relatifs à l'Organisation européenne de télécommunications par satellite Eutelsat.

● N° 86-368 du 13 mars 1986 prévu par les articles 7 et 10 de la loi N° 85-1098 du 11 octobre 1985 relative à la prise en charge par l'Etat, les départements et les régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité.

● N° 86-378 du 7 mars 1986 portant création du baccalauréat technologique.

● N° 86-379 du 11 mars 1986 portant règlement général du baccalauréat professionnel.

● N° 86-400 du 12 mars 1986 pris pour l'application du titre II de l'ordonnance n° 82-290 du 30 mars 1982 relative à la limitation des possibilités de cumul entre pensions de retraite et revenus d'activité.

UNE CIRCULAIRE

● Du 12 mars 1986 modifiant la circulaire du 6 août 1980 relative aux investissements directs français à l'étranger et aux investissements directs étrangers en France.



Les dossiers en suspens

QUELLE *que soit l'opinion politique que l'on* peut émettre, il faut reconnaître une évidence : le futur gouvernement héritera de *beaucoup moins de dossiers industriels* brûlants que n'en a trouvés Pierre Mauroy sur son bureau de Matignon le 21 mai 1981. Creusot-Loire, la sidérurgie, *CII-Honeywell-Bull*, la chimie... la pile était épaisse et les solutions urgentes.

On peut attribuer les raisons de cette éclaircie à l'amélioration conjoncturelle, sensible en France comme à l'étranger, et aux conséquences pour les entreprises d'un partage de la valeur ajoutée qui leur est plus favorable, bref à la macro-économie. L'environnement va mieux, il est donc logique qu'il y ait moins de catastrophes industrielles.

On peut aussi se souvenir des multiples restructurations réalisées par les socialistes. Avec retard parfois, courage souvent, de nombreux secteurs de l'industrie française ont été redécoupés, et les entreprises remises sur des rails neufs, les nationalisations facilitant ce travail minutieux des pouvoirs publics.

Tout n'a pas été fait, tout n'a pas été bien fait. Depuis 1983 et l'arrivée de M. Fabius rue de Grenelle, la politique sectorielle a été abandonnée avec le volontarisme « industrialiste » du début du septennat, laissant incomplètes les restructurations, notamment en matière de biens d'équipement (productique). Cas par cas, les contestations sont aussi possibles : dans les télécommunications (fusion Thomson-CGE), ou dans le textile (affaire Boussac). Mais globalement « l'infirmerie » est moins encombrée.

Pour un gouvernement d'une droite libérale qui souhaite intervenir peu, sinon pas du tout, dans les affaires, c'est une aubaine : il sera « naturellement » appelé moins souvent à la rescousse et pourra donc *moins souvent contredire ses principes. On peut plus* facilement laisser faire quand il y a moins à faire...

Reste néanmoins un ensemble de dossiers en suspens que *le Monde* présente ici. Importants en tant que tels puisque des milliers de salariés sont concernés, ils serviront surtout de tests. Va-t-on laisser les financiers italiens mettre la main sur l'équipement automobile francais ? Cette opération permet-elle de bâtir un ensemble européen ou s'assimile-t-elle à un bradage ?

Va-t-on autoriser Sacilor à prendre une participation dans la société sidérurgique Arbed-Saarstahl au travers de sa filiale allemande Dilling ou, au contraire, fusionner les tôles de Sacilor avec celles d'Usinor ? Le choix est ici entre l'Europe avec de gros risques et le confort d'une restructuration franco-française. Va-t-on laisser la CGE signer son accord avec l'américain ATT dans les télécommunications ? La réponse définira le degré d'indépendance technologique que souhaite maintenir coûte que coûte le nouveau gouvernement.

Pourra-t-on éviter de verser des fonds publics à *CDF-Chimie en déficit de 2 milliards* ? Le test sera, là, celui de l'arbitrage entre les principes du moins d'Etat et les licenciements que ce choix risque de provoquer. Dans la banque, il sera d'accepter d'être impopulaire en faisant payer les chèques pour éviter le sinistre de ce secteur.

Ces questions ne résument pas les difficultés que rencontre l'industrie française, loin de là. Les trop faibles taux d'investissement, les pertes de marché à l'export *et l'atonie générale de la production* chargent son ciel de nuages bien sombres que le seul « retour de la confiance » – ce faux espoir que *l'économie fait de l'auto-allumage* – *ne suffira pas à* chasser. Mais ces dossiers brûlants, pour moins nombreux qu'ils soient, seront instructifs.

ERIC LE BOUCHER.

Télécommunications : un symbole

DÉRÉGLEMENTERA, déréglementera pas ? Concernant les PTT, c'est-à-dire la place de l'Etat dans les télécommunications, les projets de l'opposition restent ambigus. *« La plate-forme pour gouverner ensemble »* élaborée par le RPR et l'UDF est symboliquement contradictoire, puisqu'on y lit d'abord (page 3) que dans les télécommunications *« jouera la concurrence sur les liaisons interentreprises et internationales et sur les services nouveaux »*, puis (page 21) que l'administration se transformera *« en entreprise à statut public et* (assurera) *l'ouverture à la concurrence des services à valeur ajoutée »*.

La *différence est essentielle* : d'un côté, la concurrence est très ouverte, y compris aux liaisons téléphoniques *interentreprises, c'est-à-dire interurbaines*, et, de l'autre, elle est réduite à s'introduire progressivement dans *le seul domaine des services télématiques* (liaisons interordinateurs). A la lettre, la première formulation permet de réduire les PTT à la portion congrue des appels locaux, la seconde... ne change pratiquement *rien à la situation* actuelle.

Les contradictions dans le texte de la plate-forme reflètent en réalité une divergence profonde entre, d'un côté, les équipes très libérales de l'UDF et, de l'autre, celles du RPR et de M. Barre, qui sont beaucoup plus prudentes. Les réponses adressées début mars par les partis politiques à un questionnaire de l'AFUTT (Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications) reprennent ces nettes différences.

L'enjeu ? Il est en clair celui de la place des intérêts étrangers, financiers et techniques, dans les « autoroutes du futur » que seront les réseaux de communications. Singulièrement le groupe le plus puissant et, partant, le plus menaçant pour de nombreuses firmes françaises de l'électronique, IBM, a déjà fait acte de candidature en association avec *Sema-Metra et Paribas. Le* nouveau gouvernement lui répondra.

Faut-il introduire la concurrence là où l'Etat jouissait d'un monopole ? De plus en plus de pays en conviennent. Mais comment, jusqu'où ? Peut-on préserver les atouts d'une administration des *télécoms* qui a fait preuve d'une efficacité remarquable ? Comment manœuvrer pour consolider les positions de l'industrie nationale du téléphone, mais aussi de l'informatique ? *Est-ce possible de* déréglementer en faveur de la construction européenne plutôt que *de faire le lit des Américains* ?

Les réponses à ces questions n'ont été, pour l'heure, qu'idéologiques. Sur ce dossier complexe, mais crucial pour toutes les industries de pointe, aucune étude sérieuse, juridique, économique, sociale n'a été conduite, ou presque. *La* sagesse ne conseille-t-elle pas la plus grande prudence ? Après tout, le réseau de télécommunications français est l'un des plus modernes du monde. Rien ne presse.

E. L. B.

L'accord ATT-CGE : l'Amérique ou l'Europe

SIGNERA, signera pas ? Le nouveau gouvernement hérite, avec le projet d'accord dans les télécommunications entre la CGE nationalisée et l'américain ATT, d'un des dossiers les plus encombrants que les pouvoirs publics aient jamais eu à trancher dans l'industrie. De la décision dépend le futur de *l'industrie française de ce secteur* de pointe : américanisé si l'accord se fait, ou européen si un *projet de rechange se concrétise.*

Alcatel, filiale de la CGE, souhaite pénétrer aux Etats-Unis, qui *représentent 40 % du marché* mondial des télécommunications. Ayant pendant des années essayé seul, le groupe opte fin 1983 pour une stratégie d'alliance avec une firme *locale.* Le géant ATT, numéro un mondial, a été retenu par M. Pébereau, *président-directeur général* de la CGE, qui a alors conçu un très complexe protocole *d'accord*, mêlant le néerlandais Philips, déjà partenaire international d'ATT, et la CGCT, la deuxième entreprise française nationalisée du secteur (la CGCT est une ex-*filiale de l'autre* américain, ITT, rachetée en 1982).

Le principe du projet est qu'ATT achète des équipements de transmissions en France chez Alcatel et Philips et aide la firme française *à vendre ses centraux* téléphoniques aux Etats-Unis. En échange, ATT-Philips reprendrait *la téléphonie publique* de la CGCT et obtiendrait la part du marché des PTT (16 %) détenue par cette entreprise.

Complexe, fortement contesté par les syndicats et au sein même du gouvernement socialiste, ce projet... a *déjà* réussi à semer la *zizanie* dans les rangs du RPR. M. Michel Noir, responsable de l'industrie dans cette formation, *s'est déclaré favorable* à l'accord (avec toutefois quelques conditions) avant que M. *Chirac ne le contredise.* Le président du RPR est aussi député de Corrèze, lieu d'implantation *d'une usine de Philips* touchée par le projet...

La question posée par cet accord est d'abord *celle du déséquilibre entre ce que cède ATT* – une promesse de vente – et ce qu'il obtient en France – une usine assortie d'une part de marché. Elle est surtout celle de l'indépendance technologique de la CGE à l'égard d'un partenaire dix fois plus puissant qu'elle. La *société française* a besoin d'un allié pour sa future génération de centraux : comment ne pas craindre que ce sera *inévitablement* ATT ?

Reste à trouver une solution de rechange du côté des Européens. Le suédois Ericsson, qui se proposait, a été repoussé. Des négociations ont été en revanche entamées avec l'allemand Siemens, mais sans avoir encore abouti. La décision du prochain gouvernement sur ce projet constituera un test de sa volonté européenne dans les hautes technologies.

E. L. B.

Banques : le maillon le plus faible

PARADOXALEMENT, c'est au moment où l'économie française commence à donner des signes de *reprise que* les banques, après avoir aidé cette économie à supporter la crise, deviennent dangereusement *fragiles.* Elles constituent, suivant les termes du rapport de M. Olivier Pastre, professeur à l'université de Paris-VIII, *« le maillon le plus faible de la chaîne désinflationniste »*.

Les banques ont amorti le choc de la crise pour elles-mêmes d'abord, pouvant se permettre, jusqu'à une date relativement *récente*, des *créations d'emplois* au moment où les entreprises industrielles devaient réduire leur personnel et des augmentations de salaires supérieures à la moyenne. Elles ont, ensuite, amorti ce choc pour les entreprises, *leurs clientes, contribuant* à les soutenir, parfois au-delà de ce qui aurait été raisonnable.

Toutefois, ces dernières années et, pense-t-on, depuis 1979, *« véritable tournant »*, les banques, qui ne paraissaient pas vraiment souffrir, comme si les difficultés des entreprises ne laissaient pas de traces dans leur bilan, ont commencé à nettement accuser le coup. Concurrence très forte entre réseaux, avec la montée en puissance des mutualistes (notamment le Crédit agricole) et l'apparition des « non-banques » (grandes entreprises et grands distributeurs) ; augmentation du coût des ressources du fait de la rémunération croissante des dépôts et du recours aux emprunts obligataires ; montée des *frais* généraux non salariaux (pour l'amortissement de lourds investissements en informatique) ; *gonflement des provisions* : bien des éléments se sont conjugués pour dégrader la situation des *établissements.*

La désinflation constitue un facteur particulièrement aggravant dans la mesure où elle diminue fortement la *« rente »* dont jouissent les banques de dépôt en période d'inflation : l'écart entre le coût de leurs ressources, dont une part appréciable reste non rémunérée, et le revenu de leurs emplois (tarifs de crédit) se réduit au fur et à mesure que l'indice des prix baisse. Ainsi, on estime que, au-dessous de 10 % *pour* le taux de base bancaire (10,60 % actuellement), un certain nombre d'établissements pourraient commencer à *connaître* des difficultés, ou, tout au moins, se voir contraints à prendre des mesures sévères pour équilibrer leurs comptes.

Inversement, les établissements spécialisés dans le logement, l'équipement des entreprises et le crédit à la consommation, qui, ne disposant pas de guichets, doivent emprunter leurs ressources sur *le* marché, connaissent maintenant une grande prospérité, après avoir *« souffert »* pendant des années. Il n'en reste pas moins que la plus grande partie du système bancaire, contrôlée par les grands *réseaux nationaux plus* les banques régionales, va devoir affronter une situation délicate.

Sureffectifs

« Aucun réseau n'est à l'abri », constate M. Pastre, pas même les mutualistes, les caisses d'épargne étant touchées en premier. On a pu parler de ce secteur comme de la *« sidérurgie de demain »*, avec des *sureffectifs* de l'ordre de 10 % à 25 %. La comparaison n'est pas valable, car le poids écrasant de la concurrence étrangère n'existe pas et la consommation de produits bancaires continue à augmenter, à l'inverse de celle de l'acier. Mais la structure du personnel des banques n'est plus *adaptée : trop de guichetiers* désormais, avec l'informatique, et pas assez de « commerciaux » pour vraiment *faire de la banque.*

Outre une réduction obligatoire et parfois douloureuse des effectifs (de l'ordre de 1 % à 5 % par an) par suppression d'*emplois, des efforts* très soutenus de reconversion et de formation devront être poursuivis. Par ailleurs, la profession ne va plus pouvoir éviter de poser le problème de la tarification de ses services, notamment les chèques, très coûteux.

La France est le pays où la part des commissions sur services dans le produit net bancaire est *la plus faible (14 % contre 20 % à 40 %* à l'étranger). De l'avis général, cette tarification devra être réalisée ; mais elle aura probablement pour contrepartie le rétablissement de la rémunération des dépôts à vue, et une véritable *opération vérité* dans les banques.

FRANÇOIS RENARD.

En raison des élections, la prochaine chronique de Paul Fabra paraîtra le 24 mars, dans « *le Monde de l'économie* » daté mardi 25 mars.



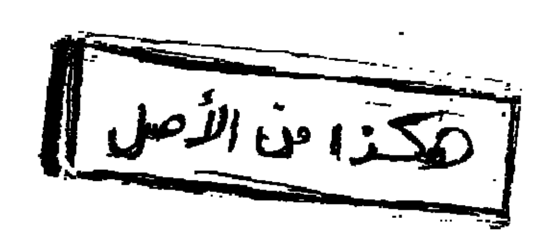
La France des points chauds, c'est d'abord, bien sûr, celle des quinze pôles de conversion *définis* par *le gouvernement en février 1984.* Il s'agit des zones le plus affectées par les crises du charbon, de la sidérurgie ou des chantiers navals.

Des mesures énergiques (aides aux créations *d'emplois nouveaux, aux reconversions,* à la formation professionnelle, à l'enseignement, aux équipements collectifs) ont été prises dans ces zones par le *gouvernement* et les collectivités locales. Elles ont permis, certes, un commencement de régénérescence du tissu industriel, mais *sans jamais pouvoir* compenser totalement par des emplois nouveaux durables les postes de travail supprimés.

Toutefois, ces quinze pôles, s'ils peuvent être considérés comme les « superpriorités » de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à *l'action régionale) ne doivent pas masquer* d'autres régions ou zones qui enregistrent un taux de chômage élevé (le Languedoc-Roussillon par exemple), qui doivent faire face *à l'arrivée massive* de jeunes sur le marché du travail (l'Ouest en général), qui sont « saignées » par l'exode rural (*Massif* Central, Alpes-du-Sud) ou enfin, qui, sans être classées officiellement pôles de conversion, en présentent presque toutes les caractéristiques (*La Rochelle, la basse Loire,* Alès et les Cévennes, Belfort-Montbéliard, notamment). La carte ci-dessus mentionne la plupart de ces points chauds, *sans pour autant prétendre à l'exhaustivité.*

Le prochain gouvernement *devra d'ailleurs* mettre en chantier une double réforme : celle de la carte des zones qui sont susceptibles de bénéficier des primes *d'aménagement du territoire et celle* du montant et des critères d'octroi de ces aides. D'autant que la Commission européenne impose des *garde-fous de plus en plus sévères qui* empêchent les Etats de faire n'importe quoi. Il faudra aussi veiller à harmoniser les aides versées par l'Etat – *ou sur fonds d'Etat – avec les aides* diverses octroyées par les régions.

F. Gr.



L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS DEPUIS QUINZE ANS

La France bascule

EN quinze ans et même vingt ans, selon les comptes de l'UNEDIC qui recensent les effectifs salariés assujettis à la cotisation d'assurance-chômage (1), le bouleversement est total. Activité autrefois dominante, l'industrie perd de son influence et se retrouve maintenant, pour l'emploi, à un niveau inférieur à celui du secteur tertiaire (les services), en pleine expansion.

Les 5 millions de salariés de l'industrie en 1964 sont devenus 4,6 millions en 1984, après avoir été 5,7 millions en 1973 : en onze ans, 1,1 million d'emplois industriels ont disparu. En revanche, les salariés du tertiaire sont passés de 4 millions en 1967 (2) à 6,7 millions en 1984 et ont à peine connu de baisses d'effectifs, sauf en 1974. En onze années, 1,3 million d'emplois ont été créés, tandis que, dans le même temps, le bâtiment et les travaux publics en supprimaient 492 000, pour afficher des effectifs inférieurs à ceux de 1964.

Globalement, trois périodes peuvent être dégagées. Avant la crise, de 1970 à 1973, les effectifs salariés progressent de 340 000 chaque année. Ensuite, de 1974 à 1979, l'évolution est fortement perturbée. Si, en moyenne annuelle au cours de ces six années, 63 000 emplois ont été créés, des baisses sont d'abord enregistrées, puis, après l'effet positif de la relance de 1976, de faibles augmentations se produisent. Mais l'industrie perd chaque année 70 000 emplois, le BTP environ 30 000 et le tertiaire en gagne 160 000.

Enfin, entre 1980 et 1984, la tendance devient franchement négative, si l'on excepte les bonnes conséquences de la relance de 1982, combinées avec les 39 heures et les contrats de solidarité, qui se traduisent par une relative stabilité. En cinq ans, l'emploi salarié régresse de 586 000 et, fait nouveau, les augmentations d'effectifs dans le tertiaire ne compensent plus les pertes de l'industrie (– 650 000) et du BTP (– 315 000).

Par branche d'activité, les évolutions sont encore plus contrastées. Sur vingt ans, l'industrie du verre est stable, tout comme celle de l'aéronavale et de l'armement, qui profitera toutefois de deux crêtes, en 1975 et 1982. Insensibles à la conjoncture, les minéraux et métaux ferreux, et surtout le textile et le cuir-chaussures ne cessent de chuter depuis deux décennies.

Une belle année

En déclin en 1984 par rapport à 1964, plusieurs branches ont vécu leur dernière belle année en 1973. On y trouve les matériaux de construction, la chimie de base, la fonderie, le papier-carton, le bois-meuble et le bâtiment.

Avec un solde positif sur vingt ans, figurent quelques activités industrielles (dont le caoutchouc, la construction mécanique, le matériel électronique, les biens d'équipement ménager, le matériel de transport terrestre et l'imprimerie, presse, édition) qui ne sont toutefois plus à leur niveau de 1973 ou 1974. Mais arrivent en force nombre d'activités tertiaires qui subissent une baisse d'effectifs en 1980, 1982 et même 1983 pour la réparation automobile. Parmi celles-ci, on voit émerger les commerces de gros et de détail, alimentaires ou non, puis les services marchands aux entreprises.

Enfin, un dernier groupe rassemble les branches en progression constante, toutes tertiaires à l'exception de la pharmacie. Font preuve d'une vitalité jamais démentie les grandes surfaces, les hôtels-cafés-restaurants, les transports, les services marchands aux particuliers, les services non marchands les assurances et les organismes financiers.

Calculées sur huit années, les chutes d'emplois les plus impressionnantes concernent neuf branches, dont les mines de fer (–69,9 %), les textiles chimiques (– 63,7 %), la sidérurgie (– 38,5 %) et la fonderie (– 34,1 %). Les gains de l'industrie, sur la même période, proviennent du matériel informatique (+ 37,6 %), de la transformation de la viande (+ 32,5 %) ou de la boulangerie (+ 38,8 %).

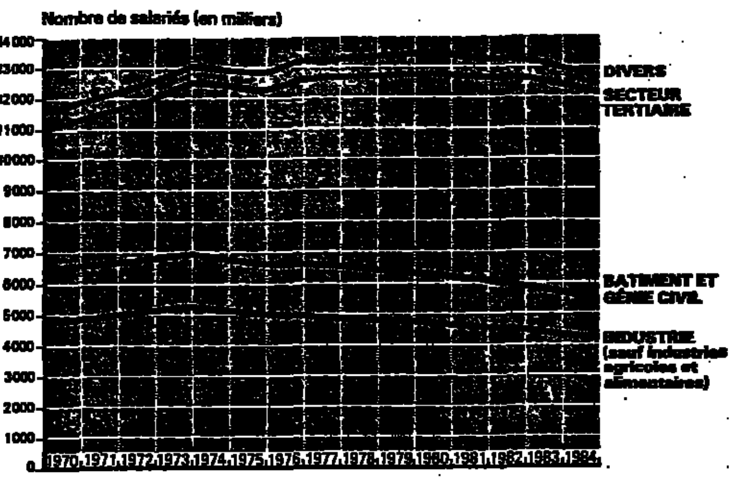
Ceux du tertiaire sont principalement le fait des cabinets d'études et d'assistance (+ 244 %, 147 000 salariés supplémentaires), du commerce de grande surface (+ 156,9 %, 111 000 salariés), des hôtels-cafés-restaurants (+ 26,8 %, 98 000 salariés), de la santé (+ 25,9 %, 94 000 salariés), de l'action sociale (+ 104,3 %, 110 859 salariés).

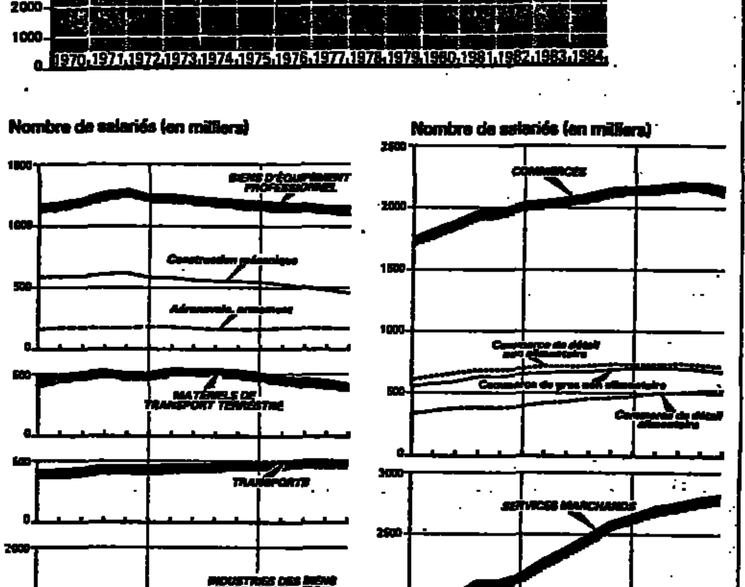
Cette profonde mutation a également eu pour résultat une gigantesque redistribution des cartes, selon la taille des entreprises et la zone géographique, dont on n'a pas encore mesuré toute la signification. Deux exemples suffiront cependant pour en donner l'ampleur. Le pourcentage de salariés présents dans les entreprises de moins de 50 personnes, qui était de 41,6 % en 1973, est passé à 49,9 % en 1984. En revanche, la part des effectifs dans les entreprises de 500 personnes est tombé de 21,8 % en 1974 à 16,1 % en 1984.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Hors secteur agricole (agriculture, coopératives, organismes agricoles) et fonction publique.

(2) Avant cette date, l'assurance-chômage n'était pas généralisée, et les chiffres s'en trouvent sous-évalués.





(Source : UNEDIC.)

Équipement automobile : le danger italien

« *LA France peut-elle avoir une industrie automobile forte sans industrie des équipements automobiles ?* » La question a été reposée avec brutalité à la veille des élections par deux opérations quasi simultanées. Première opération : Matra négocie le rapprochement de ses filiales Jaeger (équipements de bord) et Solex (carburateurs) avec Veglia et Weber, leurs homologues du groupe Fiat, sous la houlette de l'italien. Deuxième opération : Valeo, le premier équipementier français, découvre un beau matin, celui du 21 février 1986, qu'une partie non négligeable de son capital (19 %) a été « ramassée » en bourse par un autre Italien, l'entreprenant Carlo de Benedetti, patron, entre autres, d'Olivetti.

Constructeurs et pouvoirs publics donnent alors l'impression de redécouvrir que les équipements automobiles sont aussi stratégiques pour l'automobile que les composants pour l'électronique. Avec ses quelque 110 000 salariés, ce secteur pèse aussi lourd que Renault ou que le groupe Peugeot. Ne donne-t-on d'ailleurs pas aux équipements le nom de « troisième constructeur » parce qu'ils représentent un tiers de la valeur d'une voiture ?

Peut-on alors laisser filer sous contrôle étranger deux « morceaux » aussi importants que Valeo ou les filiales de Matra ? Le premier, au prix de restructurations massives (un emploi sur trois a été supprimé en sept ans), est devenu un pôle de regroupement unique en France sur bien des produits (alternateurs, démarreurs...). Les secondes constituent le dernier embryon d'électronique automobile en France depuis la cession de Renix, filiale de Renault, à l'américain Allied-Bendix.

« Prisonniers »

La France n'a pas tant d'équipementiers à aligner face aux Américains, aux Japonais et aux Allemands. Dans les vingt premiers groupes mondiaux, on ne compte qu'un seul français, Valeo, classé douzième, alors qu'on dénombre dix américains, trois japonais, trois allemands, deux britanniques et un italien. Pourtant, le marché français de l'équipement automobile est, selon les estimations de la DAFSA (1), le quatrième marché mondial, loin derrière les Etats-Unis, le Japon et la RFA, mais nettement devant la Grande-Bretagne et l'Italie.

L'Hexagone fait d'ailleurs le bonheur de bien des filiales de groupes étrangers. Selon la FIEV (Fédération des industries des équipements pour véhicules), ce sont déjà 38 % du chiffre d'affaires de la profession (41,5 milliards de francs en 1984, plus de 45 milliards en 1985) qui sont réalisés par des sociétés à capitaux étrangers (General Motors, Ford, Allied-Bendix...). Les filiales de Fiat, pour leur part, y trouvent leur compte : Vaglia, dans la spécialité, détient 46 % du marché français (contre 35 % en Europe) et Weber 30 % (contre 32 %). Des pourcentages qui expliquent la raison pour laquelle les constructeurs automobiles français auraient le sentiment d'être un peu « prisonniers » si Jaeger et Solex passaient dans le giron de leur concurrent, Fiat.

De taille trop modeste, encore trop dépendants des constructeurs nationaux (Renault et Peugeot représentent encore les deux tiers de leur chiffre d'affaires,contre 90 % il y a dix ans) et trop « hexagonaux » (leur chiffre d'affaires à l'exportation atteint 30 %,contre 26 % il y a cinq ans), les équipementiers français sortent tout juste de l'ornière.

Jaeger aura réussi à équilibrer ses comptes en 1985 et à consacrer 7 % de son chiffre d'affaires à la recherche (contre 4 % seulement en 1981-1982), rejoignant le niveau de ses meilleurs concurrents. Valeo comptait, de même, voir le bout du tunnel en 1986 et multiplier les accords internationaux. Les Français savent bien qu'ils n'ont plus les moyens de tout faire. Ils ont raté un certain nombre de virages technologiques (injection par exemple), et les leaderships sont désormais bien établis.

Faut-il aujourd'hui abandonner la partie après avoir injecté des deniers publics pour redresser Jaeger et Valeo ? Certes, il faudrait encore sans doute 500 à 600 millions de francs pour donner à Solex une chance de se développer dans les techniques du futur. Comme il faudrait aussi que l'industrie française de composants puisse répondre aux besoins des équipementiers, de plus en plus voraces en composants.

« *Aujourd'hui, nous en consommons 300 000 par jour* », constate Frédéric Girardot, directeur général adjoint de Jaeger. « *Cela représente 200 millions de francs, soit plus du tiers de nos achats. En 1990, il nous en faudra 600 000 à 700 000 par jour.* »

Toutefois le plus crucial n'est pas là. La partie qui se joue en ce moment entre Italiens et Français révèle l'insuffisante capacité de réaction de ces derniers. Les constructeurs d'automobiles s'inquiètent, mais en appellent aux banques et aux pouvoirs publics pour résoudre le problème.

L'affaire Valeo aura du moins un mérite, celui de montrer le danger qui guette, dans le cadre de la privatisation, les entreprises publiques, restructurées et assainies, fort tentantes pour des investisseurs étrangers, qu'aucune barrière n'arrêtera à partir du moment où ils seront européens. Un danger suffisamment réel pour faire dire à certaines personnalités de l'UDF qu'il vaudrait mieux garder Bull nationalisée et française plutôt que de la voir privatisée et étrangère. Quand le libéralisme s'arrête là où commence le nationalisme...

CLAIRE BLANDIN.

(1) *Les Industries d'équipement automobile dans le monde*, collection « Analyses de secteurs », mars 1985.

Le sort de CDF-Chimie plusieurs milliards à trouver

ON croyait le dossier de la chimie à peu près refermé. Traitée au tout début de la législature, la restructuration de la chimie avait été longue et douloureuse autour du principe de la récupération par ELF et Rhône-Poulenc des activités de PCUK. Restait le problème de l'avenir de CDF-Chimie, filiale des Charbonnages. Après une longue attente, la reconstitution du capital n'a été opérée qu'en novembre dernier sous la houlette de M. Hug, directeur général des Charbonnages. Elle a remis les compteurs à zéro, mais sans permettre de définir un plan industriel.

Il fallait d'abord, selon ses propres souhaits, six mois à M. Hug pour faire le tour de cette maison. Il lui aura suffi en fait de quatre mois pour découvrir que le « trou » de cette filiale des Charbonnages risque d'être le double de celui prévu : 2 milliards au lieu de 1. Les besoins de financement de CDF-Chimie s'en trouvent accrus d'autant.

Où trouver les 6 milliards que M. Hug juge désormais nécessaires à la survie de l'entreprise ? Une partie échoira fatalement aux pouvoirs publics, alors que, en l'état, rien n'est prévu dans le budget 1986 pour une dotation à CDF-Chimie. M. Hug devait théoriquement se débrouiller dans l'enveloppe globale qui lui est allouée au titre des Charbonnages, mais l'argent va manquer dès cette année et plus encore l'an prochain. D'autant que la baisse du prix du brut et du dollar, d'une part, et la réduction de la contribution d'EDF, d'autre part, vont aggraver les comptes propres des Charbonnages. Quoi qu'il en soit, l'entreprise a besoin de façon urgente de trouver 1,5 milliard pour participer à l'augmentation de capital de CDF-Chimie.

Les solutions financières devront s'accompagner de choix industriels forcément douloureux : fermetures, désengagements, rationalisations... Ces choix risquent d'être encore synonymes de suppressions d'emplois. Qu'adviendra-t-il du vapocraqueur de Dunkerque construit en collaboration avec le Qatar ? Quant aux peintures, qui lui coûtent une fortune, CDF-Chimie choisira-t-elle de s'en défaire ? Le britannique ICI, par exemple, serait intéressé.

Comment, dans les engrais, CDF-Chimie pourra-t-elle financer sa part des investissements dans les plates-formes que le français détient maintenant en copropriété avec le norvégien Norsk Hydro, depuis que celui-ci a repris l'activité de la COFAZ ? Enfin, le secteur des matières plastiques, qui devrait profiter de la baisse des prix du pétrole, n'en est pas moins demandeur de capitaux (estimés à 1,5 milliard de francs).

L'Etat acceptera-t-il de prendre en charge ce dossier, en donnant à CDF-Chimie les moyens de rester un groupe chimique à part entière ? Ou est-on déjà entré dans la logique d'une deuxième phase de restructuration, que certains avaient envisagée dès le démantèlement de PCUK en 1982 ?...

Ingénierie : un redéploiement

SANS l'adoption de mesures significatives des pouvoirs publics en sa faveur, l'ingénierie française devra trouver seule des solutions à la crise qui l'affecte depuis plus de deux ans et que la chute brutale des prix du brut pourrait encore aggraver. L'effondrement des cours freine les investissements pétroliers, longtemps porteurs de la croissance des plus grosses entreprises du secteur.

C'est l'annonce retentissante des pertes de Technip (1,4 milliard de francs en 1984) qui a mis l'ingénierie à la « une » de l'actualité et révélé une crise, en fait sensible depuis le début de la décennie. Secteur aux contours imprécis, composé de « *firmes qui utilisent la matière grise pour faire ce que les clients ne savent pas faire* », selon la définition d'un de ses membres, l'ingénierie est un outil important de l'économie française.

Hors prestation d'études économiques et informatiques — branches dont l'évolution est particulière, — la profession a employé 55000 salariés en 1984 et réalisé 21 milliards de chiffre d'affaires. Mais surtout, elle a été, directement ou indirectement, responsable de 40 milliards de francs d'exportations environ l'an dernier — 1 F d'étude entraînant de 5 F à 6 F de ventes de matériel français pour exécuter le projet.

Ralentissement

Depuis 1982, l'ingénierie souffre du ralentissement des investissements dans le monde, dans les pays industrialisés frappés par la crise tout d'abord, puis dans les pays en voie de développement, qui, surendettés, ont été contraints de ralentir considérablement leurs grands travaux d'équipement. Plus récemment, la baisse des cours du pétrole a ralenti le développement de l'ingénierie pétrolière — notamment offshore — qui représente encore 25 à 30 % de l'activité de Technip ou de la Sofresid.

Cette dernière évolution rend encore plus urgent le redéploiement de l'ingénierie vers le marché national. Dépendante de l'évolution de l'investissement, la profession espère profiter de sa reprise, déjà sensible aujourd'hui, et qui pourrait s'accélérer encore. Il s'agit d'une conséquence des économies réalisées sur la facture pétrolière française, estimées entre 60 et 90 milliards de francs. Une aubaine pour l'ingénierie, à condition d'être en mesure d'assurer la transition, notamment l'adaptation à de nouveaux marchés.

Rares, en effet, seront les « méga-projets » qui ont longtemps alimenté la prospérité des « seigneurs de l'ingénierie ». Il faudra désormais dix contrats là où, auparavant, un seul suffisait. Une gymnastique de nature à tester la souplesse d'adaptation de certains.

Quant à l'action des pouvoirs publics, bien peu a finalement été fait pour faciliter le passage à une nouvelle étape. Hormis les plans de sauvetage des entreprises en difficulté, nul « plan de l'ingénierie ». Les mesures un temps discutées au gouvernement étaient de moindre envergure. Et une seule a finalement été adoptée, la libération des prix des études, en décembre 1985 et janvier 1986.

En tout cas, il n'a jamais été répondu à la revendication principale de la profession : obtenir, sur le modèle du « contrat de chantier » du bâtiment, le droit d'adapter l'emploi à l'activité. Un impératif pour un secteur où le travail représente quasiment 100 % de la valeur ajoutée, insiste Syntec, le syndicat de l'ingénierie. L'adaptation, qui s'opère malgré tout, prend donc des proportions plus dramatiques : l'Etat, en 1984, a dû accepter 1200 licenciements chez Technip, Sodeteg ou Creusot-Loire Entreprises.

Aux entreprises, donc, de s'adapter seules, en se diversifiant et en assainissant leur gestion, les contrats à perte étant à l'origine des crises les plus graves. Mais la période actuelle de transition pourrait augurer une nouvelle phase de restructuration, dont on espère seulement qu'elle sera moins douloureuse que la précédente.

DOMINIK BAROUCH.

Chantiers navals : des rallonges

LES contribuables pourront-ils pendant longtemps encore tenir à bout de bras les quelque 15 000 métallos des chantiers navals ? Depuis trois ans, chaque ouvrier coûte aux finances publiques de 300 000 à 400 000 F par an en subventions.

Bien que le taux de l'aide diffère selon le type de navires, il faut que l'Etat verse une rallonge de 30 %, 50 %, voire 100 % en plus du prix payé par l'armateur pour que le chantier emporte la commande. Le gouvernement devra donc dire très vite si une industrie de la construction navale — ainsi qu'une flotte de commerce — est encore nécessaire en France, et définir ce qui est possible et ce qui ne l'est pas.

Trop de navires dans le monde, des taux de fret déprimés, une concurrence plus exacerbée que jamais. En France, outre des zones localisées comme Dieppe, Saint-Malo, Brest, La Rochelle, deux entreprises et trois régions retiennent l'attention : Alsthom, avec ses établissements de Saint-Nazaire et de Nantes ; Normed, avec ses installations de Dunkerque et sa division sud à La Ciotat et à La Seyne.

Restructuration

D'importants efforts de restructuration ont été engagés par les entreprises depuis le début de 1984 : réorganisation interne, redistribution des fabrications, limitation à 270 000 tonneaux de la capacité de production des deux grands groupes, aide massive des pouvoirs publics (qui va en régressant), spécialisation sur des navires impliquant une forte valeur ajoutée et surtout réduction des effectifs.

● Normed, qui a fait des efforts méritoires de rationalisation, mais qui a toujours besoin, mois après mois, de subsides publics, employait 10 743 salariés au début 1984. Il ne devrait en rester que 6 498 fin 1986, après l'accélération du plan de redressement décidé l'été dernier.

C'est l'établissement de Dunkerque qui aura été le plus touché, alors que le pôle de la division sud, autour de La Ciotat, porte les espoirs du groupe. M. Dollois, président de Normed, pense ne plus avoir besoin de subventions de restructuration en 1987.

● Alsthom, pour sa part, a aussi son « boulet » : Dubigeon, à Nantes, où les effectifs tomberont à 590 fin 1986 (au lieu de 1 637 fin 1983). Ce chantier est en sous-charge chronique, à cause notamment des retards dans la commande du grand phare d'Ouessant.

L'établissement de Saint-Nazaire, avec ses 4 600 salariés, reste le fleuron d'Alsthom. Cet été, il a reçu d'un armateur norvégien la commande du plus grand paquebot de croisière jamais construit. Un contrat de 175 millions de dollars (valeur juillet 1985) qui devra être exécuté d'ici au 27 décembre 1987.

La construction de ce paquebot représente 3,5 millions d'heures de travail pour le chantier lui-même et 2,8 millions pour les fournisseurs, précise M. Alain Grill, patron de la division navale d'Alsthom : « *Cela implique la passation de 3 500 à 4 000 marchés. A ce jour, 400 contrats de fournitures ont été conclus et procurent du travail à des entreprises situées dans trente-six départements français, qui ne sont pas tous proches de Saint-Nazaire.* »

Si la Loire-Atlantique va « récolter » un million d'heures de travail, le Nord en aura au moins 300 000, l'Ain 13 300, la Nièvre 20 000, le Puy-de-Dôme 6 600, les Bouches-du-Rhône 120 000. M. Grill va suggérer à toutes les entreprises qui travaillent sur le paquebot norvégien de créer un « club de fournisseurs » dans le but de mettre en place ultérieurement à Miami, port d'attache de prédilection des croisières, un centre de pièces détachées pour paquebots et une vitrine du matériel français.

Enfin, comment ne pas clore ce chapitre sur une note — enfin — franchement optimiste ? Il y a quelques jours, les Ateliers et Chantiers du Havre (qui ont des usines non seulement au Havre, mais à La Rochelle) ont confirmé l'intention de la société française Services et Transports de faire construire deux paquebots de croisière à voiles. Ces navires seront comparables — bien qu'un peu plus grands — aux deux autres que l'armateur américain Wind Star Sail Cruises a commandés à ces mêmes chantiers l'an dernier. Le dossier devrait être bouclé administrativement et financièrement dans les prochaines semaines.

Et, dernière bonne nouvelle, les ACH ont annoncé le 14 mars que l'armement américain Wind Star allait passer commande de deux autres paquebots...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

ALSACE

Les « au-delà » du Minitel

Les constructeurs de Minitel ne se sont pas intéressés aux produits périphériques. De ce constat est née en août 1984 à Strasbourg la société Télématique Vidéotex française (TVF). Avec pour ambition de valoriser le réseau Minitel par un complément de fonctions pratiques comme l'impression ou la mise en mémoire des textes transmis.

« Il fallait concevoir un produit fonctionnel dont le faible coût de revient et d'utilisation permettrait de rester en complète adéquation avec le Minitel », explique Paul Utzschneider, PDG de TVF. Le produit de base sera le Minitex. Vendue au prix de 3 000 F, cette imprimante dotée d'un microprocesseur et d'une mémoire remplit les fonctions d'une petite machine de traitement de texte.

Depuis septembre dernier, TVF produit l'Autotex. Entre le répondeur téléphonique et le télex, cet appareil permet l'enregistrement automatique d'un texte émis depuis un simple Minitel. Tous les produits sont fabriqués en bistandard, aux normes Télétel pour la France et Prestel pour l'exportation.

Notre langue maternelle

Robert Joachim, un Alsacien de trente-huit ans, ne saura pas s'il a bien fait de répondre en alsacien aux gendarmes qui l'ont contrôlé à Haguenau, dans le Bas-Rhin, le 25 mai 1984. Le tribunal correctionnel de Strasbourg l'a relaxé en jugeant qu'un contrôle d'identité avait été transformé en contrôle routier, mais sans trancher le différend linguistique. Ce qui a un peu frustré Robert Joachim, membre du mouvement autonomiste Elsass-Lothringen et animateur de la station bilingue *Radio Dreyeckland*. Ses deux témoins, deux députés européens flamands, n'ont pu s'exprimer sur ce *« droit d'utiliser sa langue maternelle lors des contrôles d'identité »*, revendication qui leur a inspiré une proposition de résolution devant le Parlement européen.

BRETAGNE

Les appétits de la brioche

L'entreprise rennaise La Brioche dorée vient de signer avec le Japon un contrat prévoyant l'installation dans ce pays en vingt ans de quatre cents magasins à l'enseigne de La Brioche dorée qui vendront croissants, brioches, quiches et pizzas. Une usine pouvant approvisionner une dizaine de magasins fonctionne déjà à Osaka, où la première Brioche dorée vient de s'ouvrir. Les Bretons sont associés au Japonais Kinki, qui livre en surgelés dix mille familles, cinq mille supermarchés, soixante restaurants.

« De plus, déclare Louis Le Duff, PDG de la Brioche dorée, *après les Etats-Unis, où nous sommes déjà installés, le Japon peut nous ouvrir d'autres marchés dans le Pacifique. »*

● QUIMPER. – Dix entrepreneurs de Riec-sur-Bélon dans le Finistère ont monté une usine d'embouteillage d'eau de mer. Celle-ci est pompée à 3 mètres de profondeur, et le laboratoire municipal de Brest garantit sa pureté. Elle est vendue sous le nom d'« Océane », *« eau de mer naturelle de l'océan Atlantique »*, dans les grandes surfaces de Bretagne. Elle est, dit-on, indispensable pour retrouver, à la cuisson, la saveur authentique des poissons et des crustacés, alimenter aquariums, viviers... ou baignoires.

Grande vitesse en Val de Loire

CINQ cours d'eau, dont la Loire et le Cher, cinq routes importantes, deux voies ferrées : entre Vouvray et Larçay au nord de Tours, la ligne nouvelle du TGV va jouer à saute-mouton sur près de 7 kilomètres. *Pour effacer les obstacles naturels du Val de Loire, elle va emprunter 2 500 mètres de viaduc, une série* de remblais, 200 mètres de tranchée couverte, et 1 500 mètres de tunnel. *« Tout sera mis en œuvre pour réussir l'intégration du train rapide dans le doux paysage de Loire »*, a promis Etienne Chambron, le directeur de la ligne nouvelle.

Simultanément vont s'ouvrir au printemps une bonne dizaine de chantiers. Le clou sera la réalisation du pont sur le Cher : 840 mètres de long, vingt-deux piles dont certaines sont déjà sorties de terre. Un pont de 720 mètres franchira la Loire.

Le tunnel qui passera sous le vignoble de Vouvray va être, lui, percé d'ici peu. Sous les rails un tapis de caoutchouc (2,5 millions de francs) devrait permettre de *supprimer les vibrations gênant le* vieillissement du vin blanc en cave.

Tous ces ouvrages seront fondus dans l'environnement. *« La particularité du TGV,* dit l'un des architectes, le Tourangeau Jean-Yves Barrier, *est de présenter un caractère linéaire très marqué. Or l'architecture naturelle des coteaux de la Loire est également formée d'horizontales marquées dans un paysage très pur. »* D'où sa proposition de regrouper remblais et ouvrages d'art dans une continuité aux volumes sobres et aux lignes basses accentuant l'effet de vitesse. La pénétration dans le coteau de Vouvray est traitée par une succession d'arcs-boutants qui préparent l'œil à l'entrée du tunnel. *Le viaduc sur la Loire comportera* une estacade et « rasera » la surface du fleuve. La tranchée couverte de Larçay sera précédée d'un arc qui signalera le passage de l'aérien au souterrain. Le viaduc du Cher devra dégager une impression de légèreté avec des garde-corps à décaissement favorisant les jeux d'ombre et de lumière sur les matériaux de coloris sable et ocre alternés. Pas d'effet de muraille, même pour les *murs anti-bruit grâce à des ouvertures dans les piliers.*

Les paysages du Val de Loire accepteront-ils ainsi l'intrusion de la modernité ? Réponse en 1990 quand le TGV les traversera plusieurs dizaines de fois par jour.

ALEXIS BODDAERT.

CORSE

L'Académie nationale de médecine vient d'émettre un avis favorable pour l'exploitation de la source de Puzzichello, dans la plaine orientale de la Corse. De cette source, au débit de 7 300 litres-heure, jaillit une eau sulfureuse froide, qui permet de traiter efficacement les affections cutanées, notamment le psoriasis.

La station de Puzzichello, qui accueillait quelques centaines de curistes avant la seconde guerre mondiale, a été acquise par le département de la Haute-Corse, qui a décidé de la réaménager, en même temps que la station d'Orezza, en Castagniccia, avec son eau ferrugineuse, efficace contre les anémies, et Pietrapola, dans le Fiumorbo, qui soigne les affections rhumatismales.

Pour l'instant, seule Pietrapola connaît une petite exploitation. La rénovation de Puzzichello et d'Orezza, permettrait la création d'une chaîne thermale et touristique, que le conseil général de la Haute-Corse tente de faire financer en partie dans le cadre des PIM (projets intégrés méditerranéens).

ILE-DE-FRANCE

L'urbanisme sur télématique

URBATEL est un service télématique conçu à l'intention des élus locaux dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'architecture pour leur offrir une information mise à jour en temps réel. Ce nouveau service d'information est mis en place par le ministère de l'urbanisme, du logement et des transports, avec l'appui d'organismes comme le Centre d'information des élus locaux (CIDEL), la Fédération nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (FNCAUE), la Fédération nationale des maires ruraux (FNMR), l'Association des maires de France (AMF), la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU).

Actuellement, URBATEL propose deux genres de services :

1) Il présente l'actualité (nouvelles mesures, nouveaux textes) ; les différents points de réglementation du sol et la mise en œuvre des procédures sous forme synthétique et simplifiée avec un renvoi aux textes officiels ; les différents modes de financement de l'Etat.

2) Il met à la disposition des utilisateurs un fichier d'environ 1 500 opérations locales d'urbanisme qui répond au souhait des élus de connaître les réalisations pouvant intéresser leur commune.

Ce service est mis en place sur le serveur du centre d'études techniques de l'équipement de Bordeaux. URBATEL est accessible 24 heures sur 24 sans abonnement (36-15-91-77 - code accès URBA).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Musique au château d'O

Un nouveau lieu de spectacle en plein air sera ouvert cet été au château d'O, à quelques kilomètres du centre de Montpellier, dans la campagne languedocienne.

Le château d'O est l'une des « folies » qui entourent depuis le dix-huitième siècle la cité montpelliéraine. La propriété avait été achetée en 1762 par l'intendant Jean Emmanuel de Guignard, vicomte de Saint-Priest, qui fit restaurer la demeure des maîtres et la baptisa « château d'Eau ».

Ce n'est qu'au siècle dernier que fut adoptée l'orthographe actuelle de « château d'O » pour le distinguer du château d'eau des jardins du Peyrou. Les héritiers de Saint-Priest vendirent le domaine en 1789.

Le château fut sauvé de l'abandon par le conseil général de l'Hérault, qui redonna au parc la noblesse que l'intendant lui avait conférée en traçant des allées ombragées autour d'un vaste plan d'eau et en disposant fontaines et statues aux carrefours.

Les soirées auront lieu précisément dans le creux du plan d'eau, bassin ovale, désormais asséché, en excellent état, et qui, pour la première fois, le 15 juillet prochain, recevra, dans le cadre du Festival méditerranéen, l'Orchestre national de Lyon.

● PERPIGNAN. – Première dans les Pyrénées-Orientales, la chambre des métiers de Perpignan va créer une cellule de détection et de prévention des difficultés des entreprises artisanales. Elle groupera des élus consulaires, des banquiers, des représentants de l'URSSAF et des impôts.

● THUIR. – Seul lauréat du Languedoc-Roussillon des « rubans verts » lancés par le Crédit Agricole, Henri Sabaté, exploitant à Thuir, est un des pionniers de l'arboriculture sous abri. En 1984, il obtenait ses premières pêches dès le mois de mai ; en 1985, il crée, toujours à Thuir (*Pyrénées-Orientales*), un verger de nectarines sous abri hors sol. En outre, M. Sabaté a mis au point une plate-forme automotrice qui permet d'économiser 40 % de main-d'œuvre pour la taille et de 30 à 40 % pour la cueillette.

LORRAINE

Pour les voisins de Cattenom

Le ministre français des relations extérieures et le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Luxembourg ont signé une convention pour *« la sécurité et la protection des populations riveraines »* de la centrale nucléaire de Cattenom, en Moselle.

La France s'engage à tenir informée la population luxembourgeoise sur le fonctionnement de la centrale, au même titre que la population française riveraine. Un groupe d'étude mixte, associant la France, le Luxembourg et l'Allemagne fédérale, sera mis en place pour contrôler une éventuelle *« pollution thermique »* de la Moselle.

● PLOMBIÈRES. – Le casino de Plombières-les-Bains dans les Vosges va, sans doute, rouvrir très prochainement. La commune vient de racheter l'établissement, profitant de l'« enveloppe » de 38 millions de francs qui a été accordée à l'ensemble des stations thermales vosgiennes dans le cadre d'un contrat Etat-région.

BASSE-NORMANDIE

Honfleur et son pont

Le conseil général du Calvados vient de donner mandat à l'un des siens, Marcel Liabastre, maire de Honfleur, pour que soit entreprise sans tarder une étude sur les problèmes portuaires du Calvados et des deux Normandies et, dans ce cadre, pour qu'aboutisse prochainement le dossier du pont à construire entre Honfleur et Le Havre, ouvrage dont on parle depuis de nombreuses années.

L'accord franco-britannique sur le tunnel sous la Manche a donné une nouvelle actualité à ce projet qui, sur le plan économique, apporterait au Havre l'occasion d'un second souffle et faciliterait le désenclavement du nord du Calvados (région de Honfleur-Deauville-Lisieux) et, secondairement, de la région de Caen.

RHONE-ALPES

Les boules de la Loire

Depuis sa création en 1930 par Jean Blanc, un mécanicien de Saint-Bonnet-le-Château dans la Loire, la boule de pétanque est restée une exclusivité forézienne : 8 boules sur 10 utilisées dans les 23 pays pratiquant ce jeu sont fabriquées dans cette commune, qui réunit les deux premiers fabricants mondiaux Obut et JB-Idéale.

Avec 138 salariés pour une production annuelle de 2,6 millions de boules, la Boule Obut, créée en 1957, occupe 60 % du marché de l'Hexagone. (Extrait de la brochure de promotion la Nouvelle Loire que vient d'éditer le conseil général.)

Cette page a été réalisée sous la responsabilité de Jacques-François Simon par nos correspondants : Dominique Antoni, Roger Becriaux, Jean-Marie Boehm, Jacques Fortier, Jean-Claude Marre.

LIBRAIRIE — Provinciales

Une encyclopédie de la Catalogne

Publiée sous la direction de Max Cahner, docteur en philologie catalane à l'université de Barcelone et ancien « conseiller » (équivalent de ministre) de la culture à la Généralité de Catalogne, la *Gran Geografia Comarcal de Catalunya* est actuellement disponible dans sa totalité : 19 volumes de grand format (28 X 22), 10 500 pages de texte, 10 000 illustrations inédites en couleur, cartes, dessins, plans actualisés pour cette monumentale édition.

Les seize premiers volumes sont consacrés à chaque comarque (en tout, une cinquantaine de régions naturelles composant les pays catalans) et étudient la réalité la plus locale. Deux volumes sont réservés à la géographie générale de la Catalogne et donnent une vision globale du pays. Enfin, le volume 19 est un index général permettant d'accéder à toutes les rubriques.

Deux volumes sont consacrés aux comarques de la Catalogne du Nord, c'est-à-dire aux régions du *Roussillon*, du *Vallespir*, du Fenouillèdes, de la haute et basse Cerdagne, du Conflent et du Capcir, dont les territoires, annexés à la France depuis le traité des Pyrénées, constituent en gros le département des Pyrénées-Orientales.

En tout, plus de mille pages sur le département le plus méridional de la France, et surtout un travail géographique, économique et historique qui n'a pas d'équivalent en français.

Tiré à 35 000 exemplaires pour chaque volume (dont 30 000 ont déjà été vendus par souscription lancée il y a cinq ans par M. Carreras i Marti, directeur de la Fondacio Gran Encyclopedia), cet outil, qui présente les forces et les fragilités de la puissante Catalogne dans l'Europe élargie, est unique. J.C.M.

★ Diffusé en France par la Libreria Catalana, 13, place des Poilus, 66000 Perpignan. Les deux volumes consacrés à la Catalogne du Nord sont vendus, comme tous les autres, au prix unitaire de 250 F. Renseignements : tél. 68-34-12-49.

Gens du Nord

En nous présentant une galerie de portraits de personnes plus ou moins connues de Flandre, Hainaut, Artois, Cambrésis, Boulonnais, Pierre Pierrard nous raconte deux siècles de la vie des « gens du Nord ». Historien, écrivain, journaliste, l'auteur, lui-même Roubaisien, nous mène à la rencontre des gens simples de la terre et de la mine, nous fait découvrir les « faiseux d'canchons » (compositeurs de chansons) qui, dans la lignée d'Alexandre Desrousseaux, auteur en 1853 du célèbre *P'tit Quinquin*, ont popularisé le patois du Nord, ce *« langage de l'intimité, de la connivence »* des petites gens au temps de l'industrialisation, nous raconte aussi la vie de ces notables oubliés, tel ce Charles Kolb-Bernard, grand oncle du général de Gaulle, défenseur de l'industrie sucrière et image exemplaire de la *grande bourgeoisie catholique du* Nord au dix-neuvième siècle.

Les savants, les artistes, les écrivains, ne sont pas oubliés dans cette immense galerie où seules les femmes sont rares. Et quand l'auteur évoque quelques grands noms du Nord entrés dans le Panthéon national, c'est sous un jour souvent inattendu. Ainsi découvre-t-on un Maximilien Robespierre avocat-poète, reçu en 1783 à l'Académie d'Arras et à la société des Rosati, chantant Bacchus en des termes qui, quelques années plus tard, auraient scandalisé Saint-Just.

A l'instar de Charles Deulin, ce *« Perrault du dix-neuvième siècle »* auteur de jolis récits populaires du Nord, Pierre Pierrard a su, dans ce livre mosaïque, allier la richesse documentaire de l'historien, la sensibilité de l'homme du terroir et le talent du conteur. – J.-M. D.

★ *Gens du Nord*, de Pierre Pierrard, Arthaud, collection « Pays », 272 pages, 98 F.

Les hommes de la Loire

« La Loire prend sa source au pied du mont Gerbier-de-Jonc. » Comme l'inévitable Marignan-1515 en histoire, cette phrase a marqué la mémoire de générations d'écoliers, qui jamais n'ont su où naissait la Seine ou la Garonne. Signe, parmi d'autres, de la place particulière qu'occupe ce fleuve de plus de 1000 kilomètres dans la symbolique des Français.

Il y a, bien sûr, les châteaux, les troubadours et les poètes, le fracas des batailles aussi : le coup d'arrêt à l'invasion prussienne en 1870, l'héroïsme des cadets de Saumur en 1940... C'est une autre histoire, pourtant, que raconte cet ouvrage : celle d'un peuple de bateliers, de hâleurs, de rouisseurs de chanvre, de bûcherons, d'orpailleurs – *des chercheurs d'or disparus au dix-neuvième siècle – qui, jurant, crachant, priant,* ont fait de ce fleuve, jusqu'à l'apparition du chemin de fer, la principale artère économique du pays.

Pour un inventaire à la Prévert : on transportait alors par la Loire le charbon de Saint-Etienne, le blé de la Beauce, les sabots de l'Allier, les faïences de Nevers, les eaux de Vichy, les couteaux de Thiers...

Coutumes, légendes, fêtes, *architecture, rien n'échappe* à la plume d'Henriette Dussourd et à *l'œil de Catherine et Bernard Desjeux*. – B. A.

★ *Les Hommes de la Loire*, texte d'Henriette Dussourd, photographies de Catherine et Bernard Desjeux. Editions Berger-Levrault, coll. *« Espace des hommes »*, 204 pages, 250 illustrations, 220 F.

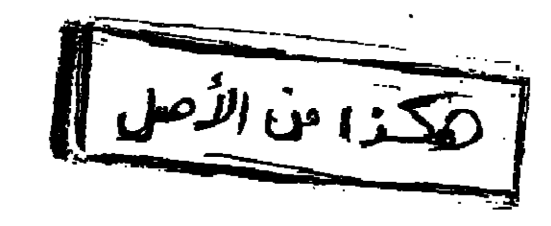
Ces vins de l'autre Midi

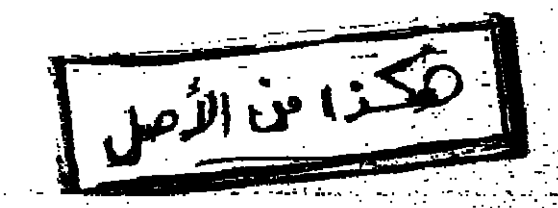
On connaît, en France et à *l'étranger, les grands vignobles*, les prestigieux bourgognes, ou les *fabuleux bordeaux. Les vins de la* vallée du Rhône ont aussi les *faveurs d'un large public de* connaisseurs. Mais qui s'intéresse aux vins de *Midi-Pyrénées ? Qui* sait que cette région étirée entre Périgord et Pyrénées ne compte pas moins d'une centaine de vins ? Les Pyrénées cultivent le jurançon, le madiran ou l'irouléguy. En Gascogne, on ne jure que par les côtes-de-montestruc ou de saint-mont. Dans la région de Toulouse, le vin s'appelle côte-du-frontonnais ; en Agenais et Périgord, on élève le côte-de-buzet, le bergerac ou le montbazillac, sans oublier en Quercy le cahors, le plus célèbre d'entre tous aujourd'hui. Au total, 33 vignobles de qualité, regroupés en 7 régions vinicoles différentes. Selon Christian Beringuier, maître de conférences à l'université du Mirail à Toulouse et auteur de *Itinéraires des vins du Midi pyrénéen*, la région compte 11 AOC (appellations d'origine contrôlée), 10 VDQS (vins délimités de qualité supérieure) et 12 vins de pays.

Mais la diversité du vignoble *midi-pyrénéen est aussi une de ses* faiblesses. Eparpillés, sans gros *moyens pour assurer leur promotion*, ces vins ont du mal à asseoir *leur image, y compris dans la* région, qui affecte parfois de les *bouder. Ecrasés par la réputation* des vins de Bordeaux, les vins de *Midi-Pyrénées ont l'existence difficile* de crus du haut-pays. Mais, *après le déclin de la fin du dix*-neuvième siècle, la reprise semble *s'être amorcée avec les années 60.*

Le guide des vins de Midi-Pyrénées présente deux grands volets par vignoble : l'un statistique, tout ce qu'il faut savoir sur les surfaces, la production, le nombre d'actifs... L'autre, plus narratif, s'intéresse à l'histoire, aux traditions de ces vignobles, à la culture poussée en ces terres en même temps que les ceps. – G.V.

★ *Itinéraire des vins du Midi pyrénéen.* Christian Beringuier. Eché Editeur. 98 F.





Economie

REPÈRES

Production industrielle : en baisse aux Etats-Unis

La production industrielle a baissé de 0,6 % en février aux Etats-Unis, soit la plus forte réduction depuis octobre 1982. Cela souligne la poursuite des difficultés des industries américaines face à la concurrence étrangère et prouve que l'effet de la baisse du dollar ne se fait pas encore sentir sur la production outre-Atlantique. D'autre part, le département du commerce a annoncé, le 14 mars, une baisse de 0,1 % des ventes de détail en février. En revanche, les prix de gros ont chuté de 1,6 %, la plus importante baisse de cet indicateur depuis 1947, grâce à l'affaiblissement des prix des produits énergétiques.

Tunnel sous la Manche : signature de l'acte de concession

M. Jean Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, et M. Jean-Paul Parayre, représentant le groupe franco-britannique France-Manche-Channel Tunnel Group, ont signé, le 14 mars, l'acte de concession du futur tunnel sous la Manche. Cet acte prévoit une concession d'exploitation pour cinquante-cinq ans à dater de la ratification du traité entre la France et la Grande-Bretagne prévue pour 1987. Le consortium dispose d'une exclusivité jusqu'en 2020 et devra présenter un projet de liaison routière. Les travaux commenceront au plus tard en 1987 et la mise en service est annoncée pour 1993. En contrepartie, les concessionnaires pourront fixer librement leurs tarifs.

POUR RENOUVELER SA FLOTTE

Swissair hésite entre Airbus et McDonnell-Douglas

La compagnie aérienne Swissair a commencé des études préliminaires pour le remplacement de sa flotte de onze DC-10 triréacteurs long-courriers, dans les années 90. La partie se jouera, selon les responsables de la compagnie, d'une part, autour de deux avions, le successeur du DC-10 que propose McDonnell-Douglas, le MD-11, triréacteur capable de transporter 321 passagers sur 12 500 kilomètres et qui économiserait 17 % des coûts d'exploitation au siège par rapport au DC-10 ; d'autre part, l'Airbus A-340, quadriréacteur capable de transporter 260 passagers sur 12 000 kilomètres. Swissair souhaite des appareils de plus petite capacité que les 747 de Boeing afin de répondre à l'évolution de la demande de la clientèle, qui réclame des vols sans escale entre des destinations moins fréquentées que les capitales mondiales. Les deux constructeurs présenteront avant la fin de l'année leurs propositions à Swissair.

La compagnie nationale helvétique estime à plus de 2 milliards de francs suisses (7,3 milliards de francs français) l'investissement pour ces avions long-courriers. Pour préparer cet effort financier, son conseil d'administration soumettra à l'assemblée générale des actionnaires un projet d'augmentation des fonds propres de la société. L'émission de bons de jouissance pourrait rapporter 30 millions de francs suisses (110 millions de francs français), et une augmentation classique du capital, 120 millions de francs suisses (440 millions de francs français).

Swissair est engagée dans une partie de bras de fer avec les Etats-Unis. Ceux-ci souhaiteraient une libéralisation quasi totale des liaisons avec la Suisse. Ils ont déjà obtenu que Swissair voit sa part du trafic entre New-York et la Suisse diminuer de 90 % à 70 % et qu'elle n'ait plus le monopole de la manutention au départ des aéroports helvétiques. En revanche, la compagnie suisse refuse de libérer les tarifs, car elle redoute l'arrivée de People Express, champion américain de la compétition tarifaire.

L'exercice 1985 a été fructueux pour Swissair. Son bénéfice net est passé de 61 millions de francs suisses (220 millions de francs français) en 1984 à 69 millions de francs suisses (250 millions de francs français), soit 13 % de mieux. Ce résultat a été atteint grâce à une progression du trafic global – fret et passagers – de 3,2 %. En 1986, l'entrée en service de quatre Airbus A-310 moyen-courriers permettra à la compagnie d'accroître son offre de 5 % environ.

AL. F.

Les dotations en capital des entreprises nationales pour 1986

Les dotations en capital pour 1986 des groupes nationalisés de l'électronique sont fixées. Sur l'enveloppe globale (inscrite au budget des PTT) de 2,135 milliards de francs, Bull recevra 1 milliard, Thomson 400 millions, la CGE 200 millions et la CGCT 335 millions. En outre 200 millions de francs sont réservés pour le financement du programme Eurêka. Le gouvernement a choisi de bien identifier cette somme pour Eurêka et de ne pas la « noyer » dans les autres dotations. Il a fallu néanmoins, pour aider au refinancement de la CGCT comme l'exigeait Matignon et ne pas laisser en héritage une nationalisée en faillite, trouver 200 millions supplémentaires. Consacrés au rapprochement de la téléphonie privée de cette entreprise avec Matra, ils seront pris sur les crédits d'investissements des PTT, dont l'enveloppe consacrée aux dotations en capital se trouve ainsi portée à 2,335 milliards de francs.

Eurêka recevra, en outre, 150 millions de francs pris sur le budget du ministère du redéploiement industriel (DIELI), qui distribuera, de son côté, sa propre enveloppe de 8,3 milliards comme prévu : 3 milliards pour Renault, 5 milliards pour la sidérurgie et 271 millions pour l'ancien Fonds d'intervention sidérurgique (FIS).

Le gouvernement a mis en place un dispositif budgétaire qui permet d'engager et même de verser très rapidement ces dotations alors qu'elles ne le sont en général qu'en fin d'année, afin que le nouveau pouvoir ne puisse que difficilement les remettre en cause.

E. L. B.

ERRATUM. – Dans le bilan économique 1981-1986 publié dans « *le Monde* » daté du 15 mars en page 29 une inversion de chiffres s'est glissée dans la légende du graphique relatif au pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages. De 1976 à 1980, le pouvoir d'achat a augmenté de 12,8 %, soit de 2,7 % par an (et non 0,9 % comme indiqué). En revanche, de 1981 à 1985 le pouvoir d'achat a augmenté de 4,5 %, soit de 0,9 % (et non de 2,7 % comme indiqué).

D'autre part sous le graphique relatif au commerce extérieur, il fallait lire : « les statistiques établies par la Banque de France diffèrent de celles des douanes par la non-prise en compte des DOM-TOM ».

L'OPEP SE RÉUNIT A GENÈVE

Savoir arrêter une guerre...

Il y a trois ans que l'OPEP ne s'était pas réunie dans une atmosphère aussi crispée. Tandis que les pays membres de l'Organisation fourbissent leurs arguments, en prévision d'une bagarre qui promet d'être chaude, tous les négociants, courtiers et compagnies du monde, la main sur le téléphone, l'œil rivé sur leurs écrans, guettent avec angoisse la moindre petite phrase. Depuis dix jours, le marché pétrolier complètement dans le bleu, hésite, bascule d'un sens dans l'autre en quelques heures, au gré des impressions émanant de ses « oracles » : ministres du pétrole, analystes, etc. Moins de 13 dollars le baril lundi, plus de 14 mercredi, et de nouveau 12,65 jeudi, les cours sont comme fous.

L'enjeu de cette conférence est de taille : la poursuite ou l'arrêt de la guerre des prix. Depuis décembre elle a fait chuter de plus de moitié les tarifs mondiaux du pétrole – de près de 30 dollars aux environs de 13 dollars le baril. Et ses conséquences commencent à être visibles, dans tous les pays du globe. Chez les producteurs, c'est une succession de révisions de budget, de plans de rigueur, de renégociations financières : Mexique, Venezuela, Iran, Algérie, Nigéria et même Arabie saoudite, des plus pauvres aux plus riches, tous sont – inégalement – frappés. Chaque baisse du prix du baril de 1 dollar coûterait à l'OPEP, selon la Shell, 400 millions de dollars par mois, et il est tombé de 17 dollars !

Au sein des compagnies pétrolières, l'heure est aux révisions déchirantes : Exxon et Chevron viennent d'annoncer une réduction de leurs investissements de plus du quart cette année. Amoco a suspendu tous ses programmes d'exploration en Grande-Bretagne, Texaco a fermé quinze cents puits en Californie, et la compagnie canadienne Dome Petroleum vient de demander à ses créanciers le rééchelonnement de sa dette.

Dans les pays consommateurs la satisfaction commence à se mitiger d'inquiétude. La chute des prix, en s'accentuant, ouvre les perspectives d'une relance de la consommation et d'une dépendance accrue à terme à l'égard de l'OPEP. Le débat porte pour l'essentiel sur la meilleure façon d'utiliser cette manne, qui, dans l'immédiat, contribue largement à rééquilibrer les balances extérieures et à ralentir l'inflation. Taxe ou pas taxe ? Seules pour l'heure, l'Italie et la Suisse ont décidé de limiter la baisse des prix à la pompe par une fiscalité alourdie.

Aux Etats-Unis, la Maison Blanche après quelques hésitations s'est clairement prononcée contre une taxe à l'importation du pétrole brut, actuellement discutée par le Congrès, et le ton se veut résolument optimiste. « *La baisse des prix du brut est probablement la meilleure nouvelle qu'ait reçue l'économie du monde libre depuis quinze ans* », a déclaré devant un comité du Congrès l'économiste Philip Verleger, tandis que le secrétaire adjoint à la défense assurait que cette baisse « *pourrait coûter à l'URSS cette année 6 milliards de dollars* ».

Face à ces enjeux, l'issue de la conférence extraordinaire de l'OPEP apparaît pour le moins incertaine. *Grosso modo*, deux clans s'affrontent : d'un côté, ceux qui, comme l'Iran, l'Algérie, la Libye, et depuis peu, semble-t-il, le Nigéria, souhaitent que l'OPEP mette fin à la guerre des prix et accepte immédiatement de réduire sa production afin de rééquilibrer le marché et de faire remonter les cours. De l'autre, les pays du Golfe, qui, derrière l'Arabie saoudite, estiment que les efforts de l'OPEP seule ne serviront à rien. Ils souhaitent poursuivre la guerre aussi longtemps qu'un accord général associant l'ensemble des producteurs mondiaux ne sera pas atteint. Entre les deux, des Etats, comme le Venezuela ou l'Indonésie, suggèrent en guise de compromis des aménagements de la stratégie adoptée en décembre dernier. Ils proposent par exemple que l'OPEP définisse clairement la « *juste part du marché* » qu'elle revendique, répartisse ce volume de production entre ses membres et adopte une politique de prix plus ordonnée.

Le rôle de Ryad

La première stratégie a peu de chances d'être retenue, car elle signifierait un retour en arrière et un échec complet, l'OPEP reconnaissant en quelque sorte ses erreurs et acceptant de reprendre seule le fardeau de la défense des prix. On ne voit pas l'Arabie saoudite, initiatrice de la guerre des prix, et sans qui aucune limitation de la production n'est possible, accepter de perdre ainsi la face. Pour être efficace, une telle politique implique en outre une très forte réduction de la production.

Toutes les prévisions montrent que la demande résiduelle adressée à l'OPEP devrait encore diminuer au cours des trois prochains mois, et que le surplus de pétrole à résorber atteint au moins 2 millions de barils par jour. On voit mal comment les treize membres de l'Organisation, tous contraints par des besoins financiers de plus en plus pressants, pourraient se répartir une production de 14,5 ou 15 millions de barils par jour, alors qu'ils ne sont jamais parvenus dans le passé à respecter durablement leur plafond de 16 millions. *A fortiori* n'ont-ils aucune chance de pouvoir se partager les 10 millions de barils quotidiens suggérés par l'Iran.

Seule cette stratégie permettrait pourtant de stabiliser rapidement les cours. La poursuite de la « *guerre* », entretenant la pagaille actuelle et la compétition entre tous les producteurs, risque, elle, à l'inverse, d'entraîner les cours vers de nouveaux palliers (10,7, voire, comme l'a suggéré le ministre du Koweït, 5 dollars...). Quant aux solutions intermédiaires de compromis, elles ont certes quelques chances de limiter l'anarchie du marché, mais risquent de s'avérer impuissantes à arrêter la baisse des cours.

Une fois de plus la principale interrogation concerne la position saoudienne. Le Royaume est-il prêt à « arrêter les frais », et à quelles conditions ? Juge-t-il la leçon donnée aux autres producteurs suffisante pour garantir le respect de tout accord de limitation de la production ? Se satisferait-il d'un accord limité avec les seuls pays producteurs non membres de l'Organisation qui ont jusqu'ici manifesté leur désir de coopérer : Mexique, Egypte, Malaisie, Oman, Brunei, auxquels il faut ajouter l'URSS et la Chine, toutes deux prêtes à stabiliser leurs ventes de brut au niveau actuel ?

Le Royaume saoudien et ses alliés du Golfe ont maintes fois répété que leur principal concurrent était la Grande-Bretagne, et qu'un accord global ne pouvait se concevoir sans la participation britannique. Mais à mesure que le temps passe et que les prix diminuent les chances de voir Londres venir à Canossa semblent s'amenuiser. Mme Thatcher n'a-t-elle pas encore répété, deux jours avant la réunion de l'OPEP, qu'il n'était « *pas question* » que son pays « *impose des réductions à sa production pétrolière* » et « *devienne ainsi membre de fait* » de l'Organisation ?

La réussite du plan saoudien paraît donc de plus en plus compromise, et il semble que les pays du Golfe en aient désormais pris conscience. Pour autant il ne leur est pas aisé de trouver une « *sortie* » honorable à l'impasse dans laquelle ils se sont placés. « *Il faut savoir arrêter une grève* », disait Maurice Thorez. Il va falloir beaucoup d'habileté à l'Arabie saoudite pour savoir arrêter la guerre des prix.

VÉRONIQUE MAURUS.

SELON UNE ENQUÊTE DE LA SOFRES

Les entreprises ont rencontré peu de difficultés quand elles voulaient ajuster leurs effectifs

Pas définitivement dépouillée par la délégation à l'emploi, une ultime enquête commandée à la SOFRES (1), sur la réalité des obstacles à l'embauche rencontrés par les entreprises, semble renforcer l'opinion du ministère du travail.

Davantage basée sur l'analyse des comportements, en situation, que sur les déclarations d'intention, cette étude révèle que les deux tiers des entreprises « *ne pensent pas* » augmenter leurs effectifs dans les deux ou trois ans à venir et, quand bien même elles le feraient, elles n'iraient pas au-delà de deux emplois supplémentaires (à 65 %) ou de cinq emplois (à 18 %). La plupart de celles qui ont envie d'embaucher affirment hésiter, à 51 % en prétextant des incertitudes du marché, à 27 % en raison des incertitudes de la situation économique en général. Seules 17 % invoquent les difficultés juridiques ou administratives à l'embauche, et 19 % les obstacles pour procéder à des licenciements.

Pour les contrats de travail à durée déterminée, 96 % des entreprises reconnaissent n'avoir « *jamais rencontré de difficultés* » et 44 % pensent les utiliser à court terme. A peine moins, c'est-à-dire 92 %, n'ont pas été gênées par la procédure applicable aux missions d'intérim et notent d'abord, parmi les inconvénients, le manque de personnel qualifié et le coût élevé. 19 % songent à l'intérim dans un proche avenir. Pour le travail à temps partiel, les employeurs se déclarent satisfaits à 93 %. Toutefois, ils regrettent l'absence de personnel volontaire, la complexité de la réglementation et mettent en avant le problème de la définition légale. 35 % pensent y avoir recours, et particulièrement dans les grandes entreprises de services.

Quant aux licenciements économiques, les entreprises ne les ont pas pratiqués depuis cinq ans, à 77 %, ou ont dû répéter l'opération deux fois (30 %), trois fois (13 %) ou plus (5 %). Cette procédure a surtout été employée par les grandes entreprises et l'industrie (à 51 %), le nombre de suppressions d'emplois étant inférieur à 10 dans 84 % des cas. Les entreprises considèrent à 85 % qu'elles ne se sont pas heurtées à des difficultés. Quand ces difficultés se sont produites, elles avaient à 94 % pour origine la procédure. Les réponses négatives et les délais provoqués par les refus partiels sont incriminés, sachant que ceux-ci sont dus pour 80 % à l'absence du plan social et pour 20 % à des motifs économiques.

Dans les mois à venir, 8 % des entreprises prévoient un licenciement économique et – mesure du décalage avec la réalité observée – s'attendent pour 65 % d'entre elles à subir des ennuis du fait de l'inspection du travail. « *Une certaine appréhension semble donc exister* », souligne l'enquête. D'où le besoin d'améliorer la procédure pour 68 % des entreprises, qui préfèrent plutôt un assouplissement et une simplification qu'un raccourcissement des délais de concertation ou, même, que de plus grandes facilités pour licencier en cas de faute grave.

Dans la gestion quotidienne, également, les entreprises utilisent différentes modalités pour adapter le niveau de l'emploi à l'activité. 27 % pratiquent les heures supplémentaires, 17 % s'adressent à la sous-traitance, 15 % font appel aux contrats à durée déterminée, 8 % aux missions d'intérim et 2 % au chômage partiel. Une entreprise sur dix a signé un accord de modulation des horaires, dont 7 % des entreprises se sont servies au cours des deux derniers mois. Trois sur dix emploient des salariés à temps partiel (pour moins de 32 heures) et 57 % ont eu des départs de salariés en 1983 et 1984, soit en fin de contrat, soit en licenciement économique, soit encore après démission.

Deux entreprises sur trois ont régulièrement des changements de charge, essentiellement saisonniers. Elles les pallient par les heures supplémentaires et les variations de rythme ou de cadences (35 %). Cependant, 20 % déclarent ne pas savoir comment faire dans de telles situations dues, à 63 %, à des commandes exceptionnelles.

La moitié de ces entreprises ont procédé récemment à des investissements qui, à 77 %, étaient liés à la production. Dans un tiers des cas, ces investissements ont été orientés vers les nouvelles technologies, dont l'arrivée a coïncidé avec une mise en formation du personnel (37 %), le non-remplacement du personnel partant (20 %), l'embauche de personnel qualifié (22 %), la modulation de la durée du travail (16 %), des rythmes et des cadences (16 %), le travail en équipes (12 %) ou à des horaires variables (10 %).

ALAIN LEBAUBE.

(1) Enquête réalisée auprès de cinq cents entreprises stratifiées par taille et secteur d'activité.

M. DE BENEDETTI RELANCE SON OFFENSIVE SUR VALÉO

Impuissance française

L'offensive de M. Carlo de Benedetti, financier italien propriétaire, entre autres, d'Olivetti, sur Valéo, le numéro un de l'équipement automobile en France, va constituer le premier dossier industriel encombrant pour le nouveau gouvernement. Car les pouvoirs publics n'ont aucun moyen légal pour s'opposer à cette opération qui, combinée avec le projet d'accord entre Matra (Solex, Jaeger) et Fiat, fera tomber un grand pan du secteur stratégique des composants automobiles en des mains italiennes (voir le supplément économique de ce jour).

M. de Benedetti, après avoir discrètement acquis 18,32 % des actions de Valéo en Bourse, a décidé, le 14 mars, d'employer une méthode plus brutale. Il a déposé auprès des autorités boursières une demande d'offre publique d'achat (OPA) sur 795 000 actions, soit 16 % supplémentaires, afin d'obtenir au total plus de 34 % du capital et une minorité de blocage. Cette initiative ne fait pas l'affaire du ministère du redéploiement industriel, qui espérait l'éviter tout en se sachant privé de moyens légaux.

Les services de Mme Cresson ont bloqué le projet Matra-Fiat en utilisant les 51 % détenus par l'Etat dans le capital du groupe de M. Lagardère. Ils souhaitaient accélérer les conversations entre Matra, Valéo, M. de Benedetti, y mêler Renault, Peugeot et les autres partenaires financiers dont Suez, afin de construire un ensemble de taille européenne. Apparemment, l'OPA du financier italien prouve que cette tentative a capoté. L'indécision des constructeurs automobiles nationaux y serait pour beaucoup, entre autres raisons, notamment, de l'affaiblissement politique du pouvoir à l'approche des élections. Le soutien du groupe nationalisé Suez à l'OPA le prouve.

Impuissance des pouvoirs publics, faiblesse du capitalisme français nationalisé ou privé, l'affaire Valéo montre que les entreprises françaises, même si leur restructuration industrielle est en bonne voie (c'est le cas de Valéo), n'ont pas encore atteint la puissance financière et boursière qui les mette à l'abri des « raiders » étrangers. A la veille des dénationalisations, voilà qui devrait faire réfléchir.

EN BOURSE

Un parfum très coté

Pour leur quatrième séance de cotation au second marché de la Bourse de Paris, les 81 000 actions de la société des parfums Jacques Bogard (10 % du capital) étaient très demandées : 542 768 titres à l'achat, contre 10 000 offerts au cours de 457 F, contre un prix d'offre de 270 F au départ, le 11 mars. Il faut dire que cette petite société (cent personnes), avec un chiffre d'affaires de 160 millions de francs en 1986 (+ 25 %), dégage de confortables marges nettes (18 millions de francs prévus pour 1986, soit 11,2 % du chiffre d'affaires).

Créée en 1975 par son actuel président, M. Jacques Konckieb, elle exporte 90 % de sa production, avec une croissance moyenne annuelle de 37,5 % entre 1981 et 1984. Cette jeune société, pour se créer sa place au soleil face aux grands de la profession (L'Oréal, Dior, etc.) s'est spécialisée dans la parfumerie haut de gamme pour hommes, sur un créneau dont l'expansion est plus rapide que celle des cosmétiques. Elle sous-traite partiellement ses fabrications et porte tous ses efforts sur la commercialisation dans des réseaux « *de qualité* » avec une importante publicité (25 % du chiffre d'affaires France). En 1984, Jacques Bogard a abordé la clientèle féminine avec les parfums Ted Lapidus et, en 1985, a implanté en Chine, en association avec les autorités locales, un centre de production de parfum et cosmétiques, dont la marge, dans cinq ans, devrait égaler celle de la société à l'heure actuelle. Pour la suite, sont prévues des lignes de soin pour homme, de produits de bain pour femme, et de nouvelles lignes de produits pour hommes qui, en France, n'emploient des parfums et des produits de beauté qu'à hauteur de 3 sur 10. Une mine !

F. R.

LE MIDI

Un grand titre pour la Providence

Actionnaires de la Providence, la Compagnie du Midi vous propose maintenant ses propres titres. Une offre encore plus simple, plus sûre, plus intéressante.

Encore plus simple

En échangeant 5 actions Providence contre 3 actions Compagnie du Midi, vous accédez directement au cœur du groupe Midi, sans étape intermédiaire, sans opération financière complexe, sans endettement pour l'entreprise.

Cet échange vous est garanti quelque soit le nombre total de titres Providence présentés à la Compagnie du Midi. Pas de mauvaise surprise à craindre.

Personne n'est exclu : la Compagnie du Midi vous rachète comptant les "rompus" (moins de 5 actions), au cours moyen de bourse, avec un minimum garanti de 2.500 F. Tous les frais sont pris en charge par la Compagnie du Midi.

Encore plus sûr

L'action Compagnie du Midi est la première de la bourse de Paris par le volume traité. C'est la valeur préférée des professionnels et des épargnants, celle qui figure au premier rang dans tous les portefeuilles.

C'est pour vous la garantie d'un cours régulier, que personne ne peut influencer. Vous aurez donc la possibilité en cas de besoin de vendre à tout moment vos actions dans de bonnes conditions.

Encore plus intéressant

Sur la base de la moyenne des cours Midi du mois de février, cette offre valorise chacun de vos titres Providence à plus de 3.000 F.

Mais surtout, vous deviendrez directement actionnaires du premier groupe financier privé par sa capitalisation boursière. Un groupe qui, outre une présence importante dans les assurances (AGP), détient le second patrimoine français immobilier locatif et des participations industrielles, toutes sélectionnées pour leur rentabilité et leur solidité.

Un groupe qui depuis 1852 a distribué chaque année un dividende croissant à ses actionnaires, même en période de crise.

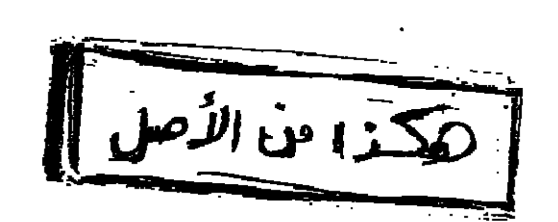
Grâce à la Providence, devenez actionnaires de la

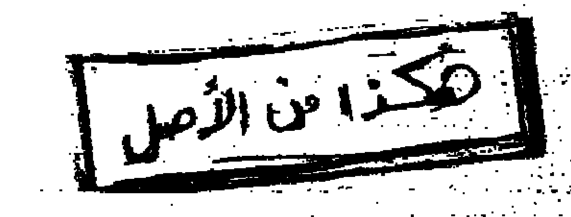
Compagnie du Midi

Attention
*Cette offre remplace la précédente. Pour en bénéficier, vous devez retourner **avant le vendredi 21 mars** le nouveau formulaire bleu que vous allez recevoir.*

CPM

Pour toute information complémentaire, un numéro d'appel gratuit - 05.24.71.11 et une notice d'information (visa COB 86-02 du 2 janvier 86) sont à la disposition du public.





Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

L'accélération

Semaine du 10 au 14 mars

APPAREMMENT peu sensible à la frénésie d'achats perceptible sur les grands marchés mondiaux, à l'unisson de New-York que d'aucuns voient déjà parti à l'assaut des 2 000 points en termes d'indice Dow Jones, Paris a opté pour un ton plus timoré. Mais un brusque coup d'accélérateur a été donné vendredi, et les valeurs françaises qui s'étaient même offert le luxe d'un repli de 1,8 % mardi, progressaient de 3 % vendredi pour ramener finalement leur avance à 2,5 % en clôture.

« Il s'agit bien d'un mouvement de fond, et l'on continue à constater depuis plusieurs jours une présence d'acheteurs étrangers importante », expliquait un familier de la corbeille, allant jusqu'à parier que ces investisseurs venus d'outre-Manche ou de l'autre côté de l'Atlantique seraient à nouveau présents dès lundi prochain, à l'issue du scrutin électoral. *« Le comportement de ces acheteurs s'est considérablement modifié en l'espace de deux à trois ans. Ils sont à présent très fondamentalistes et beaucoup moins axés sur la performance résultant des variations de taux de change. Ce qui fait qu'avec un dollar stabilisé aux alentours de 6,90 F à 7 F, comme c'est le cas actuellement, loin de refluer vers Wall Street, ils continuent à investir en Europe, et plus particulièrement à Paris, en misant sur telle ou telle entreprise qu'ils connaissent maintenant à fond »*, ajoute-t-il.

Si elle se reflète régulièrement dans les cours de nombreuses valeurs de premier rang ou de valeurs en situation de retournement (Peugeot en a constitué un bel exemple vendredi), cette présence étrangère n'explique pas, à elle seule, la véritable envolée des actions qui s'est produite vendredi à la Bourse de Paris. En hausse de 2,8 % au cours de la séance du matin, la cote a bondi jusqu'à enregistrer à un moment un progrès de 3,4 % avant de retomber à 2,5 %. *Là*, c'est le fait politique qui a joué, en l'occurrence l'impact des sondages plus ou moins officieux dont on se passait le résultat sous le manteau et qui, tous, semblaient donner à l'actuelle opposition une avance plus confortable qu'initialement prévu à l'issue du scrutin du 16 mars.

Plutôt hésitants jeudi, au lendemain d'un article paru dans nos colonnes au sujet d'une probable démission du président Mitterrand si la sanction des urnes lui était par trop défavorable, les investisseurs en faisaient vendredi une toute autre interprétation. Après tout, disait-on, en regardant la France au fond des urnes, si non seulement l'opposition se voit offrir sur un plateau une sorte de « Chambre bleue horizon » et qu'en plus le résultat du vote se traduise par le congédiement du président socialiste, après *tout*, ce serait faire d'une pierre deux coups.

« Mais de toute façon, indépendamment des élections, le marché est condamné à monter », rappelait tel autre professionnel, montrant du doigt la forte avance de nombreux titres, exception faite des pétrolières qui continuent à faire tapisserie. En tête des plus fortes hausses de la semaine figure Maisons Phénix, avec une avance de 22 %. On sait que ce grand nom de la construction de maisons individuelles, cruellement éprouvé par le passé, a décidé de passer la main à propos de la participation qu'il s'obstinait à détenir dans la firme américaine US Home. Cette décision lui enlèverait une épine du pied, commentait-on autour des colonnes.

Bien en cour également, avec une hausse de 20 %, Agence Havas, qui va non seulement reprendre le versement d'un dividende à ses actionnaires mais également distribuer une action gratuite pour cinq anciennes, prend également ses distances avec Canal Plus, dont elle ne détiendra plus que 25 % du capital. Filiale d'Havas, la société Eurocom n'a pas voulu être en reste. Mais, à l'inverse, toujours dans le secteur de la communication, Europe 1 était mise au piquet avec une baisse de près de 9 % pour l'ensemble de la semaine. A ce niveau (1 050 F le 14 mars), le cours de l'action se rapproche des 905 F offerts aux actionnaires de la station périphérique par Hachette, laquelle a repris, début mars, la participation étatique détenue auparavant par la Sofirad.

Sur le front des OPA, les escarmouches n'ont pas cessé. Maurice Biderman, candidat à la reprise de Radar, face à Primistères et ses alliés (les Galeries Lafayette notamment), les a déplacées sur le terrain judiciaire. Dans l'affaire Providence, aux multiples rebondissements, Claude Bébear, pour le groupe AXA/Drouot, et Bernard Pagezy, pour la Compagnie du Midi-AGP, continuent à se livrer une joute intellectuelle, à coups de surenchères dont on finit véritablement par perdre le fil conducteur. Mais l'opération la plus intéressante de la semaine a été connue vendredi en fin d'après-midi lorsque Carlo de Benedetti manifesta son intention de lancer une offre publique d'achat sur Valéo, dont le cours a baissé de 5 %. De l'avis des professionnels, c'est là un élément de plus qui incite à penser que la France est désormais entrée — timidement pour l'instant — dans le cycle des OPA.

SERGE MARTI.

Matériel électrique services publics

	17-1-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	428	+ 10,5
CIT-Alcatel	1 925	+250
Crouzet	280	− 3
Générale des Eaux	1 238	+ 8
IBM (1)	1 080	+ 9
Intertechnique	1 949	− 71
ITT	313,10	+ 3,10
Legrand	3 125	+ 1,05
Lyonnaise des Eaux	1 150	+ 1
Matra	1 825	+ 25
Merlin-Gérin	3 005	− 55
Moteurs Leroy-Somer	685	+ 7
Moulinex	66,10	− 0,30
Philips	178	+ 0,10
PM Labinal	660	− 10
Radiotechnique	673	+ 58
SEB	492	+ 15
Siemens	2 335	− 43
Schlumberger	222,50	+ 10,7
Signaux	495	+ 52
Téléméc. Electrique	2 990	− 95
Thomson-CSF	940	+ 2

(1) Compte tenu d'un coupon de 6 F.

Alimentation

	14-3-86	Diff.
Béghin-Say	410	+ 26
Bongrain	1 070	+ 52
BSN G.-Danone	3 500	+ 200
Carrefour	3 400	+ 60
Casino	1 335	+ 100
Cédis	819	+ 25
Euromarché	1 720	+ 45
Guyenne et Gasc.	572	+ 24
Lesieur	882	+ 35
Martell	1 451	− 9
Moët-Hennessy	2 149	− 1
Nestlé	34 000	+ 550
Occidentale (Gle)	845	+ 21
Olida-Caby	206	− 9,10
Pernod-Ricard	1 012	+ 20
Promodès	1 290	+ 69
St-Louis-Bouchon	460	+ 27
C.S. Saupiquet	565	inch.
Source Perrier	544	+ 10
Veuve Clicquot	3 400	− 120

Métallurgie construction mécanique

	14-3-86	Diff.
Alspi	374	+ 3
Avions Dassault-B.	1 150	− 35
Chiers-Châtillon	70	+ 2,10
De Dietrich	1249	+ 29
FACOM	1 500	− 60
Fives-Lille	427,30	− 2,70
Fonderie (Générale)	130	− 5
Marine Wendel	395	inch.
Penhoët	1 205	− 30
Peugeot SA	955	+ 45
Poclain	100,50	+ 0,50
Sagem	2 800	− 30
Valéo	560	− 30
Vallourec	206,50	− 8,50

Filatures, textiles, magasins

	14-3-86	Diff.
André Roudière	250	+ 16
Agache Willot	680	− 10
BHV	535	+ 15
CFAO	1 772	+ 33
Damart-Serviposte	1 950	− 40
Darty	2 710	+ 129
DMC	433	− 16
Galeries Lafayette	930	− 32
La Redoute	2 218	+ 28
Nouvelles Galeries	494	+ 24
Printemps	574	+ 15
SCOA	130	inch.

Pétroles

	14-3-86	Diff.
Elf-Aquitaine	225	+ 6
Esso	386,50	− 7
Exxon (1)	382	+ 9,20
Francarep	270	+ 8
Petrofina	1 065	+ 55
Pétroles B.P.	107,90	+ 2,90
Primagaz	485	+ 14
Raffinage	112,50	− 1,50
Royal Dutch	586	+ 31
Sogerap	522	+ 1
Total	327,50	inch.

(1) Compte tenu d'un coupon de 5,20 F.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	14-3-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 599	− 31
7 % 1973	7 435	+ 155
10,30 % 1975	101,60	+ 0,07
PME 10,6 % 1976	102,20	+ 0,05
8,80 % 1977	126	+ 3,50
10 % 1978	103,20	+ 0,50
9,80 % 1978	102,40	+ 0,52
8,80 % 1978	100,10	+ 0,09
9 % 1979	100,10	− 0,40
10,80 % 1979	105,70	+ 0,05
13,80 1980	107,20	− 0,10
16,75 % 1981	110,59	− 0,16
16,20 % 1982	122,95	− 0,70
16 % 1982	124,25	− 0,55
15,75 % 1982	119,90	− 0,25
CNE 3 %	3 800	inch.
CNB bq. 5 000 F.	102,62	− 1,88
CNB Paribas 5 000 F	104,20	− 0,80
CNB Suez 5 000 F	104,60	+ 0,11
CNI 5 000 F	102,75	+ 0,60

Mines, caoutchouc, outre-mer

	14-3-86	Diff.
Charter	24,50	− 0,20
Géophysique	438	− 12
Imétal	82,50	− 6,50
INCO (1)	110,90	− 0,60
Michelin	2 559	+ 157
Min. Penarroya	61	− 1,2
RTZ	64,70	+ 1,60
Zambia	1,60	− 0,02

(1) Compte tenu d'1 coupon de 0,30 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	14-3-86	Diff.
Bail Équipement	475	+ 5
Bancaire (Cie)	1 160	+ 21
Cetelem	1 210	− 9
Chargeurs SA	1 118	− 35
CFF	1 435	+ 85
CFI	504	+ 34
Eurafrance	2 902	+ 102
Hénin (La)	649	+ 9
Imm. Pl.-Monceau	755	− 25
Locafrance	576	− 12
Locindus	980	+ 15
Midi	5 380	+ 170
Midland Bank	402	+ 2,10
O F P	1 345	+ 15
Parisienne de réesc.	1 680	− 5
Prétabail	1 500	inch.
Schneider	542	+ 12
UCB	555	− 18

Valeurs diverses

	14-3-86	Diff.
Accor	387	− 1
Agence Havas	1 530	+ 255
Arjomari	1 485	+ 35
Bic	584	+ 13
Bis	895	− 15
CGIP	1 059	+ 9
Club Méditerranée	490	+ 19
Essilor	2 410	+ 210
Europe 1	1 050	−
Hachette	2 070	+ 30
L'Air Liquide	630	+ 10
L'Oréal	3 180	− 138
Navigation Mixte	823	+ 3
Nord-Est	283,10	+ 16,20
Presses de la Cité	2 060	+ 50
Sanofi	680	+ 41
Skis Rossignol	1 215	+ 39

Bâtiment, travaux publics

	14-3-86	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 020	− 15
Bouygues	969	+ 1
Ciments Français	736	− 4
Dumez	1 150	+ 89
GTM	325	− 13
J. Lefebvre	569	+ 62
Lafarge	1 128	+ 113
Maisons Phénix	247	+ 45
Poliet et Chausson	1 110	+ 100
SCREG	117	− 1
SGE-SB	63,60	− 1,40

Mines d'or, diamants

	14-3-86	Diff.
Anglo-American	105,10	− 3
Angold	566	− 4
Buf. Gold M.	190	− 2,50
De Beers	50	+ 1
Drief. Cons.	135	− 3
Gencor	98,20	− 2,80
Gold Field	48,90	+ 0,75
Harmony	93,80	− 1,70
Randfontein	660	− 26
Saint-Helena	99,90	− 4,10
Western Deep (1)	304	+ 1,20

(1) Compte tenu d'un coupon de 11,80 F.

Produits chimiques

	14-3-86	Diff.
BASF	1 045	+ 20
Bayer	1 125	+ 40
Hoechst	1 045	+ 33
Imp. Chemical	107	+ 5
Institut Mérieux	3 390	+ 146
Laboratoire Bellon	1 225	+ 1
Norsk Hydro	131	+ 4
Roussel-Uclaf	1 360	− 60

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 7 mars	Cours 14 mars
Or fin (kilo en barre)	73 650	78 400
— (kilo en lingot)	78 400	78 400
Pièce française (20 fr.)	588	587
Pièce française (10 fr.)	480	448
Pièce suisse (20 fr.)	595	561
Pièce latine (20 fr.)	494	500
● Pièce tunisienne (20 fr.)	500	470
Souverain	640	630
Souverain Elizabeth II	600	600
● Demi-souverain	370	388
Pièce de 20 dollars	3 380	3 405
— 10 dollars	1 800	1 780
● — 5 dollars	1 150	1 140
— 50 pesos	3 220	3 230
● — 20 marks	620	605
— 10 florins	527	527
● — 5 roubles	375	380

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 14 mars

COURS	ÉCHÉANCES				
	Fév. 86	Mars 86	Juin 86	Sept. 86	Déc. 86
Premier	−	106,10	106,35	106,70	106,70
+ haut	−	106,45	106,70	106,85	106,80
+ bas	−	106,05	106,20	106,50	106,50
Dernier	−	106,40	106,50	106,75	106,75
Cours veille	−	106,40	106,50	106,75	106,75

Le ton était plus calme en fin de semaine mais on continue à parier sur la baisse des taux ; même si une légère déception était perceptible jeudi lorsque la Banque de France décidait de maintenir à 8 1/4 % son taux d'intervention. Une interruption de séance de deux heures a été observée le 11 mars à la suite d'un incident survenu entre deux commis et la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP). Celle-ci se veut très à cheval sur la transparence du marché, un souci que la Commission des opérations de Bourse se dit — en privé — toute prête à partager. Par ailleurs, quatre nouveaux établissements de crédit ont été admis comme adhérents effectifs au MATIF : la BRED, la Caisse centrale de réescompte, la Caisse des dépôts et consignations et la Société internationale de banque.

Cette liste s'ajoute à celle des établissements de crédit déjà admis : BAFIP (Banque financière parisienne), Banque de l'Union européenne, Banque d'escompte, Banque Louis-Dreyfus, Banque nationale de Paris, Banque Paribas, Caisse centrale de crédit coopératif, Caisse de gestion mobilière, Crédit du Nord, Crédit industriel et commercial de Paris, Crédit lyonnais, Société générale.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	10 mars	11 mars	12 mars	13 mars	14 mars
RM	1 410 606	1 176 073	1 343 183	1 212 901	2 115 969
Comptant					
R. et obl.	5 691 910	6 222 645	6 215 887	8 100 913	6 398 336
Actions	270 024	273 226	305 077	261 594	544 311
Total	7 372 540	7 671 944	7 864 147	9 575 408	9 058 616
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	121,3	119,2	120,5	120,9	−
Étrangères	106,4	107,1	108,6	109,3	−
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	119,9	117,6	119,3	119,9	123,2
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	317,4	311,6	315,6	315,3	322,4

NDRL : En raison de la prolongation inhabituelle de la séance de vendredi, les indices du second marché n'ont pas été disponibles.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Mais. Phenix	+ 22,3	Europe n°1	− 8,7
Agence Havas	+ 20	Metal	− 7,3
Colas	+ 20	Amrecdat Rey	− 6,5
Eurocom	+ 19,1	Sinnor	− 6,2
Berger	+ 16,8	Valeo	− 5,1
Alcatel	+ 14,9	Simco	− 4,8
SFIM	+ 13,1	Olida	− 4,2
J. Lefebvre	+ 12,2	L'Oréal	− 4,2
Signaux	+ 11,7	Roussel	− 4,2
Laffarge Cop.	+ 11,1	UFB	− 4,2
Poliet	+ 9,9	Pap. Gascogne	− 4,1
Essilor	+ 9,5	Vallourec	− 4

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin (*)	260 120	632 160 641
Peugeot (*)	443 055	408 972 382
Lafarge (*)	291 971	302 528 005
BSN (*)	83 900	282 631 362
Carrefour (*)	80 945	271 618 125
Midi (*)	45 045	237 377 770
CSF (*)	213 049	201 436 932
Pernod (1)	156 957	156 819 169
L'Air Liquide (1)	243 289	150 284 584
Darty (*)	47 411	127 160 824
Moët (1)	59 145	125 907 090
Créd. Fonc. Fr. (1)	87 167	116 920 118
Valeo (1)	178 304	106 718 097

(*) Du 7 au 14 mars inclus.
(1) Séance du 14 mars non comprise.

Tournants sur le front des OPA et des OPE

Deux événements se sont produits cette semaine, sur le front des offres publiques d'achat et d'échange. Tout d'abord, M. Bernard Pagezy, mardi 11 mars au soir, date limite de dépôt pour les nouvelles surenchères, abattait l'atout qu'il se gardait depuis le début en offrant, pour le contrôle de Providence, non plus des actions de sa filiale d'assurances AGP SA, mais, tout bonnement, des actions de la maison mère, la toute-puissante Compagnie du Midi, premier groupe financier privé et deuxième capitalisation boursière à Paris, avec 16 milliards de francs, et le record des transactions au deuxième semestre 1985.

Parts offertes : 3 actions Midi pour 5 actions Providence, désormais valorisées à plus de 3 000 F pièce. M. Bebear, PDG du groupe AXA, surenchérissant de son côté, offrait 7 actions Drouot Assurances pour une action Providence, évaluée ainsi à plus de 3 500 F. Comme disait, à la veille du week-end, avec un brin d'ironie, M. Pagezy, les actionnaires de la Providence SA sont face à un dilemme : soit *« effectuer un acte de foi dans une équipe brillante, pour un homme exceptionnellement doué dans l'art du savoir-faire, et de faire savoir »* (M. Bebear) ; soit opter pour le puissant Midi, favori des investisseurs institutionnels, et qui *« ne manque pas de savoir-faire »*, lui non plus.

Reste qu'à ce prix La Providence est bien chère, plus de 3 milliards de francs (dont 40 % pour le fonds de commerce, a déclaré M. Pagezy), mais tant mieux pour ses actionnaires.

De son côté, M. Maurice Bidermann, qui dispute à la société Primistères le contrôle de la société Radar, en lançant une contre-OPA, a demandé au tribunal de commerce de mettre sous séquestre les actions Radar que devait livrer le 11 mars au plus tard un groupe d'actionnaires majoritaires qui avait, au préalable, signé un accord avec Primistères.

Le tribunal devrait rendre son arrêt le 19 mars, la Commission des opérations de Bourse ne voulant pas se substituer au juge, dans une affaire *« soumise à une concertation sérieuse »*, a décidé d'attendre la décision du tribunal avant d'autoriser les actionnaires majoritaires de Radar de livrer leurs titres, ce qu'ils auraient dû faire le 11 mars au plus tard. Même si M. Bidermann échoue, il aura enclenché un débat sur un point qui devra être tranché : une procédure d'ordre public prend-elle le pas sur un accord sous seing privé ?

F. R.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Des records en rafales

Les records sont, cette semaine, tombés en rafales à Wall Street. Le Dow Jones a été concerné en premier lieu en s'établissant vendredi au niveau historique de 1792,74. Mais jamais depuis sa création, le marché américain n'avait enregistré une hausse hebdomadaire aussi *forte* : 92,91 points (+ 5,5 %). L'activité, enfin, a été sans pareille avec 883,02 millions d'actions échangées (contre 796,39 millions). Les opérateurs ont délibérément tourné le dos aux mauvaises nouvelles venues du front économique : diminution de 0,2 % des ventes au détail en février ; baisse de de 0,6 % de la production industrielle le même mois ; augmentation de 0,7 % des stocks des entreprises. Toute leur attention s'est concentrée sur les taux d'intérêts et les prix pétroliers dont la glissade a contribué à donner un coup de fouet à l'optimisme ambiant. Pour une bonne raison : la reprise de l'expansion est entièrement liée à ces feux facteurs.

Ajoutons enfin que la diminution de la masse monétaire témoigne de la maîtrise de l'inflation. Le marché a également été sensible à cet élément.

	Cours 7 mars	Cours 14 mars
Alcoa	43 5/8	45 3/4
ATT	22 3/8	23 3/8
Boeing	54 3/8	53 3/8
Chase Man. Bank	45 3/8	47 1/4
Du Pont de Nemours	79 3/4	77 1/2
Eastman Kodak	58	57 3/4
Exxon	52 1/4	55
Ford	72 1/8	73 1/8
General Electric	74 1/4	78 1/8
General Foods	n.c.	n.c.
General Motors	80 3/8	80
Goodyear	34 5/8	34 7/8
IBM	145 7/8	150 3/8
ITT	43 1/2	44 1/8
Mobil Oil	26 3/4	29 3/8
Pfizer	54	57
Schlumberger	29 1/8	31 1/4
Texaco	27 1/4	28 7/8
UAL Inc.	55 1/2	54 1/2
Union Carbide	19 1/4	19 3/8
US Steel	22 1/4	23
Westinghouse	49 1/2	52 1/8
Xerox Corp	70 1/8	70 5/8

LONDRES

Au pas de charge

Encouragé par l'amélioration de la situation économique, la perspective d'une baisse des taux et, bien sûr, l'extraordinaire dynamisme de Wall Street, le marché a poursuivi son avance au pas de charge, pour de nouveau s'établir à un niveau record. La hausse hebdomadaire a été une des plus fortes de toujours (+ 3,8 %). Elle a été en bonne partie nourrie par des achats étrangers).

Indices « FT » du 14 mars : industrielles, 1 360,7 (contre 1 308,8) ; mines d'or, 319,7 (contre 333,6) ; Fonds d'État, 88,57 (contre 86,92).

	Cours 7 mars	Cours 14 mars
Beecham	355	355
Bowater	303	320
Brit. Petroleum	526	548
Charter	245	241
Courtaulds	254	282
De Beers (*)	695	705
Free State Ged. (*)	10 5/8	10 7/8
Glaxo	9,9	10 11/32
Gt. Univ. Stores	11 1/2	11 1/2
Imp. Chemical	1000	1000
Shell	695	741
Unilever	14 1/2	15 45/64
Vickers	423	433
War Loan	37 1/8	37 1/2

(*) En dollars.

FRANCFORT

Nouvelle avance

L'avance des cours s'est poursuivie à bonne allure, la fermeté de Wall Street et la stabilisation du dollar ayant contribué à raviver l'intérêt, notamment sur les chimiques, les automobiles et les banques.

Indice de la Commerzbank du 14 mars : 2 092,40 (contre 1 991,20).

	Cours 7 mars	Cours 14 mars
AEG	333,50	332,50
BASF	312,50	324,80
Bayer	331	343
Commerzbank	296,50	320,50
Deutschebank	800	832,50
Hoechst	317	324,50
Karstadt	378	381
Mannesman	251	268
Siemens	730	731
Volkswagen	550,20	574

TOKYO

Record

Comme les autres places financières, Tokyo a favorablement réagi à la hausse de Wall Street, mais aussi à l'espoir d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt japonais. La progression des cours s'est poursuivie tranquillement avec un gain de 1 % en moyenne.

Indices du 15 mars : Nikkei, 14664,47 (contre 13994,63) ; indice général, 1 156,18 (contre 1 127,78).

	Cours 7 mars	Cours 14 mars
Akaï	405	397
Bridgestone	559	570
Canon	1 020	995
Fuji Bank	1 600	1 590
Honda Motors	1 070	1 060
Matsushita Electric	1 280	1 320
Mitsubishi Heavy	380	405
Sony Corp.	3 600	3 550
Toyota Motors	1 210	1 170

L'euromarché

Indifférent aux élections françaises

La détente généralisée des taux d'intérêt à travers le monde s'est reflétée cette semaine dans un vif abaissement des coupons sur les nouvelles émissions obligataires internationales. Ils sont repassés en dessous de 8 % sur les euro-emprunts en dollars et en ECU, et sont revenus aux environs de 5,75 % dans l'euro-secteur libellé en deutschemarks et en deçà de 5 % en Suisse.

Ils sont maintenant inférieurs à 9 % sur un marché des euro-émissions en francs français qui aura été bien orienté jusqu'à la veille des élections législatives en France. Impavide, pour ne pas dire indifférent, devant l'échéance du 16 mars, il semble qu'il pourrait même supporter allégrement une troisième transaction ce mois-ci. En effet, la Swedish Export Credit (SEK), qui, en début de semaine, est venue rapidement succéder à Rhône Poulenc sur le marché primaire, a pu clôturer par anticipation son euro-emprunt de 600 millions de francs à la veille de ce week-end. D'une durée de dix ans, il a été offert au pair avec un coupon annuel de 8,75 %.

Malgré ce très bas niveau, il s'est enlevé en un tournemain et s'est même traité, les premiers jours, à son prix d'émission. Dans la foulée du repli technique, jeudi, de pratiquement tout l'ensemble du marché euro-obligataire, la transaction SFK s'est par la suite légèrement affaiblie sur le marché gris. Toutefois, sa décote n'était, vendredi, que de l'ordre de 0,625-0,125, c'est-à-dire bien inférieure à la seule commission de vente qui, pour les banques, est de 1,25 %.

La présence d'élections ce mois-ci en France avait amené le Trésor à limiter à deux euro-émissions le calendrier des opérations primaires en francs français durant le mois de mars. La vitesse à laquelle elles se sont arrachées montre sans ambiguïté qu'il y a amplement de la place pour une troisième, quelle que soit, du reste, l'issue du scrutin. Même si l'euromarché continue d'anticiper, au travers d'un réajustement du deutschemark, une dévaluation du franc, celle-ci devrait se limiter aux environs de 5 % et n'aurait pour objectif que des raisons commerciales. C'est le marché de l'ECU qui pendant quelque temps a été le plus perturbé par cette perspective et non celui libellé en francs français.

Pour sa part, le marché des euro-emprunts à taux fixe en dollars navigue en plein brouillard. Le mouvement quasiment ininterrompu de hausse à New-York depuis plusieurs semaines a enfin permis au rendement de l'emprunt 2016 du Trésor américain de repasser pour la première fois, depuis la fin de 1977, en dessous de la barre des 8 %. A ce niveau, une certaine nervosité et des prises de bénéfices ne pouvaient manquer de se manifester.

L'ampleur de la vague haussière aux Etats-Unis avait fini par prendre l'allure d'une lame de fond propulsant tous les cours au ciel sur son passage. Elle a été telle depuis deux mois que le marché international des capitaux, qui n'avait que partiellement suivi cette trajectoire fulgurante, est demeuré bien en arrière de son homologue américain. Malgré des hésitations de dernière heure, New-York reste bien plus compétitif que le marché euro-obligataire. Cela explique la faible activité primaire de ce dernier au cours de la semaine écoulée, puisque le volume des euro-émissions nouvelles en dollars dotées d'un taux d'intérêt fixe, ayant vu le jour entre lundi et vendredi a été bien inférieur à 1 milliard de dollars.

Dans ce domaine, le Crédit commercial de France (CCF) s'est mis en vedette avec un euro-emprunt de 100 millions de dollars. D'une durée maximum de douze ans, il bénéficie d'une structure « rétractable » qui permettra aux porteurs le désirant d'en demander le remboursement tous les quatre ans. Il sera émis à un prix de 100,875 et sera accompagné jusqu'en 1990 d'un coupon annuel de 7,75 %. Le produit de l'opération fera l'objet d'un swap qui procurera à la banque des Champs-Elysées des dollars dont le taux d'intérêt variable sera inférieur à celui du Libor.

Londres, l'irrésistible

L'annonce faite cette semaine par la BNP de son intention de transférer la quasi-totalité de son euro-activité à Londres n'a pas surpris. Elle était, en fait, prévue et inscrite dans l'esprit de René Thomas, le président du premier établissement bancaire français – et le ciel fasse pour sa banque qu'il le reste encore longtemps, – depuis belle lurette. Deux raisons principales expliquent une migration londonienne devenue, pour tous, irrésistible.

Premièrement, les structures trop rigides et conservatrices, sans parler de la hiérarchie des salaires, d'une grande banque commerciale s'accordent mal avec l'agilité, l'esprit d'innovation permanente, et les très hauts revenus que ces deux éléments engendrent, requis par les banques d'investissement, c'est-à-dire par les Crédit Suisse-First Boston, Salomon Brothers et tant d'autres Morgan Stanley qui dominent le marché international des capitaux.

Deuxièmement, Londres est la seule place au monde où ces qualités peuvent pleinement s'épanouir. D'une part, la capitale britannique est devenue l'unique endroit où se traitent non seulement la grande majorité des emprunts internationaux mais également le papier de tous les grands Etats de notre planète. D'autre part, la présence, dans la City, de plus de vingt mille euro-spécialistes répartis dans plus de quatre cents banques venus de tous les coins de la Terre constitue un réservoir inépuisable et inestimable de jouvence et de compétences.

La globalisation de tous les marchés des capitaux conjuguée avec la recherche croissante de papier à moindre risque, c'est-à-dire d'emprunteurs souverains, a amené les grandes institutions à rechercher de plus en plus les émissions des principaux gouvernements du monde occidental. Or Londres est le seul endroit où se traite librement, quotidiennement et sur une grande échelle le papier des trésors américain, canadien, australien, allemand, néerlandais et japonais. Les transactions sur les bons et obligations du gouvernement des Etats-Unis sont, bien évidemment, les plus importantes. Elles peuvent aisément atteindre 3 milliards de dollars en l'espace d'une seule matinée, soit bien avant que New-York se soit éveillé.

Au cours des derniers mois, les opérations sur le papier du gouvernement japonais se sont aussi énormément développées et peuvent atteindre certains jours l'équivalent de 3 milliards de dollars. Même en temps ordinaire, elles représentent plus de 1,5 milliard de dollars. Il n'est pas rare de voir une maison japonaise traiter quotidiennement à elle seule 50 milliards de yens dans le Square Mile, soit l'équivalent de quelque 300 millions de dollars. Les émissions de la République fédérale d'Allemagne font également l'objet de transactions de plus en plus importantes dans la City. Certains jours, elles atteignent maintenant 2 milliards de deutschemarks.

La liste ne s'arrête pas là. Les amateurs de papier à fumet plus exotique peuvent aussi se procurer très facilement à Londres des obligations des gouvernements danois, italien, irlandais et australien. Les euro-émissions libellées en dollars australiens ont représenté un montant d'environ 4,5 milliards l'an dernier. Parce que dotées de hauts coupons et émises au porteur, elles ont rapidement disparu dans les portefeuilles de tous les dentistes belges du monde. De ce fait, le marché secondaire est étroit et peu liquide.

En revanche, les investisseurs institutionnels, qui, par nature, sont plus sophistiqués, préfèrent le papier domestique du gouvernement australien qui, au regard de leurs formes nominatives, présentent l'énorme avantage d'offrir une plus grande liquidité et des rendements plus élevés que les euro-obligations libellées dans la même devise. Le résultat est là : il se traitera bientôt plus d'obligations du Commonwealth d'Australie à Londres qu'à Sydney. Au train où vont les choses, il pourrait en aller de même du papier de l'Etat français.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

La hausse du yen reprend

Sur des marchés assez agités, le dollar a ébauché, cette semaine, vis-à-vis des monnaies européennes, une remontée qui a tourné court à la veille du week-end. Il a simultanément repris son mouvement de baisse à Tokyo, ce qui a consterné les Japonais, qui se croyaient assurés de l'avoir bloqué aux environs de 180 yens (*le Monde* daté 9-10 mars 1986). Vendredi 14 mars, le dollar, en quelques heures, avait glissé de 180 yens à moins de 176 yens, approchant son cours-plancher historique de 175,50 yens, établi le 31 octobre 1978.

A Tokyo, les opérateurs et les milieux officiels attribuaient ce glissement (donc cette hausse du yen) à des pressions spéculatives en provenance de l'étranger : on citait un ordre de vente de 500 millions à 1 milliard de dollars qui aurait émané de Salomon Brothers à New-York, passé sur Hongkong.

A ces pressions « spéculatives » se sont ajoutées les ventes précipitées de gestionnaires japonais de patrimoine, notamment des investisseurs institutionnels (compagnie d'assurances et caisse de retraite). Les pertes sur les placements en devises américaines (50 milliards de dollars de placement rien que pour 1985) deviennent très lourdes, et nul ne sait plus, maintenant, jusqu'où le « billet vert » descendra : on parle de 160 yens... Vis-à-vis des monnaies européennes, en revanche, le dollar a esquissé, cette semaine, un mouvement ascendant qui l'a porté jusqu'à près de 2,30 DM et de 7,06 F avant une retombée à 2,25 DM et 6,9350 F.

A l'origine de ce mouvement, on trouvait plusieurs facteurs. En premier lieu, beaucoup pensaient que la réduction du taux d'escompte de la Réserve fédérale (un demi-point) n'était pas suffisante pour ôter aux taux américains leur attrait. En second lieu, des achats commerciaux assez importants ont été observés. Puis, rapidement, le dollar vira de nouveau à la baisse sous l'effet des ventes bénéficiaires et après l'évocation d'une proposition faite par un membre du Congrès de taxer à la source les revenus des emprunts en euro-dollars détenus par les non-résidents (hors des Etats-Unis).

Assez curieusement, bien des opérateurs et des commentateurs parient sur une remontée du dollar. Au second semestre 1986 et en 1987, après, le cas échéant, une nouvelle baisse aux alentours de 2,10 DM, 2,15 DM. C'était le cas, cette semaine, de M. Michael Rosenberg, directeur du département international de recherche sur les valeurs à revenus fixes, chez le grand courtier américain Merrill Lynch. Pour M. Rosenberg, le dollar sera plus ferme dans un délai de six mois à douze mois, en liaison avec un redémarrage de l'économie aux Etats-Unis et une remontée des taux. Sur ce dernier point, M. Henry Kaufman, le célèbre « gourou » de Wall Street, s'attend lui plutôt à une poursuite de la baisse des taux outre-Atlantique, tout en partageant l'optimisme de M. Rosenberg sur l'amélioration de la conjoncture américaine. En tout cas, si le dollar remonte, la banque centrale serait peut-être contrainte d'intervenir à nouveau, à condition qu'elle en ait les moyens.

En Europe, le calme a régné, notamment au sein du SME, où le franc s'est très bien comporté en cette veille de consultation électorale. Aucune tension particulière n'a été notée sur cette devise, les taux de l'euro-franc fléchissent même légèrement, ce qui traduit une absence de fièvre spéculative. A Londres, où l'on est rarement bien intentionné vis-à-vis du franc, le réajustement du SME, unanimement prédit pour les semaines à venir, pourrait être retardé, suivant les analystes. Parmi eux, Maxwell Stamp maintient ses pronostics : réévaluation du mark et du florin de 8 % à 9 % vis-à-vis du franc belge. Pour la Midland Bank, le mark ne réévaluerait que de 4 % à 8 %, d'autres établissements abaissant encore ce pourcentage. En admettant qu'un réajustement ait lieu, quelle serait en France l'autorité responsable en ce domaine : l'Elysée ou le couple Matignon-Rivoli ? Question intéressante.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 10 AU 14 mars

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4700	–	14,4196	52,8262	44,3754	2,1673	39,3082	0,0651
	1,4580	–	14,5587	52,8541	44,8028	2,1877	39,6589	0,0658
Paris	10,1945	6,9350	–	366,35	307,74	15,0303	272,60	4,5179
	10,0201	6,8725	–	363,23	307,90	15,0350	272,55	4,5213
Zurich	2,7827	1,8930	27,2963	–	84,0027	4,1027	74,4104	1,2332
	2,7585	1,8920	27,5307	–	84,7670	4,1391	75,0347	1,2447
Francfort	3,3126	2,2535	32,4946	119,04	–	4,8840	88,5810	1,4681
	3,2542	2,2320	32,4781	117,97	–	4,8829	88,5187	1,4684
Bruxelles	67,8258	46,14	6,6532	24,3748	20,4748	–	18,1368	3,0059
	66,6451	45,71	6,6511	24,1596	20,4793	–	18,1280	3,0072
Amsterdam	3,7397	2,5440	36,6835	134,39	112,89	5,5137	–	1,6573
	3,6759	2,5215	36,6905	133,27	112,97	5,5162	–	1,6588
Milan	2256,45	1535	221,34	810,88	681,16	33,2683	603,38	–
	2216,16	1520	221,17	803,38	681,00	33,2531	602,81	–
Tokyo	259,16	176,30	25,4217	93,1300	78,2339	3,8210	69,3003	0,1149
	261,56	179,40	26,1042	94,8280	80,3763	3,9247	71,1481	0,1180

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 14 mars, 3,9336 F contre 3,8308 F le vendredi 7 mars.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE A LA PLUS FAIBLE

14 mars 1986

MARK ALLEMAND – FLORIN NÉERLANDAIS – LIRE ITALIENNE – FRANC FRANÇAIS – COURONNE DANOISE – LIVRE IRLANDAISE – FRANC BELGE

% 0 / –0,25 / –0,50 / –0,75 / –1 / –1,25 / –1,50 / –1,75 / –2,00 / –2,25

Plafond – Plancher

* Système monétaire européen

Marché monétaire et obligataire

Plus calme, mais toujours optimiste

Le marché obligataire de Paris s'est montré beaucoup plus calme cette semaine, après son agitation forcenée de la semaine précédente, qui commençait même à revêtir un caractère hystérique. Les opérateurs avaient, tout de même, un peu trop anticipé la poursuite de la baisse des taux, ce qui a donné des chutes de rendement, avoisinant parfois le demi-point, quasiment « historiques » et des hausses de cours spectaculaires : comme on le sait, lorsque les rendements baissent, tout le stock des emprunts précédemment émis ajuste ses cours en fonction de ces nouveaux rendements, et s'élève à due proportion, la variation étant de 1 point de cours pour 0,20 point de rendement, et cela dans les deux sens.

Lundi et mardi, on enregistra même un recul des cours, réaction légitime et logique après les sauts de cabri précédents. Tout compte fait, à la veille du week-end, les rendements de Bourse s'établissaient sans grand changement : 8,77 % contre 8,81 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 8,79 % contre 8,73 % pour ceux de deux à sept ans et 9,91 % contre 9,96 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices de Paribas.

Le marché a donc fait une petite pause, jugée salutaire, pour éviter le retour à des excès qu'il était peut-être en train de commettre sous l'influence du MATIF (Marché à terme des instruments financiers) en plein emballement et sur lequel des prises de bénéfices sont venues peser. A ce sujet, relevons que les autorités de tutelle du MATIF ont jugé bon de « l'assagir » un peu et, surtout, de lui donner une meilleure transparence à laquelle ne sont pas toujours habitués les commis d'agents de change...

Peu d'émissions nouvelles ont été lancées cette semaine, après la formidable vague de la semaine précédente (11,3 milliards de francs d'obligations assimilables du Trésor, 4 milliards de francs de Crédit foncier et la nouvelle tranche de la Caisse de refinancement hypothécaire), le tout avalé avec diligence et célérité. Le marché n'a eu à se mettre sous la dent que les deux emprunts de la BATIF (Banque du groupe Thomson) pour 200 et 300 millions de francs, et celui de la BCCM pour 250 millions de francs (TMO). Ajoutons 1 milliard de francs pour le Crédit agricole, placé dans son réseau, et ce sera tout.

Du côté des souscripteurs potentiels, tout va très bien aussi. C'est le cas des SICAV court terme, dites de trésorerie, dont l'encours, après le recul désormais rituel de la fin de l'année (– 6,1 %) à l'occasion de l'établissement des bilans des entreprises, a repris sa progression à un rythme très rapide : + 12,8 % en janvier et + 12,4 % en février, pour atteindre 233,2 milliards de francs contre 156,2 milliards de francs un an auparavant. Le Crédit agricole caracole toujours en tête, avec 32,3 milliards de francs et 13,9 % de marché, suivi par la BNP (24,5 milliards et 10,5 %), la Société générale (22,9 milliards et 9,8 %), la Caisse des dépôts et consignations et la Caisse d'épargne (14,2 milliards et 6,1 %), la Banque populaire (12,5 milliards et 5,4 %), le CCF (12,2 milliards et 5,2 %), champion toutes catégories pour les banques de dépôts, en fonction de sa taille.

Sur le front des taux à court terme, le maintien par la Banque de France de son taux d'intervention à 8 1/4 %, après la diminution d'un quart pour cent de la semaine dernière, a déçu les opérateurs, qui reprochent au gouverneur, M. Michel Camdessus, de ne pas respecter ses engagements, à savoir faire baisser les taux au même rythme que l'inflation. Ils estiment que le recul « historique » des prix annoncés pour février (– 0,2 %) justifiait un nouveau « geste ». Rue de la Vrillère, on fait remarquer que le taux d'intervention de la Banque vient d'être réduit d'un demi-point en quinze jours, et qu'il faut en garder pour la suite. Ajoutons qu'on ne peut tout de même pas obliger une banque centrale à forcer les feux à la veille d'une consultation électorale majeure.

En fait de consultation électorale, M. Pierre Bérégovoy, notre grand argentier, eût été fort aise de voir les banques abaisser leurs taux de base. En vain : même M. Delaflassieux, président du Crédit lyonnais, l'un des conseillers officieux du PS, s'est montré rebelle. Il faut dire qu'une diminution d'un quart de point sur le marché monétaire (40 % des ressources globales des établissements) ne justifierait, arithmétiquement, qu'une réduction de 0,10 % du taux de base. En fait, pour obtenir une « vraie » diminution de taux, il faudrait aussi réduire la rémunération des comptes sur livret, autre ressource de banques, donc celle des livrets de caisse d'épargne, traditionnellement liée. C'est là un problème hautement politique, absolument tabou en période électorale. Mais ce problème va se poser dans les prochains mois, si la désinflation se poursuit.

F. R.

Les matières premières

Baisse de l'étain, hausse du cacao

La crise prolongée de l'étain, les échecs subis par d'autres accords internationaux de stabilisation des prix freinent l'activité sur les différents marchés. Les déséquilibres ont tendance à s'accentuer, car certains pays ne peuvent s'offrir le luxe de réduire leur production en raison de leur endettement élevé.

MÉTAUX. – *Chute des cours de l'étain sur le marché libre, revenus à leurs niveaux les plus bas depuis 1976. Quelques transactions ont été réalisées entre 4 650 livres et 4 800 livres la tonne. Tous les contrats en cours au Metal Exchange de Londres ont été dénoués sur la base d'un prix fixe de 6 250 livres sterling la tonne, très inférieur aux derniers cours pratiqués le 24 octobre 1985 avant la suspension des cotations sur l'étain (8 140 livres la tonne). La crise prolongée de l'étain vient de faire de nouvelles vagues : poursuite en justice du Conseil international de l'étain, les parties lésées cherchant à obtenir des dommages et intérêts pour l'étain liquidé à des prix « bradés », démission de membres du conseil du Metal Exchange de Londres, enfin perspective d'autres ventes de métal détenu par les créanciers. Les stocks d'étain s'élèvent à Londres à 71 350 tonnes.*

La diminution des stocks mondiaux d'aluminium n'a exercé qu'une influence des plus restreintes sur les cours de ce métal à Londres. A fin juin, les stocks détenus par les pays membres de l'Institut international de l'aluminium s'élevaient à 2 094 000 tonnes (métal de première fusion) contre 2 183 000 tonnes un mois auparavant, en diminution de près de 25 % par rapport à ceux détenus fin janvier 1985.

Les cours du plomb ont poursuivi leur glissement, revenant à leurs niveaux les plus bas depuis plus d'une décennie, malgré le dégonflement des stocks britanniques de métal. Les cours du zinc ont continué à fléchir.

Toujours favorisé dans la famille des métaux précieux le platine a encore progressé, se maintenant désormais facilement au-dessus de 400 dollars l'once.

Fluctuations peu importantes sur les cours du cuivre. Certains pays, malgré des prix peu élevés, accroissent leur production, à l'exemple du Chili et du Zaïre.

DENRÉES. – *La Côte-d'Ivoire, principal producteur de fèves – le quart de l'offre mondiale – souffle le chaud et le froid sur le marché du cacao. Ne laisse-t-elle pas entendre maintenant, sans confirmation officielle d'ailleurs, qu'elle envisagerait de participer aux nouvelles négociations relatives à la conclusion d'un accord international de stabilisation des prix ? Ce pays porte la responsabilité du récent échec de la dernière conférence. Les cours ont progressé sur tous les marchés dans l'attente d'une confirmation officielle de cette participation, mais les négociants dans l'ensemble restent sceptiques.*

LES COURS DU 13 MARS 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 987,8 (999) ; à trois mois, 1 008,50 (1007,80) ; plomb, 248,50 (251,75) ; zinc, 427,50 (435,60) ; aluminium, 790 (787,80) ; nickel, 2 860 (2 850) ; argent (en pence par once troy), 392 (384,25). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 65,25 (65,10) ; argent (en dollars par once), 5,69 (5,60) ; platine (en dollars par once), 410,20 (403,40). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 17,47 (20,54).

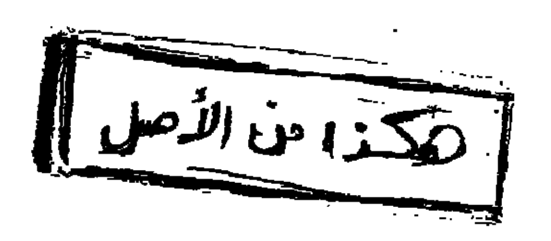
TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mai, 63,30 (62,65) ; juill., 64,07 (63,75). – **Sydney** (en cents par kilo), laine peignée à sec, mai, inch. (615). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, inch. (42,50).

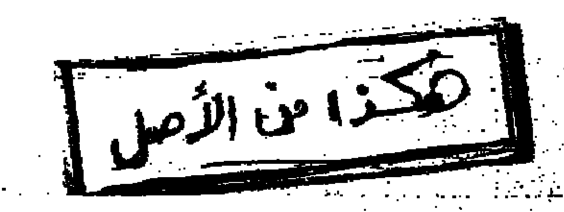
CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 196 (202).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 2 066 (1 970) ; juil., 2 098 (2 006) ; sucre, mai, 7,09 (6,80) ; juil., 7,40 (7,04) ; café, mai, 251,67 (254,42) ; juil., 255,90 (256,92). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mai, 160,8 (170,80) ; août, 167,6 (179,20) ; café, mai, 2 563 (2 623) ; juil., 2 623 (2 665) ; cacao, mai, 1 546 (1 497) ; juil., 1 577 (1 536). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mai, 1 579 (1 485) ; sept., 1 550 (1 495) ; café, mai, 2 635 (2 640) ; sept., 2 750 (2 715) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 369 (1 315) ; août, 1 409 (1 360). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mai, 159,70 (162,90) ; juil., 160,10 (163,30). – **Londres** (en livres par tonne), avril, 140 (138) ; juin, 134 (132).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mai, 296,20 (297,40) ; juil., 256,40 (252,20) ; maïs, mai, 231,40 (229,40) ; juil., 230,4 (229).

INDICES. – Moody's, 963,50 (962,50) ; Reuter, 1 829,8 (1 823,6).





Le Monde

L'AFFAIRE DES DEUX OPPOSANTS IRAKIENS

M. Joxe réforme les procédures d'expulsion et annonce des « mesures administratives »

M. Pierre Joxe a signé, vendredi 14 mars, une circulaire destinée aux commissaires de la République et au préfet de police de Paris sur les *« conditions de mise en œuvre d'un arrêté d'expulsion pris selon la procédure d'urgence absolue »*. C'est la réforme des procédures d'expulsion annoncée par le ministre de l'intérieur, le 7 mars, après l'affaire des deux opposants irakiens expulsés vers Bagdad.

Cette réforme, qui entre en application dès ce samedi, *« est destinée*, explique le ministère dans un communiqué, *à assurer qu'à l'avenir une expulsion ne puisse aboutir à envoyer dans un pays une personne qui s'y retrouverait exposée pour des motifs politiques »*, ainsi qu'à donner *« des garanties accrues de respect des droits de l'homme »*.

De plus, le ministère a annoncé qu'après *« une enquête parmi les différents services »* ayant participé à l'expulsion des deux Irakiens, *« les errements révélés à cette occasion appellent plusieurs mesures administratives qui sont entreprises selon les formes appropriées »*. Il ne donne pas de détail sur ces *« mesures »*, mais il ne s'agit aucunement, à l'étape actuelle, de sanctions contre des fonctionnaires. Cette formule recouvre, tout à la fois, des mesures de réorganisation des services visés — notamment la direction de la police générale, à la préfecture de police de Paris, chargée d'organiser les expulsions — et une étude sur *« les conditions dans lesquelles certains fonctionnaires ont agi »* lors de l'expulsion des deux Irakiens. Dans tous les cas, précise-t-on place Beauvau, d'éventuelles mutations ou sanctions ne sauraient être *« expéditives »* et supposent des délais et des procédures *« respectant le droit de la fonction publique »*.

Rappelant que la *« procédure d'urgence absolue »* pour l'expulsion d'un étranger est prévue par l'ordonnance du 2 novembre 1945 *« lorsque cette mesure constitue une nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat ou pour la sécurité publique »*, la nouvelle circulaire ajoute : *« Les conditions de réalisation matérielle d'une mesure d'éloignement prise sur ce fondement doivent faire l'objet d'une attention toute particulière, spécialement dans le cas où un étranger refuse son renvoi vers un pays déterminé au nom de risques pour sa vie et sa liberté. »*

Le texte insiste donc sur *« l'étendue des responsabilités qui en découlent »* pour les services concernés et recommande le recours à des actes écrits, dénués d'ambiguïté, à chaque étape de la procédure. Ainsi, lors de la notification de l'arrêté d'expulsion, *« même en cas d'urgence absolue, il y aura lieu d'inviter la personne qui fait l'objet de la mesure d'expulsion à signer le procès-verbal de notification de l'arrêté et de faire constater un éventuel refus de signature »*.

L'acte de notification de l'arrêté d'expulsion devra, de plus, préciser qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, qui n'a cependant pas d'effet suspensif, *« sauf s'il en est autrement décidé par le juge »*. Si l'expulsé a la qualité de réfugié politique, il devra également être informé de la possibilité de saisir la commission des recours des réfugiés, requête qui *« a un caractère suspensif d'exécution »*. Enfin, si l'expulsé présente auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) une demande tendant à l'obtention de la qualité de réfugié, les services devront informer *« sans délai »* la direction des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'intérieur.

« Celle-ci, précise la circulaire, *vous fera connaître la conduite à tenir dans chaque cas »*. L'innovation de M. Pierre Joxe, outre le recours à des actes écrits, est donc de renforcer l'intervention de cette direction centrale dans le contrôle concret de la mesure d'expulsion. Jusqu'ici, elle n'avait pas la maîtrise de son exécution. Si l'expulsé ne donne pas son accord à son renvoi sur le pays dont il a la nationalité ou sur un pays tiers susceptible de l'accueillir, *« la détermination du pays d'accueil se fera alors par les soins »* de cette direction qui consultera, par le canal du cabinet du ministre, le ministère des relations extérieures. Ce refus, ses raisons et les déclarations de l'étranger devront être relevés dans un procès-verbal, transmis *« sans délai »* au cabinet du ministre. De même, l'acceptation par un étranger de se rendre dans un pays, le sien ou un autre, devra *« être transcrite dans un procès-verbal qu'il sera invité à signer »*.

Si aucun pays d'accueil n'a pu être déterminé pendant le délai de la rétention administrative (six jours), les services devront solliciter de l'administration centrale un arrêté d'assignation à résidence *« ainsi que toutes directives complémentaires »*. De même, si un étranger refusait, à la dernière minute, d'embarquer pour la destination choisie, *« les services de police ou de gendarmerie qui procèdent à son escorte déféreront l'intéressé au Parquet, qui appréciera s'il convient d'engager des poursuites devant le tribunal correctionnel pour infraction à arrêté d'expulsion »*. L'étranger ne pourra donc être expulsé de force.

Enfin, M. Joxe précise qu'un *« compte-rendu des opérations conduites »* devra être adressé *« sans délai »* à la direction des libertés publiques et des affaires juridiques.

E. P.

UN MUSÉE MARCOS A MANILLE

Les dessous du régime

De notre envoyé spécial

Manille. — Ils se pressent aux grilles contre lesquelles s'arcboutent les soldats. Des femmes s'évanouissent. Des enfants pleurent. La foule gronde. Le petit peuple de Manille est de nouveau aux portes du palais de Malacanang, non pour une deuxième « révolution », mais pour assouvir sa curiosité : voir, de ses propres yeux, les « extravagances » de la vie privée des Marcos. *« Vous comprendrez mieux ce qui est arrivé à notre pays »*, a déclaré Mme Aquino, en accueillant elle-même, vendredi 14 mars, le premier groupe de visiteurs venus des bidonvilles de Manille et guidés par la militante sœur Catherine Tan.

Malacanang, devenu le « palais du peuple », après avoir été cette cité interdite symbole de la frivolité du régime défunt, est désormais un musée des justifications de la révolution. La mise à bas du mythe Marcos, ce que l'on appelle ici la *« démarcosisation »*, n'échappe pas à une certaine mise en scène du mal. Mais plus encore que les dorures des salons, le bureau de Ferdinand, les cristaux et les boiseries, qui dénotent, au demeurant, un luxe normal pour un chef d'Etat, c'est entrevoir, imaginer, l'intimité d'Imelda qui attire les visiteurs.

Lorsqu'on leur demande ce qu'ils viennent voir, tous répondent, sans hésitation : *« La chambre d'Imelda. »* Imelda, fille de la petite bourgeoisie, ancienne reine de beauté, épousée par un politicien ambitieux, fascinée par le pouvoir, qu'elle identifiait aux dépenses d'apparat, est devenue la Marie-Antoinette des Philippines.

Sages, en rang par deux et guidés par des femmes de la bonne société de Manille, *« les croisées »* de Cory, les groupes de visiteurs arpentant Malacanang, suivant un parcours fléché. Leurs guides affichent l'indulgence face à leurs étonnements émerveillés. Mais, en aparté, renouant avec les catégories esthétiques de la classe dont elles sont issues, elles vous disent avec une moue dédaigneuse : *« Ces Marcos avaient un goût exécrable. »* Revanche d'une vieille bourgeoisie dépouillée et évincée du pouvoir par un couple de parvenus.

Noirs et blancs

L'immense chambre à coucher d'Imelda, sans la moindre fenêtre, son lit blanc si grand qu'on ne sait dans quel sens elle l'utilisait et que surmonte un baldaquin princier, son boudoir et sa salle de bains sont les lieux de prédilection de la curiosité populaire. La baignoire profonde et verte qui se reflète dans les miroirs du plafond, les deux téléphones qui, sur le bord, voisinent avec un coffret contenant un chapelet, les effluves de parfum qui flottent encore dans l'air, intimident le petit peuple des bidonvilles.

Le « clou » de l'exposition est la grande salle située sous la chambre d'Imelda, et à laquelle on accède par un escalier intérieur, où étaient rangés ses vêtements. La pièce tient à la fois de la réserve à costumes d'un théâtre et d'un supermarché. Tout a été minutieusement étiqueté, et rien ne manque pour satisfaire les pulsions les moins avouables de la curiosité de chacun. Les enfilades de robes pendues, les trois mille paires de chaussures, les deux mille paires de gants, les mille cent quatre sacs attirent moins l'attention que les dessous d'Imelda : un panier plein de soutiens-gorge (cinq cents noirs et autant de blancs, taille 34-B, est-il précisé), une armoire de cinq mille culottes et autant de paires de bas et de collants.

Et puis il y a ce qu'on a dissimulé : les films vidéo plus ou moins osés, dont Imelda est une protagoniste, et le caleçon d'homme retrouvé sous son matelas conformément à la superstition populaire qui veut que pour retenir un amant une femme agisse de la sorte. La reine est nue, dépossédée même de son intimité au nom de la bonne conscience.

PHILIPPE PONS.

Des dirigeants autonomistes musulmans sont rentrés d'exil

Quatre dirigeants de la guérilla musulmane, qui revendiquent l'autonomie pour leur région, sont arrivés, vendredi 14 mars, à Manille, venant de Malaisie, où ils vivaient en exil. Ils ont déclaré qu'un cessez-le-feu de fait était appliqué par leur guérilla depuis le 7 février mais que cette dernière ne déposerait les armes qu'en cas d'application d'un accord passé à Tripoli en 1976 et qui prévoit l'autonomie des treize régions musulmanes du sud des Philippines. D'autres dirigeants autonomistes sont demeurés à l'étranger pour y négocier avec le chef de la faction indépendantiste, M. Nur Misuari, réfugié en Libye.

Entre-temps, le bilan des affrontements entre les forces de sécurité et la guérilla communiste, ces cinq derniers jours, s'est élevé à huit morts (quatre dans chaque camp).

Dans le cadre de l'enquête sur la fortune des Marcos, un membre de la Commission philippine a affirmé, vendredi, que l'ancien dictateur détenait 800 millions de dollars sur un compte bancaire en Suisse. Enfin, M. Laurel, vice-président et premier ministre, a annoncé que le pays se dotera, avant la fin de l'année, d'une nouvelle Constitution, dont le texte sera soumis à référendum, et que des élections législatives et locales seront organisées également cette année. — *(AFP, UPI.)*

LES ÉLECTIONS VUES D'ITALIE

Jack le chouchou !

De notre correspondant

Rome. — La droite ? Hier : incapable de mener à bien un plan de rigueur économique et au moins aussi étatiste que le PS ; aujourd'hui : divisée et sans projet culturel ; demain : elle pratiquera la navigation à vue et se gardera bien d'ailleurs de remettre en cause la plupart des acquis de ces cinq dernières années, en matière sociale notamment.

La majorité ? Très à l'aise dans le nouvel habit libéral qu'elle a taillé pour la France au moment du grand virage économique de mars 1983 ; plus « gaullienne » dans les domaines de la défense et des affaires étrangères que naguère Valéry Giscard d'Estaing ; et, bien sûr, néocolonialiste sur les bords (voir le Tchad ?), flattant en cela le « raciste qui sommeille en tout Français, bien au-delà de l'électorat de M. Le Pen — et toute justice rendue à l'admirable Robert Badinter. Quant au PC, il se conjugue au passé : *« L'oncle François* (Mitterrand) *a gagné son pari, réussissant à l'étouffer dans son étreinte. »*

Tel est le tableau volontiers paradoxal que donne des forces en présence dans la campagne électorale française une presse italienne souvent plus brillante que soucieuse d'approfondissement, et n'échappant pas aux stéréotypes — chacun les siens ! — développés par les cousins transalpins sur l'Hexagone et ses habitants.

Trois figures émergent ici d'une campagne considérée comme « ennuyeuse » jusqu'au coup de théâtre de l'enlèvement de l'équipe d'Antenne 2 à Beyrouth : François Mitterrand, Raymond Barre et... Jack Lang. Ou plutôt François Mitterrand, François Mitterrand, François Mitterrand et les autres...

On croirait volontiers, à lire les quotidiens et hebdomadaires, qu'il s'agira le 16 mars d'un scrutin présidentiel, tant la figure du chef de l'Etat est omniprésente. Et Machiavel, et Florentin avec ça ! Et je sors un tunnel sous la Manche au moment « M ». Et je réunis *in extremis* une conférence internationale sur la forêt (SILVA) pour faire plaisir aux écologistes. Et je te bombarde un peu le Tchad pour resserrer la nation autour de ma personne. Sur la triste affaire de Beyrouth même, avoir fait appel au sens si bien partagé de l'honneur national en déclarant qu'on ne céderait pas au chantage des ravisseurs, n'était pas si mal vu non plus...

Raymond Barre *« le professeur vêtu de gris »*, le seul qui émerge quelque peu à droite, face à François Mitterrand — comme s'il s'agissait là encore d'un scrutin présidentiel. Sûr de lui, sévère, vaniteux, il plaît par son côté bien français (le beaujolais !), solide (le professeur) et « nature » (pas comme VGE le *« play-boy sexagénaire »*). Au fond, c'est lui qui fait peur à Mitterrand, le vrai trouble-fête anticohabitationniste.

Jack Lang, enfin. Eh oui, c'est le chouchou ! Il y avait eu Malraux, il y a lui. Cette faveur s'explique d'abord par l'extraordinaire, presque touchante, attention que les médias italiens accordent à tout ce qui est français en matière de culture : le *« titulaire de la chaire »* s'en trouve donc automatiquement mis en vedette.

Mais, surtout, on le crédite d'avoir mis au clou l'habit un peu empesé de naguère : son action pour le cirque, le Musée de la mode, l'université de la gastronomie à Lyon, etc. Il s'est intéressé à la latinité et au premier rang (enfin !) à l'Italie, d'ordinaire si absente des préoccupations hexagonales : distinctions de Giorgio Strehler et autres Bogianckino, nombreux accords culturels bilatéraux, coup de pouce en faveur de la traduction en français d'auteurs cisalpins.

Donc, les Français, à en croire les sondages, s'apprêteraient à voter contre les meilleurs. Voire ! Car il y a tout de même le chômage, une plaie que l'on connaît trop bien ici pour la négliger chez le voisin. Il y a cette incapacité où s'est trouvée la gauche, après la droite, de moderniser la structure de l'industrie (Renault !) obérant la possibilité d'une relance... à l'italienne. Et, enfin, on comprend mal ici que les socialistes aient volontairement introduits ces plaies dont on ne sait en Italie comment se débarrasser et qui sont les bases de l'ingouvernabilité : la décentralisation, d'une part, et, surtout, la proportionnelle !

JEAN-PIERRE CLERC.

Droit de réponse de la commission des sondages

A la suite de la réponse de Valeurs actuelles *à la commission des sondages (* le Monde *daté 9-10 mars), cette commission nous a adressé le droit de réponse suivant.*

— *Valeurs actuelles*, après IPSOS, feint de n'avoir pas compris la mise au point de la commission des sondages. C'est pourtant bien simple. Tous les experts sérieux reconnaissent qu'on ne peut pas interroger des électeurs sur leurs intentions de vote à des présidentielles sans leur soumettre une liste de candidats.

Faire autrement, c'est s'écarter radicalement des conditions mêmes du vote : le résultat obtenu s'apparente à un test de notoriété et on ne peut pas le présenter honnêtement comme un « premier tour » de cette élection.

Il est, en outre, tout à fait faux que la commission ait *« reproché à d'autres de redresser »* les résultats de leurs sondages. Elle a condamné certaines méthodes de redressement, ce qui est bien différent. Ce n'est d'ailleurs pas de cela qu'il s'agit.

[*Valeurs actuelles*, informé de ce texte, nous a communiqué la déclaration suivante : *« La commission des sondages sort très clairement de sa compétence. Notre cote des présidentiables, fondée sur une question unique (« Pour quelle personnalité politique voteriez-vous ? » — au premier tour d'une présidentielle), établit une intention de vote spontanée, la libre préférence politique de l'électeur. »*

La commission affirme : *« Tous les experts sérieux reconnaissent qu'on ne peut pas interroger des électeurs... sans leur soumettre une liste de candidats... »*. Qui sont ces experts sérieux ? Sur quelle autorité, quel fondement juridique, cette affirmation est-elle fondée ? Comme la commission ne le dit pas, son jugement est purement arbitraire. Les lecteurs de *Valeurs actuelles* sont autant juges que les membres de la commission de la qualité de notre question.]

Après l'attribution des canaux sur le satellite TDF 1

PROTESTATIONS DU GOUVERNEMENT LUXEMBOURGEOIS ET DE LA HAUTE AUTORITÉ

M. Jacques Santer, président du gouvernement luxembourgeois, s'est déclaré *« bouleversé »* après la décision française d'accorder deux canaux du satellite TDF1 à un Consortium européen pour la télévision commerciale au détriment de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion. *« Il s'agit*, a déclaré M. Santer au cours d'une conférence de presse le 14 mars, *d'un refus unilatéral de Paris à un moment où nous étions sur le point de finaliser un accord. »* Une lettre de protestation officielle sera transmise au gouvernement français, dimanche soir après les élections.

Dans un communiqué publié le 14 mars, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle déplore *« la place insuffisante réservée sur TDF1 aux programmes français et de langue française »*. Les neuf « sages » regrettent aussi *« que la diffusion par satellite des chaînes de télévision publiques n'ait même pas été examinée. Elle s'inquiète de la menace que cette situation fait peser sur l'avenir du service public en Europe et en France »*.

A Singapour

CENT PERSONNES ENSEVELIES SOUS LES DÉCOMBRES D'UN HOTEL

Singapour (AFP). — Quelque cent personnes, des touristes pour la plupart, seraient ensevelies sous les décombres d'un hôtel qui s'est effondré samedi à Singapour, a annoncé la police. Un porte-parole de la police a estimé que leurs chances de survie étaient minces. Les secouristes ont jusqu'à présent réussi à dégager des décombres huit personnes qui ont été transportées à l'hôpital.

L'hôtel, le New-Serangoon, qui comptait soixante-sept chambres et était surtout fréquenté par des touristes indiens, était situé au-dessus d'une banque. De nombreux clients s'y trouvaient au moment de la catastrophe, et plusieurs ont été ensevelis sous les décombres.

L'hôtel, un établissement de catégorie modeste situé dans un quartier commerçant, surnommé La petite Inde, s'est effondré comme un château de cartes, peu après qu'un grondement s'est fait entendre, selon des témoins.

● *Deux morts dans une fusillade en Espagne.* — Un policier et un civil, membre présumé de l'ETA militaire, ont été tués vendredi 14 mars dans une fusillade à Saint-Sébastien. Deux policiers s'apprêtaient à vérifier l'identité de deux jeunes automobilistes stationnés sur le paseo de Miraconcha lorsque ces derniers ont ouvert le feu, s'attirant la riposte des policiers. La découverte dans le véhicule abandonné de 15 kilos de « goma 2 », explosif généralement utilisé par les membres de l'ETA militaire, donne à penser à la police que les deux jeunes gens préparaient une voiture piégée qu'ils auraient fait exploser par télécommande sur le paseo. — *(AFP.)*

● *Explosion dans un centre nucléaire en Inde.* — Sept scientifiques ont été grièvement blessés et de nombreux autres irradiés lors d'une explosion qui s'est produite, il y a deux semaines, dans le Centre de recherche atomique de Bhaba (BARC), près de Bombay, selon un député de l'opposition cité par l'agence de presse PTI. *(AFP).*

Le numéro du « Monde »
daté 15 mars 1986
a été tiré à 489 119 exemplaires



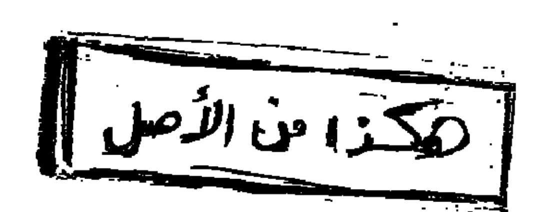
Le Monde

AUJOURD'HUI

LE 16 MARS ET APRÈS...

Quel que soit le verdict des urnes, la société française est et sera longtemps encore confrontée à quelques redoutables défis. Comment, dans une économie de crise, réduire les inégalités sociales ? Comment mener intelligemment une stratégie nataliste ? Comment rendre populaire et vraie la culture ? Comment ne pas oublier, face aux exigences de l'industrie, la nécessaire protection de notre environnement ? Le 16 mars. Mais après ?

Supplément au n° 12793. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 16 Lundi 17 mars 1986.



هكذا من الأصل

COURRIER

SALAIRE DE CUMULAR

J'ai lu avec intérêt – dans *le Monde Aujourd'hui* du 3 mars – l'article intitulé « Un salaire à faire peur ».

Il me semble que, pour la bonne information de vos lecteurs, il serait bon que vous fassiez aussi une étude sur les députés « cumulars » qui sont souvent conseillers généraux, maires, présidents ou administrateurs d'organismes sociaux qui leur permettent, la plupart du temps, d'avoir de très confortables émoluments après déduction des diverses charges qui leur incombent.

A vrai dire, l'exemple du député ex-fonctionnaire que vous avez choisi est bien triste pour lui. Cela prouve qu'il n'a pas pu ou pas su suivre la bonne filière.

Il serait peut-être intéressant de revoir l'intéressé après deux ou trois législatures.

MICHÈLE SIMONIN-RAYNAUD
(Carcassonne).

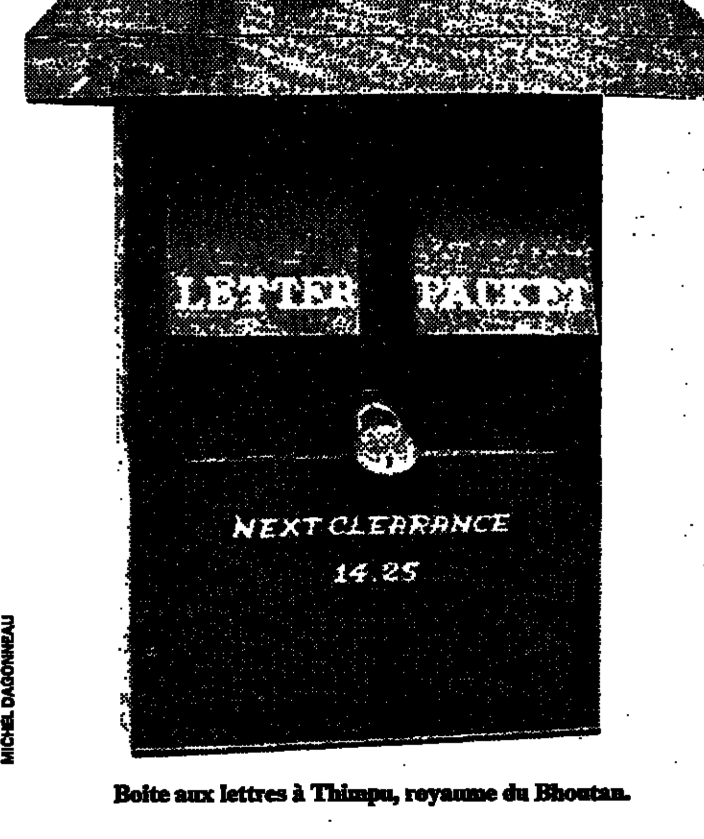
TOUT EN MAJUSCULES

Selon un article paru dans votre journal, les ordinateurs sont plus complexes en France que dans les pays anglo-saxons, car il leur faut davantage de touches (pour les accents). Cela explique pourquoi une machine de traitement de texte identique se vend 4 500 francs en Angleterre et 6 990 francs en France.

La Banque nationale de Paris m'adresse une lettre au sujet de l'augmentation de la location de mon coffre-fort. Elle est tout en majuscules. Cette banque n'a pas beaucoup d'argent : avec les majuscules, pas d'accents, appareils plus simples. (Sa machine n'a pas d'apostrophe non plus, mais c'est une autre histoire.) L'effet est moins mauvais que l'on ne pourrait penser, car l'auteur ne s'est pas servi de participes finissant avec un accent aigu. Et, au lieu de parler d'une certaine distinction de leurs sentiments, ils disent que ceux-ci sont les meilleurs. (Je ne vois pas pourquoi on dit EN FONCTION DE CET IMPÉRATIF au lieu de DONC, mais c'est encore une autre histoire.)

Le beau roman de Georges Perec, *la Disparition,* ne comporte pas une seule lettre *e.* Les informaticiens francophones de l'avenir ne devraient-ils pas faire une prouesse beaucoup moins difficile : se servir exclusivement de mots *sans accents* (et sans le petit truc qui se trouve sous certains *c*) ? On ne gaspillerait plus d'argent. Pas besoin de majuscules monotones. N'importe qui peut le faire – relisez cette lettre pour voir.

JOHN HARRIS
(Clermont-l'Hérault).



MICHEL DAGONNEAU

Boîte aux lettres à Thimpu, royaume du Bhoutan.

RESTITUTION...

Des coupes de dernière minute ont dû être opérées dans l'article de Pierre Andreu : « Du programme commun à Berlusconi » (*le Monde* daté 23-24 février). Nous restituons ici deux phrases importantes : « (La loi de 1982 consacrant l'autonomie des chaînes) ratait ce qui avait été une des vraies espérances du nouveau régime, la régionalisation. Les chaînes de télévision et de radio régionales qu'on attendait ne virent pas le jour. Pierre Moinot et ses collègues avaient travaillé en vain pendant un an. »

« De même que les électeurs gaullistes n'avaient pas voté en 1973 pour la fin de l'ORTF, je pense que les électeurs qui, en 1981, croyaient au socialisme n'avaient pas voulu cela, ni Disneyland près de Paris ni les Schtroumpfs en Lorraine. »

MAITRE ARCHITECTE

L'article de Michèle Champenois sur Norman Foster (*le Monde Aujourd'hui* daté 9-10 février) permet de connaître un des maîtres architectes de notre époque.

Il est bon que *le Monde* informe sur l'architecture moderne de qualité pour trois raisons : il n'y a pas que le parallélépipède à angle droit qui compte ; en tout temps, il faut de l'imagination, de l'élégance, de l'équilibre ; l'architecture d'aujourd'hui sait être un mouvement novateur.

Sans parler, au sujet de Bofill, de maître de la mascarade, comme le dirait Claude Parent. Son architecture n'a rien d'exaltant, rien d'actuel, de représentatif de l'époque moderne. Ce n'est qu'un aimable mais habile pasticheur « Grand Siècle ».

Qu'y a-t-il de commun entre ce passéiste dépourvu d'imagination novatrice et les Norman Foster, Pei, Kenzo Tange, Pier-Luigi Nervi, sans parler de Nemeyer ?

Peut-être me direz-vous que Bofill n'a pas la prétention de se situer au niveau de ces grands architectes. Alors laissons-le à son niveau d'architecte urbain honnête, déplorons ce retour en arrière qu'il impose là où il construit, et encourageons les architectes français qui, bien que loin du haut niveau international, œuvrent et regardent notre époque en face.

A. MILTZINE
(Courbevoie).

LES HOMMES DE LA VILLETTE

Je viens de lire avec beaucoup d'étonnement votre numéro du *Monde Aujourd'hui,* daté dimanche 9-lundi 10 mars 1986, page IV, consacré à La Villette.

Le résumé historique concernant La Villette est en effet, me semble-t-il, non seulement extrêmement raccourci, et passe sous silence des personnalités ou des dates qui ont joué un rôle important dans l'histoire de La Villette, mais encore il est erroné.

J'y apprends en effet que j'ai été « limogé » le 7 juillet 1983 ; bien entendu, il n'en est rien ! Si vous me le permettez, je voudrais donc reprendre cette chronologie de façon plus rigoureuse.

Au moment où M. Paul Delouvrier a été nommé président de l'établissement du parc de La Villette, une mission du Musée des sciences, techniques et industries a été créée. Cette mission a été dirigée par M. André Lebeau, qui a, pour des raisons de différences d'appréciation, quitté La Villette, effectivement, le 7 juillet 1983. En ce qui me concerne, j'ai été nommé président du comité d'orientation du musée qui a été mis en place au mois de janvier 1983 par le président de la République ; le rôle de ce comité d'orientation était de conseiller le président du parc de La Villette et le directeur de la mission du musée. Ce comité a été renouvelé partiellement à deux reprises depuis sa création. Il a terminé son mandat avec le changement de statuts du musée, devenu cité.

En effet, il était devenu évident, dans le courant de l'année 1985, que le musée devait avoir un statut d'établissement public, d'où la création, au début de l'année 1985, d'un établissement public industriel et commercial : la Cité des sciences et de l'industrie (décret du 26 février). Ce décret prévoit l'existence d'un comité d'orientation placé auprès du président de la Cité des sciences et de l'industrie par le ministre de la recherche et de la technologie ; le rôle de ce comité étant évidemment plus limité que celui du comité d'orientation que j'avais l'honneur de présider, j'ai préféré ne pas en faire partie et accepter la proposition que m'a faite M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, de présider, par délégation du ministre, le Comité national pour la culture scientifique et technique, mis en place par les trois ministères de la recherche et de la technologie, de la culture, et de l'éducation nationale.

En ce qui me concerne, les choses sont donc claires : après deux ans et demi de mandat environ, j'ai remis au président de la République, en septembre 1985, un rapport détaillé portant sur les activités du comité d'orientation que je présidais, et sur les opinions de ce comité vis-à-vis des différentes activités de la Cité des sciences et de l'industrie. Le nouveau comité d'orientation a été mis en place en ma présence par le ministre Hubert Curien, et ses travaux ont commencé il y a deux mois. Son président est M. Etienne Guyon, professeur à l'université de Paris-Orsay et à l'Ecole de physique et chimie de Paris.

Il est hors de doute que pendant la période 1979-1983, les artisans principaux du développement du musée et de sa continuité ont été M. Paul Delouvrier et M. André Lebeau, à qui je dois rendre personnellement un juste hommage. De juillet à novembre 1983, la mission du musée a été dirigée par intérim par M. Jacques Blanc, qui, dans une situation très difficile et en une période très critique, a pu assurer une soudure extrêmement délicate entre la direction de M. Lebeau et celle de M. Lévy. La « mission du musée » est alors devenue elle-même « musée », mais le statut d'établissement public n'était pas encore décidé, ni bien entendu publié.

En 1984, on a mis en place les différents secteurs du musée ; mais je regrette que, en dehors des scénographes que mentionnent votre article, un juste hommage ne soit pas rendu aux quatre personnes qui ont coordonné les travaux de l'ensemble de ces secteurs : pour le secteur 1, M. Verbizh ; pour le secteur 2, Mme Anthony ; pour le secteur 3, M. Peldy ; pour le secteur 4, M. Jantzen. Bien entendu, ces quatre personnes, avec leur équipe, sont arrivées maintenant « dans la ligne droite », sauf pour l'une d'entre elles qui, en raison d'engagements antérieurs, a dû quitter la Cité.

JEAN-CLAUDE PECKER,
professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences.

Chronique

COUPABLE INNOCENCE

par Bruno Frappat

UN visage hante la France. C'est celui de Michel Seurat. Mort ou vivant ? Nul ne peut répondre avec certitude à cette question qui a bouleversé le pays, alimenté toutes les conversations. Chacun y est allé de son diagnostic, de son impression, de ses certitudes. Macabre débat sans cesse recommencé. Rumeur autour d'une photographie, dialogues à propos d'un œil mi-clos et d'un autre plus nettement fermé, bridé. On consulte les spécialistes qui passent, les médecins sont anxieusement questionnés : que conclure du cliché transmis depuis Beyrouth par de probables (et anonymes) assassins ?

Vision qui pourrait être pacifiante si l'on nous disait qu'il dort seulement, ce visage penché sur le côté, presque enfantin, abstrait momentanément d'un monde trop dur. Lèvres fermées du juste qui se repose. Mèche sage du chercheur généreux resté enfant par cette générosité même. Sagesse du juste trouvant dans un sommeil – spontané ou forcé – la capacité de l'oubli, et d'annuler l'horreur qui rôde.

Ou bien vision tout simplement horrible, dernier cliché *post mortem* d'un être qui fut, trop tendre, affronté à la cruauté et emporté par elle. Boursouflures suspectes qu'on croit pouvoir interpréter, crispation de la mâchoire qu'on imagine ultime, chevelure brouillée par la main de la mort et qu'aucune main vivante, amie, chaleureuse, ne viendra jamais ordonner. Traces figées de ce qui fut une vie, une intelligence, des sentiments, des espoirs inaboutis. Point final d'un cursus aberrant au royaume de l'horreur.

Alors, on hésite, on ne veut croire ni à la survie possible (sinon quelle mise en scène et quelle perfection dans la perversité humaine !) ni à la mort certaine (d'une égale monstruosité et qui ferait pareillement douter de l'humanité). Seurat, au doux visage meurtri, au beau nom de peintre impressionniste (un peintre de la douceur), Seurat hésitant entre la vie et la mort et probablement plus près de cette dernière.

Michel Seurat, fétu humain emporté malgré lui dans le tourbillon de l'histoire, chercheur rêvant simplement à comprendre et aimer l'Orient compliqué et qui se trouve happé par lui jusqu'au non-retour, peut-être. Inoubliable visage, de toute façon, qu'on aura regardé et regardé encore, des jours durant, pour tenter d'en percer l'indicible secret. Cliché d'époque : noir, tragique, injuste. Mais chacun sait aujourd'hui qu'il ne suffit plus d'être innocent pour n'être pas coupable, selon la jurisprudence planétaire du fanatisme.

∴

Fallait-il le cacher, ce visage ? Les journaux français ont hésité. Certains d'entre eux – le *Parisien libéré, le Matin, le Progrès,* etc., ont refusé de publier les documents transmis depuis Beyrouth par les ravisseurs des otages français. Ils ont suivi, en cela, le vœu du ministère des relations extérieures qui les a félicités d'avoir *« refusé de répercuter les gestes les plus révoltants des terroristes »* et d'avoir ainsi *« marqué à ces derniers les limites de leur action auprès de l'opinion ».*

On peut discuter à l'infini de la légitimité de telle attitude ou de l'attitude inverse. On pourrait approuver les journaux abstentionnistes et leur pudeur soudaine. On pourrait critiquer ceux qui, au contraire, ont nourri leurs premières pages du monstrueux document. On pourrait, poussant assez loin le goût du paradoxe, se demander s'il n'y a pas autant de voyeurisme suspect dans le fait de ne rien montrer que dans celui de tout étaler. Car, après tout, ceux qui refusaient de nous produire cette vision d'horreur devaient savoir que d'autres n'auraient pas ces supposés « scrupules » et que, de toute manière, tous les Français verraient le visage meurtri.

Le terrorisme est, c'est vrai, la forme la plus achevée de la guerre psychologique. Elle est faite – du côté des agresseurs – d'incertitudes dosées, de menaces, d'horreurs distillées qui ont pour but unique de déstabiliser – on pourrait dire psychiquement – la nation visée par leur action. Les armes de ce combat sont celles de la communication moderne : l'image fait choc, elle se répand comme une traînée de poudre, elle s'impose par mille canaux dans les foyers à l'heure du potage pris en famille. Les terroristes jouent avec nos nerfs, leurs plus efficaces alliés. Dans cette perspective, on peut se demander si le terrorisme, privé de son et privé d'image, ne s'éteindrait pas de lui-même, perdant l'essentiel de sa force. Imaginant qu'on pourrait faire le silence complet sur leurs monstruosités, on attendrait – hypothèse d'école – qu'il s'étiole et disparaisse. Plus de public, plus d'acteur. Plus d'opinion terrorisée, plus de terrorisme ?

Vaine espérance. Il faudrait pour cela un consensus total des médias sur l'ensemble de la planète. Ce serait aspirer à une forme d'autocensure dont on sait bien où elle commence mais pas où elle finit. La presse des pays totalitaires peut y être soumise, pas celle des pays libres. La force des démocraties, c'est aussi cette apparente faiblesse d'être capables d'affronter toute la réalité, de savoir jusqu'au mal qu'on leur veut, jusqu'aux horreurs qu'on leur destine, jusqu'à la mort brandie. Collectivement, nous sommes adultes.

∴

Mais serions-nous tous coupables ? Les affaires de prises d'otages jettent une lumière crue sur la vieille question de l'innocence. L'otage paie pour les autres, traditionnellement. Mais l'idée se répand, chez les ennemis des démocraties occidentales, que, dans cette partie de la planète, on naît coupable. Il faut relire et méditer cette déclaration faite, au début de la semaine, à Beyrouth, par le guide spirituel du Hezbollah (le « parti de Dieu »), Mohamed Hussein Fadlallah, qui passe pourtant pour un adversaire des enlèvements : *« Aucune personne étrangère ne doit supporter les conséquences de la politique de son pays ou de son parti s'il est établi qu'elle est innocente. Il est nécessaire de respecter tous les Américains et les Européens qui ne sont pas des espions, des criminels ou des agents. Il n'en reste pas moins que les Occidentaux sont les enfants gâtés du monde par rapport aux peuples du tiers-monde victimes de massacres et de l'oppression, surtout les musulmans.* » Comment dire plus clairement que les Occidentaux sont tout à fait innocents et complètement coupables ?

A l'heure où la France perdait, au Liban, une équipe d'Antenne 2 et recevait de Beyrouth l'atroce et ambigu message photographique sur Michel Seurat, victime expiatoire, on publiait (aux éditions Mazarine) un recueil de textes d'écrivains, intitulé *Écrits pour Jean-Paul Kauffmann.* Une soixantaine d'écrivains ont prêté – sans illusion sur l'effet pratique – leur plume à ce juste combat. L'innocence y est encore au centre du débat : *« Nous autres,* écrit Pascal Bruckner, *citoyens des pays développés, sommes coupables du simple fait d'exister. Habitants de la planète du mal, nous devenons de ce fait des otages potentiels (...). Nous étions en guerre mais nous ne le savions pas.* » Et Jean-Pierre Chabrol a ce cri : *« Il y a donc pire que l'erreur judiciaire. On sait au moins de quoi on est accusé injustement. Otage, otage... toi, parce que tu n'as rien, justement, je te prends, je te pose le fil de mon rasoir sur la carotide, pour quoi faire ? Pour impressionner d'autres, toi, je m'en fous !* » Et Roger Ikor a cette définition : *« Un otage, c'est le contraire d'un coupable. C'est un innocent dont la valeur d'échange monte proportionnellement à son innocence.* »

Des écrivains écrivant pour Jean-Paul Kauffmann devaient forcément s'interroger avec autant d'anxiété sur son sort que sur le poids des mots qu'ils dévident à son sujet. Il y a les hommes de foi, comme Frédéric Lajardie (*« On devine le fol espoir que les mots parviendront, pour une fois, à forcer le cours des choses »*) et ceux qui doutent, comme Robert Sabatier : *« La parole, l'écriture, ont-elle perdu tout pouvoir ? Les mots seraient-ils en prison, le langage en déroute ? Moi qui croyais dans mon adolescence que le chant d'Orphée apaisait les rages...* »

Dire que les mots sont vains serait abdiquer devant la terreur et laisser l'image de la mort, le message brut des brutes occuper tout le champ de la conscience. On sait par une lettre (encore des mots) que, du fond de son intolérable prison, Kauffmann, au moins au début de sa détention, trouvait dans les livres la force de tolérer l'inadmissible. ■

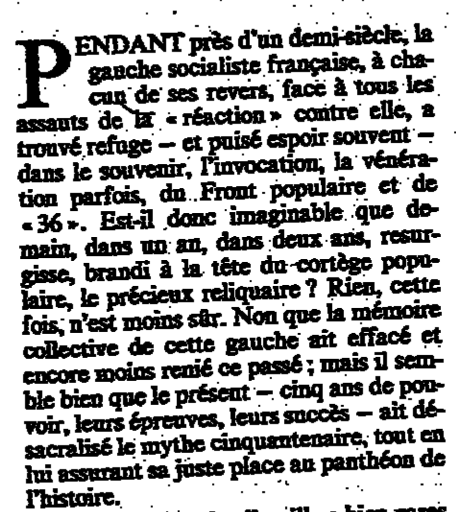


LE 16 MARS ET APRES



D.R.

Commandée par l'Etat au sculpteur Philippe Garel, cette statue de Léon Blum est provisoirement installée dans le jardin des Tuileries, côté Seine, non loin du musée de l'Orangerie. Le ministre de la culture l'avait destinée à marquer de son élan monumental la place Léon-Blum, dans le 11e arrondissement, mais sans en prévenir vraiment la Mairie de Paris, qui devait refuser d'accueillir le grand homme jusqu'à l'achèvement des travaux prévus sur le site. Philippe Garel ne semble pas trouver désobligeant que son œuvre ait pour cadre les frondaisons du grand jardin. Il reste qu'une décision définitive doit être prise. Alors, Blum mis prochainement dans le quartier populaire qui lui revient ou laissé à la campagne ? Affaire à suivre.



Pour les socialistes des plus récentes cuvées, les « sabras » nés à la politique bien après les convulsions dérivées du schisme communiste, il est presque naturel de faire table rase d'un certain passé qu'ils n'ont pas vécu. Ils peuvent être fiers, ou critiques, du livre écrit par leurs aînés mais leur comportement n'est pas conditionné par ses divers chapitres, et les voici enclins à substituer « 86 » à « 36 ».

MAIS OU EST PASSÉ 36 ?

par Georges Mamy

PENDANT près d'un demi-siècle, la gauche socialiste française, à chacun de ses revers, face à tous les assauts de la « réaction » contre elle, a trouvé refuge – et puisé espoir souvent – dans le souvenir, l'invocation, la vénération parfois, du Front populaire et de « 36 ». Est-il donc imaginable que demain, dans un an, dans deux ans, resurgisse, brandi à la tête du cortège populaire, le précieux reliquaire ? Rien, cette fois, n'est moins sûr. Non que la mémoire collective de cette gauche ait effacé et encore moins renié ce passé ; mais il semble bien que le présent – cinq ans de pouvoir, leurs épreuves, leurs succès – ait désacralisé le mythe cinquantenaire, tout en lui assurant sa juste place au panthéon de l'histoire.

Il suffit de tendre l'oreille : bien rares sont, désormais, dans le discours socialiste, les références à « 36 ». Elles abondaient encore en 1981. Il n'y a plus guère aujourd'hui que Pierre Mauroy pour en appeler obstinément à la continuité quand il adjure ses auditeurs de souligner sans relâche que les deux premières semaines de congés payés pour les travailleurs *« c'est Blum »*, la troisième, *« c'est Guy Mollet »*, la cinquième *« c'est Mitterrand »*... et que le *« droit au loisir pour tous »*, c'est Léo Lagrange – son idole – qui, dès 1936 aux côtés de Blum, l'incarna en effet.

Le point d'ancrage choisi par l'ancien premier ministre dans ce passé est d'ailleurs judicieux, s'il est vrai, comme le soutient un bon historien (1), que *« les lois de juin 1936 sont ce qui demeure du Front populaire »*. Les congés payés étaient de ce train, ainsi que la procédure d'établissement des conventions collectives (avec la reconnaissance des délégués d'atelier, donc du pouvoir syndical) (2), et la semaine de quarante heures, puis la création d'un Office du blé, la réforme du statut de la Banque de France, la nationalisation des industries d'armement. Le tout obtenu en quelques semaines, après le relèvement de 12 % à 15 % des salaires par les fameux accords Matignon conclus dès le 8 juin (deux jours après l'investiture de Blum) entre la CGT et le patronat (qui avait demandé l'arbitrage du gouvernement socialiste).

Mais ces acquis – fracassants en leur temps – sont désormais si profondément ancrés dans la vie ordinaire qu'ils ont perdu peu à peu leur valeur d'exemplarité. Ils n'étonnent plus. On peut d'ailleurs déplorer pourtant qu'avec la mémoire s'efface aussi telle leçon de cette histoire qui, pourtant, quelquefois bégaie.

Terreur et épouvante

Ainsi risque-t-on d'oublier que ce sont les « conservateurs » et les « libéraux » de l'époque qui, de 1930 à 1935, se révélèrent totalement incapables de faire face à la terrible crise née aux Etats-Unis en 1929 : les pauvres – ouvriers et paysans – avaient été enfoncés dans une profonde misère ; un incroyable entêtement déflationniste et monétariste avait réduit les salaires, laissé s'étendre le chômage et paralysé la production. L'industrie n'investissait plus. On n'armait même pas le pays contre les nouveaux périls qui montaient dans le monde. Mais on détaxait la propriété et le patronat – invoquant ses « charges », déjà ! – on réclamait la suppression des assurances sociales et des allocations familiales !

De cette « bourgeoisie » impotente et égoïste, Léon Blum a pu dire bien plus tard : *« Elle n'avait pas compris qu'une modification continue des rapports du patronat et du salariat lui était dictée, non seulement par son intérêt propre, mais par un besoin vital de la nation. En 1936, lorsqu'il fallut compenser d'un coup tous les retards accumulés par elle, lorsque de grandes réformes devinrent l'unique moyen d'éviter une révolution sanglante et qu'un gouvernement de « Front populaire » s'efforça de les lui faire accepter dans la concorde, elle ne les subit que par peur, et elle s'ingénia aussitôt, honteuse et acrimonieuse de sa propre peur, à les reprendre par la force et par la ruse. »* Le propos – de 1941 (3) – ne pourrait-il pas, en 1986, se trouver, peu ou prou, réactualisé ?

Mais il est vrai que si cette œuvre législative, par son ampleur, *« demeure »*, elle a pris place désormais sur les rayonnages réservés à l'histoire. On mesure mieux le phénomène si l'on considère le comportement de la droite française. Elle a certes failli avoir « peur », à nouveau, en 1981, et la fortune, comme à son habitude, a pris le chemin de l'étranger.

Rien de commun cependant avec l'épouvante véritable, la terreur, qui s'emparèrent d'une partie de la bourgeoisie possédante en 1936. Rien de commun non plus – en dépit de quelques bassesses lancées en 1981 ou 1982, et murmurées encore, parfois – avec le torrent de haine – haine antisémite, calomnie, haine de classe – qui se déversa sur Léon Blum et ses amis, tel le malheureux Salengro.

Quant aux socialistes des plus récentes cuvées, les « sabras », nés à la politique bien après les convulsions dérivées du schisme communiste, après les triomphes puis les désillusions de la Libération, après, même, les drames de la décolonisation, il leur est presque naturel de faire table rase d'un certain passé qu'ils n'ont pas vécu. Ils peuvent être fiers, ou critiques, du livre écrit par leurs aînés : leur comportement n'est pas conditionné par ses divers chapitres, et les voici enclins à substituer « 86 » à « 36 », pour le mythe.

En 1936, le rêve restait encore vivace de retrouver l'« unité prolétarienne ». Mais il cohabitait avec une méfiance profonde des socialistes à l'égard des communistes qui, jusqu'en 1934, leur avaient mené une guerre féroce. Le pacte unitaire conclu néammoins en 1935, l'utopie révolutionnaire s'épanouit aussitôt : *« Tout est permis »*, écrivait Marceau Pivert, chef de file de la Gauche révolutionnaire, rivalisant de gauchisme au sein de la SFIO avec la Bataille socialiste de Bracke et Zyromski. Mais à l'autre bord fleurissait le néo-socialisme ultra-réformiste de Marcel Déat et Adrien Marquet. Et Léon Blum, critiqué par les uns et par les autres, naviguait, lui, entre les écueils de la dure réalité : le sort de la monnaie, la guerre d'Espagne (et le refus des Britanniques d'y être mêlés), les grèves – joyeuses parfois mais interminables et paralysantes, – le nécessaire réarmement, etc.

Révisionnisme

Pour le socialisme français, 1936 c'était aussi cela, ce mélange : fierté au souvenir des réformes réussies, de la liesse populaire, des grandes manifs, de la joie des six cent mille premiers bénéficiaires de billets de congé annuel dès le mois d'août, l'embellie, quoi ; et puis aussi les frustrations, les amertumes installées dans certaines têtes, qui, ensuite, périodiquement, referont surface, et dicteront durablement des comportements. C'est clair, il y eut en 1936 des socialistes qui crurent venu le moment de passer définitivement « au socialisme ».

Blum, qui comptait dans sa majorité des radicaux fort peu révolutionnaires et des communistes brusquement très soucieux de rassurer les classes moyennes, s'en tenait au « contrat » passé devant l'opinion : il y était question de justice sociale et de meilleure gestion, mais pas de bouleversement des structures de la société. On lui intenta donc très vite, à gauche, un procès en « révisionnisme » et certains lui imputent toujours une « révolution manquée ». Or ce débat reprit, inchangé, la Libération venue. Le prestige de Léon Blum était considérable, et pourtant la « Bataille socialiste » reprit vie, avec d'autres acteurs ; le soupçon resurgit ; Guy Mollet le partagea, et la base, sur ce courant réputé alors « de gauche », le porta à la tête du parti en 1946, contre Daniel Mayer, disciple préféré du vieux chef. Or, beaucoup plus tard, c'est Guy Mollet qui eut à son tour à subir l'accusation de s'abandonner au pragmatisme gestionnaire, au détriment des grands principes.

Le commerce avec les communistes, d'autre part, ne fut que très momentanément normalisé. Deux mois seulement avant le pacte d'unité d'action (signé le 27 juillet 1934), le PC se refusait encore à *« défendre une République pourrie »*. C'est pourtant l'abandon de la tactique « classe contre classe », violemment anti-socialiste, qui permit aux communistes de sortir du ghetto dans lequel le sectarisme les avait enfermés : de 11 sièges en 1932, ils passaient à 72 en 1936 (4). Le PC devait cependant, on le sait, refuser de participer au gouvernement.

Lire la suite page V.)

(1) *Le Déclin de la IIIe République*, Henri Dubief, le Seuil (« Points Histoire », no 13).

(2) 6 000 conventions collectives sur les salaires et les congés seront signées entre 1936 et 1939.

(3) *A l'échelle humaine*, Gallimard.

(4) La majorité Front populaire comprenait, outre les 72 communistes, 147 socialistes (gains : 15), 106 radicaux (perte : 50) et 51 « divers gauche », soit 376 députés contre 222.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LE 16 MARS ET APRÈS...

FAMILLES ON VOUS AIME

propos recueillis par Thomas Ferenczi

Selon le sociologue Rémi Lenoir, maître-assistant à Paris-I, la droite et la gauche se préoccupent également d'assurer la reproduction de la communauté nationale, mais diffèrent sur un point essentiel : qui est digne de faire partie de cette communauté ?

« LA défense de la famille apparaît souvent comme une idée de droite, et pourtant ce thème n'a guère donné lieu à controverses au cours de la campagne. Comment expliquer cet apparent consensus ?

– Il y a plusieurs raisons à cette neutralisation de l'opposition traditionnelle entre ce qu'on appelle la droite et ce qu'on appelle la gauche sur le thème de la famille. D'abord il faut rappeler que cette opposition n'a pas toujours existé, tout simplement parce que la famille n'a pas toujours été une catégorie de l'action politique. Dans certains pays, elle ne l'est toujours pas. La défense de la famille n'a été constituée politiquement que pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, avec la généralisation du système électoral. Cet usage électoraliste de la famille se retrouve aujourd'hui dans les professions de foi des candidats, de quelque bord qu'ils soient, qui ne manquent pas de décliner leur état civil (marié, père de famille, trois enfants...) et de célébrer dans leurs programmes les valeurs familiales.

» Il faut ajouter que ces valeurs, comme celles qui sont associées à l'action sociale en général, sont reçues comme des indices de dévouement, de désintéressement, de sens du service public, de bonne « moralité », comme on dit, dont les hommes politiques, qu'ils soient de droite ou de gauche, ne peuvent pas ne pas se réclamer. C'est aussi un signe qui manifeste la capacité de bien administrer les affaires publiques comme seuls savent le faire « les bons pères de famille ».

» Mais il est une autre raison pour laquelle la défense de la famille semble étrangère aux oppositions politiques classiques : c'est que la notion de famille est très largement polysémique, sorte de concept fourre-tout qui, comme celui de culture, est utilisé pour désigner et justifier certaines manières de vivre ou certaines visions de l'ordre social, sans que les principes qui pourraient les différencier apparaissent clairement – sauf circonstances particulières, comme c'est le cas aujourd'hui à propos de l'aide aux familles d'immigrés. Ces notions passe-partout – pensez à celle de sécurité – sont aussi d'un grand profit politique parce qu'elles ont pour effet de gommer les divisions réelles entre les groupes et donc de permettre – au moins le temps d'un vote – les rassemblements les plus larges possibles.

– Cela veut-il dire qu'au fond la politique familiale de la gauche est à peu près la même que celle de la droite ?

– Ce qui est vrai – à cet égard l'expérience de la gauche au pouvoir est exemplaire, – c'est que, une fois qu'un secteur de la vie sociale fait l'objet d'une action collective, c'est-à-dire lorsqu'il relève de l'intervention d'agents


H. LANGLOIS/SIPA PRESS

spécialisés – je pense en l'occurrence à toutes les catégories de professionnels intéressés à la gestion des familles, – la marge de manœuvre laissée à l'action proprement politique est étroite. On l'a bien vu en 1983 quand la gauche est revenue à la politique d'avant 1981.

» Jusqu'en 1981 l'aide, principalement financière, visait à favoriser les familles nombreuses. En 1981, au nom de l'égalité des enfants et de la neutralité à l'égard du travail des femmes, les aides ont été rééquilibrées en faveur des familles d'un ou de deux enfants, qui étaient relativement désavantagées. En 1983, retour aux principes antérieurs, non seulement, comme on le présente souvent, pour des raisons « économiques », parce que, qu'on le veuille ou non, la famille a été désormais constituée comme une catégorie de redistribution de revenus, mais à des fins natalistes, définies selon les résultats des travaux démographiques, qui bénéficient du crédit et de la légitimité attachés à des études scientifiques.

– Est-ce que l'évolution des mœurs n'a pas contribué aussi à rapprocher les points de vue ?

– Sans doute. Ce que vous appelez l'évolution des mœurs est une contrainte avec laquelle les acteurs politiques, quels qu'ils soient, doivent compter. La plupart des réformes concernant le statut civil de la famille, la contraception et l'avortement ont été adoptées sous des gouvernements de droite, avec toutefois l'appui le plus souvent déterminant de la gauche, alors dans l'opposition.

» Cette entreprise de modernisation morale à laquelle on assiste depuis la Libération résulte de tout un travail collectif qui, comme en témoigne le mouvement féministe, a largement débordé les limites de l'action politique traditionnelle.

» Des transformations objectives aussi différentes – encore qu'elles soient liées – que le changement de position de l'Eglise dans le champ de production des valeurs morales, le déclin des entreprises familiales, l'épuisement de cette sorte de réserve morale que formait la population rurale, l'accroissement de la scolarisation et du travail salarié des femmes, ont entraîné l'effondrement des bases sociales du « familialisme », entendu comme la défense de la famille traditionnelle.

» L'histoire de la politique familiale en France montre que le législateur ratifie sous forme de droits le résultat de ces luttes et de ces transformations sociales qui ne sont pas nécessairement l'occasion de conflits proprement politiques.

– Il reste tout de même entre la droite et la gauche un sujet de polémique, celui qui concerne les allocations familiales versées aux immigrés. Comment l'analysez-vous ?

– Cette polémique permet de mieux comprendre ce qui, au-delà du consensus apparent, oppose deux façons de défendre la famille. Car de quoi parle-t-on lorsqu'on parle publiquement de la famille ? La référence actuelle aux familles d'immigrés n'est pas fortuite et a le mérite d'expliciter les enjeux sociaux des débats sur ce thème. C'est évidemment de l'ordre social qu'il est question, des principes de l'appartenance au groupe et de son mode de reproduction.

» Le « familialisme », qui s'est constitué à la fin du dix-neuvième siècle dans la mouvance du catholicisme social, vise explicitement, en favorisant les familles nombreuses, à restaurer un ordre moral fondé sur le respect du droit de propriété et des hiérarchies « naturelles ». Il défend le mode de reproduction familiale de la structure sociale et de l'ordre politique qui lui est attaché.

» Mais presque au même moment naît un autre courant, qu'on peut appeler « nataliste » et qui est porté par l'élite républicaine, laïque, patriotique. A une perception éthico-religieuse du monde social se substitue une vision qu'on dirait aujourd'hui technocratique, d'inspiration scientiste et rationaliste : il s'agit, par des moyens politiques, économiques, voire biologiques, de favoriser la natalité et, par là, la puissance économique et militaire du pays.

» La « défense de la famille » ne désigne plus en ce cas la restauration d'un ordre social dépassé, en déclin ; elle est solidaire d'une transformation du mode de reproduction de la structure sociale, dont le patrimoine familial n'est plus le seul principe et la seule finalité, mais qui passe de plus en plus par des systèmes de distribution de ressources garanties par l'Etat (diplômes scolaires, prestations sociales, droits sociaux, etc.).

» Ce qui change, c'est la nature même du groupe dont il s'agit de défendre l'intégrité et l'existence : non plus la famille et les liens du sang, l'hérédité et la conservation du patrimoine par l'héritage, mais la nation elle-même, qui a été défaite par l'Allemagne et dont il convient d'assurer la perpétuation par des incitations non seulement morales mais aussi financières et politiques, bref toute la panoplie des mesures qui vont devenir les instruments de la politique familiale après la Libération.

– Nous voilà loin de la question des immigrés !

– Au contraire, nous y arrivons. Car cette politique, qui ressortit davantage à ce qu'on appellera une politique de « population », conduit à se demander si l'on doit accueillir, ou non, au sein de la nation des étrangers. On peut en effet imaginer que la reproduction biologique du groupe soit assurée, au moins pour une part, par l'immigration. La question est publiquement posée aujourd'hui : de quelle catégorie de la population faut-il favoriser la natalité ?

» La nationalité est un capital, à la fois par les droits qui lui sont attachés et par le profit symbolique que chaque membre tire de la « valeur » des autres nationaux. D'où l'existence de conflits sur les conditions d'appartenance.

» A partir du moment où le mode de reproduction de la structure sociale ne passe plus exclusivement par la famille mais par des institutions telles que l'école ou les transferts sociaux, l'Etat est amené à gérer les flux de population notamment par l'immigration.

– La famille devient alors un élément du jeu politique.

– La défense de la famille donne un statut public – voire politique – à toute une série de problèmes qui jusque-là étaient du ressort d'instances non spécialisées comme les institutions religieuses ou médicales, ou ne faisaient même pas l'objet d'une formulation particulière. La construction de la famille comme catégorie de l'espace public a un double effet. Elle étend le domaine où se manifeste l'opinion publique, notamment par le biais des sondages (l'INED a été l'un des organismes qui, dès l'origine, ont eu recours à cette technologie, qui convertit des problèmes privés en problèmes publics).

» Elle autorise aussi l'intervention d'organismes, de groupements, dont la légitimité repose à proprement parler non sur l'élection mais sur leur reconnaissance par la puissance publique, qui du même coup les institue en partenaires officiels et représentatifs.

» Il est clair en particulier que la défense de la famille a été un moyen pour les organismes religieux, principalement catholiques, de mobiliser l'opinion sur des thèmes qui ne sont pas spécifiquement religieux, mais moraux, voire économiques, et de devenir ainsi partie prenante dans des conflits dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont à portée politique, lorsqu'ils ne sont pas déjà politiquement constitués, comme l'école privée ou l'avortement.

– Ce qui revient à dire qu'il y a tout de même plusieurs politiques possibles en matière familiale...

– On peut considérer en tout cas que si le principe d'une politique familiale active est unanimement admis dans la classe politique, les fondements, la nature et l'ampleur des aides prévues varient selon les partis et renvoient, au travers de cette sorte de prisme institutionnel, à des conceptions de l'ordre social très différentes. » ■

« La question est publiquement posée aujourd'hui : de quelle catégorie de la population faut-il favoriser la natalité ? »


SALGADO JR/MAGNUM

JUSTICE CONTRE « ORDRE MORAL »

DANS la politique familiale de la France, l'arrivée au pouvoir de la gauche n'a pas introduit de rupture malgré les différences idéologiques. Les vrais changements ont été ailleurs, et ils ont été progressifs.

A la Libération, le désir d'assurer aux travailleurs la sécurité du lendemain, prenant le relais du familialisme des années 30 et de Vichy avait amené à placer haut l'aide aux familles : à l'origine 225 fois l'heure de travail du métallo parisien pour la base mensuelle des allocations familiales. Cette aide a connu ensuite un déclin relatif, glissant, par enfant, de 22 % à 10 % du produit national brut par habitant et tombant de 40 % à 14 % environ des prestations sociales au profit de la santé et de la vieillesse. Le montant des allocations a juste suivi le mouvement des prix, mais pas celui des salaires, d'autant que l'on réduisait le taux des cotisations.

Dans cette enveloppe plus restreinte, on a cherché de plus en plus à répondre à des besoins précis, à toucher des publics « ciblés », par des majorations, puis surtout au cours des années 70, par des allocations nouvelles, pour les handicapés, les orphelins, les parents isolés, comme pour... la rentrée scolaire ou la naissance du troisième enfant. Ces aides nouvelles ont été de plus en plus fréquemment aux familles à revenus modestes ou moyens : la part des prestations soumises à conditions de ressources est passée de 13,6 % en 1970 à 50 % en 1981.

Cette évolution a suivi les changements sociaux. Avec le progrès du niveau de vie général, on a réservé une partie croissante des prestations aux familles en difficulté, financière ou sociale. Les allocations familiales s'étaient développées, après la guerre dans un climat de valorisation de l'enfant et du couple ; or de nouvelles formes de famille sont apparues avec l'extension du divorce et le déclin du mariage. L'aspiration à l'autonomie des femmes, le développement du salariat féminin, ont créé de nouveaux besoins, plus difficiles à satisfaire.

Le gouvernement de gauche a tâtonné pour y répondre. Mais sa politique, malgré le relèvement des allocations familiales pour le deuxième enfant en 1981-1982, n'a pas modifié les priorités réelles dans la distribution des aides : dans l'ordre, les familles de plus de trois enfants – qui, bien qu'elles soient moins nombreuses, reçoivent toujours plus de la moitié des prestations – les jeunes familles et les familles modestes. La rupture viendrait plutôt aujourd'hui de l'exécution des projets du RPR, qui veut supprimer les conditions de ressources favorisant ainsi les familles les plus aisées...

C'est plus le discours qui s'est infléchi en faveur de la natalité : hostile par tradition au côté « ordre moral » de la famille (que le RPR semble vouloir restaurer aujourd'hui), la gauche a glissé de la défense du droit de l'enfant à celui du droit à l'enfant (que les féministes aussi retrouvent aujourd'hui).

GUY HERZLICH.

LE 16 MARS ET APRÈS...

DE L'INÉGALITÉ A LA DIFFÉRENCE LÉGITIME

par Michel Noblecourt

Qui parle encore en France aujourd'hui de réduction des inégalités ? Ce qui apparaissait il y a peu de temps comme un objectif majeur de la société, porté notamment par la gauche, semble relégué à l'arrière-plan, derrière le rétablissement des grands équilibres économiques.

QUAND M. Laurent Fabius recense ce qui distingue la gauche de la droite, il ne parle plus de la réduction des inégalités sociales mais plus modestement de l'*« égalité des chances »*. Et M. Lionel Jospin met en avant la nécessité de *« mieux harmoniser intérêt collectif et intérêt individuel »*. Progressivement, on passe de la dénonciation des inégalités à la reconnaissance des différences. Comme l'écrivait M. Jean Chenevier dans un rapport de l'institut de l'entreprise, *« entre les exigences de la justice et les nécessités qu'impose l'efficacité économique, le chenal semble étroit »*. Faut-il donc apprendre à vivre dans une société plus inégale ?

Certes, si l'on en croit le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC), l'écart, entre les salaires, dans le secteur privé, *« s'est refermé à partir de 1968 avec une accélération de ce mouvement depuis 1983 : les cadres supérieurs hommes gagnaient en moyenne 7,5 fois plus que les manœuvres femmes en 1967, mais 6,6 fois plus en 1973 et 5,1 fois en 1983 »*. Mais pour une inégalité qui se réduit, combien s'accroissent !... Avec la montée du chômage, les inégalités se sont accentuées.

En mars 1985, plus du quart des jeunes de moins de vingt-cinq ans étaient inscrits à l'ANPE, et un autre quart occupaient un emploi à statut précaire (contrat à durée déterminée, intérim, etc.). Une étude de l'Institut de prévisions économiques et financières pour le développement des entreprises (IPECODE) a montré qu'en 1984 on enregistrait environ 1 300 000 inscriptions à l'ANPE en fin de contrat à durée déterminée, soit 35 % du total, contre 28 % en 1980 et 17 % en 1976. Cette même année, le tiers des salariés ayant moins d'un an d'ancienneté étaient employés à temps partiel, contre 20 % en 1975...

Les jeunes ont ainsi de plus en plus de mal à s'insérer dans le monde du travail : un sur deux passe par une phase d'exclusion ou entre par la petite porte de l'emploi précaire, souvent synonyme de faibles qualifications. Avoir un emploi n'est plus un droit, mais une chance. Y parviennent ceux qui se débrouillent le mieux. Les inégalités d'emplois se développent entre les âges, les catégories socioprofessionnelles, selon la taille des entreprises, la branche d'activité, ou même la région (de 1976 à 1984, les effectifs salariés ont diminué de 14 % en Lorraine tandis qu'ils progressaient de 9,9 % en Bretagne).

Selon l'entreprise dans laquelle ils se trouvent, son statut, sa taille et son activité, les salariés se voient plus ou moins protégés contre un licenciement — bénéficiant ou non par exemple d'un congé de conversion — ou plus ou moins contraints à la mobilité.

Selon une étude de l'INSEE, les salariés bénéficient d'une grande stabilité dans les industries lourdes et le tertiaire à statut alors qu'ils sont soumis à une rotation plus importante dans les industries légères et le tertiaire privé. Rien d'étonnant donc à ce que les solidarités transversales reculent, chacun en venant à défendre « son » emploi, ce qui aboutit à des conflits entre branches, entre régions, entre entreprises au sein d'un même groupe, voire entre catégories au sein d'une même usine.

Or les perspectives ne sont guère optimistes, même s'il faut se garder de prendre toute prévision pour argent comptant. Dans son rapport sur la France en l'an 2000, le commissariat du Plan n'écarte pas l'émergence d'une *« société éclatée et a-solidaire » : « A l'horizon 2000, le risque majeur est celui d'un clivage croissant entre une couche moyenne et une classe d'exclus enfermés dans un cumul d'inégalités. »*

Les taux de scolarisation devraient encore augmenter — avec un objectif de 80 % de bacheliers pour une génération — mais *« la maîtrise du savoir et de l'information sera vraisemblablement un facteur de différenciation crucial »*. Il y aura plus d'employés que d'ouvriers, et davantage de cadres, mais, dans les ateliers de production, même quand les robots seront beaucoup plus nombreux ils ne seront pas hyperflexibles au point de se substituer à toutes les tâches humaines. Certains ouvriers devront acquérir de nouvelles qualifications et jouer un rôle de surveillance. D'autres seront relégués dans des tâches peu qualifiées, notamment dans les sociétés de nettoyage.

Augmenter de 20 % les cotisations de retraite

Les salariés devront être de plus en plus flexibles et de plus en plus mobiles, aussi bien pour les connaissances et le savoir-faire que pour les horaires, les postes de travail et les entreprises. Leur travail se trouvera de plus en plus individualisé, ce qui soulignera les différences, et donc... les inégalités. La tendance à l'individualisation des rémunérations — déjà bien engagée — va s'étendre au temps de travail et même aux retraites. A économie constante et à système inchangé, le Plan estime qu'il faudra augmenter de 20 % les cotisations de retraite d'ici à l'an 2000. Même si le recours à la capitalisation n'est pas la panacée, certains salariés risquent d'être de plus en plus tentés de compléter leur retraite par l'épargne individuelle. Une possibilité offerte d'abord aux cadres... et qui, étendue à l'ensemble de la protection sociale, pourrait faire basculer un système de solidarité patiemment construit en un régime d'assurances.

Globalement, les impératifs de la modernisation économique, de la souplesse et de l'efficacité peuvent se substituer aux exigences de solidarité, de justice sociale et de réduction des inégalités. Il y aura de moins en moins de salariés à l'abri ou de secteurs protégés, même dans le secteur public. Ce dernier ne constitue déjà plus un «modèle» à suivre pour le secteur privé. Il doit au contraire se mettre au diapason du mode de gestion des entreprises privées.


IAN BERRY/MAGNUM

« La différence est un fait, notaient J. Régnier et J.-C. Sailly (1). *Elle situe l'originalité des personnes ou des collectivités les unes par rapport aux autres ; elle s'établit en fonction d'un ou plusieurs critères d'appréciation : avoir, savoir, pouvoir, aptitudes physiques, etc. Vis-à-vis de chacun de ces critères, et pour autant qu'on puisse les échelonner, voire les mesurer, les différences deviennent des inégalités. »*

Or tout se passe comme si ce qui était perçu auparavant comme une inégalité injuste était devenue aujourd'hui une différence légitime. *« La revendication d'égalité,* observe le Plan, *semble avoir fait place au droit à la différence. »* L'évolution idéologique est considérable tant à droite qu'à gauche. Il y a un consensus pour dénoncer un *« Etat-Moloch »*, trop boulimique, trop protecteur, trop interventionniste. M. Alain Madelin est un peu isolé quand il préconise l'*« Etat minimum »*, mais c'est M. François Mitterrand lui-même qui a fixé à son gouvernement l'objectif de réduction des prélèvements obligatoires. *Loin de développer les solidarités,* la crise a révélé puis fait exploser les aspirations individuelles. Certes le combat pour le «moins d'Etat» laisse subsister quelques filets de protection : plus personne ne veut toucher au SMIC, et le PS propose un revenu social minimum. Mais il ne s'agit plus que de protéger ceux qui semblent condamnés à rester en marge, inadaptés à une société où il faudra compter de plus en plus sur soi-même et de moins en moins sur les autres.

Les syndicats eux-mêmes accompagnent cette mutation. La CGT distribue certes, à l'heure actuelle, des tracts sur la sécurité sociale sur le thème : *« Avec la CGT, sécuritez-vous. »* Mais elle insiste de plus en plus sur la nécessaire prise en compte des *«particularités»* de chacune des composantes du salariat, en préconisant une complémentarité entre *« revendications générales et revendications particulières »*. M. Paul Marchelli, président de la CGC, a été jusqu'à écrire : *« Je revendique l'inégalité des situations. Refuser de considérer la société sous cet angle, c'est, en termes sportifs, accepter de partir pour un 1 000 mètres où, parce que l'égalitarisme doit présider, il n'y aurait aucun gagnant.* (2) »

Développements individuels

Le recul de la revendication «collective» unifiante, qui réduit les inégalités et fait progresser la solidarité n'épargne donc pas les syndicats. Si la CFTC parle encore du maintien des solidarités pour venir en aide *« aux plus démunis »*, on a vu les cadres de FO mettre en avant la revendication d'un *« droit individuel à l'innovation et à la recherche »*. Et M. Edmond Maire, quatre ans après avoir plaidé à son congrès de Metz pour de *« nouvelles solidarités »*, a invité sa confédération à trouver des réponses au *« besoin fort d'expression et de développement individuels. Une certaine recherche de différenciations l'accompagne, qui procède au fond d'un refus de certaines formes abusives d'égalitarisme »*. Ses syndicats sont ainsi conviés à accorder *« plus d'importance aux aspirations différenciées et moins aux grandes revendications collectives faussement réputées unifiantes* (3) *»*.

Il serait pour autant abusif d'en conclure que les syndicats se résignent à la fin des solidarités et prennent leur parti d'un développement inexorable des inégalités dans une société où seuls les plus forts ou les plus débrouillards auraient leurs chances. Ils savent aussi que la multiplication des corporatismes serait mortelle pour eux. Mais la prise en charge croissante des aspirations individuelles aboutit inévitablement à une acceptation de différences qui vont aller en s'accroissant. De nouvelles solidarités restent donc à inventer tant par l'Etat que par les syndicats pour corriger — à la marge ? — les inégalités les plus criantes, les moins supportables et... pour veiller au départ à une réelle égalité des chances. Car il faudra bien vivre dans un monde plus inégal. S'y adapter, s'y habituer, c'est une autre affaire. ■

(1) *La France, pays des inégalités*, par J. Régnier et J.-C. Sailly. Centre interdisciplinaire de Lille. Epoque Privat.

(2) *Les Aventuriers de l'an 2000*, par Paul Marchelli. Editions Jean-Claude Lattès.

(3) *CFDT Aujourd'hui*, n° 78, mars-avril 1986.

MAIS OU EST PASSÉ 36 ?

(Suite de la page III.)

Mais qui pourrait nier l'importance politique de la déclaration de Maurice Thorez, le 11 juin : *« Il faut savoir terminer une grève »* ? Même quand on sait que, en 1940, Blum était redevenu pour Thorez une *« canaille politique »*, un *« reptile répugnant »*...

Du Front populaire date cette conviction qui pesa souvent par la suite sur les comportements socialistes : il n'y a pas de gouvernement à direction ou avec participation socialiste possible sans l'appui ou au moins la tolérance du Parti communiste. Dès lors, toute la vie de la SFIO fut agitée par ce lancinant problème. Il était encore présent au congrès d'Epinay, à la naissance du PS. On connaît la suite...

Enfin, ultime obsession, rarement avouée mais paralysante : personne ne pouvait nier que le Front populaire avait économiquement échoué. Un très lourd héritage et les contraintes extérieures y étaient pour beaucoup. Mais il n'y avait pas eu de miracle, et, dès le 21 juin 1937, Blum était renversé par les sénateurs qui le haïssaient. Cet échec — que Mendès France (5) jugeait cependant bien moins sévèrement qu'Alfred Sauvy — donna naissance à un véritable complexe d'incompétence, longtemps doublé d'une épaisse défiance à l'égard des techniciens porteurs de quelque modernité.

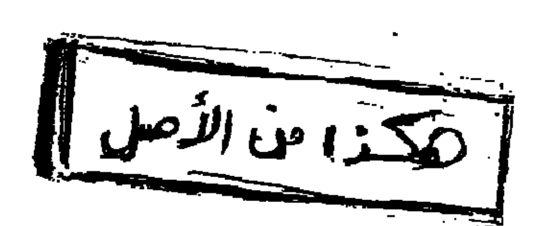
Mais nos «sabras», les socialistes des années 70, sont, eux, libres, totalement libres dans leurs têtes à l'égard de ces épisodes tourmentés. Leur décontraction à l'endroit des communistes en est le signe le plus évident : ils sont le plus souvent et naturellement « unitaires », mais ils n'écrasent pas une larme et ne manifestent nulle émotion quand le PC s'éloigne.

L'affaiblissement du parti de Georges Marchais concourt, il est vrai, à cette sérénité. Les aînés, enfin, traînaient aussi un complexe « munichois », parce qu'une bonne partie de la clientèle socialiste avait, en 1938, poussé son pacifisme jusqu'à approuver les tristes accords de Munich : c'est largement pour ne pas faire « un nouveau Munich » que fut lancée en 1956 l'aventureuse opération de Suez. Ce souvenir non plus — Munich — ne paraît plus hanter les esprits.

C'est la durée — cinq ans de gouvernement — qui a permis cette sorte de nettoyage psychanalytique. Mais par quoi cette mémoire obsessionnelle, qui tenait parfois lieu, abusivement, d'idéologie, est-elle, elle-même, remplacée ? C'est une tout autre question à laquelle n'échappera pas un PS brusquement privé des commodités d'une miraculeuse majorité absolue.

GEORGES MAMY.

(5) Colloque sur « Léon Blum, chef de gouvernement », Presses de la Fondation nationales des sciences politiques, 1981.



هكذا من الأصل

LE 16 MARS ET APRÈS...

LES SEMEURS DE VILLES

par Michèle Champenois

Comment s'est traduite l'ambition affichée par le chef de l'Etat de « créer les bases de la civilisation urbaine » ? Par une vraie politique ou par quelques coups d'éclat, dans un paysage de la construction morose, marqué par la crise. Deux architectes, engagés en politique sous des bannières adverses, répondent.

VILLARD/SIPA

LES villes ne changent pas en un jour. Ni en cinq ans. Si l'on peut aujourd'hui, en France, ne plus avoir honte de la qualité moyenne de l'architecture ; si l'on peut ne plus s'alarmer à tout coup dès qu'un chantier s'ouvre au cœur d'une ville ancienne ; si l'on peut espérer que la mesure, l'harmonie et parfois le goût, l'emporteront désormais sur la brutalité, la morne répétition et le vandalisme, on le doit à une évolution des esprits qui a commencé de se manifester au début des années 70.

Secoués par les révoltes de l'opinion, les élus, les fonctionnaires, les hommes politiques ont abordé les questions urbaines, à partir de 1975, avec une attitude nouvelle qui s'est traduite petit à petit dans les textes et les procédures administratives. Dans le même temps, les générations d'architectes d'après 1968 ont reçu une formation plus riche, plus « culturelle », qui les rend plus attentifs à l'environnement, au quartier, à l'histoire.

Cette revanche du raisonnable, ce renouveau de l'intelligence, ont malencontreusement coïncidé avec la crise économique, avec le recul sans précédent des mises en chantier.

Ceux qui attendaient de la gauche des « architectes aux pieds nus » ont vu déferler les concours internationaux, les grands projets, des démolitions spectaculaires aux Minguettes et à La Courneuve, sur fond de discours ample et généreux.

La ville y a-t-elle gagné ? Deux architectes répondent : Claude Parent, candidat sur la liste de Marie-France Garaud à Paris, ancien membre du conseil de l'ordre des architectes. Roland Castro, ex-gauchiste, à qui le président de la République a confié l'animation de Banlieues 89.

— ***« Nous n'aurons rien fait si nous n'avons pas créé dans les dix années à venir les bases de la civilisation urbaine »,*** **déclarait François Mitterrand, le 8 mars 1982. Au-delà des discours, que s'est-il passé ?**

ROLAND CASTRO. — La grande initiative urbaine dont on ne voit pas encore tous les effets, le grand événement, c'est la loi de décentralisation. Elle met les villes françaises au niveau européen, elle rend les maires metteurs en scène de leur ville, elle leur donne un pouvoir nouveau, une ambition nouvelle. Chaque ville a maintenant le droit de se déterminer. Dans trente ans, il y aura peut-être des villes au sens italien, allemand ; il n'y aura plus l'hégémonie de l'administration nationale, ou de la Caisse des dépôts, produisant des grands ensembles parachutés. Ce sera la fin de la province.

» Je crois que l'idée de ville, par rapport aux mouvements de ruralisme, de maisons individuelles, de chalendonnettes, a repris du poil de la bête.

CLAUDE PARENT. — Un renouveau ? Je l'ai cru. En fait, il n'en est rien. Le discours sur la ville est une distraction, au sens fort du terme, que l'on a instaurée et qui est entretenue par des phares. Le premier, ce sont les grands projets. Des projets d'exception. S'ils illustraient un mouvement général d'expansion de l'architecture, j'aurais applaudi des deux mains. Mais c'est l'inverse. Dans un moment de recul tragique, irrémédiable de l'architecture, c'est une manipulation des esprits. On camoufle la paupérisation ; c'est insolent, insultant même. De la propagande à l'état pur.

» Autre phare, Banlieues 89. Là, je suis pour. La réhabilitation des grands ensembles, l'apport d'équipements nouveaux, étaient dans les intentions de l'administration. C'est bien d'avoir mis l'accent sur cette urgence, d'en avoir fait une politique d'Etat. Mais, pour l'instant, je cherche les résultats. J'ai vu le tintouin, les expositions, les récompenses, les médailles... J'attends. Mais je suis bon public ; il faut laisser aux choses le temps de se faire.

— **Banlieues 89, de la poudre aux yeux ?**

R. C. — Une opération d'abord médiatique... Pourquoi pas ? Il faut le temps que les choses se fassent. Tout de même, cent vingt projets sont financés, quarante sont en chantier. Un troisième tour de propositions va être lancé, et le débat sur le Grand-Paris est ouvert. Déjà, concrètement, l'administration a beaucoup modifié ses attitudes. Le comité interministériel des villes — il est rare que l'interministériel marche aussi bien — a financé de nombreux dossiers. C'est très compliqué de « faire de la ville » avec l'administration française : pour créer une simple place, il faut quatre ou cinq ministères autour d'une table, un pour financer le théâtre, l'autre la voirie, le troisième les bancs publics...

— **La démolition des barres et des tours, la politique des grands chantiers, Banlieues 89, sont, disent certains, des coups d'éclat, des opérations spectaculaires pour masquer la pénurie.**

R. C. — C'est vrai que la construction n'a pas été le point-clé, la priorité du gouvernement. Mais les grands projets et Banlieues 89 sont deux grandes ambitions — chacune à son échelle — qui tirent le reste. De la poudre aux yeux ? Non, pour effacer les conneries faites en trente ans, il faudra bien trente ans. Et cela a été un coup de génie de François Mitterrand de tenir mordicus malgré les problèmes budgétaires, à ces grands chantiers qui marquent l'histoire.

» La démolition des barres n'est pas un geste pour rigoler. A La Courneuve, la démolition d'un bâtiment, en février dernier, est liée à un projet précis qui va relier directement les 4 000 à la gare et les mettre à dix minutes de Paris, désenclaver le quartier. Ce n'est pas du spectaculaire à tout prix. Aux Minguettes, le projet de la tour blanche de Jean-Pierre Raynaud n'est pas, comme on le pense souvent à propos de l'art, de l'argent jeté par les fenêtres : cela revalorise les Minguettes, cela intéresse New-York.

C. P. — La démolition des tours et des barres ? Je suis pour. Je l'ai même écrit il y a dix ans : *« Vous entendez le canon ; ce sont les grands ensembles qu'on démolit. »* Il vaut mieux détruire les bâtiments avec des explosifs que de les détruire sociologiquement comme on était arrivé à le faire ici ou là.

» Ce qui est grave, c'est que l'idée d'un trop-plein de logements est complètement fausse. Nous allons vers une nouvelle crise du logement. On avait construit trop de mauvais logements. Il va falloir les démolir, car la population a droit à un minimum de prestations, et on est parfois tombé au-dessous de l'acceptable...

— **Le bâtiment est en crise. De 500 000 logements par an, on est passé en 1984 à moins de 300 000. La profession d'architecte aussi est en crise : trop d'étudiants (10 000) ; trop d'architectes (20 000) et pas assez de commandes.**

C.P. — Ce qui m'étonne dans des circonstances aussi tragiques, c'est que l'on en parle aussi peu. La désintégration de la profession d'architecte est un sujet brûlant. Et je note une contradiction entre ce que le gouvernement dit (aider les PME) et ce qu'il fait contre nous, métreurs, géomètres, bureaux d'études... La relance concerne toujours les grandes entreprises, l'aide à l'exportation, tandis que les autres, de cent personnes à trois employés, périclitent.

» On a laissé pourrir la situation, on ne s'en préoccupe pas. Dans une profession libérale et indépendante, je n'attends pas tout du gouvernement, de l'Etat. Il y a des risques à prendre, je ne tiens pas à être assisté. Mais j'attends qu'il n'y ait pas d'incohérences. On ne peut pas au nom de l'Etat faire toute cette agitation autour de l'architecture et en même temps réduire la durée et la qualité des études d'architecture. C'est inadmissible, incompréhensible. On veut des architectes forts face aux ingénieurs, mais un étudiant vaut quatre fois moins de crédits qu'un polytechnicien.

R.C. — Non, il n'y a pas trop d'architectes. C'est dans le travail de développement urbain, au niveau municipal, qu'il y a le plus de boulot. Evidemment, si tous les architectes espèrent de magnifiques commandes... En province, aujourd'hui, il y a de plus en plus de professionnels qui, au lieu d'attendre une hypothétique commande de l'office d'HLM, proposent des idées, deviennent des scénographes urbains. Il y a beaucoup de travail.

» La position des architectes par rapport aux entreprises, aux puissances d'argent, ou par rapport aux ingénieurs, mieux armés, mieux organisés, ne s'est pas améliorée, c'est vrai. Il y a beaucoup de désenchantement. Mais c'est à eux de se prendre en main.

» Dans l'ensemble, ce pouvoir-là a plutôt soutenu les arts. Bien sûr, quand un seul sur 580 gagne le concours (un mauvais système, mais le moins mauvais), il y en a 579 qui sont découragés... Mais la France est le seul pays au monde qui ait fait un tel effort d'architecture publique ces derniers temps. ■


GOYHENEX/SIPA

A gauche, démolition par implosion le 18 février 1986 à La Courneuve d'une « barre » de 370 logements, longue de 180 mètres et haute de 50 mètres. Ci-dessus, nouveaux quartiers à Cergy-Pontoise, ville nouvelle.

LE MINIMUM ÉCOLOGIQUE

par Roger Cans

LA gauche laissera-t-elle de grands souvenirs en matière d'environnement ? C'est peu probable. Paradoxalement, en effet, les militants qui voulaient « changer la vie » ont peu innové en ce domaine. Ils se sont contentés de gérer au plus près des initiatives presque toujours prises avant eux. Les parcs nationaux ont été créés entre 1963 et 1979.

Les agences financières de bassin, instrument essentiel de lutte contre la pollution de l'eau, ont été lancées par une loi de 1964 et ont commencé à fonctionner après 1968. Le ministère de l'environnement est une création de 1971. La grande loi sur la protection de la nature remonte à 1976.

Hormis la décentralisation, qui a eu autant d'effets pervers que de résultats positifs pour la protection de l'environnement, on n'a fait que durcir certaines dispositions concernant par exemple les installations classées (les établissements les plus polluants) ou la procédure des enquêtes publiques. Quant aux mutuelles de l'air annoncées par Mme Bouchardeau, elles s'annoncent difficiles à mettre en place... Ce ne sont pas les lois « pêche », « montagne » ou « littoral », qui vont révolutionner les habitudes. Elles sanctionnent une évolution commencée il y a une dizaine d'années et préparent l'avenir, sans le forcer.

Même des râleurs professionnels comme ceux de SOS Environnement l'admettent : *« Depuis plus de dix ans, on a cessé de saccager les villes à coups de rénovations et de vouloir « adapter Paris à l'automobile », comme disait Georges Pompidou. »* Ils apprécient aussi deux héritages de la législature de gauche : l'introduction des associations dans les conseils municipaux de Paris, de Lyon et de Marseille et, grâce à la proportionnelle, l'apparition probable des premiers Verts dans les institutions régionales, voire nationales...

Mais la rupture, sur ce plan, n'est pas 1981. Ce serait plutôt 1974-1976, c'est-à-dire un lendemain de crise économico-pétrolière. C'est depuis cette période qu'on a cessé de bétonner en grand — sauf pour le sacro-saint programme nucléaire juste retouché sous la gauche, et quelques « grands travaux du président » dans la capitale. C'est aussi depuis cette période qu'on encourage les économies d'énergie et la récupération des déchets. Rien de vraiment nouveau ou révolutionnaire n'est apparu depuis 1981.

Plus grave même : malgré tous les beaux discours, certains errements anciens ont continué. Entorses multiples aux lois sur les sites classés, révision des plans d'occupation des sols à tout propos, tolérance à l'égard de pratiques contestables comme les constructions en montagne sans permis ou la chasse de printemps, etc. Les lois en vigueur sont bonnes, la réglementation acceptable, mais c'est la volonté de les faire appliquer qui fait défaut.

« Depuis 1976, nous nous battons pour une chose, explique Jean-Pierre Raffin, président de la Fédération des associations de protection de la nature (FFSPN), *l'application des lois. Nous n'en demandons pas de nouvelles. Nous voulons que celles qui existent soient effectivement respectées. »*

Ministres marginaux

Que fait donc le ministère de l'environnement ? Ni M. Crépeau ni Mme Bouchardeau n'ont eu le pouvoir de certains prédécesseurs. M. Robert Poujade, le premier en titre, était ancien secrétaire général de l'UDR et avait l'oreille du président, ancien normalien comme lui. M. Michel d'Ornano, fidèle parmi les fidèles de M. Valéry Giscard d'Estaing, était complice du président de la République. Leur venue dans un département pouvait faire trembler un maire ou un préfet. Ce ne pouvait être le cas avec des « minoritaires » comme le maire de La Rochelle, soutenu par le seul MRG, ou l'ancienne leader du PSU, même pas soutenue par son parti. Sous la législature de gauche, les ministres de l'environnement n'ont pas fait le poids.

Comble de malchance, ils sont arrivés au pouvoir à contretemps : les grandes décisions étaient déjà prises, et la crise n'a pas permis la mise en œuvre de ce qu'ils auraient voulu faire. Même l'autogestion, chère à Mme Bouchardeau, a dû s'incliner devant les exigences industrielles. On a davantage cajolé les compagnies des eaux ou les constructeurs automobiles que fait les gros yeux pour imposer les pots d'échappement catalytiques. Et on a félicité l'industrie nucléaire pour sa propreté et son souci de la sécurité...

Mme Bouchardeau souhaitait encourager l'économie alternative et promouvoir l'emploi dans les « micro-industries ». Le gouvernement a surtout multiplié les TUC, et le ministère de l'environnement les a employés pour nettoyer les rivières, débroussailler ou animer des associations. Rien là d'exaltant.

M. Crépeau, qui se voulait l'« emmerdeur » des pollueurs, n'a fait peur à personne. Mme Bouchardeau, qui voulait promouvoir le changement, a entériné l'acquis et suivi fidèlement la « modernisation » de M. Fabius, sans jamais élever la voix contre une erreur ou un abus. Dans leur situation de minoritaires, ils ne pouvaient que « partir ou fermer leur gueule ». ■

LE 16 MARS ET APRÈS...

LA CULTURE DANS LE SOLEIL

Un entretien avec Ariane Mnouchkine

Depuis près de vingt ans, Ariane Mnouchkine préside aux destinées du Théâtre du Soleil à la Cartoucherie de Vincennes. Des Petits-Bourgeois, de Gorki, en 1964, à l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, *une même exigence : faire du théâtre le grand spectacle de la condition humaine.*

« JACK LANG, ministre de la culture, a-t-il selon vous répondu à l'attente des gens de théâtre ?

– Certainement. Titrer comme le faisait un hebdomadaire, à propos du bilan du ministre de la culture : « Le théâtre, pas terrible » est tout à fait injuste. Je ne suis pas d'accord. Qu'attendre d'un ministre de la culture ? Qu'il « invente » des acteurs, des metteurs en scène ? Ce n'est pas sérieux. Ce que l'on peut souhaiter, c'est qu'il aide les acteurs, les troupes, qu'il leur permette de vivre.

– Comment caractérisez-vous son action ?

– Un bon ministre de la culture doit aider à faire surgir ce qui ne demandait qu'à croître, qu'à s'exprimer. Sur ce plan, il y a une réussite. Je le répète, on ne peut lui reprocher de ne pas avoir susciter des vocations ; ce n'est pas son rôle, ce serait même dangereux... En revanche, ceux qui faisaient du bon travail ont eu plus de facilités pour le faire. C'est *décisif.*

– Une clé : l'augmentation du budget de la culture ?

– Pour le Théâtre du Soleil, c'est vrai, l'aide du ministère a été importante. Sans le doublement *du montant de notre subvention,* nous n'existerions sans doute plus aujourd'hui.

» Il *faut* ajouter, et souligner, que les rapports avec le ministère ont profondément *évolué.* Avant 1981, je sortais souvent de mes entrevues en hurlant, ou très abattue, ironique... L'*accueil* a été différent ; j'ai trouvé des gens qui faisaient leur travail ; il y avait une joie, une effervescence, un projet en train de se dessiner. Le ministère de la *culture* est devenu un « vrai » ministère, pas seulement un lieu de passage pour le ministre, un tremplin... en attendant mieux. Jack Lang et son équipe ont *hissé* le *ministère* à un autre niveau, ils ont d'ailleurs *réussi à faire de la culture* un véritable enjeu politique. Ce qui n'avait jamais été le cas avant.

» *Nous n'étions* plus des intrus à qui l'on semblait dire : « Donnez-nous une bonne raison pour laquelle on devrait vous aider. » Telle était avant eux la *situation.* Je ne *dis pas que* tous nos interlocuteurs étaient hostiles. Ce serait faux. Mais ce qui dominait était une certaine indifférence.

» Enfin, j'ai surtout eu le sentiment que l'on n'était plus seuls à penser que faire du théâtre était important. *J'ai ressenti une* véritable attente ; cette idée que la culture était une denrée vitale dans la vie d'un pays, une priorité nationale.

– Cette collaboration « renouvelée » avec le ministère n'est-elle pas en contradiction avec vos positions antérieures plus distantes avec le pouvoir culturel ?

– Oui, c'est vrai. Pendant longtemps, sous les précédents septennats, nous avons pu nous méfier d'une « politique culturelle ». Je pensais surtout que, s'il y en avait une, elle ne pourrait être que mauvaise. Je pense que cette position n'est pas tout à fait vraie. *J'ajoute* aussitôt une condition importante : du côté du pouvoir, il faut qu'il y ait une véritable compétence, et une volonté de dialogue. Je crois qu'on peut reconnaître les *qualités d'une* action d'un gouvernement et garder les dignes distances par rapport à lui.

– Ne faut-il pas trouver un équilibre entre le pouvoir, les institutions et la *culture qui se* fait ?

– L'étatisation de la culture est intolérable. *Ce qui* domine dans les pays de l'Est, c'est le manque d'initiative, l'institutionnalisation. A l'inverse, aux Etats-Unis, où il n'y a pas de politique culturelle globale, il manque une certaine dynamique. Ce n'est pas un hasard si beaucoup d'artistes américains viennent présenter leur spectacle en France et trouvent de meilleures possibilités d'expression. *A contrario,* le théâtre du Soleil est presque impossible aux Etats-Unis. Il n'y a pas par exemple dans ce pays de Théâtre national. Même si on peut discuter de l'utilité de ces institutions, leur absence totale est dommageable.

– Quel sera l'avenir, selon vous, de la politique menée par Jack Lang ?

– Ecoutez, je ne me lancerai pas dans quelques imprécations préventives. On a suffisamment critiqué Jack Lang pour sa petite phrase, *« Nous passons de l'ombre à la lumière »*, pour ne pas être tenté de dire l'inverse aujourd'hui... Je pense que le successeur de Jack Lang ne pourra *décemment* pas tout « casser ».

» On sentirait trop le manque. En effet, la politique culturelle de la gauche a *révélé* un besoin indispensable qu'on ne peut pas purement et simplement *nier* maintenant. Mais il faut être vigilant pour que tout ne retourne pas en l'*état précédent.*

– Quelles sont vos inquiétudes ?

– Il y a un symbole de la politique précédente que je ne peux oublier, que je ne pardonne pas : *la destruction des* Halles de Paris. Situé au cœur de Paris, le site aurait pu donner naissance au plus beau lieu de culture du monde.

» Il aurait suffi de rénover, d'innover. Au lieu de cela, on a tout détruit. Il y a eu une surdité *totale à toutes* les *oppositions* à ce projet. Pendant quatorze ans, on aura comblé un trou pour en faire un immense Prisunic, un trou à fric. Quand on a commis une telle *chose, on n'a pas* le *droit* de critiquer Jack Lang sur le patrimoine. Avec lui, on a plus conservé que détruit. Ce qu'il faut aujourd'hui, sur ce point, pour ne pas répéter les *erreurs, c'est porter* une attention particulière aux lieux qui se libèrent, les rénover. Je ne vois pas la nécessité de construire, par exemple, de nouveaux théâtres. *Des équipements potentiels* existent. Regardez ce que l'on a fait avec la grande Halle de la Villette ; n'est-ce pas un bon exemple de conservation du patrimoine ?


BRIGITTE ENGUERAND

– Votre soutien à la politique culturelle depuis 1981 est évident, à l'exception de la transformation de l'audiovisuel, et plus particulièrement la création de Canal 5.

– Je le répète, je pense que le ministère de la culture avec Lang et son équipe a permis de mener une politique culturelle *originale.* En marge, je pense que la décision de créer la « 5 » est un cadeau fait au diable. Non parce qu'il s'agit de Berlusconi, mais parce que j'estime que c'est un cadeau fait à l'ignorance et à la vulgarité.

» Je ne suis pas prête d'accepter le *découpage de films* pour l'insertion de la publicité. Je trouve que la France sur ce plan était merveilleusement en retard, et peut-être finalement en avance... Je me demande quelle place il restera aux créateurs refusant le saucissonnage publicitaire. Soyons clair, je ne suis pas contre l'installation des chaînes privées, *mais je ne suis pas certaine* que ces nouveaux « espaces de liberté » ne deviennent pas finalement, principalement, des « espaces d'argent ». Là, je crois que la gauche a commis une erreur, pis, un péché politique.

– L'ère Malraux, qu'en pensez-vous ?

– Malraux était *évidemment* un homme de culture ; il aimait les artistes ; il n'était pas indifférent à leurs problèmes. Mais Malraux était autre chose qu'un *ministre* ; ce n'était pas son métier... Les Maisons de la culture, ce ne fut pas forcément le pire, ce n'était pas toujours le meilleur. Etait-ce vraiment une bonne idée ? Il y avait dans leur conception une idée de mausolée, une idée presque « soviétique ». Cela dit, Malraux, pour moi, c'est presque ancien ; je « commençais » à peine. En tant que ministre, il reste surtout celui qui a blanchi Paris.

– Vilar ne reste-t-il pas un point de référence caché, mais aussi très présent ?

– *Bien sûr, j'ai la nostalgie de* Vilar. Ce que j'en retiens surtout, c'est sa morale, la nostalgie de sa sévérité, de sa morale face au public, face au théâtre. Une attitude *qui peut passer pour* anachronique aujourd'hui, presque boy-scout. A certains moments, j'ai l'impression que Vilar aimerait ce que nous faisons au Théâtre du Soleil.

» D'ailleurs, s'il fallait définir une culture de gauche, je dirais qu'elle consiste en l'attention portée à l'autre, aux innombrables *autres, et qu'elle se caractérise* aussi par le bon équilibre entre la mémoire, l'héritage, le désir d'une exploration, et d'ouverture.

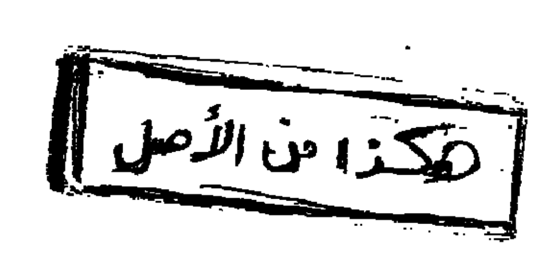
– Où en êtes-vous aujourd'hui ; comment voyez-vous votre évolution ?

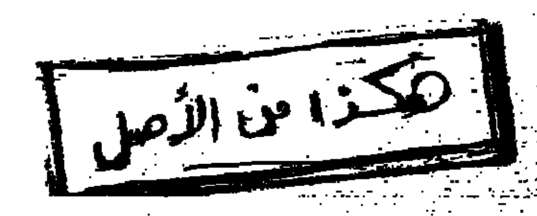
– Je vous répondrai par une anecdote. L'autre fois, un spectateur m'a abordée. Il m'a dit qu'il avait vu *tous les spectacles* du Théâtre du Soleil, en ajoutant, ce qui m'émeut ici, c'est que ça n'a pas changé, mais que ce n'est jamais pareil. Je crois qu'il était *sincère,* et cela *m'a touché.* Je crois en effet que l'on a suivi notre chemin. On ne s'est pas dérouté, mais on a essayé de plus en plus d'échapper aux grilles idéologiques, grille de lecture et aussi barrière. Aujourd'hui, je dirais que nous ne faisons pas un *théâtre* politisé, mais un théâtre historique, et donc politique. Le théâtre est fait pour raconter des histoires vraies. Sous Shakespeare, on apprenait *tout sur* le *monde. Je* crois qu'il n'y a pas de vrai bonheur théâtral quand il n'y a pas un minimum d'apprentissage. »

Propos recueillis par
BERNARD LEFORT.


MARTINE FRANCK/MAGNUM

« JACK LANG A RÉUSSI A FAIRE DE LA CULTURE UN VÉRITABLE ENJEU POLITIQUE. CE QUI N'AVAIT JAMAIS ÉTÉ LE CAS AVANT. »





LE 16 MARS ET APRÈS...

EN BATTANT LA CAMPAGNE

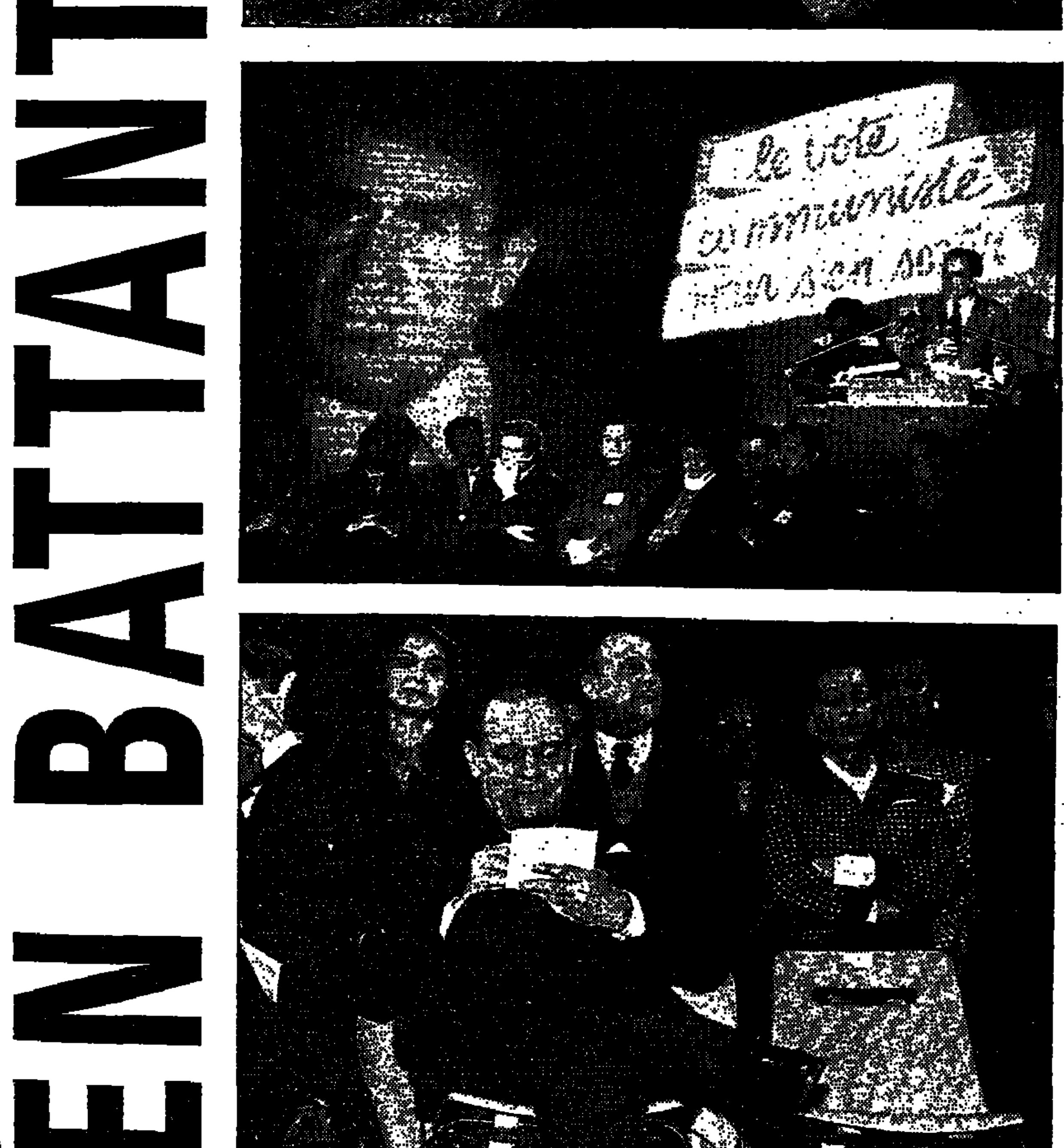


Ces photos, comme celles de la première page, ont pour auteur Abbas, membre de l'agence Magnum depuis quatre ans après être passé par Gamma et Sipa. Pendant deux mois et demi, il a suivi les hommes politiques français en tournée dans leur fief. « J'ai fait des reportages sur le tiers-monde pendant quinze ans. Je voulais travailler sur la France. Ce qui m'intéresse, ce n'est pas tant l'élection que l'homme. Visuellement, le plus intéressant est Chirac. Il bouge sans arrêt et ne change pas d'attitude lorsque l'objectif est braqué sur lui. » On reconnaît dans cette page : Jacques Chirac et Jacques Toubon, Jack Lang au marché avec Roger Hanin et Lionel Jospin, Valéry Giscard d'Estaing, Georges Marchais, Jean-Marie Le Pen, Raymond Barre et enfin Michel Rocard devant Jean Poperen.



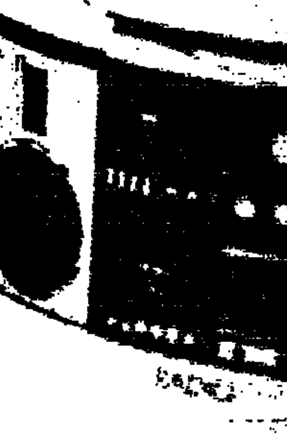












SONS ET IMAGES

COMMUNICATION : LE MARCHÉ DÉCOLLE

par Yves Agnès

16-23 mars, au CNIT de Paris-La Défense, la deuxième Semaine française de la communication audiovisuelle. Matériels d'aujourd'hui et de demain, rencontres de professionnels, vedettes du show-biz... Des images et des sons à profusion.

L'OBSERVATOIRE de la communication du Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE) estime que le secteur de la communication, d'ici à 1990, progressera en moyenne de 4,8 % par an en volume. « *Ce n'est pas une explosion, une révolution, mais un développement fort et assez régulier*, commente M. Alain Le Diberder. *Le secteur est en bonne santé.* » Pourtant, la croissance prévue révèle des inégalités très fortes par secteur *(voir graphique)*. La micro-informatique et la télévision sont les rubans bleus de cette progression du marché, alors que des secteurs vont stagner, et même connaître un recul, selon le BIPE : édition, presse, cassettes audio et fréquentation des salles de cinéma sont les lanternes rouges.

La déréglementation observée dans les télécommunications et l'audiovisuel, la stabilité de la consommation des ménages, les dépenses croissantes des entreprises en matière de communication, le rôle central joué par ce secteur dans la modernisation de l'économie conduisent les experts du BIPE à retenir pour 1990 plusieurs modifications du paysage. Il sera *plus international*, les entreprises exportant davantage et les multinationales (IBM, Philips, Sony, etc.) jouant un rôle important pour l'emploi. Un des enjeux de la période sera la constitution de pôles européens, estime le BIPE. Il sera *moins spécialisé*, les entreprises de la communication devenant de plus en plus multimédias. *Le rôle de l'Etat sera moins fort*, en raison du développement d'entreprises privées aux marges du monopole des PTT et de la déréglementation entamée dans l'audiovisuel. Enfin, le BIPE prévoit un *tissu industriel plus dense*, les actions en cours (câble, télématique...) et les nouveaux services pouvant favoriser une déconcentration.

Parmi les « segments » du secteur observés par le BIPE, quelques cas particuliers.

● **La télématique.** La France est le seul pays au monde où, en 1985, une cinquantaine de sociétés ont fait des bénéfices avec des services télématiques. Ces recettes directes (la publicité ne marche guère) vont en particulier à des entreprises de presse. Le développement du parc des Minitel sera déterminant.

● **Le cinéma.** La forte diminution de la fréquentation des salles de cinéma sera compensée par la croissance des recettes de la télévision et des cassettes vidéo *(voir tableau)* ; les mesures d'aide à la production seront profitables aux coproductions, et le chiffre d'affaires global pourrait augmenter de 7,8 %.

● **La télévision.** Selon l'évolution que va prendre la déréglementation et le sort fait aux chaînes publiques, le BIPE a construit deux scénarios jusqu'en 1990, l'un « réglementé », l'autre « libéral ». Dans le premier cas, le chiffre d'affaires passerait de 6,66 milliards de francs (1984) à 14,86 (francs 1984) ; dans le second, à 15,40 milliards de francs. La croissance annuelle moyenne prévue est de toute manière forte : 14,3 % ou 15 %. Le BIPE estime que les recettes publicitaires (2,9 milliards de francs en 1984) pourraient passer à 5,8 ou 6,9 milliards de francs selon le scénario.

● **La consommation des ménages** dans le secteur de la communication est très stable depuis une vingtaine d'années en poids relatif. Dans la période 1981-1985, on a observé que les dépenses d'équipement (matériel) baissaient – en 1983 et 1984, – alors que les dépenses de contenu (presse, télévision, cinéma...) continuaient à progresser. Le BIPE prévoit une amplification de cette tendance, mais fait valoir que la situation générale de l'économie (chômage) et la démographie (population jeune stagnante) aura une influence sur un secteur où les jeunes sont de gros consommateurs.

● **Le marché du matériel vidéo**, après la période noire de 1983, s'est rétabli et devrait retrouver une croissance soutenue. Le multi-équipement (en 1984, seulement 7 % de foyers ont deux téléviseurs au domicile principal), la vidéo grand public, l'achat de téléviseurs couleur, les accessoires (décodeurs, amplificateurs, câbles...) vont progresser. Il faudra observer, à partir de 1987, le marché des antennes de réception satellite, les téléviseurs numériques, le vidéodisque, le standard 8 mm pour vidéo grand public. ■

P. MATTHE/GAMMA

LES PRÉVISIONS DU BIPE PAR SECTEUR

Taux de croissance annuel moyen en francs constants (axe : –3, 0, +5, +10, +15, +20 %)

Secteur	%
Micro-informatique	17
Recettes chaînes TV	14,3
Cassettes vidéo	12
SSII	11,4
Matériels vidéo	7,2
Films français	6,7
Ensemble matériels informatique	6,6
Services télécoms	6,5
Matériels audio	4,9
Publicité	4,85
MOYENNE COMMUNICATION	4,8
Postes	2,8
Industries télécoms	2,8
Radio	2,6
Services culturels	1,5
Edition	1,5
Presse	0,6
Audiogrammes	–0,5
Salles de cinéma	–2,6

CHIFFRES-CLÉS

Voici les principaux chiffres qui situent le secteur de la communication selon le BIPE (année 1984) :

● **Chiffre d'affaires :** 473 milliards de francs (hors taxes), un poids équivalent à l'automobile ; valeur ajoutée : 204 milliards, soit 6,2 % de la valeur ajoutée des branches marchandes.

● **Balance commerciale :** 92 milliards de francs d'importations, 75 milliards d'exportations, soit un déficit très important de 17 milliards.

● **Effectifs :** environ 1,4 million de personnes employés (6,6 % de la population active), un chiffre relativement stable depuis quatre ans.

● **Consommation des ménages :** 7 %, stable.

● **Parts de marché :** informatique : 24 %, télécommunications 36 %, audiovisuel 14 %, écrit 25 %, services culturels 1 % (sur 360 milliards de francs pris en compte pour 1984) ; d'autre part, 63 % du marché sont constitués par des clients professionnels, en particulier à cause du poids des télécommunications. ■

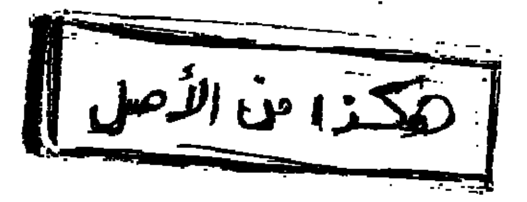
LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

	1984	1990	Taux de croissance annuel moyen 1984/1990
Abonnements au téléphone	21 567	24 800	+ 2,4 %
Cabines publiques	173	275	+ 8 %
Abonnés au télex	114,3	171	+ 6,9 %
Abonnés aux réseaux câblés	–	824	–
Prises potentielles réseaux câblés	–	3 243	–
Terminaux vidéotex	550	6 500	+ 50,9 %
Trafic téléphonique (en milliards de taxes de base)	79,3	96,8	+ 3,4 %

(Chiffres en milliers)

LES RECETTES DU CINÉMA

	1984		1990	
	Millions de francs	%	Millions de francs	%
Salles	840,8	62,2	674,1	33,9
Etranger	330	24,4	417,6	21
TV classique	132,5	9,8	275,4	13,8
Vidéo	49	3,6	421,7	21,2
TV payante	0,6	0	196,1	9,9
Câble	0	0	6	0,3
TOTAL	1 352,9	100	1 990,9	100



SONS ET IMAGES

UN AVENIR DIFFICILE POUR LES USINES FRANÇAISES

par Eric Le Boucher

AVEC un déficit commercial de 6,45 milliards de francs, l'industrie française de l'électronique grand public (téléviseurs, hi-fi, magnétoscopes, autoradios, cassettes...) est parvenue en 1985 à stabiliser ses *positions sur un marché en* croissance globale assez faible (6 %). Le taux de couverture des importations par les exportations est même remonté de 31 % en 1984 à 36 % l'an passé, traduisant une augmentation des ventes à l'étranger (3,9 milliards, + 23 %) supérieure à celle des achats (11 milliards, + 6 %). Evolution inédite : les arrivées de matériels japonais ont pour la première fois marqué un recul (3,9 milliards, – 1 %).

Ces résultats permettent à M. Jean-Claude Bonnet, président du Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques (Simavelec) de se féliciter en déclarant que l'amélioration observée *« ne justifie pas l'excès d'indignité dont il arrive que la profession soit encore gratifiée »*... Le succès n'est pourtant que bien relatif.

L'éclaircie des chiffres ne provient en effet précisément que de trois produits. Des autoradios d'abord, dont l'exportation a crû de 38 % (653 millions de francs), contre 5 % pour les importations (609 millions). La France a désormais un commerce équilibré pour ces produits. Mais, à l'avenir, tout dépendra des mouvements entre les usines du groupe ouest-allemand Bosch, *désormais* le plus grand producteur européen. Bosch a repris les fabrications de Gründig il y a quelques mois *« dans un partage des tâches »* avec Philips, actionnaire de Grundig.

Des parties mécaniques de magnétoscopes, ensuite, élaborées par Thomson à Tonnerre, qui sont exportées en RFA afin d'y être assemblées (pour 591 millions en 1985 contre 451 millions en 1984). Ce produit continue néanmoins de creuser un énorme trou de 1,7 milliard de francs dans les échanges du pays (1,78 milliard en 1984).

Des supports magnétiques vierges enfin (cassettes et bandes), grâce au groupe ouest-Allemand BASF et aux usines du Sud-Ouest du japonais Sony. Les exportations ont crû de 47 % (692 millions) contre 13 % pour les importations (1,45 milliard). Ce secteur reste toutefois nettement déficitaire.


MAILLAC/REA

La France est absente des produits « de croissance » comme les magnétoscopes ou les platines laser.

Ces trois évolutions favorables ne permettent pas de faire virer le baromètre de la profession sur *« beau temps »*. Car elles sont d'abord fragiles : Thomson ne peut se satisfaire de sa (trop petite) production de la mécanique des magnétoscopes. Tout dépend, dans les autoradios, de la politique interne d'un groupe étranger, Bosch.

TV made in France : en baisse

Mais, ensuite et surtout, une inquiétude naît sur les téléviseurs, qui constituent le *« cœur »* de la production électronique grand public en France (plus de 60 % de l'activité). Les livraisons de TV couleur effectuées par les fabricants présents sur le sol français (Thomson et le néerlandais Philips) ont en effet reculé (1,632 million d'unités contre 1,687 million en 1984), de même que leurs exportations (105 000 contre 121 000). En revanche, les importations ont fait un bond de 18 % (688 000 contre 584 000). Le nombre de téléviseurs fabriqués en France plafonne depuis quatre ans, tandis qu'apparaissent des importations en provenance de Malaisie et de Corée (50 000 appareils) et de Suède (75 000). Si la part du Japon se maintient (70 000 appareils), cela ne doit pas faire illusion : les groupes nippons possèdent des usines européennes en Grande-Bretagne et en RFA, dont les productions sont comptabilisées dans nos achats à ces pays. Ainsi, globalement, les usines françaises perdent plus de parts de marché qu'elles n'en gagnent, elles s'essoufflent.

Or la France est absente des produits *« de croissance »* comme les magnétoscopes ou les platines laser (dont l'importation a représenté 210 millions de francs en 1985 contre 69 millions en 1984). Les marchés « captifs » des décodeurs *Canal Plus ou Antiope ou* les tentatives de Thomson sur les micro-ordinateurs domestiques ne permettent pas, et loin de là, de boucher les trous laissés ainsi béants. Impuissante sur les nouveaux produits et attaquée sur la télévision – *« bastille »* où elle s'est réfugiée, selon l'expression de M. Alain Gomez, le patron de Thomson, – l'industrie française n'a pas son avenir bien assuré à long terme, quels que soient les satisfecit que s'octroie la profession.

Rien n'est perdu, sans doute. Les nouvelles chaînes de télévision, la Coupe du monde de football de cet été peuvent donner dans l'immédiat de l'oxygène. Mais Philips et Thomson, les deux seuls groupes européens encore vaillants, se doivent de redéfinir une stratégie plus offensive face aux constructeurs du Sud-Est asiatique. Ce ne sera pas facile. ■

COMMERCE EXTÉRIEUR ET TAUX DE COUVERTURE

(valeurs en millions de francs)

Principaux pays	Exportations			Importations			Taux de couverture	
	1985	1984	1985/1984	1985	1984	1985/1984	1985	1984
Belgique-Luxembourg	187,9	182,8	+ 3 %	493	562	– 12 %	38 %	33 %
Pays-Bas	210,3	184,5	+ 14 %	71	71	stable	296 %	260 %
RFA	1 299	1 079,2	+ 20 %	2 102	1 571	+ 34 %	62 %	69 %
Italie	241,7	245,1	– 1 %	619	641	– 3 %	39 %	38 %
Grande-Bretagne	605,8	367,7	+ 65 %	650	482	+ 35 %	93 %	76 %
Total CEE	2 696,2	2 141	+ 26 %	4 215	3 607	+ 17 %	64 %	59 %
Japon	7,1	5,3	+ 34 %	3 938	3 974	– 1 %	–	–

SOURCE : Simalevec.

PARC ET ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES A FIN 1985

(en millions et en pourcentage)

	Parc	Taux d'équipement	Achats en 1985	1985 / 1984
Téléviseurs noir et blanc	7,9	40 %	0,435	– 19 %
Téléviseurs couleur	15,7	77 %	2,21	+ 3 %
Magnétoscopes	2,8	14 %	0,69	+ 15 %
Chaînes hi-fi	7,3	36 %	0,77	– 7 %
Platines laser	0,165	0,8 %	0,10	+ 250 %
Autoradios (parc auto)	13,3	67 %	2,16	+ 8 %

LA RUÉE SUR LE LASER

par André Dessot

POURTANT attendue, la reprise n'a pas été au rendez-vous en 1985 sur le marché de la hi-fi. Derechef, mais de façon plus marquée cette fois, l'image a remporté les suffrages de la clientèle. Un achat chasse l'autre, et, pour des raisons financières évidentes, les foyers français, pourtant sous-équipés en hi-fi (32 % le sont, électrophones compris, avec trois disques 33 tours en moyenne, contre 60 % chez les Anglo-Saxons et 30 disques) ont différé leurs achats. Moins de neuf cent mille chaînes ont été vendues (– 10 %), et le chiffre d'affaires des commerçants, contraints pour survivre de recourir à la politique des rabais, a plongé (– 30 %).

Cependant, il serait faux de croire que la raison budgétaire a primé sur le choix des matériels. Elle a certes été déterminante, mais n'a pas empêché le lecteur de disques à laser d'emporter l'adhésion quasi générale. L'apparition de ce produit révolutionnaire a profondément modifié les comportements et, même si en amont (amplis, pré-amplis), comme en aval (enceintes), la répercussion du phénomène tarde à se faire sentir, elle a véritablement relancé l'intérêt déclinant pour l'audiophilie.

Pour l'instant, les nouvelles platines viennent en appoint seulement des chaînes existantes. Mais l'afflux de la demande contribue déjà à soutenir le marché déprimé de la hi-fi, et, avec l'inévitable renouvellement du parc que le laser impose à moyen terme, l'horizon s'éclaircit. Avant la prochaine décennie, les ventes de matériels hi-fi pourraient reprendre au rythme de 3 % à 5 % l'an.

Selon les renseignements fournis par les divers fabricants (Philips et Sony essentiellement, co-inventeurs du procédé), les ventes d'appareils ont triplé dans le monde en 1985, passant de neuf cent mille à plus de 2,7 millions d'unités. Doublées en 1984, les ventes en Europe ont cette fois été multipliées par trois (600 000 contre 200 000). La RFA est restée en tête du palmarès (140 000 contre 60 000). La France a continué de talonner sa voisine *(100 000 contre 45 000), tandis* que la Grande-Bretagne comblait une partie de son retard (75 000 contre 30 000). L'Italie a fait de même (65 000 contre 30 000). Aux Etats-Unis, les ventes ont atteint 850 000 à 1 million. Au *Japon, pourtant déjà bien équipé,* l'appétit des acheteurs ne s'est pas calmé (environ 400 000 appareils contre 200 000). Dans les pays arabes et du Sud-Est asiatique, la demande a globalement porté sur 250 000 appareils. Enfin, près de 500 000 lecteurs ont été vendus dans les autres régions du monde.

Bref, d'une façon générale, toutes les prévisions de croissance ont été allègrement dépassées. Au rythme où le marché se développe, les spécialistes ont fait de nouvelles projections, estimant que les ventes mondiales des lecteurs à laser seront du même ordre de grandeur que celui des platines pour microsillons (80 millions), non plus à l'horizon 90 mais dès 1988, voire en 1987.

Effaçable

Les fabricants ont, il est vrai, rivalisé d'efforts pour entretenir le succès. Les prix ont continué de chuter. Des lecteurs de seconde génération sont disponibles pour 150 dollars aux Etats-Unis et moins de 3 000 F en France.

Les appareils de troisième génération arrivent. Ils sont pourvus d'un asservissement à trois faisceaux, le troisième étant destiné à gommer les erreurs de lecture que les rayures du disque peuvent entraîner par effet de leurre sur le laser (confusion entre la piste et la rayure). Le laser dans la voiture est une réalité. Ford est devenu le premier constructeur automobile à installer en première monte des lecteurs à laser Sony. General Motors et Toyota s'apprêtent à lui emboîter le pas.

Les grands gagnants sont évidemment Philips et Sony. On peut créditer chacun des deux grands d'une part mondiale de 30 % à 35 %. Naturellement, charbonnier est maître chez lui, et Philips domine en Europe (40 %). Hors du Vieux Continent, Sony arrive premier.

Mais la vraie bataille se livrera dans les quatre à cinq années à venir. La technologie du laser en est encore au stade de l'enfance. Déjà, de nouvelles applications se profilent à l'horizon. Demain, le disque compact servira pour l'aide à la navigation apportée aux automobilistes (systèmes développés l'un par Philips appelé Carin, l'autre par le groupe britannique Plessey). Conscients des enjeux, Philips et Sony se serrent les coudes et viennent de signer un accord pour développer un nouveau standard de disque, utilisable vu son énorme capacité de stockage pour enregistrer des images fixes ou mobiles, des graphiques, des programmes et des données informatiques. Mais ce ne sont encore que quelques faces des applications envisagées.

La prochaine étape consistera à donner au laser ses véritables lettres de noblesse. Comme les bandes magnétiques, le disque compact sera effaçable et réenregistrable, ce qui élargira encore le champ de ses possibilités. Le japonais Nakamichi a déjà mis au point deux appareils de ce type, mais dont les prix sont astronomiques (entre 800 000 F et 1 million de francs). Cette firme nippone a signé un accord avec le groupe français Thomson pour développer et lancer, en 1988 espère-t-on, un modèle grand public d'un coût plus abordable.

De rien en 1982, le marché des lecteurs passera à 5 milliards de dollars en 1986 (2,5 milliards l'an dernier) et pourrait franchir le cap des 100 milliards de dollars au début de la prochaine décennie.

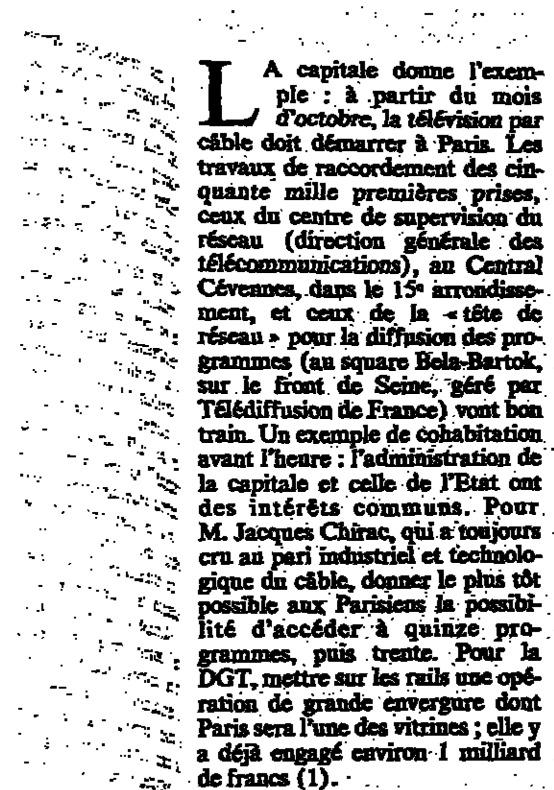
Le succès ne se mesure pas seulement au performances du « hard ware » et aux promesses des technologies du futur immédiat. Le « soft » est lui aussi en pleine effervescence. En 1985, l'industrie du disque (700 millions de dollars de chiffre d'affaires) a largement doublé sa mise. Plus de 40 millions de disques ont été vendus (19 millions l'année précédente). Sans la pénurie, le score aurait pu être plus élevé encore. La demande a été si pressante que les rayons se sont littéralement vidés. Pour colmater les brèches, Philips s'est hâté d'augmenter la capacité de son usine de Hanovre (RFA), et, en décembre dernier, le vingt-six millionième disque en est sorti. La production devrait atteindre 44 millions de disques en 1986. Les six usines japonaises, dont celles de Sony (12 millions de disques), JVC, Technics, Denon, ont, elles aussi mis les bouchées doubles. Leur capacité globale *dépasse maintenant 30 millions de* disques.

10 000 titres disponibles

Mais la mise en œuvre de moyens nouveaux ne donne pas spontanément des résultats, d'autant que les éditeurs se pressent au portillon. Environ 10 000 titres sont désormais disponibles dans le monde (4 500 en 1984). De quoi attiser encore la frénésie des achats, même si la qualité laisse très souvent à désirer. La saturation est telle que les usines japonaises refusent de prendre de nouvelles commandes pour les six mois à venir. L'usine de Sony aux Etats-Unis (6 millions de disques) se révèle toujours incapable de coller à la demande. Thorn-EMI (Grande-Bretagne), Nimbus (Grande-Bretagne), Bertelsmann (RFA), Matières plastiques de l'Ouest-MPO (France) sont dans une situation comparable.

Si le phénomène incite les fabricants à agrandir encore leurs installations, il fait naître aussi des vocations. A partir de l'été prochain, une usine de pressage indépendante (ICM) commencera à produire en Suisse, d'abord au rythme de 250 000 disques par mois puis de 500 000. Allié à Pioneer, l'italien REL se lancera bientôt lui aussi dans la bataille (5 millions de disques par an). En Grande-Bretagne, les installations de PR Records (4 millions de disques) seront prochainement opérationnelles. De son côté, MPO construit au Canada, avec des partenaires locaux, une unité de 6 millions de disques par an, dont le démarrage est prévu en novem*bre prochain. Au total, six usines* devraient voir le jour dès cette année en Amérique du Nord, dont une, à 50/50 Philips-Du Pont de Nemours, promise à devenir la plus grande du monde dans un an (50 millions de disques).

Bref, c'est la ruée. Cependant, toutes ces productions supplémentaires paraissent encore insuffisantes pour alimenter un marché qui devrait au moins doubler de volume en 1986. Qu'en sera-t-il en 1990 quand, si l'on en croit les experts, la consommation de disques compacts portera sur 500 millions d'unités ? Les fabricants ont été dépassés par leur propre succès. Nul ne s'en plaindra : ni la concurrence naissante que le phénomène fait nécessairement apparaître, encore moins les industries de la hi-fi qui aperçoivent une lueur au bout du tunnel. ■



LA DGT MET LES BOUCHÉES DOUBLES

LA capitale donne l'exemple : à partir du mois d'octobre, la télévision par câble doit démarrer à Paris. Les travaux de raccordement des cinquante mille premières prises, ceux du centre de supervision du réseau (direction générale des télécommunications), au Central Cévennes, dans le 15e arrondissement, et ceux de la « tête de réseau » pour la diffusion des programmes (au square Bela-Bartok, sur le front de Seine, géré par Télédiffusion de France) vont bon train. Un exemple de cohabitation avant l'heure : l'administration de la capitale et celle de l'Etat ont des intérêts communs. Pour M. Jacques Chirac, qui a toujours cru au pari industriel et technologique du câble, donner le plus tôt possible aux Parisiens la possibilité d'accéder à quinze programmes, puis trente. Pour la DGT, mettre sur les rails une opération de grande envergure dont Paris sera l'une des vitrines ; elle y a déjà engagé environ 1 milliard de francs (1).

Fin 1986, ce sont 78 000 prises qui doivent être installées, dans les 13e, 14e et 15e arrondissements. 1987 : 294 000 prises ; 1988 : 543 000 prises ; 1989 : 767 000 prises ; 1990 : 957 000 prises ; 1991 : 1 125 000 prises. L'opération doit s'achever en 1992 avec le raccordement de 1 281 000 prises, pour les particuliers, les entreprises, les collectivités. Pour que certains quartiers ne soient pas trop favorisés par rapport à d'autres, il a d'ores et déjà été convenu que, dans les trois ans, chaque arrondissement disposerait d'au moins 10 000 prises raccordées.

Rien n'est encore arrêté sur les programmes que pourront obtenir les Parisiens en pianotant sur leur sélecteur. Les futurs services interactifs (télé-achat, télésurveillance...) ne sont pas pour cette année. Outre les chaînes hertziennes publiques ou privées, des télévisions étrangères, RTL-télévision, des canaux thématiques (sport, jeunesse...) et un programme local sont envisagés. Pour ce dernier, les candidatures sont nombreuses (d'abord en diffusion hertzienne mais aussi sur le réseau câblé), et la société locale d'exploitation du câble (Paris-Câble), que préside M. Bernard Pons, aura à se déterminer, ainsi que la Haute Autorité de la communication audiovisuelle qui donne les autorisations.

La Ville de Paris est majoritaire (51 %) dans le capital de la SLEC, où sont associées la Lyonnaise des eaux (39 %) et la Caisse des dépôts et consignations (10 %). Le tarif d'abonnement sera d'environ 150 F par mois (sans compter la redevance pour les chaînes publiques, ni l'abonnement à d'autres programmes, comme Canal Plus).

Les autres réseaux

A Biarritz, Montpellier, Rennes, Toulon, Boulogne, Neuilly-Levallois, Saint-Cloud-Sèvres-Suresnes, Marseille, Nantes, Evry... où les travaux d'installation des réseaux commencent, la direction générale des télécommunications et les villes concernées sont entrées dans la phase de réalisation (2), après les retards accumulés depuis le lancement de l'opération au conseil des ministres, le 3 novembre 1982.

Au début de 1986, la DGT avait signé 14 conventions-cadres pour la mise en œuvre (plus de 2 millions de foyers), passé 46 protocoles d'accord pour des études (4 millions de foyers). 900 000 prises ont été commandées : 262 000 prises pour des réseaux en fibre optique à raccordement coaxial, 336 000 prises pour des réseaux « étoilés » en fibre optique, et 300 000 autres en cours de commande. Malgré la pression de certains élus de l'opposition pour laisser les collectivités locales décider du système de prises à employer et faire éventuellement appel au privé, le ministère des PTT et la DGT ont maintenu le pari de la fibre optique.

Les PTT s'estiment capables d'installer plus de 4,8 millions de prises d'ici à fin 1989 et plus de 9 millions pour 1992 ; la mission TV-câble, se fondant sur les candidatures et les conventions, prévoit 2 millions de prises raccordables à fin 1989 et près de 4 millions en 1992. En outre, l'investissement de la DGT représente des sommes gigantesques : 5 milliards de francs jusqu'à la fin de 1986, 4 milliards en 1987 et... 50 milliards pour l'ensemble du plan-câble.

Y.A.

(1) Outre les 78 000 premières prises mixtes (fibre optique jusqu'aux îlots, coaxial vers les immeubles et appartements), 160 000 autres sont commandées et 320 000 le sont potentiellement ; 140 000 prises sont commandées pour la capitale.

(2) Des réseaux fonctionnent déjà : anciens (Metz, Nice, Cergy-Pontoise, Grande-Synthe...) ou nouveau (Biarritz).

HAUTE DÉFINITION NIPPONE

APRÈS le noir et blanc, la couleur ; après la couleur, la haute définition, c'est-à-dire une image de télévision plus précise. L'évolution est naturelle. Qui l'a compris ? Les Japonais, toujours à la pointe du progrès en électronique. Avec le soutien d'un des grands réseaux américains, CBS, ils proposent l'adoption d'une nouvelle norme « haute définition » étudiée par la télévision japonaise publique, la NHK. Qui s'y oppose, et freine des quatre fers ? Des industriels européens, et spécialement français, dont la réputation de dynamisme commercial est encore à faire. La cause paraît entendue.

La défense des Européens est pourtant solide. Les industriels souhaitent protéger leur marché contre un déferlement extrême-oriental. Mais la norme proposée par les Japonais est contestable dans son principe et dans son résultat. Elle est difficilement utilisable en Europe. L'adopter au plan mondial, c'est donner à ses promoteurs un argument commercial dont on sait bien qu'ils feront le meilleur usage.

Le projet japonais est caractérisé par un balayage de l'écran en 1125 lignes, avec une fréquence de répétition de 80 images par seconde. Comme dans les systèmes actuels, il s'agit en réalité de 60 demi-images, les lignes paires et les lignes impaires étant alternativement transmises. Le format de l'écran est dans le rapport 5/3 — voisin de celui des écrans larges du cinéma — et non de 4/3 comme actuellement. Seul l'élargissement de l'écran est unanimement jugé souhaitable. Mais les caractéristiques autres se voient opposer de forts arguments.

La fréquence de 60 Hertz est celle du courant électrique au Japon et aux Etats-Unis. Le reste du monde utilise majoritairement du courant électrique à 50 Hertz, et sa télévision fonctionne à cette fréquence. On peut craindre des effets gênants si l'on enregistre à 60 Hertz des images éclairées à 50 Hertz. Notre œil n'y est pas sensible, mais la lumière des tubes fluorescents fluctue au rythme du courant. Pour des mouvements rapides, qui exigent des temps d'exposition courts, certaines images pourraient être mal éclairées.

Même si l'on évite ces inconvénients, passer de 625 lignes et 50 Hertz à 1125 lignes et 60 Hertz condamne tout le parc actuel des téléviseurs. Le système japonais est strictement incompatible avec les standards actuels. Il paraît bien préférable d'aller vers la haute définition en gardant la possibilité de recevoir ses images sur des téléviseurs qui n'ont pas été conçus pour elle. Or c'est possible.

On peut conserver un balayage en 625 lignes, et cependant améliorer beaucoup la définition de l'image. Une technique — ce n'est pas la seule, ni probablement la meilleure, mais la plus simple à exposer, connue sous le nom barbare de « wobulation du spot », — consiste à faire décrire au pinceau lumineux du téléviseur une série de petites ondulations au-dessus et au-dessous de la ligne. Cette trajectoire en festons lui permet d'atteindre un plus grand nombre de points de l'écran que ne le permet un balayage horizontal. On peut alors obtenir, tout en gardant 625 lignes, une définition d'image égale à celle que proposent les Japonais. Envoyé sur un téléviseur ancien, à balayage horizontal, un tel signal donnerait une image moins bonne, mais comparable à celle des systèmes actuels.

Améliorer la définition n'est pas une fin en soi. Ce qui compte, c'est la qualité perçue par le téléspectateur. Pour M. Yves Guinet, actuellement à la Radiotechnique et qui dirigea les recherches à TDF, il faut dans l'ordre élargir le format, puis éliminer les défauts, puis améliorer le rendu des couleurs, enfin passer à une meilleure définition. Le système européen D2-Mac-Paquets élimine certains défauts actuels et permet un élargissement au format 5,33/3. Des mémoires d'image seront bientôt économiquement disponibles qui permettront, tout en diffusant 50 images par seconde, d'en afficher 100 sur l'écran, ce qui fera disparaître des papillotements gênants. Et tout cela pourra se faire en compatibilité avec les systèmes actuels, les anciens postes pouvant recevoir les nouveaux programmes, au prix de quelques circuits électroniques supplémentaires.

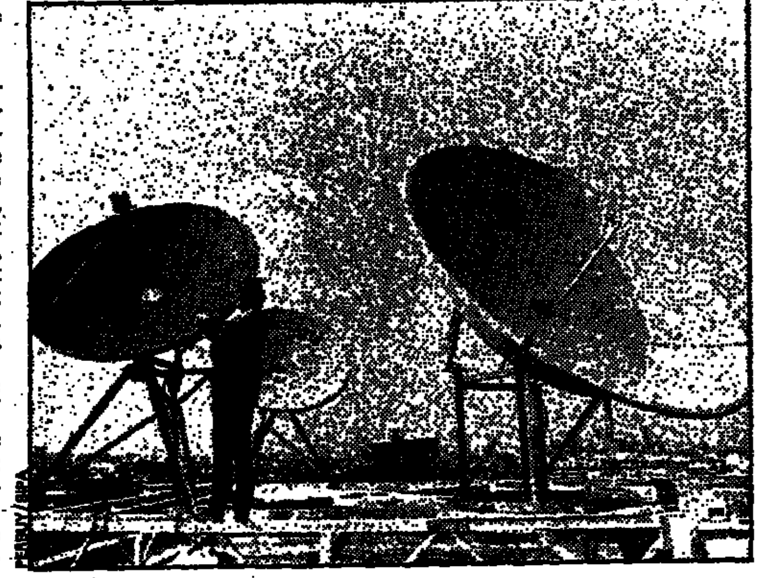
MAURICE ARVONNY.

QUAND L'ANTENNE FAIT LE SATELLITE

par Dominik Barouch

FAISANT irruption sur le marché grand public, l'antenne parabolique sème la perturbation dans l'industrie de la communication française. Au départ, simple accessoire de réception du satellite de télévision à diffusion directe TDF1, la voilà qui, s'émancipant, reçoit désormais aussi les signaux d'autres satellites. Conséquence, le lancement de TDF1 pourrait être remis en question. Quant aux fabricants d'antennes, pris à contre-pied, ils semblent débordés par la concurrence étrangère.

A l'origine, c'était TDF1 qui devait ouvrir le marché de l'antenne parabolique au public français. Son signal, plus puissant que celui des satellites de télécommunications, pouvait être capté par des paraboles de faible diamètre (de 60 à 90 centimètres), dont le prix de 7 000 francs environ les rendait plus accessibles au porte-monnaie des particuliers.



Bientôt des antennes réduites pour le grand public.

La télévision directe par satellite offre de nombreux avantages. Techniquement, le nouveau standard de diffusion adopté à l'unanimité en Europe — le D2-Mac/Paquets qui remplace le PAL ou le SECAM — permet le multilinguisme, une meilleure qualité de l'image, et un son numérique. Commercialement, l'émission par satellite permet d'arroser de vastes zones, donc d'intéresser un nombreux public. La CLT (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion) avait estimé un tel marché, à l'échelle européenne, à près de 80 milliards de francs avant d'avoir été exclue de TDF 1 par le gouvernement le 11 mars.

Ce mode de diffusion avait donc tout pour séduire les fabricants d'antennes, contraints par l'absence de marché de renouvellement de l'antenne traditionnelle à rechercher sans cesse de nouveaux produits : du râteau à la soucoupe, les industriels se sont intéressés successivement à l'antenne VHF, à l'antenne UHF, puis au décodeur de Canal Plus, enfin, aujourd'hui, au câble coaxial et à la parabole.

Mais convaincre les antennistes d'avoir, au premier jour de diffusion de TDF1, des antennes de réception satellites en nombre suffisant suppose qu'ils aient accepté d'anticiper sur un marché qui n'existe pas encore. Dans un contexte de concurrence entre les différents médias (chaînes hertziennes, payantes, par câble et par satellite), les téléspectateurs devront arbitrer. La combinaison de la « 5 », de la « 7 », et des deux chaînes attribuées au Consortium européen pour la télévision commerciale, suffira-t-elle à vendre le satellite auprès du public ?

Second facteur d'incertitude, TDF1 lui-même. Son lancement, prévu initialement en juillet 1986, a été reporté à novembre. Mais déjà on parle de nouveaux retards. Comment être certain, neuf mois à l'avance (le temps de la mise en production industrielle de l'antenne), que le lancement s'effectuera à la date prévue ? Sans compter les problèmes techniques. Sur le satellite nippon BS2a, seul satellite de diffusion directe aujourd'hui opérationnel dans le monde, un seul canal fonctionne sur les quatre.

Sans attendre les fabuleux marchés promis par TDF1, l'antenne a évolué. Le progrès technique a réduit la taille de la parabole nécessaire pour capter des signaux relativement faibles des satellites de télécommunications : de 3 mètres précédemment — il fallait une grue pour l'installer — à 1,80 mètre voire 1,20 mètre aujourd'hui. Le prix a suivi : de 150 000 francs à 40 000 francs en moyenne, pour une installation individuelle.

Certes, les critiques font observer que l'investissement, pour le particulier, reste trois fois supérieur au coût de réception de TDF 1. De plus, il faut en pratique une antenne pour recevoir chacun des cinq satellites qui arrosent déjà l'Europe — ECS 1 et 2, Intelsat 5, Télécom 1 et Gorizont, — tous éloignés les uns des autres. Au contraire, la conférence mondiale de radiocommunication de 1977 a voulu que les huit satellites de diffusion directe prévus en Europe soient en grappe, donc reçus par une même installation.

Coups de pouce

Autres coups de pouce à la diffusion directe : d'une part, les accords signés avec l'Union des HLM en novembre 1985 et mars 1986, qui subventionnent le diagnostic et l'installation des antennes. Un enjeu important, puisqu'il ouvre un marché de 12 millions d'habitants. D'autre part, la contribution de 200 millions de dollars de la part des sociétés qui diffuseront leurs programmes sur TDF 1 aux fabricants d'antennes.

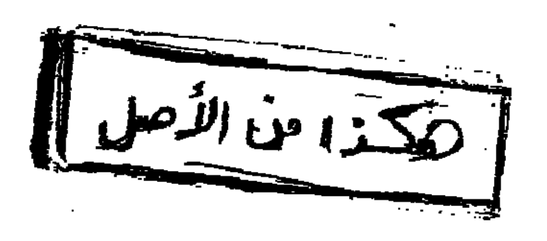
Mais, au-delà du coût des installations, le principal facteur du développement d'un marché de la télévision par satellite reste, bien entendu, l'offre de programmes. Jusqu'à présent, les satellites de télécommunications européens transportaient une quinzaine de chaînes, en majorité anglophones (Sky Channel, Music-Box, Première, etc.). Un seul programme francophone, TV 5, reprend une sélection des meilleures émissions des télévisions publiques françaises, belges, suisses et canadiennes. Le marché des antennes de réception n'avait donc que peu de raisons de se développer en France : on y dénombre aujourd'hui environ cent cinquante installations, principalement dans des grands hôtels qui veulent offrir un service supplémentaire à leur clientèle internationale.

Le lancement de Télécom 1 a modifié ce paysage. Le satellite de télécommunication français relaie déjà les programmes de la cinquième et de la sixième chaîne vers le réseau des émetteurs régionaux. Pour tous les foyers qui ne pourront pas capter correctement les nouvelles télévisions privées ou resteront en dehors de leurs zones de diffusion terrestre, la réception par satellite devient une alternative intéressante. De plus, Télécom 1 va bientôt embarquer un troisième programme : Satellite Télévision, la chaîne de fiction financée par Bouygues. Cette nouvelle offre de programmes risque d'élargir rapidement le marché vers les particuliers.

On assiste en France aux prémices d'une telle évolution. A Paris, un magasin s'est ouvert, uniquement spécialisé dans les paraboles de grand diamètre. Un producteur prévoit de diviser par quatre le coût de l'antenne, en remplaçant le métal par du plastique et en la vendant en kit. A quand la parabole au supermarché ?

Confrontés à ces développements inattendus, les producteurs français hésitent. Si les industriels qui partagent l'essentiel du marché traditionnel des antennes, Tonna Electronique (en collaboration avec Thomson pour les accessoires électroniques intéressés) et Portenseigne (filiale de Philips), étudient tous deux l'antenne de réception de TDF 1, seul Portenseigne a lancé, le mois dernier, une gamme de paraboles de grand diamètre. Cette faiblesse ouvre une brèche par laquelle s'engouffrent les fabricants étrangers, le japonais DX-Antenna, le suédois Salora, et bientôt les Allemands et les Italiens.

Le marché de l'antenne, longtemps protégé par le faible coût de l'encombrant râteau métallique, est désormais exposé aux concurrents étrangers, attirés par la forte valeur ajoutée de l'équipement. Quel que soit le satellite de diffusion, l'antenne existe. Mais l'antenniste est-il encore français ? ■



هكذا من الأصل

RENCONTRE

CARTIER-BRESSON, GENTLEMAN-CAMÉLÉON

par Patrick Roegiers

Reconnu « classique » de son vivant, on le croyait devenu le fantôme de sa propre légende. Ascète, perfectionniste et probe, le plus fameux des photographes français se déclare goinfre, timide et culotté. Entre pickpocket et funambule, il renouvelle la lecture de son art.

« *LE débat sur le grade et la place que l'on devrait conférer à la photographie parmi les arts plastiques ne m'a jamais préoccupé, car ce problème de hiérarchie m'a toujours semblé d'essence purement académique* ». C'est sur cette déclaration provocante d'Henri Cartier-Bresson que s'ouvre le dernier numéro des *Cahiers de la photographie* (1), qui lui est entièrement consacré.

Placé sous la direction de Gilles Mora, qui en est le fondateur et le rédacteur en chef depuis 1981, il s'agit moins d'une célébration que d'un compte rendu complice – qui aurait d'ailleurs gagné à se montrer plus insolent – qui se présente comme un instrument de référence textuelle puisque, outre des études sur le dessin, le reportage et le portrait, on retrouve non seulement l'intégralité de *l'Instant décisif* (1952), devenu introuvable, mais aussi un entretien avec le maître du « hasard objectif » ; celui-ci, après les réserves d'usage, s'est investi sans restriction dans la réalisation de ce numéro spécial, choisissant les images, relisant les textes et allant jusqu'à illustrer la couverture d'un autoportrait dessiné en 1984.

Célébrée par les uns, mise en cause par les autres, l'œuvre d'Henri Cartier-Bresson souffre d'avoir été trop souvent séparée de la personnalité de celui qui l'a faite. A force de le voir confiné, comme l'écrit Christian Phéline, « *dans la figure presque mythique qu'il incarne depuis deux générations* », on en était arrivé à oublier l'homme qui se cache derrière elle et qui est bien vivant. L'occasion était donc rêvée d'aller sonner à sa porte et, sous forme de mise au point, de tenter en sa compagnie de lever un coin du voile.

Lorsqu'on se présente chez lui pour tirer par écrit son portrait, Cartier-Bresson pose deux conditions : ne pas parler de sa famille ni de son cadre de vie, et surtout pas de magnétophone. Il emploie lui-même le mot « connerie » pour dire qu'on ne cerne jamais mieux son propos que par écrit et vous montre la seule bonne photo, c'est-à-dire « *une photo qui tienne vraiment le coup* », qu'il a ramenée de son récent séjour en Inde, où il a réalisé son premier vrai reportage depuis douze ans.

Pour le reste, durant trois heures, assis devant une tasse de thé ou déambulant d'une démarche sautillante dans son appartement qui surplombe le jardin des Tuileries, d'une voix légèrement voilée, avec un entrain communicatif, sur un ton passionné, en faisant virevolter ses mains tachées de son et en glissant sans discontinuer d'un sujet à l'autre, il parle de tout, de sa jeunesse, de ses admirations, de la captivité, de ses voyages, de ses lectures et de sa timidité.

Venu tard au dessin, auquel il se consacre presque exclusivement depuis 1973, il rappelle que dans sa famille – de riches industriels du textile – on créait et dessinait, que lui-même a commencé à peindre à quinze ans, qu'il fut élève d'André Lhôte de 1926 à 1928 et que, fasciné par le surréalisme, dont il ne partageait pas les idées en peinture, il a été marqué par les conceptions d'André Breton sur le hasard, la révolte et l'intuition.

« Vous verrez de très belles tempêtes »

En réalité, son projet a toujours été d'être peintre, et c'est par le biais du reportage, qu'il assimile à la création instantanée du dessin, qu'il est venu à la photographie. Le jour où Paul Morand lui dit : « *Allez en Patagonie. Vous verrez de très belles tempêtes* », il part et se retrouve en Côte-d'Ivoire, où il manque de mourir d'une fièvre bilieuse. Il a vingt-deux ans. Un tantinet excentrique, dans une carte postale expédiée à son grand-père, il demande à être enterré en Normandie, au pied de la forêt d'Eawy, et que l'on joue le *Quatuor à cordes* de Debussy. Dictée par un oncle, la réponse fuse tel un éclair : « *Ton grand-père trouve cela trop coûteux. Il serait préférable que tu rentres.* »

Mais ce jeune vagabond aristocrate, qui n'a pas de diplômes et fait de la peinture à Cambridge, est bien trop farouche pour se laisser piéger par le carcan de la conformité. Ne pas tricher, se montrer attentif à la vie, galoper à la même allure que son siècle, voilà ce qui l'intéresse. Aussi désinvolte qu'opiniâtre, il brandit l'appareil comme un carnet de croquis et avoue avoir trouvé son sens de la composition trois jours seulement après avoir commencé à utiliser son Leica.

En 1932, Julian Levy lui organise sa première exposition à New-York, alors qu'il ne pratique la photographie que depuis un an. La suite est connue. Prisonnier de 1940 à 1943, il parvient à s'échapper après deux tentatives infructueuses et entre à trente-huit ans de plain-pied dans la légende, avec l'hommage posthume qui lui est rendu au Moma de New-York par Beaumont Newhall au lendemain de la guerre, parce qu'on le croyait mort.

Certes, Henri Cartier-Bresson est conscient que c'est de la photographie qu'il tire une notoriété dont il s'amuse et qui l'agace, mais qu'il cultive soigneusement en infligeant des réponses de Normand à la postérité. Il suffit pourtant de converser avec lui pour se rendre compte qu'il est tout le contraire du spiritualiste contemplatif, du cyclope rêche et ascétique que l'on se plaît à décrire.

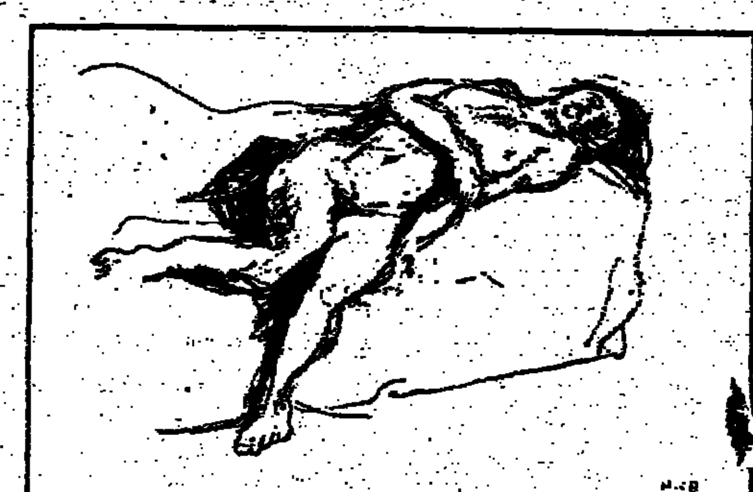
Passionné par le bouddhisme, le zen et le tir à l'arc, lui-même se définit comme un « *paquet de nerfs* ». Réfutant l'étiquette de globe-trotter et d'homme d'action, il affirme qu'il n'aime pas voyager mais vivre dans un pays et rappelle que sa première femme était javanaise. Alors qu'on le dit janséniste, il se déclare libertaire, goinfre et sensuel, révolté mais non révolutionnaire, bondit lorsqu'on le traite de « *puritain* », revendique son horreur des médailles (il n'a pas la Légion d'honneur), peste contre l'interprétation univoque de son œuvre et, tout en concédant sa précision et sa rigueur, réclame pour lui le statut de dilettante et d'amateur.

A genoux sur la moquette, tandis qu'il montre les diapositives de ses premières toiles, plutôt expressionnistes, le portrait qu'il a peint voici « *què-que temps* » de Roméo Martinez ainsi que ses propres dessins au crayon ou au fusain, réalisés à Paris ou en Provence – il prépare une rétrospective de quatre-vingt-dix inédits pour l'été à Mannheim, – on peut le croire sur parole lorsqu'il confie que sa plus grande joie serait d'être salué comme un professionnel du dessin.

Avec une humilité calculée, il justifie par l'exemple les conseils que lui prodigue son ami Sam Szafran : « *Henri, tu as trop de tempérament. Tu dois apprendre à te dominer.* » Mais il se montre intarissable pour commenter une aquarelle offerte par Lindner, faire l'éloge des sculptures de Pierre Josse, son « copain » d'enfance qui est mort voici trois ans – toujours absolument inconnu, – ou celles de Diego Giacometti, dont on expose l'œuvre au Musée des arts décoratifs.

L'enthousiasme est le même pour parler de la science, d'Amnesty International et de l'écologie, des écrivains qu'il admire ou qu'il est en train de lire (Gracq, Cioran, Yves Bonnefoy, Canetti), de l'*Ulysse*, de Joyce, de Proust, de Michaux, d'Etiemble et de Saint-Simon ; ses auteurs de chevet.





Le titre donné par H. C.-B. à la photo du haut est « 1933 ». Ci-contre, nu, 1985.

La seule chose qu'Henri Cartier-Bresson n'admet pas, c'est qu'on lui mette le grappin dessus. Tout comme il s'interdit d'être le premier théoricien de son œuvre, il refuse d'être un « homme-sandwich » de la photographie. D'ailleurs, il trouve absurde de dresser une échelle de valeurs entre les disciplines, la photographie n'est pour lui qu'un art visuel parmi d'autres, il ne fait pas de différence entre celui qui déclenche et celui qui dessine.

400 dollars pour Magnum

Alors qu'il a pratiquement détruit tous ses négatifs d'avant guerre, il les a tous conservés depuis la Libération, mais refuse d'en donner le nombre sous prétexte qu'« *on ne demande pas à un écrivain de compter les mots qu'il écrit* ». Lui qui a passé sa vie à déchiffrer la réalité avoue son mépris pour les statistiques et l'obsession de la comptabilité, mais il n'oublie pas qu'il avait fondé Magnum en 1947 pour éviter d'être mercenaire, « *en y mettant 400 dollars* », précise-t-il. Loin de se considérer comme un artiste ou un « classique », il se situe « *entre le pickpocket et le funambule* », et c'est à grand renfort de « *Bzz !* » et de « *Clic !* » qu'il explique que réussir un portrait est ce qu'il y a de plus difficile, parce qu'il faut faire « *des tours de passe-passe devant la personne* ».

Même s'il va peu au cinéma, ne regarde pas plus la télévision qu'il n'aime conduire sa voiture, c'est dans les films de Griffith, Dreyer, Stroheim, Eisenstein et, bien sûr, Jean Renoir, dont il fut à trois reprises l'assistant, qu'il a appris non pas à regarder mais à voir. « *Le secret, c'est la concentration* », dit-il.

Si son tiercé de tête en peinture se compose de Cézanne, Van Eyck et Uccelo, il avoue son admiration pour Kertesz et Robert Frank, estime le reportage comme la véritable famille dont il se sent solidaire et reprend volontiers à son compte le mot de de Gaulle pour définir son métier : « *Les photographes, c'est comme les artilleurs. Ça doit viser juste, tirer vite... et ficher le camp !* »

Que dire de plus sur cet homme de panache, honnête, charmeur et facétieux, qui croule sous les hommages et les publications, sinon que, sous l'apparence d'une logique sèche, il a toujours pratiqué la désobéissance comme un bel art ?

Ni académicien ni moraliste, cet amoureux de la perfection n'a jamais photographié que pour son seul plaisir, y compris à travers les commandes acceptées. Aussi rusé qu'ingénu, il faut se méfier de cet esthète de soixante-dix-huit ans lorsque, à rebrousse-poil de l'image toute faite que l'on a de lui, il déclare avoir utilisé la photographie comme un déguisement pour approcher la peinture. ■

(1) « Henri Cartier-Bresson », numéro spécial des *Cahiers de la photographie*, 160 p., diffusé par les éditions Contrejour, 32, rue St-Marc, Paris 2e, 133 F.

L'ensemble des documents présentés dans ce volume sont exposés jusqu'au 23 avril par l'ARPA (Action et Recherche photographique en Aquitaine), 17, rue de Cursol, à Bordeaux.

« CAPA M'A DIT »

« *J'AI toujours eu une passion pour la peinture. Etant enfant, j'en faisais le jeudi et le dimanche, j'y rêvais les autres jours. J'avais bien un Browniebox, comme beaucoup d'enfants, mais je ne m'en servais que de temps à autre pour remplir de petits albums avec mes souvenirs de vacances. Ce n'est que beaucoup plus tard que je commençais à mieux regarder à travers l'appareil ; mon petit monde s'élargissait, et ce fut la fin des photos de vacances* ». (Premier paragraphe de *l'Instant décisif*, 1952.)

∴

« *QUAND nous avons fondé Magnum, au moment de la fameuse exposition posthume que m'avait organisée, au Moma de New-York, Beaumont Newhall, Capa m'a dit : « Attention aux étiquettes ! C'est sécurisant. Mais on va t'en coller une dont tu ne te remettras pas ! Celle du petit photographe surréaliste. Tu vas être perdu, tu vas devenir précieux et maniéré. » Il avait raison, il a ajouté : « Prends plutôt l'étiquette de photojournaliste, et garde le reste, dans ton petit cœur. » J'ai donc suivi ses conseils.* » (Extrait de l'entretien avec Gilles Mora.)

∴

« *CONTRAIREMENT à ce que disent certains, je n'ai jamais choisi le titre de mes livres. De même que je n'ai jamais réalisé leur mise en page. On m'a consulté, c'est tout. De même pour mes expositions. Simplement, au dernier moment, je peux faire un rectificatif, mais ça s'arrête là.* » (Extrait de l'entretien avec Gilles Mora.) ■